bpifrance | SERVIR L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL

Bpifrance SA

2016

SOMMAIRE

1. MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL 4

2. CHIFFRES CLES 5

2.1. Bilan 2016 5
2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2016 6

3. RAPPORT DE GESTION 6

3.1. Gouvernance 6
3.2. Mandats 8
3.3. Rapport d'activité 10

4. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE 70

5. ORGANIGRAMMES DE BPIFRANCE 74

5.1. Structure simplifiée de l'actionnariat du groupe Bpifrance 74
5.2. Organigramme fonctionnel 75
5.3. Organigramme du réseau 76

6. RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES 77

7. COMPTES CONSOLIDES + ANNEXES 78

8. COMPTES SOCIAUX + ANNEXES 178

9. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 191

1. MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

2016 a été la quatrième année consécutive de forte croissance pour Bpifrance, avec au total 24,4 Md€ de financements injectés dans l'économie, au bénéfice de 74 000 entreprises.

Dans un contexte de retour des banques sur le marché du crédit et d'amélioration globale de la santé des entreprises, l'activité de prêts a été concentrée prioritairement sur les segments de marché les moins bien servis par l'offre bancaire : financement de l'immatériel (+20% de prêts sans garanties en 2016), financement du court terme (+600 M€) et financement de l'internationalisation des entreprises (+50% sur les prêts export et démarrage du crédit export). Bpifrance a également accompagné la reprise du crédit bancaire par le déploiement de son offre de garantie (+5%).

En parallèle, dans un marché de l'innovation globalisé où la concurrence est exacerbée, Bpifrance a maintenu sa place au cœur de l'écosystème, en stabilisant le volume de ses aides à l'innovation (subventions, avances remboursables et prêts à taux zéro) à hauteur de 1,3 Md€.

La forte dynamique entrepreneuriale à l'œuvre en France et le retour d'une croissance plus vigoureuse génèrent par ailleurs d'importants besoins de fonds propres pour les entreprises, auxquels l'activité d'investissement de Bpifrance a largement répondu. En 2016, 1,6 Md€ ont ainsi été investis en direct dans les entreprises (+46%) à tous les stades de leur développement, et plus de 700 M€ dans les fonds partenaires (+6%), avec un effort particulier en direction des secteurs clés tels que l'industrie du futur ou la transition énergétique et écologique.

Dans la continuité des exercices précédents, l'accompagnement et l'international ont continué de fortement mobiliser les équipes de façon transverse. Bpifrance a poursuivi le déploiement de son offre d'accompagnement des entrepreneurs : 5 500 entreprises ont ainsi bénéficié en 2016 de services de conseil, de formation et de mise en relation, et un nouveau dispositif d'accélérateur a été lancé à destination des ETI. La banque a également intensifié ses efforts dans la construction d'un véritable continuum de financement et d'accompagnement à l'international, lequel sera complété par la création du métier Assurance Export en janvier 2017 suite au transfert des garanties publiques de la Coface.

Partageant une conviction toujours plus forte qu'entreprendre, c'est changer le monde et servir l'avenir, les équipes de Bpifrance poursuivront en 2017 leur engagement et leur mobilisation au service des entrepreneurs, de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi.

.

Nicolas DUFOURCQ
Directeur général de
Bpifrance SA

2. CHIFFRES CLES

2.1. Bilan 2016

- Pôle Investissement

En millions d'euros	2015	2016
Engagements autorisés	**2 255**	**3 448**
Fonds de fonds	645	1 269
Fonds Propres PME	185	246
Innovation	228	305
Mid & Large Cap	1 045	1 542
Fonds Propres Projets Industriels	153	86
Souscriptions	**1 802**	**2 360**
Fonds de fonds	685	729
Fonds Propres PME	132	139
Innovation	168	191
Mid & Large Cap	776	1 102
Fonds Propres Projets Industriels	40	199
Distributions	**1 920**	**2 015**
Fonds de fonds	207	213
Fonds Propres PME	58	68
Innovation	55	67
Mid & Large Cap	1 600	1 668
Fonds Propres Projets Industriels	-	-
Plus-ou-moins values réalisées*	**628**	**770**
Fonds de fonds	39	28
Fonds Propres PME	10	15
Innovation	45	47
Mid & Large Cap	533	680
Fonds Propres Projets Industriels	-	-
Actifs sous gestion**	**24 189**	**25 078**
Fonds de fonds	7 332	7 743
Fonds Propres PME	1 417	1 417
Innovation	1 374	1 635
Mid & Large Cap	13 641	13 443
Fonds Propres Projets Industriels	425	840

** Pour les participations directes des métiers Mid & Large Cap et Innovation, les plus-ou-moins values réalisées s'entendent par rapport à la valeur nette*
** Pour les participations directes des métiers Mid & Large Cap et Innovation, les valeurs indiquées correspondent à la valeur nette à la clôture de chaque exercice*

- Pôle Financement

(En millions €)	2014	2015	évolution 2015	2016	évolution 2016
ACTIVITE					
Aides Innovation (AI, ISI, FIS, PSPC, FSN, CMI, FNI, PIAVE)	877	1002	14,30%	937	-6,47%
Montant des risques garantis (hors fonds dédiés aux prêts sans garantie) (2)	3 482	3 458	-0,70%	3 556	2,84%
Montant des risques garantis Bpifrance Régions	245	245	0,00%	238	-2,73%
Cofinancement de l'investissement	5 752	6 438	11,90%	7 111	10,45%
Mobilisation de Créances	3 557	3 668	3,10%	3 567	-2,74%
Préfinancement du CICE	2350	3 551	51,10%	4 287	20,71%
EFFECTIFS (1)	**1 717**	**1 803**		**1 879**	
Résultat net part du Groupe **ROE** (3)	103 3,61%	119 3,69%	15,62%	184 5,38%	54,20%

(1) Effectif CDI moyen payé en équivalent temps plein au 31 décembre

(2) Pour la finalité Trésorerie :

Fonds Court Terme + RT CCE+ RT Elevage +

Renforcement PME TPE + Renforcement Trésorerie

(3) Résultat / capitaux propres dont résultat – capital non libéré – distribution de dividendes au titre de l'année

2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, le capital de Bpifrance SA s'élève à 20 981 406 140 €.

Il est détenu à parité par la Caisse des dépôts et par l'EPIC Bpifrance, chacun à raison de 50 % du capital et des droits de vote.

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucun titre autre que les actions, donnant accès au capital de Bpifrance SA.

L'EPIC Bpifrance est un établissement public industriel et commercial immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 483 790 069 RCS Créteil.

Un tableau faisant ressortir la structure de l'actionnariat du groupe Bpifrance figure au paragraphe 5.1 du présent rapport.

3. RAPPORT DE GESTION

3.1. Gouvernance

3.1.1. Président du Conseil d'administration

Pierre-René LEMAS
Directeur général de la Caisse des dépôts

3.1.2. Directeur général

Nicolas DUFOURCQ
Nommé par décret du 7 février 2013 portant nomination du directeur général de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA)

3.1.3. Conseil d'administration

A la date du rapport, la composition du Conseil d'administration de Bpifrance SA est la suivante :

3.1.3.1. Le Directeur général de Bpifrance SA

Nicolas DUFOURCQ

3.1.3.2. Administrateurs représentant l'Etat

Sandrine GAUDIN
Chef du bureau des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises à la Direction Générale du Trésor
Nommée par décret du 30 août 2016

Martin VIAL
Commissaire aux participations de l'Etat (APE)
Nommé par décret du 23 septembre 2015

Maud BAILLY TURCHI
Administrateur de société
Nommée par décret du 18 février 2013

Louis SCHWEITZER
Commissaire général à l'Investissement
Nommé par décret du 9 mai 2014

3.1.3.3. Administrateurs représentant la Caisse des dépôts

Pierre-René LEMAS
Directeur général de la Caisse des dépôts

Franck SILVENT
Directeur du pôle Finances, Stratégie et Participations du groupe Caisse des dépôts

Virginie CHAPRON-DU JEU
Directrice des Finances du Groupe Caisse des Dépôts

Florence MAS
Directrice régionale à la direction régionale Normandie de la Caisse des dépôts

3.1.3.4. Administrateurs représentant les régions

Marie-Guite DUFAY
Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Nommée administrateur par décret du 1er juillet 2014

Hervé MORIN
Président du Conseil Régional de Normandie
Nommé administrateur par décret du 28 juin 2016

3.1.3.5. Administrateurs choisis en raison de leur compétence en matière économique et financière, ainsi que de développement durable

Amélie FAURE
Entrepreneuse
Nommée par décret du 18 février 2013 portant nomination de membres du conseil d'administration de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA)

Eric LOMBARD
Président-Directeur général de Generali France
Nommé par décret du 29 décembre 2014

3.1.3.6. Administrateurs représentant les salariés de Bpifrance SA et de ses filiales

Elisabeth HENRY PEREZ
Elue au Conseil d'administration de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA) aux termes des élections des représentants des salariés de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA) et de ses filiales, tenues le 11 février 2014

Eric VERKANT
Elu au Conseil d'administration de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA) aux termes des élections des représentants des salariés de BPI-Groupe (aujourd'hui Bpifrance SA) et de ses filiales, tenues le 11 février 2014

3.1.4. Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a constitué les comités suivants :

- Comité d'audit et comité des risques, composés d'Éric LOMBARD, président, de Marie-Guite DUFAY, de Virginie CHAPRON-DU JEU, de Franck SILVENT, de Martin VIAL et de Sandrine GAUDIN ;

- Comité des nominations et comité des rémunérations, composés d'Amélie FAURE, Présidente, de Martin VIAL et de Franck SILVENT.

3.1.5. Commissaire du Gouvernement

Alain NOURISSIER
Chef de la mission de Contrôle économique et financier et Commissaire du Gouvernement auprès de Bpifrance
Nommé par décret en date du 28 juillet 2015

3.2. Mandats

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés ou entités par chacun des administrateurs de Bpifrance SA est reprise ci-dessous.

Pierre-René LEMAS :

- Président du Conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière
- Président du Directoire du Fonds de Réserve pour les Retraites
- Membre du Conseil de surveillance du Fonds Marguerite - Fonds Européen

- Représentant permanent de la Caisse des dépôts, administrateur de :
  i) CNP Assurances
  ii) La Poste

Nicolas DUFOURCQ :

- Président-Directeur général de Bpifrance Financement
- Président-Directeur général de Bpifrance Participations
- Président de Bpifrance Investissement
- Président de Bpifrance Assurance Export
- Président-Directeur général de FT1CI
- Administrateur d'Orange
- Membre du conseil de surveillance de :
  i) Euler Hermes Group
  ii) STMicroelectronics

Martin VIAL :

- Administrateur représentant l'Etat de :
  i) EDF
  ii) Renault SA
  iii) Renault SAS

- Administrateur de Thalès
- Président de :
  i) Care Invest
  ii) Premium Care
- Président du Conseil d'administration de Libertés & Solidarité

Louis SCHWEITZER :

- Administrateur de Veolia Environnement

Sandrine GAUDIN : aucun autre mandat

Maud BAILLY TURCHI : aucun autre mandat

Franck SILVENT :

- Représentant permanent de la Caisse des dépôts, administrateur de CDC International Capital
- Administrateur de :
  i) Bpifrance Participations
  ii) Bpifrance Investissement
  iii) CNP Assurances
  iv) La Poste
  v) ICADE
  vi) Transdev Group

Virginie CHAPRON-DU JEU :

- Représentant permanent de la Caisse des dépôts, administrateur de CNP Assurances;
- Administrateur de :
  i) ARRCO Retraite - Humanis
  ii) CDC GP I
  iii) CDC GP II
- Présidente de Novethic

Florence MAS :

- Représentant permanent de la Caisse des dépôts, administrateur de Société Herouvillaise d'économie mixte pour l'Aménagement
- Administrateur de :
  i) Société d'Economie Mixte Rouen Immobilier
  ii) SA Immobilière d'Economie Mixte d'Elbeuf sur Seine
- Membre du conseil de surveillance d'Alicorne

Hervé MORIN :

- Président de la Communauté de communes du canton de Cormeilles
- Gérant de l'Ecurie de la Vallée de Martigny

Marie-Guite DUFAY : aucun autre mandat

Eric LOMBARD :

- Président-Directeur général de :
  i) Generali France
  ii) Generali Vie
- Administrateur, Directeur général délégué de :
  i) Generali France Assurances
  ii) Generali IARD
- Président du Conseil d'administration de Europ Assistance Holding
- Administrateur de :
  i) Deutsche Vermogensberatung (DVAG)
  ii) Paris Europlace
- Gérant de Halmahera SARL

Amélie FAURE :

- Administrateur de : TVTY SAS
- Président du conseil d'administration de Launchmetrics

Elisabeth HENRY PEREZ :

- Administrateur, Vice-Présidente de la Coopérative du personnel du crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises
- Administrateur de Bpifrance Financement

Eric VERKANT :

- Administrateur de Bpifrance Financement

3.3. Rapport d'activité

3.3.1. Les faits marquants

3.3.1.1. Les faits marquants de l'année 2016

Certains des faits marquants de l'année 2016 sont listés ci-après :

Janvier

- Accompagnement : lancement d'une offre de diagnostic « Big Data » personnalisé afin d'aider les entreprises dans l'identification des enjeux et opportunités liés à ce secteur ;
- Financement : lancement, en partenariat avec la CDC, du nouveau prêt Hôtellerie assorti de conditions d'éligibilité assouplies afin de mieux servir les besoins des professionnels du secteur.

Février

- Investissement : lancement de trois nouveaux fonds de capital innovation financés sur ressources du PIA 2, correspondant à 440 M€ de nouveaux fonds mobilisés : Accélération Biotechnologies Santé, Ville de Demain et Ambition Amorçage Angel ;
- Accompagnement : lancement du « Pass repreneur » pour faire des 100 premiers jours d'une reprise un levier de réussite et d'accélération du développement de l'entreprise.

Mars

- Investissement : Bpifrance investit 25 M€ au capital des Petits Chaperons Rouges, 2ème opérateur privé de crèches en France, afin de soutenir la croissance de l'entreprise en France et à l'international ;
- Accompagnement : signature d'un accord de partenariat entre Bpifrance et l'Institut Français de la Mode afin d'accompagner les marques créatives et les entreprises françaises détenant des savoir-faire d'excellence dans la filière mode et luxe.

Avril

- Financement : octroi du 1er prêt régional « Usine du Futur », en partenariat avec la région Centre - Val de Loire ;
- Investissement : Drivy, leader européen de la location de voitures entre particuliers, réalise une levée de fonds de 31 M€ avec le soutien du fonds Ecotechnologies, géré par Bpifrance dans le cadre du PIA ;
- Innovation : 16M€ d'aides à l'innovation sont accordés à 8 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé sur le thème « Produits innovants pour alimentation sûre, saine et durable », dans le cadre du programme PIAVE du PIA.

Mai

- Investissement : Bpifrance souscrit à l'augmentation de capital d'1 Md€ opérée par Vallourec, confirmant ainsi son soutien au leader mondial des solutions tubulaires premium ;
- Accompagnement : 23 ETI sont sélectionnées pour constituer la 1ère promotion de l'accélérateur ETI, dispositif sur-mesure pour faire de ces entreprises les champions internationaux de demain ;
- Financement : la région Ile de France et Bpifrance lancent une nouvelle offre de prêts Croissance à destination des TPE, sans garanties, disponible en ligne via une plateforme web dédiée.

Juin

- Investissement : le fonds SPI, géré par Bpifrance dans le cadre du PIA, investit aux côtés de Limagrain et de Carbios dans le projet industriel Carbiolice, qui vise le développement de granulés utilisés dans la fabrication de films plastiques bio-sourcés et biodégradables ;
- Accompagnement : Bpifrance et Business France lancent le French Tech Tour China, programme d'immersion de 2 semaines destiné aux start up de la tech, afin d'accélérer leur développement sur le marché Chinois.

Juillet

- Investissement : Bpifrance réinvestit dans l'éditeur de logiciels Talend, spécialisé dans les solutions liées au Big Data et au Cloud, à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société sur le Nasdaq ;
- Accompagnement : Bpifrance Université lance Learn, application i-OS et Android permettant aux entrepreneurs d'avoir accès à tout instant à son offre de formation online.

Septembre

- Investissement : lancement par Bpifrance d'un fonds de dette privée senior in fine de 140 M€, géré en externe, afin de répondre aux enjeux d'un segment encore peu / mal couvert ;
- Financement : lancement de l'offre de prêt Croissance TPE en région Bretagne.

Octobre

- Financement : Laborizon, leader de la biologie médicale du Grand Ouest, accélère son développement en levant une dette de 55 M€ auprès d'un pool bancaire auquel participe Bpifrance, par ailleurs actionnaire de la société ;

- Accompagnement : Bpifrance, en partenariat avec Business France, lance la première mission « Accélération Afrique » pour 13 entreprises membres de ses Accélérateurs PME et ETI ;
- Europe : Bpifrance et la Banque européenne d'investissement (BEI) renforcent leur mobilisation dans le cadre du plan Juncker au travers de deux nouveaux accords portant sur un montant de financements de plus d'un milliard d'euros à destination de l'industrie du futur et des PME/ETI innovantes.

Novembre

- Investissement : le fonds SPI et l'AFM-Téléthon créent YposKesi, le premier acteur industriel pharmaceutique français dédié à la production de médicaments de thérapies génique et cellulaire pour les maladies rares ;
- Investissement : Bpifrance et Proparco annoncent le closing intermédiaire de 75 M€ du fonds Averroès Finance III, fonds de fonds qui soutient le développement d'un écosystème efficace du capital investissement sur le continent africain ;
- Accompagnement : Bpifrance Université et OpenClassrooms, leader européen des EdTech (Technologies de l'Education), lancent un nouveau module d'enseignement à distance sur le leadership ;
- Innovation : le projet de centre d'essais pour les véhicules autonomes (CEVA) porté par l'UTAC CERAM bénéficie d'une aide de 7,4 M€ dans le cadre du programme PIAVE du PIA, opéré par Bpifrance. Soutenu par la filière automobile française, ce projet vise à doter la France d'un outil de premier plan pour le développement des véhicules autonomes.

Décembre

- Investissement : Ynsect, leader mondial dans la production d'insectes pour les besoins de l'alimentation animale, annonce une levée de fonds de 14,2 millions d'euros, notamment souscrite par le Fonds Ecotechnologies, afin d'accélérer son développement et de construire la plus grande unité de production d'insectes au monde ;
- le 31 décembre 2016, la gestion des garanties publiques à l'export de Coface est transférée à Bpifrance SA, dont elle devient la 5ème ligne métier opérée au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'Etat par Bpifrance. La gestion des garanties publiques offre des perspectives d'accompagnement simplifiées aux entreprises exportatrices et vient compléter l'offre export de Bpifrance. Ce transfert s'inscrit dans un objectif d'amélioration de l'efficacité du système de soutien aux exportations afin d'en faciliter l'accès aux PME. Elle traduit la volonté de l'Etat de renforcer son accompagnement des entreprises françaises dans leur développement à l'international à travers un point d'entrée unique en matière de financement et d'accompagnement.

3.3.1.2. Les faits marquants postérieurs à la date de clôture

Aucun fait exceptionnel ou événement susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de Bpifrance SA (ou du groupe Bpifrance) n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

3.3.2. Les missions et les métiers

Groupe public au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance agit en appui des politiques conduites par l'Etat et par les Régions. La loi n°2012-1559 du 31 décembre 2012 lui donne pour mission de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

Bpifrance SA est une holding qui agit au travers de ses filiales Bpifrance Financement, Bpifrance Régions (pôle Financement) et Bpifrance Participations et Bpifrance Investissement (pôle Investissement).

Sont présentés ci-après les missions et les métiers de ces deux pôles puis les modes d'intervention desdits métiers.

3.3.2.1. Pôle Financement

a) Missions et métiers du pôle Financement

i) Missions du pôle Financement

Bpifrance SA est une compagnie financière, détenant une participation d'environ 89 % dans Bpifrance Financement. C'est au travers de Bpifrance Financement (et dans une moindre mesure Bpifrance Régions) que le groupe Bpifrance œuvre au service du financement des entreprises.

En tant qu'établissement de crédit, Bpifrance Financement est soumis à la réglementation bancaire (arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui lui impose de nombreuses obligations, comme celle d'opérer aux conditions de marché, sans soutien abusif ni crédit ruineux, de disposer d'un système de prévention des risques (financier, d'image et opérationnel), de séparation des rôles, des systèmes de mesure de surveillance et de maitrise des risques. Bpifrance Financement et sa filiale Bpifrance Régions sont sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumises à la surveillance prudentielle directe de la Banque Centrale Européenne[1].

Bpifrance Financement est un acteur de place, neutre, qui a vocation à entraîner au bénéfice des entreprises, l'ensemble des partenaires du financement, au premier plan desquels les banques, de même que les réseaux de développement de l'innovation en intervenant en co-financement avec des banques privées.

Dans le respect des acteurs privés et des règles du droit de la concurrence, Bpifrance Financement apporte des financements aux entreprises dans leurs phases les plus risquées comme la création d'entreprise ou la transmission, l'innovation, l'international mais aussi dans le cadre d'investissements de capacité. Elle s'appuie pour ce faire sur les dotations d'acteurs publics à différents échelons : Etat, collectivités locales (notamment les régions) et Union européenne.

Sa mission d'intérêt général impose à Bpifrance Financement d'intervenir au plus près des territoires, en faveur des TPE, PME et ETI, quels que soit leur statut juridique (y compris les entreprises de l'ESS[2] et les entreprises publiques locales[3] exerçant une activité marchande), dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services financiers.

---

[1] *Liste publiée par la Banque Centrale Européenne conformément à l'article 49, paragraphe 1, du règlement (UE) n°468/2014 de la Banque Centrale Européenne (BCE/2014/17).*
[2] *Entreprises à statut (coopératives, SCOP, mutuelles, associations) ou à fort impact social*
[3] *SEM, SPL, SPLA*

Sa stature publique implique également un accueil particulier des entreprises dans chaque région, une recherche de solutions auprès de tous les partenaires, davantage de patience, une rémunération adaptée.

Bpifrance Financement est soumise aux réglementations des aides d'Etat (fonds de garantie, recherche-développement et innovation, prêts bonifiés) qui interdisent en particulier le financement des entreprises en difficultés avérées ou celles qui ne sont pas à jour de leur cotisations sociales et fiscales.

ii) Métiers du pôle Financement

Les trois métiers principaux du pôle Financement de Bpifrance sont le financement des investissements et du cycle d'exploitation, la garantie et le soutien de l'innovation, dans un focus international croissant.

Le financement des investissements et du cycle d'exploitation

Le plan stratégique 2016-2019 réaffirme le rôle de banque de place de Bpifrance : en partenariat avec les établissements bancaires et financiers et des Conseils Régionaux, Bpifrance Financement intervient en soutien des investissements :

- corporels et incorporels par des interventions réalisées sous forme de crédits à moyen ou long terme et d'opérations de crédit-bail, immobilier, matériel ou de location financière, notamment dans l'Energie-Environnement ;
- immatériels, de même qu'au financement du besoin en fonds de roulement, sous forme de Prêts Sans Garantie (Croissance, Industrie, Export, Transmission, Innovation, TPE), longs et patients, sans garantie ni sûreté prises sur l'entreprise ou ses dirigeants.

Des financements spécifiques en partenariat avec les Régions et le Commissariat Général à l'Investissement ont été développés pour encourager l'investissement dans les phases les plus critiques à fort potentiel : export, industrie du futur, revitalisation…

Bpifrance Financement contribue au financement du cycle d'exploitation :

- il finance les besoins de trésorerie des petites et moyennes entreprises clientes des grands donneurs d'ordres publics et privés et, au titre des marchés financés, délivre des engagements par signature : cautions et garanties à première demande ;
- depuis 2013, Bpifrance préfinance le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

La garantie

Directement corrélée aux financements accordés par ses partenaires, la Garantie de Bpifrance est un outil crucial pour inciter les banques à financer les PME dans les phases les plus risquées de leur croissance, notamment en création, en innovation ou bien encore en transmission. Bpifrance Financement garantit les financements bancaires (y compris le crédit-bail et la location financière) et les interventions des organismes de fonds propres :

- au titre de la création ;
- au titre de l'innovation ;
- au titre du développement ;
- au titre de la transmission ;
- au titre de l'international, y compris les cautions bancaires sur marchés export et le risque d'échec des implantations de filiales françaises à l'étranger (GPI).

La quotité est comprise entre 40 et 60% et peut atteindre 70% avec le concours des fonds de garantie constitués par les régions auprès de Bpifrance Financement.

La garantie est l'outil privilégié d'intervention notamment auprès des plus petites entreprises, car elle est mise en œuvre en partenariat avec les banques privées qui sont habilitées à décider immédiatement de son octroi jusqu'à 200 000€.

Le soutien à l'Innovation

La mission Innovation du pôle Financement de Bpifrance est d'apporter une réponse aux besoins de financement des projets innovants individuels ou collaboratifs, de l'idée jusqu'au marché, dans les cas de défaillances des financements classiques ou de besoin d'entrainement d'une banque commerciale. Bpifrance apporte une solution de financement adaptée à l'entreprise en fonction de sa distance au marché (subvention, avance récupérable, prêt à taux zéro, prêt bonifié sans garantie,…) en partenariat étroit avec les acteurs du financement de l'Innovation et notamment les Régions. Depuis 2014, Bpifrance a également développé une offre d'accompagnement sur toutes les phases de croissance des entreprises.

Les activités de financement des entreprises en innovation se divisent en deux grandes catégories :

- les aides individuelles (sous forme de subventions, avances récupérables et prêts à taux zéro) et les prêts (Prêts d'Amorçage, Prêts Innovation), opérés par le réseau Bpifrance déployé dans toutes les Régions ;

- le financement des projets collaboratifs (FUI, PSPC, FSN, PIAVE, CMI) opérés par la Direction de l'expertise et des programmes de Bpifrance à Paris, sous forme de subventions et d'avances récupérables.

Grâce aux moyens en provenance de l'Etat (Programme 192 et PIA) et de ses partenaires (notamment INPI, Régions et FEI), Bpifrance a pleinement mobilisé en 2016 ces outils d'aides et de prêts à hauteur de 1,29 Md€. Compte tenu de l'engagement des entreprises qui portent ces projets, ce sont plus de 4 Md€ qui ont été investis directement dans les projets d'innovation par plus de 6000 entreprises (en croissance de 12% par rapport à 2015).

En matière d'aides individuelles comme collaboratives, les accords se sont élevés à 0,937 Md€. Les objectifs initiaux ont été globalement remplis sur tous les programmes: 101% du budget initial en matière d'aides individuelles (501 M€) en utilisant les crédits supplémentaires de l'Etat accordés en cours d'année ; les projets collaboratifs sont à 100% de l'objectif (431 M€) mais en décroissance de près de 20% en raison du ralentissement des programmes du PIA comme du FUI. Le volume des prêts poursuit sa forte croissance à 350 M€ et a triplé depuis 2013, notamment en raison de la forte demande (adéquation avec les besoins des entreprises) et la capacité de garantie élargie par les fonds issus du FEI (Fonds Européen d'Investissement), renouvelée cette année par une nouvelle convention.

Sur le plan qualitatif, le nombre d'entreprises de moins de cinq ans accompagnées a progressé de +133% entre 2012 et 2016 (3500 entreprises de moins de cinq ans financées en 2016). Le nombre de Bourses French Tech est de 637 bourses (hors Bourses Emergence) stable par rapport à 2015.

De même, 71% des montants accordés aux entreprises dans le cadre des programmes collaboratifs sont accordés à des PME ; la recherche publique ne représente que 15% des montants attribués. Enfin, le secteur des technologies de l'information au sens large est largement en tête avec près de 40% des aides accordées (tous programmes confondus), suivi par les domaines de l'industrie, de la santé et des écotechnologies.

L'activité de l'année 2016 a été marquée par la poursuite des efforts de simplification des dispositifs et des processus, la finalisation des outils sur le continuum de financement et le renforcement des actions autour de l'accompagnement.

La simplification des programmes collaboratifs s'est poursuivie avec deux objectifs : l'accélération des décisions (objectif de diviser par deux les délais d'instruction et de décision) et la mise en cohérence systématique des programmes.

Le continuum de financement a par ailleurs été renforcé, avec le développement significatif des prêts sans garantie (Prêts d'Amorçage, Prêts d'Amorçage Investissement (PAI) et Prêts Innovation (PI)) dont les montants totaux ont triplé entre 2013 et 2016 et dont les montants unitaires ont atteint 500 K€ au maximum pour les PAI et 3 M€ pour les PI.

Enfin, des efforts significatifs ont été faits pour accompagner les start-ups, PME et entreprises en général par des opérations de mises en contact, de conseils et de diagnostics adaptés à chaque étape de la vie de l'entreprise : Pitch&win pour apprendre à présenter son projet notamment devant des investisseurs en français et en anglais, Pass French Tech (la promotion 2015/2016 était constitués de 66 entreprises qui ont connu une augmentation de leur CA de +186%), Diagnostic Design, Diagnostic Big data, ..

Parmi les actions les plus visibles, on peut noter la très forte activité au sein du Hub de Bpifrance ouvert en avril 2015 et qui propose trois activités complémentaires : **Le Hub Corporate** met en relation « business » des PME d'une part et des ETI et Grandes Entreprises (160 relations nouées en 2016 avec 43 Grandes Entreprises et ETI), le **Hub Start up**, accélérateur de startup en période de décollage accueille 41 entreprises, le **Hub Network**, espace de rencontres et mises en relation qui a accueilli 290 événements en 2016. Le Hub a lancé en 2016 deux nouvelles activités : le Hub International qui a pour objet l'accompagnement approfondi de startups en croissance aux USA et en Chine (Partenariat avec Business France) et le Hub Digital qui a vocation à connecter les divers écosystèmes de l'Innovation en France et dont l'offre sera lancée effectivement en 2017.

Egalement en termes de mise en relation, 19 séminaires sectoriels (dont 13 dans le cadre de l'évènement BIG (Bpifrance Inno Génération) à destination des entreprises, sur des problématiques de filières industrielles ont favorisé des rencontres et du business entre start-up et grands comptes.

b) Le mode d'intervention des différents métiers du pôle Financement

Bpifrance Financement exerce trois grands métiers qui ont tous en commun d'accompagner les entrepreneurs dans les phases les plus risquées de leurs projets, de la création à la transmission d'entreprise, en passant par l'innovation et l'international :

- le soutien de l'innovation, accompagnement et financement des projets innovants, ayant des perspectives avérées et concrètes de mise sur le marché ;
- le financement des investissements et du cycle d'exploitation aux côtés des établissements bancaires ;
- la garantie des financements bancaires et des interventions des organismes de fonds propres.

Bpifrance Financement mutualise l'ensemble de ces savoir-faire, combinant les différentes techniques de financement, afin de concevoir des solutions qui répondent à des insuffisances de marché. Il en est ainsi du financement de l'amorçage, du financement bancaire de l'innovation (prêts mezzanine et mobilisation du CIR pour les ETI), au-delà des aides, ou encore de la mise en relation de PME innovantes avec des grands comptes ou des investisseurs en fonds propres.

Ses interventions se caractérisent par sa capacité d'entraînement sur les acteurs privés du financement des PME et de l'innovation, tout en optimisant l'effet de levier des ressources publiques.

Bpifrance Financement travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés qui accompagnent le développement des PME et l'innovation. Bpifrance Financement a conclu des accords de partenariat avec les collectivités territoriales, au premier rang desquelles se retrouvent les Conseils Régionaux. Bpifrance Financement intervient en « réseau » avec :

- les établissements bancaires et financiers et les intervenants en fonds propres ;
- les pôles de compétitivité, les organismes de recherche, les universités, les écoles d'ingénieurs, les grandes entreprises ;
- les SATT (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie) ;
- les incubateurs et les pépinières, publics ou privés ;
- les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers ;
- les experts comptables ;
- les fédérations et les syndicats professionnels ;
- les réseaux associatifs d'aide et d'accompagnement de la création d'entreprise ;
- les acteurs publics et privés qui œuvrent pour la diffusion des technologies de l'information dans les PME ;
- les fonds structurels européens et les programmes de recherche communautaires.

3.3.2.2. Pôle Investissement

a) Les missions et les métiers du pôle Investissement

i) Missions du pôle Investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été précisée au cours du premier semestre de l'année 2013 puis adoptée par le Conseil d'administration de BPI-Groupe SA (aujourd'hui Bpifrance SA) en date du 25 juin 2013. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble du pôle Investissement de Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, le pôle Investissement de Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME, dans la continuité du programme FSI France Investissement 2020 et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du capital-risque, du capital développement et du capital transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

● Bpifrance intervient en vue de créer, via des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;

● Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;

● Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;

● Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.

● Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou *new money*) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :

- la transmission générationnelle d'une PME ;
- la sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
- le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.

● Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :

- les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
- les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
- les banques et compagnies d'assurance ;
- les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
- les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

● Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du capital retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :

- ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
- les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'Etat et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non réalisation de l'opération d'investissement ;
- la restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégiera des investissements en capital retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

ii) Les métiers du pôle Investissement

L'organisation mise en place au sein du pôle Investissement de Bpifrance est structurée autour de cinq métiers :

- **Fonds de fonds**, ce métier assure principalement la gestion des participations dans les fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés dans le cadre des programmes d'investissement suivants :
  - Programme PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3[4] et FPMEI) ;
  - Programme FSI France Investissement (FFIA, FFIB et FFI 2) ;
  - Programme FSI France Investissement 2020 (FFFI 3, FFI 4).

  Le métier fonds de fonds est également en charge de la gestion d'actifs pour compte de tiers tels que le fonds national d'amorçage (FNA), le Fonds de Fonds Multicap Croissance, ci-après FFMC2, le Fonds de Fonds de Retournement (FFR), le Fonds de Fonds Quartiers Prioritaires (FFQP), French Tech Accélération (FTA, co-géré avec la Direction de l'innovation), le Fonds Accélération Biotech Santé (FABS, co-géré avec la Direction de l'innovation), souscrits par l'Etat (Programme d'investissements d'avenir, « PIA ») ou le FFI3+ souscrit par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, et le fonds Public souscrit par l'Etat.

- **Fonds Propres PME**, ce métier est en charge de la gestion des fonds suivants :
  - Pôle France Investissement Régions (SCR Avenir Tourisme & Avenir Entreprises Investissement, fonds Avenir Entreprises 1, Avenir Entreprises Développement, Avenir Entreprises Mezzanine, France Investissement Régions 1, 2, 3 et 4) ;
  - Pôle Filières (Croissance Rail et Fonds Développement des Entreprises Nucléaires, Fonds Stratégique Bois & Bois 2) ;
  - Pôle Industries et Créatives (Patrimoine et Création, Fonds Savoir-Faire Excellence, Mode et Finance, Patrimoine et Création 2, Mode et Finance 2) ;
  - Pôle France Investissement Tourisme (FIT).

- **Innovation**, les équipes de l'innovation sont en charge de la gestion de l'activité Large Venture et de la gestion des fonds souscrits notamment par Bpifrance de manière directe et indirecte tels que les fonds Bioam et Innobio et des fonds levés dans le cadre du programme PIA (Fonds Ambition Numérique, Fonds Ecotechnologies, Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, Fonds Ville de Demain, Fonds French Tech Accélération, Fonds Ambition Amorçage Angels (F3A) et Fonds Accélération Biotech Santé (FABS)).

- **Mid & Large Cap** est le quatrième métier du pôle Investissement constitué lors de la création de Bpifrance ; ses portefeuilles sont souscrits notamment par Bpifrance Participations. Les équipes de ce métier assurent la gestion (investissement puis suivi) :
  - des participations stratégiques dans les grandes entreprises ;
  - des participations prises dans les ETI avec le fonds ETI 2020 qui est doté d'une taille de 3 Md€ ou détenues historiquement par Bpifrance Participations ;
  - des participations en capital, en dette mezzanine ou en dette privée in fine dans le mid-market au travers des différents fonds France Investissement Croissance ;
  - des fonds sectoriels en charge de l'accompagnement des équipementiers du secteur de l'automobile de rangs 1 et 2 (FAA et FMEA rang 2).

---

[4]Les fonds FPCR 2000, FCIR et FFT3 sont co-souscrits par des tiers à hauteur respectivement de 66,7 %, 42,9 % et 66,7 %

- **Fonds propres Projets Industriels** est le cinquième métier du pôle Investissement, créé en 2014. Les équipes de ce métier assurent la gestion (investissement puis suivi) d'un portefeuille de participations stratégiques dans des sociétés de projets industriels créées en partenariat avec des investisseurs *corporate* afin de promouvoir le développement des filières industrielles d'avenir (transition énergétique, biotechnologies, etc.).

b) Le mode d'intervention des différents métiers du pôle Investissement de Bpifrance

Les investissements du groupe Bpifrance sont opérés soit en direct par Bpifrance Participations, soit au travers de fonds et les modes d'intervention diffèrent selon les métiers, selon ce qui est précisé ci-après.

a) Les investissements du métier Mid & Large Cap sont réalisés directement par les équipes de Bpifrance Participations, sur le bilan de la holding d'investissement pour les investissements dans les grandes entreprises (GE), les nouveaux investissements dans des entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont réalisés au travers du fonds ETI 2020, levé au cours du 1er trimestre 2014. Les investissements dans les équipementiers du secteur de l'automobile de rangs 1 et 2 sont réalisés par les fonds FAAs, les investissements en capital ou en dette mezzanine dans le mid-market sont réalisés par les fonds Croissance ;

b) Les métiers Fonds propres PME et Fonds de fonds investissent principalement aux travers de fonds. Ces fonds sont essentiellement financés via une holding intermédiaire (FSI PME Portefeuille entièrement détenue par Bpifrance Participations) et gérés par la société de gestion du Bpifrance Investissement ;

c) Le métier Innovation a réalisé en 2016 ses investissements aussi bien au travers de fonds gérés par Bpifrance Investissement que directement, sur le bilan de Bpifrance Participations au travers des activités Large Venture et Direct Innovation.

d) Le métier Fonds propres Projets Industriels intervient en minoritaire, aux côtés d'investisseurs corporate, dans des sociétés de projets industriels visant à soutenir le développement de filières industrielles dans des secteurs clés pour l'économie de demain (transition énergétique, économie circulaire, etc.).

3.3.3. L'activité par pôle et chiffres clés

3.3.3.1. Pôle Financement

L'activité du pôle Financement de Bpifrance SA en 2016 est présentée ci-après autour des trois métiers de ce pôle avec par ailleurs un éclairage sur l'activité à l'international.

Activité Innovation

- Répartition subventions / avances / prêts

(en M€)	2015	2016
Aides individuelles	467	506
. Subvention	115	125
dont partenaires	47%	52%
. Avances Remboursables	140	146
dont partenaires	19%	23%
. Prêts à taux zéro	211	217
dont partenaires	5%	6%
. Prêts à taux zéro+	1	18
dont partenaires	50%	51%
Prêts de développement	305	352
. Prêts participatifs d'amorçage (Dont PAI- FEI)	68	113
. Préfinancement du CIR	19	1
. Prêts pour l'innovation (Dont PI-FEI & PIPC)	218	238
Financement des projets collaboratifs	535	431
. PSPC	149	85
. FIS	37	3
. FSN	151	83
. CMI	52	13
. FNI	7	33
. PIAVE	49	144
. FUI	90	70

- Commentaires sur l'évolution de l'activité :

L'activité de l'année 2016 en financement de l'innovation se caractérise par des montants totaux très élevés (quasi doublement depuis 2013) et en augmentation forte sur les aides individuelles et sur les prêts sans garantie. Ceci grâce aux montants très significatifs apportés par nos partenaires (notamment Régions, INPI sur les aides et FEI sur les prêts qui garantit la quasi-totalité de nos prêts). Au total près de 1,3 Md€ ont en effet été accordés en 2016 stable entre 2016 et 2015).

L'activité concernant les aides individuelles a été marquée par une hausse significative en provenance des partenaires (principalement des Régions) qui passent à plus de la moitié de nos aides directes en subventions. A noter le maintien d'une contribution de l'INPI à la Bourse French Tech de 5 M €, permettant de mettre en place avec les moyens de l'Etat 637 bourses pour les jeunes entrepreneurs. Une grande majorité des aides vont aux entreprises jeunes (moins de 5 ans) et aux petites entreprises de moins de 50 salariés.

L'activité de financement des projets collaboratifs est en décroissance à la suite de l'activité record de 2015 et retrouve les montants de 2014. Cette activité génère de très grand efforts pour les équipes chargées de l'instruction et de la gestion (Plus de 3Mrds d'€ en gestion fin 2016) et 23 nouveaux Appels à Projets en 2016. Les processus de sélection, de décision et de suivi sont maintenant matures et les efforts de rationalisation ont permis de diviser par deux les délais initiaux de décision.

Les prêts sans garantie dédiés à l'amorçage (PA et PAI) et à la mise sur le marché (PI) ont connu une croissance très significative (en raison d'une forte adéquation aux besoins des entreprises et aux fonds de garantie financés en partie par le Fonds Européen d'Investissement - FEI). 320 M€ de prêts ont ainsi pu être accordés en 2016 à 1165 entreprises en majorité de moins de cinq ans.

Activité garantie

- Chiffres clés (en M€ pour les montants)

ACTIVITÉ (Hors ligne globale)	**2015**	**2016**	**Evolution en %**
Montant des risques (Hors fonds internes)	**3 458**	**3 556**	**2,8%**
Création	1 221	1 381	13,1%
Transmission	756	734	-2,9%
Développement (2)	743	758	2,0%
Innovation	89	76	-14,6%
International	123	120	-2,2%
Trésorerie (1) (2)	526	487	-7,4%
Répartition par type d'interventions garanties	**3 458**	**3 556**	**2,8%**
Crédits bancaires	3 119	3187	2,2%
Fonds propres	120	152	27,0%
Court terme	219	217	-1,1%
Nombre de concours garantis	**74 958**	**71 893**	**-4,1%**
Montant net des risques couverts	**4 984**	**5 229**	**4,9%**
Encours total de risque au 31 décembre (sains)	**13 973**	**14 972**	**7,1%**

(1) Fonds Court Terme + RT CCE + RT Elevage+ Renforcement PME TPE + Renforcement Trésorerie
(2) Reclassement du fonds Renforcement des PME TPE en trésorerie

- Répartition des risques garantis par finalité hors fonds internes (en pourcentage) :

Répartition des risques garantis par finalité (hors fonds internes)	**2015**	**2016**
Création	35,31%	38,83%
Transmission	21,87%	20,65%
Développement	21,48%	21,31%
Innovation	2,56%	2,14%
International	3,57%	3,38%
Trésorerie	15,21%	13,69%
Total	100%	100%

- Répartition des concours garantis par finalité (en pourcentage) :

Répartition des concours garantis par finalités	2015	2016
Création	24,04%	26,41%
Transmission	18,68%	14,04%
Développement	37,60%	43,87%
Innovation	5,33%	4,05%
International	2,70%	2,31%
Trésorerie	11,65%	9,32%
Total	100%	100,0%

- Répartition des concours par secteur d'activité (en pourcentage) :

Répartition des concours garantis par secteur d'activité	2015	2016
Industrie	24,70%	23,34%
Construction	7,50%	6,33%
Commerce - transport	25,90%	27,06%
Services aux entreprises	12,40%	12,77%
Services à la personne	18,10%	19,17%
Tourisme	11,40%	11,33%
Total	100%	100%

- Commentaires sur l'évolution de l'activité :

La croissance de l'activité de garantie provient essentiellement de l'activité de création. Ceci résulte principalement du déploiement des partenariats signés avec les banques qui leur permettent de décider immédiatement des dossiers de crédits jusque 200 000 €. Cette croissance est due aux déploiements réalisés massivement fin 2015 et début 2016.

Dans un contexte de reprise économique, les besoins en trésorerie se sont contractés et le recours à cette garantie s'est réduit d'autant. Le nombre de concours garantis est encore impacté de l'arrêt du Prêt à la Création d'Entreprise (PCE), effectif à fin juin 2015.

Entre 2015 et 2016, l'activité de partenariats enregistre à elle seule une croissance de près de 50% en création d'entreprise, ce qui justifie l'accroissement relatif de la part de cette activité, que l'on retrouve tant en répartition des risques couverts qu'en concours garantis.

- Chiffres clés de Bpifrance Régions :

Activité (en M€ pour les montants)	2015	2016	Evolution en %
Montant des concours garantis	**748**	**941**	**25,8%**
Création	139	237	70,2%
Transmission	319	387	21,2%
Développement	151	213	41,4%
Trésorerie	139	104	-25,2%
Répartitions par type d'interventions garanties	**748**	**941**	25,8%
Crédits bancaires	744	941	26,5%
Fonds propres	-	0	
Court Terme	4	0	-100,0%
Nombre de concours garantis	**2 746**	**2481**	-9,7%
Montant net des risques couverts	245	238	-2,7%
Encours total de risque au 31 décembre	**748**	**787**	5,3%

- Répartition des concours garantis par secteur d'activité (en pourcentage) :

Répartition des concours garantis par secteur d'activité	2015	2016
Industrie	25,20%	24,71%
Construction	9,90%	8,83%
Commerce - transport	20,80%	20,09%
Services aux entreprises	17,00%	16,26%
Services à la personne	16,70%	18,62%
Tourisme	10,40%	11,49%
Total	100%	100%

Activité Financement

- Répartition par nature de concours

(en M€)	2015	2016	Evolution en (%)
ACTIVITÉ			
Financement			
Production nouvelle (1) (2)	**6 438**	**7 111**	**10,4%**
Encours au 31 décembre (1) (2)	24 179	27 463	13,6%
Cofinancement Moyen et Long Terme	**4 118**	**4 337**	**5,3%**
Prêt à Long et Moyen Terme	2 937	3 214	9,4%
Crédit-Bail	1 181	1 123	-4,9%
Prêts sans garantie (2)	**2 320**	**2 774**	**19,6%**
Dont Prêt de croissance	797	948	19,0%
Dont Prêt Export	487	729	49,7%
Court Terme (3)			
Mobilisation de Créances	3 668	3 567	-2,7%
Préfinancement du CICE	3 551	4 287	20,7%

(1) Hors Financement Court Terme
(2) Dont Prêts de Financement de l'Innovation 2015 : 305 M€ – 2016 : 352 M€
(3) Ces montants expriment les autorisations de financement au 31 décembre pour lesquelles la commission a été payée

- Répartition des concours hors PCE par secteur d'activité

Répartition des concours hors PCE par secteur d'activité	2015	2016
Industrie	24,90%	23,56%
Construction	3,70%	4,04%
Commerce - transport	23,40%	25,72%
Services aux entreprises	13,80%	12,71%
Services à la personne	28,60%	29,12%
Tourisme	5,60%	4,85%
Total	100%	100%

- Commentaires sur l'évolution de l'activité

Financements moyen-long terme

Les financements moyen long terme de Bpifrance progressent de 10,4% au total en 2016. Les crédits d'investissement moyen long terme « classiques » atteignent un nouveau record en 2016 à 4,3 Md€, en hausse de +5,3%. Cette augmentation notable des financements moyen long terme a été pour l'essentiel portée par le cofinancement des énergies renouvelables, en hausse de 47% (871 M€ en 2016 contre 593 M€ en 2015).

Les Prêts Sans Garantie progressent eux aussi très fortement en 2016 : +19,6%. Leur montant s'établit en 2016 à 2,8 Md€. Cette typologie de prêts répond au financement de l'immatériel sur des durées longues et bénéficie d'une période d'amortissement différée. Dans le détail les Prêts Sans Garantie les plus dynamiques sont ceux qui ont une finalité Export (729 M€ ; +50%) et Innovation (351 Md€ ; 23%).

Financement du court terme

Le total des engagements à court terme octroyés en 2016 par Bpifrance Financement s'élève à 7,8 Md€ (+8%). A la mobilisation des créances commerciales domestiques (3,4 Md€), viennent s'ajouter près de 110 M€ de mobilisation de créances à l'export, pour le compte de plus de 200 clients.

Poursuivant son succès depuis 2013, le préfinancement du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE), dont le total des engagements représente 4,3 Md€ à fin décembre 2016 (+21%), a permis d'injecter plus de 1,3 Md€ supplémentaires dans la trésorerie des entreprises.

Focus International

Le financement de l'export

Conformément à son plan stratégique, Bpifrance a poursuivi en 2016 la promotion de la mondialisation des entreprises, PME et ETI en particulier. Ainsi, il a poursuivi l'extension et la distribution de sa gamme de produits réservés à l'export.

Les prêts sans garantie pour l'export, déjà cités supra, ont accéléré en 2016 avec une hausse de 50%. Ce sont ainsi 729 M€ d'engagements qui ont été octroyés. La gamme s'était étoffée de deux produits en 2014, avec Avance + Export pour la mobilisation des créances à l'export, et le Crédit Export pour l'investissement moyen long terme. Pour son 2nd exercice plein en 2016, Avance+ Export a mobilisé plus de 100 M€ d'engagements. Quant au Crédit Export, dont le cycle est intrinsèquement long, il s'est illustré par un très grand nombre d'accords (248 M€) et 28 M€ d'engagements.

A noter également, la forte contribution de l'activité garantie à cet objectif de financement de l'internationalisation des entreprises, avec 120 M€ engagés en risque en 2016 (cf. tableau p.16), dont 80% de garanties de prêts bancaires et 20% de garanties de projets internationaux. Au total, les garanties à l'international de Bpifrance ont permis d'accompagner plus de 500 PME dans leurs projets de développement à l'international, soit 279 M€ de financements bancaires couverts.

Bpifrance, une présence forte au cœur de l'Europe

En 2016, le pôle Europe de Bpifrance a organisé son action autour de cinq objectifs : influer sur les politiques communautaires par une démarche active de lobbying (57 rencontres avec les institutions européennes, participation et/ou organisation de 52 manifestations européennes, réponses à plusieurs consultations, etc.), développer l'activité de projets européens au bénéfice des entreprises et du retour financier vers l'Europe avec notamment le suivi du Plan Juncker (Bpifrance est signataire de trois plateformes : accompagnement avec EIAH, titrisation avec ENSI et EIF-NPI Equity Platform), animer le partenariat avec le Groupe BEI et développer des coopérations avec nos homologues européens. A ce titre, Bpifrance a accueilli 70 institutions européennes de financement, membres des réseaux NEFI (Network of European Financial Institutions) et TAFTIE (le réseau européen des agences de l'innovation), à Paris les 25 et 26 mai en marge de Bpifrance Inno Generation.

Enfin, notre plateforme Internet de mise en relation des entreprises, EuroQuity, a remporté trois projets européens : Access4smes, Buildinterest et ESIL. Cela lui permet de recevoir des financements, mais surtout de s'ancrer encore davantage en Europe et d'étendre ainsi le réseau européen de ses utilisateurs.

L'Afrique, une source de croissance au cœur des préoccupations de Bpifrance

Dans la continuité de son plan Afrique, Bpifrance poursuit ses actions de développement des entreprises françaises en Afrique, notamment par la création d'un grand réseau d'affaires sur le continent.

Créé en 2016, le fonds d'investissement pour l'Afrique Averroès Finance a accueilli deux banques libanaises privées, portant sa taille à 75 M€. Il a investi 28 M€ dans trois fonds d'investissement : AfricInvest III, Metier Capital Growth II et Adenia IV.

Membre du CA, du Comité des risques, du Comité d'audit et du CI de Proparco, Bpifrance a poursuivi en 2016 ses actions de coopération avec ce partenaire majeur à l'international.

Par ailleurs, au travers de l'association Euromed Capital qu'il préside, Bpifrance a pu animer la communauté des investisseurs méditerranéens et de leurs participations, en organisant des matinales à Paris et Alger, plusieurs webinars, un séminaire de formation réunissant chefs d'entreprises du nord et du sud de la Méditerranée et enfin une conférence qui a rassemblé plus de 400 participants à Casablanca.

Enfin, sept nouveaux contrats de missions d'expertise ont été signés pour créer ou développer des institutions de financement des PME africaines.

Le reste du monde n'a pas été délaissé avec la signature de deux nouveaux accords de partenariat.

Dans le prolongement du continent africain, l'accord tripartite signé avec Propaco et Fransabank facilite le financement de nos clients sur la zone d'intervention de la banque libanaise.

Le deuxième accord concerne EuroQuity. Signé avec notre homologue japonais SMRJ, il permettra bientôt aux utilisateurs d'EuroQuity d'entrer en relation avec les entreprises japonaises membres de la plateforme JGoodTech, au bénéfice du développement des relations économiques entre la France et le Japon.

3.3.3.2. Pôle Investissement

L'activité du pôle Investissement de Bpifrance est présentée ci-après en deux temps. Tout d'abord dans le cadre d'une analyse synthétique (I) faisant ressortir les grands traits de l'activité du pôle Investissement en 2016 puis dans le cadre d'une analyse détaillée (II) des actifs et du portefeuille sous gestion en 2016 et de leur évolution au cours de cet exercice, pris par métiers.

I. Analyse synthétique - Principales grandeurs

a) Métier Mid & Large Cap

L'activité du pôle Mid & Large Cap regroupe depuis 2015 les fonds France Investissement Croissance (FIC), Avenir Automobile, ETI 2020 ainsi que les participations directes de Bpifrance dans des ETI et des grandes entreprises.

Sur ce périmètre, le pôle a réalisé 42 investissements en 2016 (dont 20 nouveaux investissements) soit un montant total de 1 102 M€ (dont 357 M€ pour les nouveaux investissements), en hausse de 42% par rapport à 2015.

Parmi ces 42 opérations, 5 d'entre elles ont visé de grandes entreprises, pour 631 M€. Bpifrance a notamment confirmé son rôle d'actionnaire important de Vallourec, leader mondial des solutions tubulaires premium, en soutenant avec Nippon Steel & Sumitomo Metal Corp (NSSMC) le renforcement des fonds propres du Groupe dans le cadre d'une levée de fonds de près de 1 Md€. Bpifrance s'est également renforcé au capital du groupe STMicroelectronics, leader mondial des semiconducteurs en acquérant indirectement auprès du CEA 2,2% du capital du groupe.

Le reste des opérations, au nombre de 37, a concerné des ETI pour un montant global de 471 M€. Mid & Large Cap a notamment poursuivi sa stratégie de diversification en réalisant des investissements significatifs dans les domaines de la santé (Médipôle Partenaires), des crèches (Les Petits Chaperons Rouges, la Maison Bleue) ou de l'éducation (INSEEC, AD Education).

Parallèlement, la division Mid & Large Cap a su réaliser un montant de cessions et de plus-value très significatif afin de dégager les ressources financières nécessaires à l'accompagnement de nouveaux projets : 1 549 M€ de cessions pour 538 M€ de plus-values principalement générées par la cession de participations détenues dans des grandes entreprises (Valeo, Eiffage, Ubisoft, Schneider, notamment) mais également par la cession de participations détenues dans des ETI (en particulier Carso, Gorgé et Mecaplast).

b) Métier Fonds propres PME

Bpifrance prend des participations minoritaires dans des PME et petites ETI à l'occasion d'opérations de transmission ou pour leur donner les moyens de leur croissance. Elle intervient de façon indirecte dans les PME.

L'activité du métier Fonds Propres PME (FPPME) a été, comme l'an dernier, soutenue avec 96 investissements (dont 76 nouvelles opérations) pour 139 M€ investis. Le portefeuille des Fonds propres PME comprend, à fin 2016, 463 entreprises dont 76 ETI ; 82 croissances externes ont été réalisées par ces entreprises en 2016 et près de 200 missions d'accompagnement ont été réalisées.

Les fonds France Investissement Régions, un dynamisme au plus proche des territoires

Avec 73 opérations pour 103 M€ investis, France Investissement Régions a démontré un fort dynamisme au service des PME et ETI régionales et un effet d'entrainement marqué des fonds de place : sur les seuls fonds « actions », le taux de co-investissement atteint 92 %. Parmi ces opérations, 59 correspondent à des investissements dans de nouvelles entreprises (soit 97 M€).

Une opération de capital développement sur deux est une première ouverture de capital – preuve de l'effet « confiance » des fonds Bpifrance. Les nouveaux investissements sont répartis de façon équilibrée entre capital développement et capital transmission.

Grâce à des équipes présentes dans les territoires et actives dans leurs écosystèmes, 74 % des montants ont été investis hors Ile-de-France, chiffre significatif dans un marché du capital investissement français.

Les fonds Filières, en soutien au Ferroviaire, à l'Énergie et au secteur du Bois

Les fonds « Filières industrielles » sont au nombre de quatre : Croissance Rail, destiné aux entreprises du secteur ferroviaire, le Fonds de Développement des Entreprises Nucléaires (FDEN) destiné aux entreprises de l'énergie nucléaire civile, et les Fonds Bois 1 et 2, destinés aux entreprises du bois et de l'ameublement. Ces fonds sont notamment souscrits par Bpifrance et les acteurs industriels majeurs de ces filières.

Dans un contexte de marché affecté par la conjoncture, avec la recomposition des activités d'Areva, l'absence de visibilité tant sur la filière nucléaire que sur la filière ferroviaire en France, le pôle Filières a réalisé 4 investissements. Les équipes se sont impliquées dans plusieurs évènements majeurs pour ces filières :

- ✓ Salon du Word Nuclear Exbition en juin 2016 ;
- ✓ Innotrans, salon mondial du Ferroviaire à Berlin en septembre 2016 ;
- ✓ Journée « grand carénage » organisée en partenariat avec EDF en octobre 2016.

Les Fonds dédiés aux Industries Créatives et au Tourisme, un enjeu d'attractivité française

Via ses fonds dédiés aux Industries Créatives et au Tourisme, Bpifrance intervient de manière volontariste en faveur de ces secteurs en mutation, clés pour la croissance, l'emploi et le rayonnement international de la France.

Les fonds dédiés aux Industries Créatives ont réalisé en 2016 7 opérations pour un montant de 6 M€. Les équipes ont par ailleurs réalisé différentes actions susceptibles de fédérer l'ensemble des entreprises représentatives de la French Touch.

Le Fonds France Investissement Tourisme, lancé en novembre 2015, dans le cadre des initiatives prises en la matière par le Groupe Caisse des Dépôts, est doté depuis février 2017 de 100 M€ (auparavant 50 M€). Ce fonds prend des tickets minoritaires entre 0,5 M€ et 5 M€ dans des entreprises de la filière tourisme et des loisirs. Il a pour mission d'accompagner la consolidation et l'investissement des acteurs du tourisme et de financer les jeunes pousses afin de favoriser le tourisme de demain. L'année 2016 a été très active pour le FIT avec 14 investissements réalisés pour 24,6 M€.

Principaux investissements FPPME en 2016

Pôle FIR :

- Frenehard et Michaux - Fabrication d'articles métalliques tels que des accessoires de couverture, gouttières, garde-corps et portails / sous-traitant industriel – Chiffre d'affaires : 160,9 M€ - Région Hauts-de-France ;
- Micromed – Fabrication et commercialisation d'appareils de neurodiagnostic - Chiffre d'affaires : 11,5 M€ - Région Bourgogne ;
- Laboratoire Lescuyer – Spécialiste de la micro-nutrition depuis plus de 20 ans qui développe et commercialise des compléments alimentaires - Chiffre d'affaires : 14 M€ - Région Poitou Charentes ;
- NES – Spécialiste du conseil en cybersécurité - Chiffre d'affaires : 13 M€ - Région Bourgogne
- Nouvelles Energies Hydrauliques – Production d'hydroélectricité - Chiffre d'affaires : 11,8 M€ ;
- Maison Rivière – Préparation de plats cuisinés appertisés - Chiffre d'affaires : 20,5 M€ - Région Languedoc Roussillon ;
- Gagne - holding de reprise de la société OMNITRANS, spécialisée dans le transport à température dirigée – Chiffre d'affaires : 45,2 M€ - Région Rhône Alpes ;
- JVS - L'un des principaux acteurs indépendants sur le marché français de l'édition de logiciels de gestion pour les mairies et intercommunalités – Chiffre d'affaires : 27,3 M€ - Région Champagne Ardennes ;

- Addev - Conception, transformation et découpe sur-mesure de tous types d'isolants et de solutions d'assemblages techniques (colles et adhésifs) – Chiffre d'affaires : 70,9 M€ - Région Rhône Alpes ;
- Viseo - Entreprise de services numériques – Chiffre d'affaires : 120 M€ - Région Ile de France;
- Valorem – groupe spécialisé dans la production d'énergies renouvelables, (éolien, photovoltaïque - Chiffre d'affaires : 50,3 M€ - Région Aquitaine.

Pôle Filières :

- Millet - Fabrication de portes de placard - Région Aquitaine - Chiffre d'affaires : 55 M€ - Région Poitou Charentes ;
- Lindera - architecte d'intérieurs de voitures passagers de trains et de bus – Chiffre d'affaires : 75,8 M€ - Région Ile de France ;
- ACM - Fabrication & commercialisation de chaînes cinématiques de haute performance – Région - Chiffre d'affaires 2014 : 46,3 M€ - Région Rhône Alpes ;
- Newvalves - Fabrication de vannes critiques moulées forgées mécano-soudées pour applications industrielles, dans les industries nucléaire, pétrolière et gazière - Chiffre d'affaires 2015 : 41 M€ - Région Poitou Charentes.

Pôle Industries Créatives :

- The Dubbing Brothers - Spécialisée dans le doublage du secteur du cinéma et de l'audiovisuel Chiffre d'affaires 2015 : 45,3 M€ - Région Ile de France ;
- Le Gramme – Bijouterie Chiffre d'affaires 2015 : 0,7 M€ - Région Ile de France ;
- Vacheron Industries – Packaging de luxe - Chiffre d'affaires 2015 : 25 M€ - Région Ile de France.

Pôle France Investissement Tourisme :

- France Tourisme : Réceptif parisien, excursionniste, bateaux croisières Chiffre d'affaires 2016 : 20 M€ - Région Ile de France ;
- 1 Check – Solution SAAS pour le back office des métiers liés à l'hébergement - Chiffre d'affaires 2016 : 1 M€ - Région Paca ;
- New Aire- Groupe de camping dans le sud-ouest de la France - Chiffre d'affaires 2016 : 14 M€ - Région Aquitaine ;
- Bustronome – Restauration haut de gamme et nomade (balade panoramique en bus) - Chiffre d'affaires : 3 M€ - Région Ile de France.

Cessions FPPME

75 cessions ont été opérées en 2016 pour un montant de 68 M€ (dont 43 cessions totales pour un montant de 55 M€). Les principales cessions sont :

- Cassiopae – Edition et intégration de progiciels dédiés aux professionnels d'entreprises ;
- Cerinnov - Spécialiste de l'ingénierie robotique et des équipements industriels pour l'industrie de la céramique et du verre en France et à l'international ;
- Anthogyr - Conception et fabrication d'implants dentaires ;
- Langa – groupe spécialisé dans la production d'énergies renouvelables, essentiellement dans le photovoltaïque ;
- Eurosites - Exploitation de salles et traiteurs dédiés à l'évènementiel et la formation.

c) Métier Innovation

Le métier Innovation de Bpifrance Investissement est composé d'investisseurs avisés et patients qui accompagnent dans la durée les entreprises pour répondre aux besoins non satisfaits par le marché. Bpifrance co-investit avec les acteurs de la place en sélectionnant les entreprises les plus porteuses de croissance et en favorisant les consolidations.

L'activité d'investissement direct en innovation s'est exercée au travers de 8 fonds d'investissement actifs dont 2 levés en 2016 :

- InnoBio (2009 – 173 M€) dans les sciences de la vie en capital-risque et en partenariat avec les principaux laboratoires pharmaceutiques opérant en France ;
- Ecotechnologies (2012 – 150 M€) en capital-risque dans les écotechnologies en partenariat avec l'ADEME et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Fonds Ambition Numérique (2011 – 300 M€ dont 100 M€ levés en 2016) dédié aux PME innovantes du domaine numérique, en capital-risque et capital développement et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares (2013 – 50 M€), premier fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares afin de soutenir l'émergence de biothérapies et permettre l'accès à de nouveaux traitements pour les patients atteints de maladies rares ; financé en partie par l'AFM et par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- Ville de Demain (2015 – 50 M€), dédié aux PME innovantes intervenant sur les thématiques urbaines, en capital-risque et financé en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir ;
- French Tech Accélération (2015 – 200 M€ dont 80 M€ alloués aux investissements directs par la Direction Innovation), dédié aux structures d'accélération et de la croissance de start-up innovantes et financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir ;
- Fonds Ambition Amorçage Angels (2016 – 50 M€) pour co-investir en amorçage dans le domaine du Numérique avec des Business Angels, financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir ;
- Fonds Accélération Bio Santé (2016 - 200 M€) qui investit dans les sociétés issues des projets du PIA (SATT, IRT, IHU) dans le domaine de la santé, financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir.

Lancée en 2013, la poche Large Venture dont la mission est d'accompagner les entreprises emblématiques de l'innovation française en forte croissance est monté en puissance et a investi, à fin 2016, près de 400 M€ soit les deux tiers de sa dotation. Son portefeuille comprend 29 sociétés actives dans les domaines des sciences de la vie, du numérique et des écotechnologies. Trois sociétés ont par ailleurs fait l'objet de cessions totales.

Cette activité d'investissement direct en innovation a connu une croissance importante en 2016. En effet, les souscriptions se sont élevées à 191 M€ pour 50 entreprises financées contre 169 M€ dans 54 participations en 2015, soit une augmentation en valeur de l'ordre de 13 % des montants souscrits. Plusieurs entreprises sont investies à la fois par Large Venture et par un autre fonds de Bpifrance.

L'équipe Large Venture a investi en 2016 86,5 M€, avec 8 nouveaux investissements dont 1 IPO et 5 réinvestissements. Large Venture a réalisé 3 cessions totales dans Withings, Lucibel et Medtech pour près de 30 M€. A titre d'exemple, Large Venture a investi 15,4 M€ dans la société KYRIBA et 10 M€ chez Devialet, ainsi que 11,4 M€ dans Sigfox, en co-investissement, notamment, avec le fonds Ambition Numérique, géré par Bpifrance pour le compte du PIA.

Pour les fonds Sciences de la vie, l'exercice 2016 a été très actif avec 10 investissements dans de nouvelles entreprises et 5 réinvestissements. En particulier, en fin de période d'investissement, Innobio a réalisé en 2016 2 nouveaux investissements et 4 refinancements pour un montant total de 11,8 M€. Le fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares a, quant à lui, réalisé deux nouveaux investissements, dans Sparing Vision et GMPO et a accompagné l'IPO de Gensight. Le fonds FABS (Fonds Accélération Bio santé) a investi dans quatre sociétés pour son premier semestre (S2 2016) (Sparing Vision, Uromems, CorNovum et Ibionext)

Le fonds Ecotechnologies, géré par Bpifrance pour le compte du PIA, a investi 18 M€ en 2016 et a réalisé 3 refinancements et deux nouveaux investissements (Sabella et Ynsect). Dans Ynsect, le Fonds Ecotechnologies est intervenu en qualité de « lead investor » dans la syndication d'une levée internationale de 15 M€ afin de positionner la société comme leader mondial de la production de protéines d'insectes.

Le fonds Ville de Demain créé en octobre 2015 a réalisé en 2016 son premier investissement dans Stootie – Plateforme collaborative de services partagés.

Le fonds Ambition Numérique, géré lui aussi par Bpifrance pour le compte du PIA, a réalisé 6 nouveaux investissements pour un montant de 21,8 M€ (Synthesio, Evaneos, Manomano, Openclassrooms, Meilleurs Agents, Splio) et a réinvesti 17 M€ dans 11 entreprises de son portefeuille, soit une belle année à 38,8 M€ investis dans le numérique. Plusieurs réinvestissements viennent consolider des startups à très fort potentiel, comme Scality et Sigfox, lesquelles ont réussi à réunir des tours très importants et à faire entrer à leur capital des investisseurs financiers et industriels de premier rang. Ainsi, au terme de 5 années d'activité, le fonds Ambition Numérique a investi dans 35 sociétés pour un montant total de 149 M€, soit près de la moitié du fonds qui totalise 300 M€ de souscriptions. Les entreprises qu'il accompagne ont créé plus de 620 emplois en 2016, et totalisent près de 3 700 salariés à fin 2016.

Toujours dans le domaine du numérique, le fonds F3A (Ambition Amorçage Angels) créé en 2016 et doté de 50 M€ investit en phase d'amorçage en co-investissement avec des Business Angels. Il a investi pour 2,2 M€ dans 5 startups (Cardiologs, Waasbros / Captain Contrat, Numworks, Sporteasy, Eventcorner).

Enfin, le Fonds French Tech Accélération de 200 M€, destiné aux financements en fonds propres des structures d'accélération et géré pour le compte du PIA, a réalisé quatre nouveaux investissements directs, portant les participations directes à 20 M€. Par ailleurs, 27,5 M€ ont été investis en Fonds de Fonds.

Au-delà, Bpifrance a encore mis cette année l'accent sur l'accompagnement des sociétés en portefeuille : en effet, 17 entreprises ont fait l'objet d'investissements complémentaires, dans un souci d'accompagnement dans la durée des sociétés innovantes, à chaque étape opérationnelle clé.

Le métier Innovation par ailleurs a réalisé 4 cessions totales et 3 cessions partielles pour 66,6 M€ en 2016 contre 7 cessions partielles pour 55,2 M€ en 2015.

Par ailleurs, l'activité d'investissement de Bpifrance dans l'innovation est pour partie assurée par l'équipe Fonds de fonds (cf. ci-après), souscripteur de la grande majorité des fonds d'amorçage et de capital-risque français.

d) Métier Fonds de fonds

Bpifrance prend indirectement des participations minoritaires dans les entreprises, de l'amorçage à la transmission afin de leur donner les moyens de leur croissance. Il intervient de façon indirecte notamment par l'intermédiaire de la société FSI PME Portefeuille dans près de 330 fonds privés nationaux ou régionaux et 18 fonds ciblant la région Afrique et Méditerranée.

Bpifrance accompagne les gérants de fonds innovation et « small caps » répondant aux attentes des investisseurs privés en souscrivant, lors d'un 1er closing de taille significative. Ainsi, il s'agit de contribuer progressivement à la consolidation du marché en sélectionnant les équipes performantes, notamment en capital-risque, et d'encourager l'augmentation des fonds sous gestion. De façon très limitée, Bpifrance accompagne également quelques nouvelles équipes dans la mesure où elles présentent une stratégie d'investissement fortement différenciante, un track record démontré et une capacité à lever un fonds d'une taille substantielle.

Après des exercices allant de 2013 à 2015 à l'activité fortement soutenue, l'activité Fonds de fonds a de nouveau cru en 2016 avec un niveau historique de 729,2 M€ de souscriptions nouvelles, dans 46 véhicules différents. Ces souscriptions se sont réparties entre 671,3 M€ de souscriptions dans 27 nouveaux fonds et 57,9 M€ de souscriptions complémentaires dans 14 fonds existants.

Le ticket de souscription moyen pour les souscriptions au sein de nouveaux véhicules (hors souscriptions complémentaires) ressort à 24,9 M€ et illustre ainsi l'objectif de renforcement de la taille des fonds souscrits.

Les souscriptions pour compte propre ont représenté près de 62 % des souscriptions de l'année, à près de 455,7 M€, quand les souscriptions pour compte de tiers ont atteint 38 % du même total, à près de 273,5 M€. Ces dernières sont par exemple réalisées pour le compte du Programme d'investissements d'Avenir.

Le capital-innovation (capital amorçage, capital-risque et capital croissance) a représenté 53 % des montants souscrits en 2016 (soit près de 387 M€ dans 16 fonds) alors que le capital développement a contribué à 47 % des souscriptions pour 342,5 M€ dans 33 véhicules.

Par exemple, Bpifrance a souscrit un montant de 60 M€ (sur fonds propres et pour le compte du CGI dans le cadre du PIA) dans le fonds Alven Capital V, fonds de capital-risque early stage qui investit majoritairement en France dans le secteur des TIC. Bpifrance a également investi 35 M€ dans le fonds MBO Capital 4, fonds de capital-développement et capital-transmission qui a développé des outils ad hoc pour ses participations afin de les aider à développer leur activité à l'international et à intégrer la dimension digitale.

En matière de fonds régionaux et interrégionaux, Bpifrance a poursuivi son appui aux équipes de gestion proches des territoires : ainsi, 60,3 M€ ont été souscrits dans 10 véhicules, soit 5 nouveaux fonds (pour 53,5 M€) et 5 souscriptions complémentaires (pour 6,8 M€).

L'action régionale de l'activité fonds de fonds de Bpifrance s'est inscrite dans un contexte de consolidation des équipes régionales, en lien avec la stratégie de Bpifrance et la fusion des régions administratives françaises. Ainsi, l'IRDI et Soridec se sont rapprochés pour constituer un acteur régional du capital-investissement dans le Grand-Sud-Ouest.

En Afrique les souscriptions en fonds de fonds ont représentés 28 M€ dans 3 fonds (2 fonds de capital développement généraliste et 1 fonds de Growth).

e) Métier fonds propres Projets Industriels

2016 a confirmé la montée en puissance du fonds Société de Projets Industriels, tant au niveau des nouveaux engagements que des décaissements ou encore, des souscriptions complémentaires.
100 M€ de nouveaux engagements ont ainsi été pris en 2016 dans de nouveaux projets innovants dans les secteurs de la santé et des biotechnologies, de la chimie verte, ou encore des énergies renouvelables. Le fonds a par ailleurs procédé à des décaissements pour 88 M€.

La taille du fonds SPI a par ailleurs été portée à 700 M€ en mars 2016 (augmentation de la dotation initiale du PIA). A noter, la souscription complémentaire opérée en août 2016 auprès de la Banque

Européenne d'Investissement, 1ère plateforme européenne concrétisée dans le cadre du plan Juncker, qui porte la taille du fonds à 800 M€, soit un quasi doublement depuis sa création.

La direction des fonds propres Projets Industriels gère également les fonds Accélérateur Biotech Santé (FABS), levé en juillet 2016 et doté de 40 M€, qui n'a pas investi au cours de l'exercice.

II. Analyse détaillée

i) Actifs sous gestion

Le tableau figurant sur la page suivante présente les actifs gérés par métier au 31 décembre 2016. Pour les fonds gérés, il s'agit de la taille du fonds, éventuellement « détourée » de la taille des fonds détenus par ce fonds et gérés par Bpifrance Investissement. Par exemple, la taille du FAA est diminuée de sa participation dans le FMEA rang 2. Pour les participations directement détenues par Bpifrance Participations, il s'agit de la valeur nette des participations encore en portefeuille.

Actifs gérés (en M€)		A fin décembre 2016						A fin décembre 2015				
	Total	Mid & Large Cap*	Fonds de fonds	Fonds Propres PME*	Innovation	Projets Industriels	Total	Mid & Large Cap*	Fonds de fonds	Fonds Propres PME*	Innovation	Projets Industriels
FPMEI	900,7		900,7				900,7		900,7			
FPCR 2000	95,0		95,0				95,0		95,0			
FFT3	150,0		150,0				150,0		150,0			
FCIR	70,0		70,0				70,0		70,0			
FFI A	330,0		330,0				330,0		330,0			
FFI B	224,0		224,0				224,0		224,0			
FFI II	632,0		632,0				632,0		632,0			
FFI3+	120,6		120,6				120,6		120,6			
FFFI III	1 450,0		1 450,0				1 450,0		1 450,0			
FFI 4	1 520,0		1 520,0				1 520,0		1 520,0			
French Tech Accélération	200,0		120,0		80,0		200,0		120,0		80,0	
FPCR	91,5		91,5				91,5		91,5			
Fonds BEI	-						45,7		45,7			
FNA	579,8		579,8				579,8		579,8			
FFR	74,7		74,7				-					
FABS	200,0		60,0		100,0	40,0	-					
FFQP	49,7		49,7				-					
FF Edtech	10,0		10,0				-					
FFMC2	650,0		650,0				400,0		400,0			
Fonds de fonds privés	241,1		241,1				241,1		241,1			
Averroes Finance 1	6,1		6,1				6,1		6,1			
Averroes Finance 2	30,0		30,0				30,0		30,0			
Averroes Finance 3	75,0		75,0				60,0		60,0			
Fonds internationaux affiliés	30,3		30,3				32,0		32,0			
Sicav	68,1		68,1				68,1		68,1			
FEI	120,7		120,7				120,7		120,7			
Proparco	44,2		44,2				44,2		44,2			
FIC 1	180,1	180,1					180,1	180,1				
FIC 2	180,0	180,0					180,0	180,0				
FIC 3	160,0	160,0					160,0	160,0				
FIC 4	150,0	150,0					150,0	150,0				
FIC 5	195,0	195,0					195,0	195,0				
FONDS STRATEGIQUE BOIS	20,0			20,0			20,0			20,0		
PATRIMOINE ET CREATION	40,2			40,2			40,2			40,2		
PATRIMOINE ET CREATION 2	45,0			45,0			45,0			45,0		
MODE ET FINANCE	10,5			10,5			10,5			10,5		
FSFE	20,0			20,0			20,0			20,0		
CDC Entreprises Elan PME	35,6			35,6			35,6			35,6		
BOIS 2	27,0			27,0			27,0			27,0		
Mode et Finance 2	18,0			18,0			18,0			18,0		
CROISSANCE RAIL	40,0			40,0			40,0			40,0		
FDEN	133,0			133,0			133,0			133,0		
FIR 1	300,0			300,0			300,0			300,0		
FIR 2	130,0			130,0			130,0			130,0		
AEM	60,0			60,0			60,0			60,0		
FIR 3	80,0			80,0			80,0			80,0		
FIR 4	220,0			220,0			220,0			220,0		
AED C4	139,6			139,6			139,6			139,6		
AEI	3,0			3,0			3,0			3,0		
AT	6,0			6,0			6,0			6,0		
AE 1	38,9			38,9			38,9			38,9		
FIT	50,0			50,0			50,0			50,0		
FCPR bioam	44,2				44,2		44,2				44,2	
Bioam 1 Bis Compartiment 1	7,0				7,0		7,0				7,0	
Bioam 1 Bis Compartiment 2	5,0				5,0		5,0				5,0	
Innobio	173,0				173,0		173,0				173,0	
Fonds Ecotechnologies	150,0				150,0		150,0				150,0	
Ambition Numérique	300,0				300,0		200,0				200,0	
Maladies rares	50,0				50,0		50,0				50,0	
Large Venture	600,0				600,0		600,0				600,0	
Direct Innovation	25,3				25,3		14,8				14,8	
Ville de demain	50,0				50,0		50,0				50,0	
Ambition Amorçage Angels	50,0				50,0							
SPI	700,0					700,0	425,0					425,0
BEI SPI	100,0					100,0						
FAA	575,0	575,0					575,0	575,0				
FAA rang 2	50,0	50,0					50,0	50,0				
ETI 2020	3 000,0	3 000,0					3 000,0	3 000,0				
Poche fonds GE	731,9	731,9					740,0	740,0				
Participations directes GE	7 382,5	7 382,5					7 608,6	7 608,6				
Participations directes ETI	839,0	839,0					802,8	802,8				
	25 078,2	13 443,5	7 743,4	1 416,8	1 634,5	840,0	24 188,8	13 641,5	7 331,5	1 416,8	1 374,0	425,0

Les actifs sous gestion ont augmenté entre 2015 et 2016 de 0,9 Md€ dont :

- Métier Fonds de fonds : l'augmentation de taille des fonds Multicap Croissance (FFMC2) géré dans le cadre du PIA (+250 M€) et Averroès Finance III (+15 M€), la levée du Fonds de Fonds Retournement (FFR) pour 74,7 M€, du Fonds Accélération Biotech Santé (FABS) d'une taille de 200 M€, dont 60 M€ dédiés à l'activité Fonds de fonds, du Fonds de Fonds Quartiers Prioritaires pour 49,7 M€, du fonds de fonds Edtech pour 10 M€. A noter la fin du mandat de gestion du fonds BEI (d'une taille de 45,7 M€) ;
- Métier Mid & Large Cap : la variation du portefeuille direct de GE et d'ETI liée aux flux cessions, d'investissements et aux provisions ;
- Métier Fonds Propres Projets Industriels : l'augmentation de taille du fonds SPI (Sociétés de projets Industriels) de 275 M€ et la levée des fonds BEI SPI d'une taille de 100 M€ et du Fonds Accélération Biotech Santé (FABS) d'une taille de 200 M€ dont une poche de 40 M€ dédiée au métier Projets Industriels.

ii) Evolution du portefeuille sous gestion

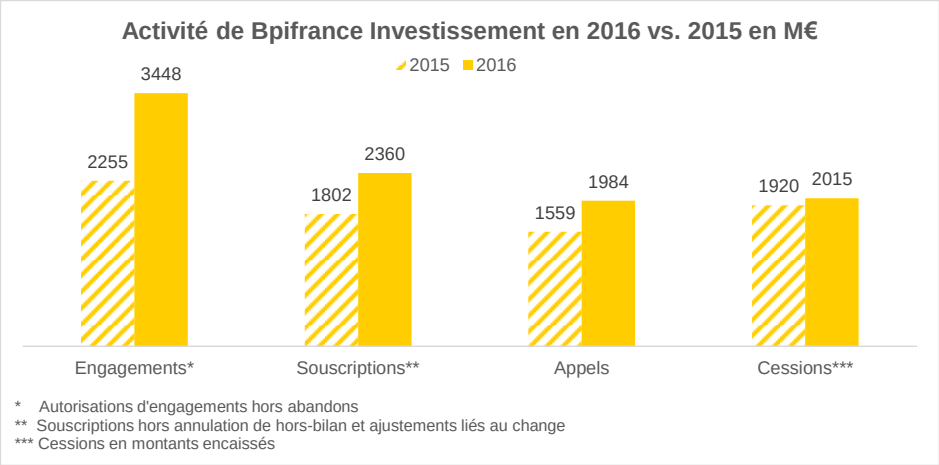

Les données présentées au titre de l'année 2015 ont pu être modifiées suite à des informations reçues en 2016 concernant des opérations de l'année 2015. Les indicateurs impactés sont les autorisations d'engagements, les souscriptions et les cessions en valeur brute et en valeur encaissée.

Au cours de l'année 2016, Bpifrance Investissement a autorisé 3 448 M€ d'investissements répartis comme suit :

- 1 269 M€ pour les fonds de fonds ;
- 1 542 M€ pour le métier Mid & Large Cap se répartissant entre 526 M€ pour les fonds gérés et 1 016 M€ pour les participations directes ;
- 305 M€ pour le métier Innovation se répartissant entre 149 M€ pour les fonds gérés et 156 M€ pour les participations directes ;
- 246 M€ pour les fonds Direct PME dont 165 M€ pour l'équipe métier France Investissement Régions, 20 M€ pour l'équipe métier Industries Créatives, 16 M€ pour l'équipe métier Filières et 45 M€ pour l'équipe métier Tourisme et Loisirs ;
- 86 M€ pour le métier Fonds Propres Projets Industriels.

Les souscriptions, au titre de l'année 2016, ressortent à 2 360 M€ et se détaillent comme suit :

- 729,2 M€ pour les fonds de fonds (y compris les annulations) ;
- 1 102,4 M€ pour le métier Mid & Large Cap dont 295,1 M€ via les fonds gérés et 807,3 M€ directement souscrits ;
- 191,4 M€ ont été décaissés par les équipes de la direction de l'Innovation dont 96,3 M€ via les fonds gérés et 95,1 M€ directement souscrits par Bpifrance Participations ;
- 138,8 M€ ont été décaissés par les fonds de la direction des Fonds Propres PME (dont 103,1 M€ par l'équipe métier France Investissement Régions, 6,0 M€ pour l'équipe métier Industries Créatives, 5,2 M€ par l'équipe Filière et 24,6 M€ par l'équipe Tourisme et Loisirs ;
- 198,6 M€ de souscriptions réalisées par le métier Fonds Propres Projets Industriels.

Au cours de l'année 2016, Bpifrance investissement a réalisé des cessions pour 2 015 M€ qui se répartissent entre :

- 212,9 M€ encaissés par le métier Fonds de fonds dont 28,2 M€ de plus-values nettes ;
- 1 667,7 M€ encaissés par le métier Mid & Large Cap, qui se répartissent entre 131,2 M€ pour les fonds directs gérés et 1 536,4 M€ pour les participations directes (ETI et GE) ;
- 66,7 M€ encaissés par le métier Innovation, qui se répartissent entre 33,1 M€ pour les fonds gérés (dont 28,7 M€ de plus-value) et 33,6 M€ pour les participations directes ;
- 68,1 M€ encaissés par la direction des Fonds Propres PME dont 15,4 M€ de plus-values nettes, se répartissant entre 62,1 M€ sur France Investissement Régions dont 16,7 M€ de plus-values nettes, 4,4 M€ sur Industries Créatives dont 1,6 M€ de moins-values nettes et 1,5 M€ sur Filières dont 0,3 M€ de plus-values nettes.

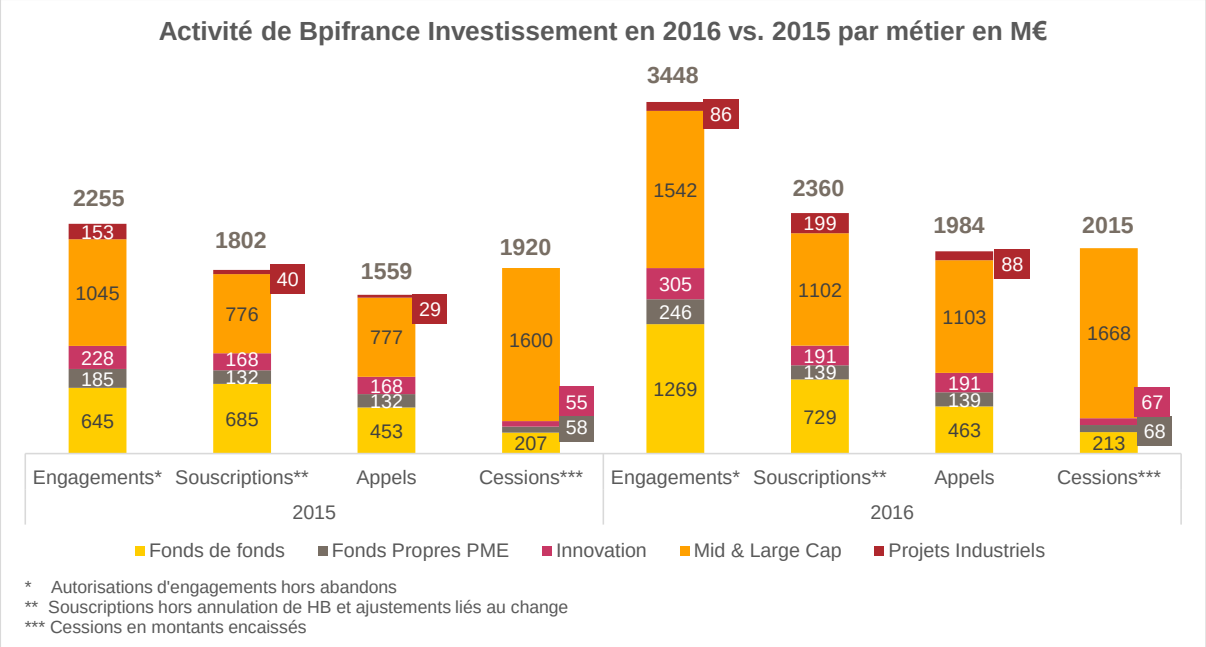

iii) Evolution par métier

a) Métier Fonds de fonds

Autorisations d'engagements et souscriptions lors de l'année 2016

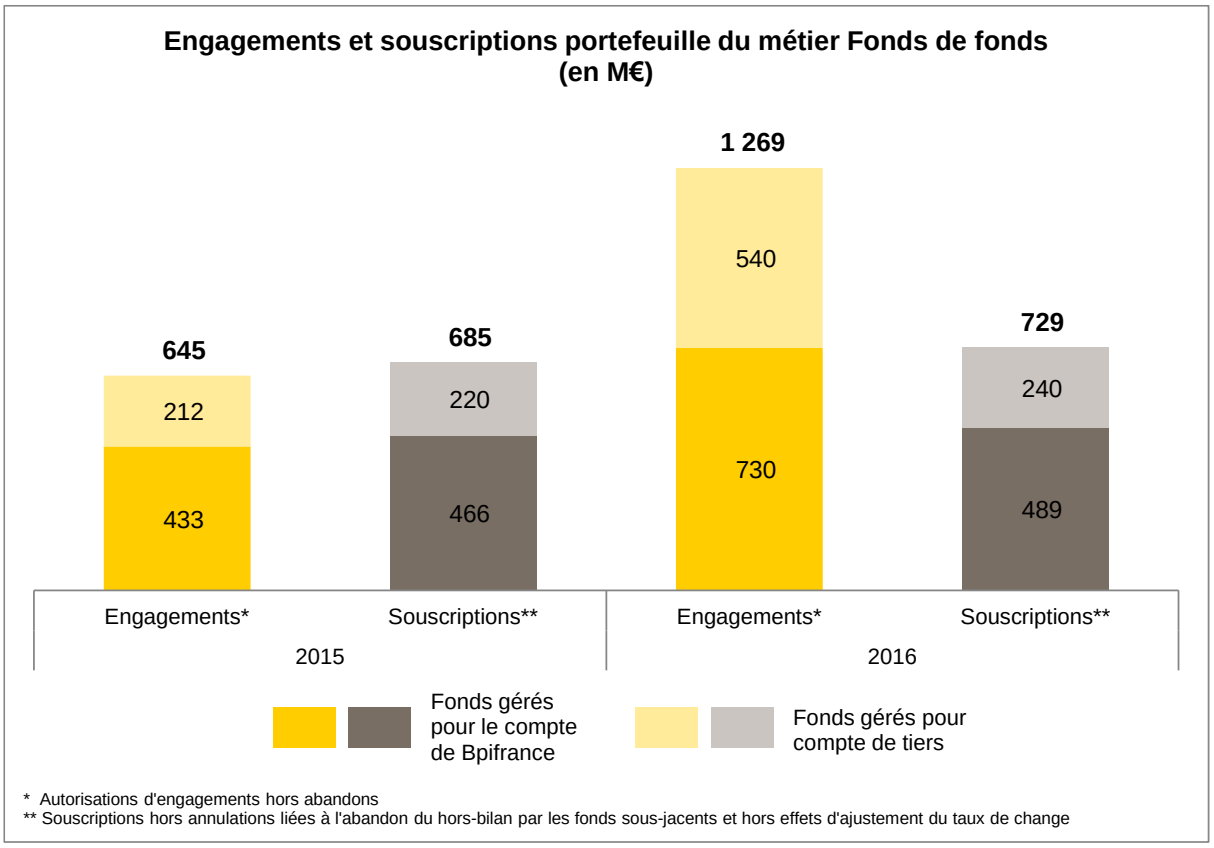

Au terme de l'année 2016, le montant des autorisations d'engagements, hors abandons, prises par le comité d'investissement de Bpifrance s'élève à 1 269,3 M€. Ces autorisations d'engagements ont été prises pour le compte des fonds propres de Bpifrance pour 729,6 M€, le solde se répartissant sur les fonds PIA (FNA, FFMC2, FTA, FFR, FABS) pour 519,7 M€ et sur le fonds géré pour la direction des fonds d'Epargne de la Caisse des Dépôts (FFI 3+) pour 20 M€.

Ces autorisations se répartissent essentiellement comme suit :

- Amorçage, 106 M€ autorisés (dont 85 M€ via le FNA) contre 65 M€ en 2015 (via le FNA) ;
- Capital-risque, 680 M€ autorisés contre 291,5 M€ en 2015 ;
- Capital Développement, 464,2 M€ autorisés (dont 145,0 M€ dédiés au Retournement) contre 279,5 M€ en 2015 ;
- Fonds de Fonds Afrique et Méditerranée : 19,0 M€ autorisés contre 9,0 M€ en 2015.

L'année 2016 est marquée par des investissements conséquents en capital-risque et en capital développement portés par la levée de plusieurs fonds de tailles importantes du fait du cycle de levée des équipes de gestion.

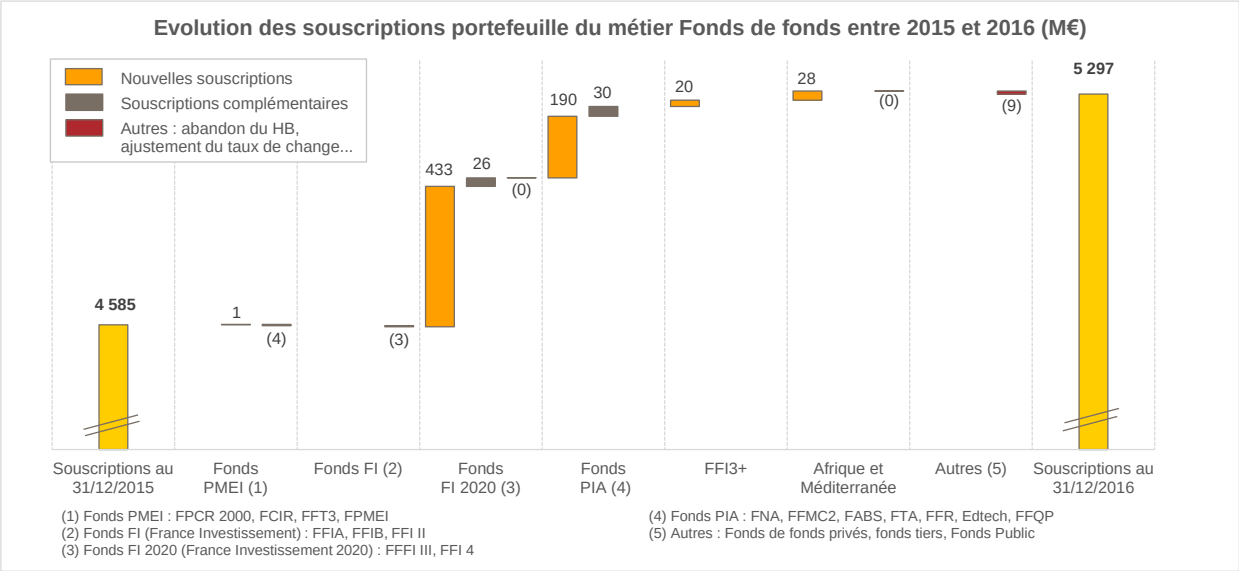

Les nouvelles souscriptions de l'année 2016 sont majoritairement réalisées par les fonds en période d'investissement, soient les fonds FFI 4 (364,6 M€), FFMC2 (140 M€), FFI3+ (20 M€), FNA (18 M€), FABS (20 M€), French Tech Accélération (12 M€) et Averroès Finance III (28 M€), ainsi que par le fonds FFFI III (68,7 M€) qui a terminé sa période d'investissement le 31/12/2015. Les souscriptions totales du métier fonds de fonds en 2016 (y compris fonds internationaux et hors annulations de souscriptions suite à l'abandon du hors-bilan) s'élèvent à 729 M€ contre 685 M€ en 2015.

Variation de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds au 31 décembre 2016

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Il s'agit là d'une représentation de l'évolution du stock d'investissements dans les fonds partenaires, les encours relatifs aux fonds directs gérés, détenus par les fonds de fonds, ont été retraités.

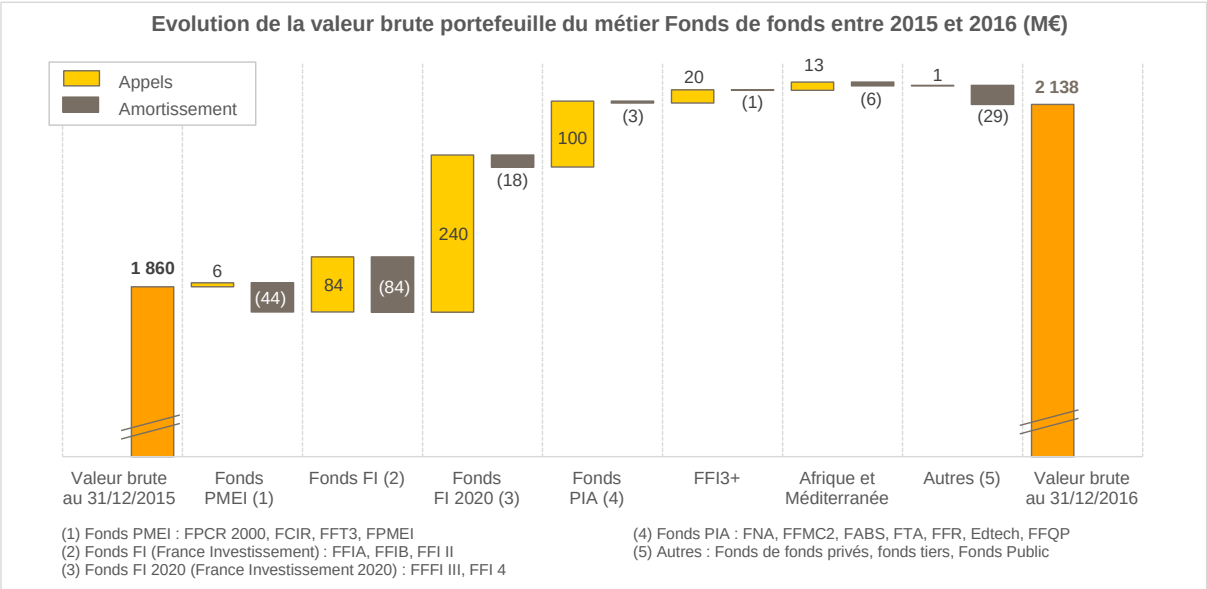

Les appels du portefeuille réalisés en 2016 ressortent à 463,2 M€ et les distributions du portefeuille s'élèvent à 212,9 M€ pour un amortissement du portefeuille de 184,8 M€. La valeur brute du portefeuille du métier fonds de fonds (y compris fonds internationaux, Sicav et FEI) ressort à 2,14 Md€.

L'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds présente les encours (appels / amortissements) retraités des flux des fonds directs. Par exemple les appels et amortissements du fonds FNA ont été retraités des flux relatifs au fonds FBIMR.

Les appels du portefeuille restent concentrés sur les fonds qui ne sont plus en période d'investissement et dont le taux d'appels cumulés est encore peu élevé (FFI II, FFFI 3) et sur les fonds en période d'investissement dont l'activité monte en puissance (FNA, FFI 4, FFMC2, et FFI3+).

Les distributions du portefeuille restent concentrées sur les fonds du programme PMEI (FPCR 2000, FFT 3, FCIR et FPMEI), mais surtout sur les fonds du programme France Investissement (FFI A, FFI B, FFI II) qui regroupent respectivement 30% et 40% des distributions (amortissements de parts des fonds) de l'année. A noter, le fonds FFFI III (programme France Investissement 2020) qui a clos sa période d'investissement fin 2015 a distribué 18,1 M€ sur l'année 2016.

Les fonds de fonds gérés par Bpifrance Investissement ont encaissé 28 M€ de plus-values nettes durant l'année 2016, dont 16,2 M€ pour le FPMEI notamment des fonds TECHFUND-SEL (13,2 M€), SIPAREX MIDCAP I, SOFINNOVA CAPITAL V, 8,4 M€ pour le FFI A des fonds ACTO MEZZANINE, R CAPITAL III, CATHAY CAPITAL I, CEREA MEZZANINE II, VENTECH CAPITAL III, BIODISCOVERY 3 et MONTAPARNASSE IV, et 3,3 M€ pour le FFT 3 des fonds VENTECH CAPITAL III et R CAPITAL III.

12 fonds ou sociétés de gestion partenaires sont sortis en 2016 du portefeuille des fonds de fonds, les opérations réalisées concernent 10 fonds ou sociétés du portefeuille du FPMEI, 1 fonds du portefeuille du FPCR 2000, 1 fonds du portefeuille du Fonds Public (coinvesti avec le FPMEI) et 1 société du portefeuille de FSI PME Portefeuille :

- AMORCAGE RHONES ALPES (FPMEI) : société d'investissement dont la liquidation n'a pas généré de plus ou moins-value en 2016, mais a généré 0,4 M€ de plus-values sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 1,85x ;
- SPEF E-FUND (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (0,4) M€ sur l'année 2016 pour un multiple global de 0,76x ;
- SOFIMAC PARTNERS (FPMEI) : société de gestion dont la cession a généré une plus-value de 0,2 M€ sur l'année 2016 et 0,4 M€ de produits financiers sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 6,88x ;
- LE LANCEUR (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (0,1) M€ sur l'année 2016 pour un multiple global de 0,88x ;
- FONDS CROISSANCE INNOVATION 1 (FPMEI / Fonds Public) : fonds dont la liquidation a généré une moins-value de (0,5) M€ pour le Fonds Public sur l'année 2016 et 0,6 M€ de plus-value pour le FPMEI sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 0,88x pour le Fonds Public et de 1,20x pour le FPMEI ;
- SUDINNOVA SA (FPMEI) : société d'investissement dont la liquidation a généré une moins-value de (20) milliers d'euros sur l'année 2016 et 0,1 M€ de produits financiers sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 1,02x ;
- LIMOUSIN AMORCAGE (FPMEI) : société d'investissement dont la liquidation a généré 2 milliers d'euros de plus-value sur l'année 2016 pour un multiple global de 1,02x ;
- INDUSTRIES & FINANCES INVESTISSEMENTS (FPMEI) : fonds dont la liquidation a généré 55 milliers d'euros de plus-values en 2016 et 10,3 M€ sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 1,68x ;
- EMERTEC GESTION (FPMEI) : société de gestion dont la cession a généré 0,2 M€ de plus-values sur l'année 2016 et 0,6 M€ de produits sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 4,63x ;
- CREAGRO (FPMEI) : société d'investissement dont la liquidation a généré (0,3) M€ de moins-value sur l'année 2016 et 0,6 M€ de produits financiers sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 1,17x ;
- ACE MANAGEMENT (FSI PME Portefeuille) : société de gestion dont la cession a généré 1,2 M€ de plus-value sur l'année 2016 et 0,2 M€ de produits financiers sur la durée de l'investissement pour un multiple global de 6,74x ;
- AXA VENTURE FUND IV (FPCR 2000) : fonds dont la liquidation a généré (3,1) M€ de moins-value sur l'année 2016 pour un multiple global de 0,61x.

b) Fonds propres PME

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds Propres PME gérés par Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Ces fonds sont directement ou indirectement souscrits par FSI PME Portefeuille via les fonds de fonds (FPMEI ou Fonds de Fonds PME) ou directement souscrits par Bpifrance Participations. Le fonds France Investissement Tourisme (FIT) rattaché à l'équipe France Investissement Régions en 2015 est présenté de façon indépendante depuis 2016. Par ailleurs, les fonds stratégiques Bois 1 et Bois 2 précédemment rattachés à l'équipe Sectoriel sont désormais rattachés à l'équipe Filières. L'équipe Sectoriel a été renommée Industries Créatives.

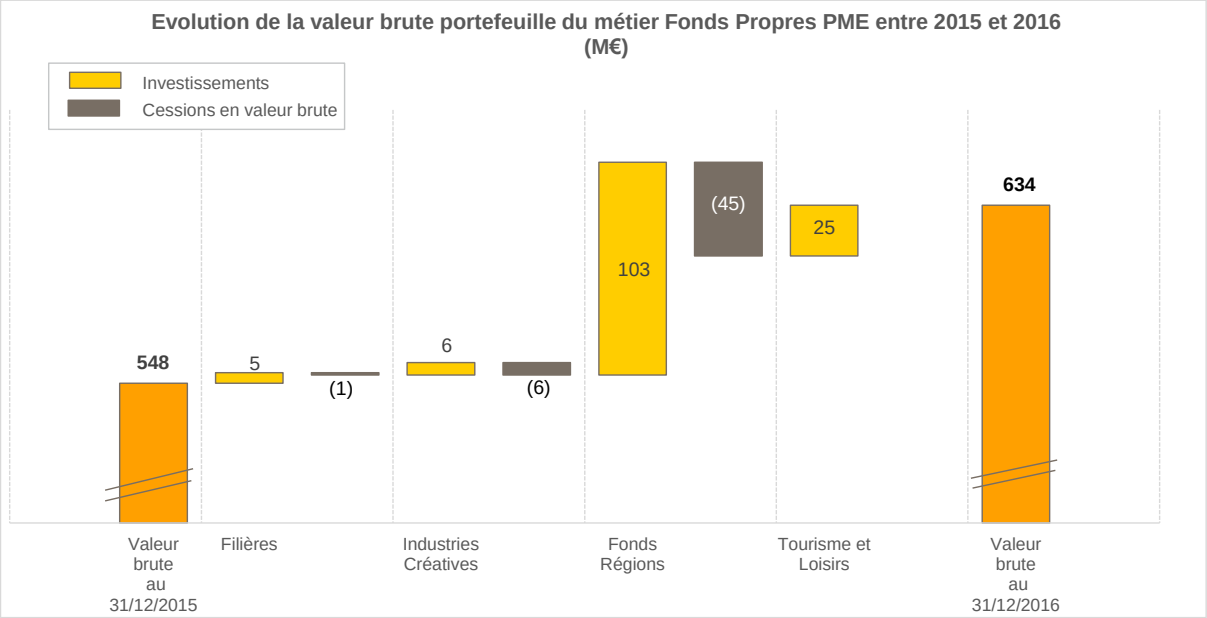

Les investissements réalisés en 2016 ressortent à 138,8 M€ dans 96 sociétés, un niveau d'activité comparable en volume par rapport aux réalisations de l'année 2015 et en hausse de 5 % en valeur (132,0 M€ investis dans 97 sociétés). En effet, les investissements de l'année 2016 s'inscrivent dans la continuité de ceux de l'année 2015 puisque aucun nouveau fonds n'a été levé sur l'année. L'année 2016 est cependant marquée par un ralentissement de l'activité de l'équipe Filières (5,2 M€ investis vs. 22,4 M€ en 2015) compensé par la montée en puissance du fonds FIT (24,6 M€ investis vs. 8,5 M€ en 2015) et le rebond des investissements en mezzanine (FIR 2 et FIR 4) qui avaient connu un ralentissement marqué en 2015 (24,9 M€ sur ces deux fonds en 2016 vs. 9,2 M€ en 2015).

Les investissements du métier PME se concentrent sur les fonds France Investissement Régions, qui s'établissent à 103,1 M€ dans 73 entreprises contre 90,7 M€ dans 77 entreprises en 2015 et se concentrent majoritairement sur le fonds FIR 1 (74,7 M€), les autres investissements étant réalisés par FIR 2 (11,0 M€), FIR 3 (3,1 M€) et FIR 4 (13,9 M€).
Les fonds Filières ont réalisé 5,2 M€ d'investissements en 2016 contre 22,4 M€ en 2015, dont 2 nouveaux investissements dans la filière bois (via le fonds Bois 2) pour 3,7 M€ et 1 nouvel investissement dans la filière nucléaire pour 1,1 M€.

Les investissements des fonds Industries Créatives s'inscrivent en baisse en 2016 à 6,0 M€ dans 7 sociétés contre 10,5 M€ dans 10 sociétés en 2015.

Les investissements du fonds FIT sont en forte hausse sur l'année 2016 à 24,6 M€ dans 14 entreprises contre 8,5 M€ dans 5 entreprises en 2015, ce qui s'explique par le fait que le fonds n'a connu que 2 mois d'activité en 2015.

Les cessions du portefeuille réalisées en 2016, pour l'ensemble de la direction des Fonds Propres PME, ressortent à 52,6 M€ en valeur brute pour un montant effectivement encaissé de 68,1 M€, en hausse par rapport à 2015 (47,9 M€ pour un montant encaissé de 58,2 M€). Les cessions sont principalement réalisées par les fonds France Investissement Régions, en particulier sur les fonds AED C4 qui réalise 16,1 M€ de cessions en valeur brute sur la période pour 18,8 M€ encaissés, FIR 4 avec 13,8 M€ de cessions en valeur brute pour 13,7 M€ encaissés et AE1 avec 2,1 M€ de cessions en valeur brute pour 16,6 M€ encaissés (principalement Cassiopae pour 15,2 M€ encaissés à rapporter aux 1,5 M€ investis). A noter également la cession de la société MCGP par le fonds FSFE (Industries Créatives) pour 3,3 M€ en valeur brute et 4,7 M€ encaissés (nominal et produits financiers).

La valeur brute du portefeuille du métier Fonds Propres PME s'établit ainsi à 633,8 M€ à fin 2016.

c) Innovation

Activité des fonds sous gestion

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par les équipes du métier Innovation de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 :

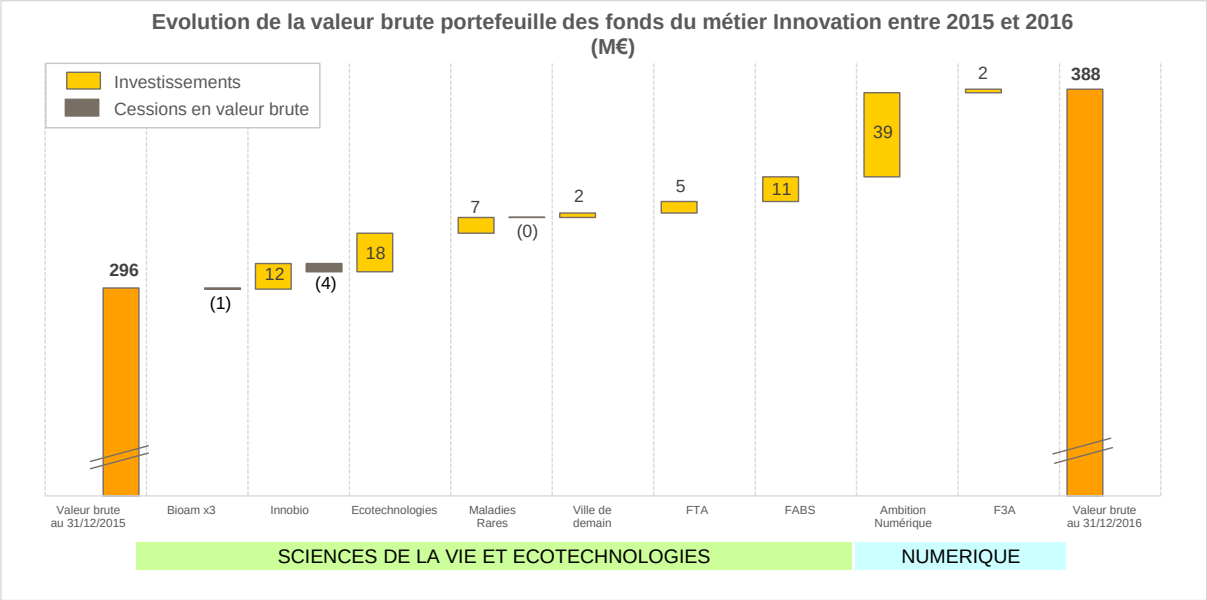

Les investissements réalisés par les fonds du métier Innovation (flux décaissés) en 2016 ressortent à 96,3 M€ dans 41 entreprises soit un niveau équivalent aux réalisations de 2015 (95,2 M€ dans 45 entreprises). Le ticket moyen ressort plus élevé en 2016, car la part de nouveaux investissements (56,6 M€ dans 22 entreprises) est plus significative qu'en 2015 (37,9 M€ dans 17 entreprises) en raison de la montée en puissance des nouveaux fonds du portefeuille (FABS, FTA, Ville de Demain, F3A…).

InnoBio a terminé sa période d'investissement le 31/05/2016 et à ce titre ne réalise plus de nouveaux investissements et se consacre à l'accompagnement des participations en portefeuille. Le fonds a réinvesti 11,8 M€ dans 5 entreprises en 2016 contre 17,2 M€ dans 9 entreprises en 2015.

Sur l'année 2016, les fonds du programme PIA concentrent près de 90% des investissements des fonds du métier Innovation, avec 84,5 M€ soit une part encore plus significative qu'en 2015 où ils représentaient 82% des décaissements pour 78,0 M€ :

- Les fonds PIA de l'équipe Numérique (FSN PME Ambition Numérique et Ambition Amorçage Angels – F3A) ont investi 40,6 M€ dans 19 entreprises en 2016 en baisse par rapport à 2015 (49,5 M€ dans 23 entreprises). Le niveau des réinvestissements est également en baisse en 2016 : 17,1 M€ dans 9 entreprises contre 31,1 M€ dans 14 entreprises en 2015, mais représente tout de même une part élevée des investissements de l'équipe en raison de la politique d'accompagnement des participations en portefeuille des fonds du métier Innovation ;

- Les fonds PIA de l'équipe Sciences de la Vie et Ecotechnologies (Ecotechnologies, Maladies Rares, FABS, FTA et Ville de Demain) ont investi 43,9 M€ dans 17 entreprises en 2016 en forte hausse par rapport à 2015 (28,5 M€ dans 13 entreprises). Cette hausse est directement liée au déploiement en 2016 des trois nouveaux fonds de l'équipe (FTA, FABS et Ville de Demain). Les réinvestissements représentent 14,4 M€ dans 7 entreprises et se concentrent sur les fonds les plus anciens du périmètre (Ecotechnologies de millésime 2012 et Maladies Rares de millésime 2013).

A l'exception des fonds Innobio et Bioam, les fonds du métier Innovation n'ont pas réalisé de cession en 2016 car leur portefeuille n'est pas assez mature. Les cessions réalisées sur l'année sont des cessions partielles et représentent 4,4 M€ en valeur brute pour un montant encaissé de 33,1 M€ (contre 7,8 M€ en valeur brute pour 34,3 M€ encaissés en 2015).

Activité des participations directement détenues par Bpifrance Participations

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur nette des participations directement détenues par Bpifrance Participations et gérées par les équipes du métier Innovation de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 :

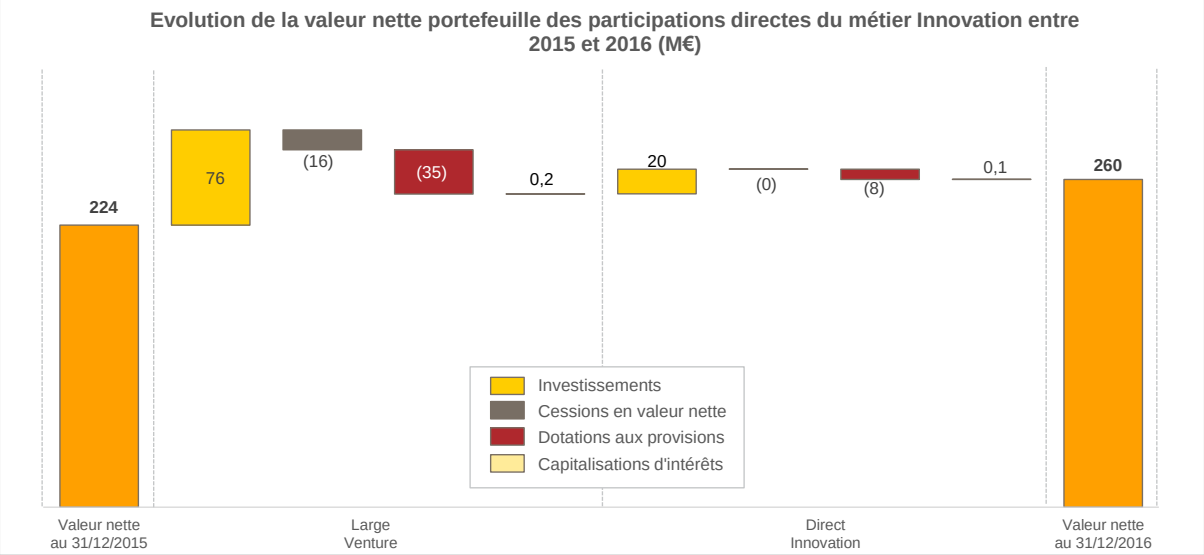

Les investissements de Bpifrance Participations réalisés par les équipes Innovation de Bpifrance Investissement sont en hausse à 95,1 M€ contre 72,9 M€ en 2015. Ils se concentrent essentiellement sur la « poche Large Venture » qui réalise 6 nouveaux investissement et 5 investissements complémentaires pour 75,6 M€ (3 nouveaux investissements et 6 complémentaires pour près de 70 M€ en 2015), soit un ticket moyen de 8,6 M€ (7,7 M€ en 2015). Les réinvestissements occupent une part importante de l'activité qui, outre les nouveaux investissements réalisés, se consacre à l'accompagnement des participations en portefeuille.

Comme en 2015, peu de cessions ont été réalisées par les équipes Innovation sur le portefeuille de direct durant l'année 2016 compte tenu de la jeunesse du portefeuille et de la baisse des cours enregistrée par les titres cotés en 2016. Les cessions ressortent à 15,8 M€ en valeur nette pour un montant encaissé de 33,6 M€ en 2016 contre 2,7 M€ en valeur nette pour 20,9 M€ encaissés en 2015. Les principales opérations réalisées en 2016 correspondent à la cession totale des titres détenus dans deux participations non cotées (Withings et Medtech).

d) Fonds Propres Projets Industriels

Activité des fonds sous gestion

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution du stock d'engagement de souscriptions et de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par l'équipe Fonds Propres Projets Industriels de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 :

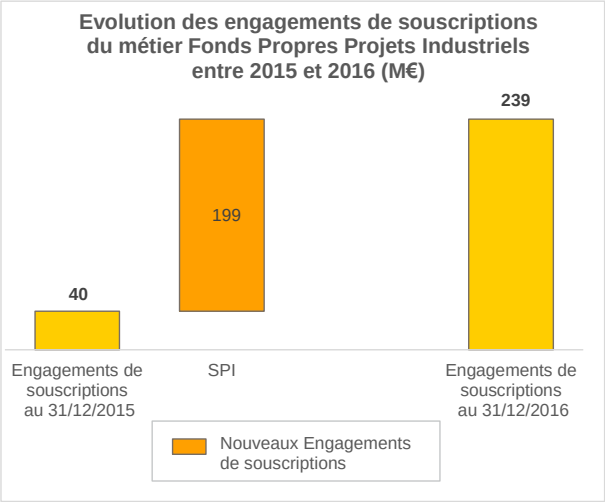

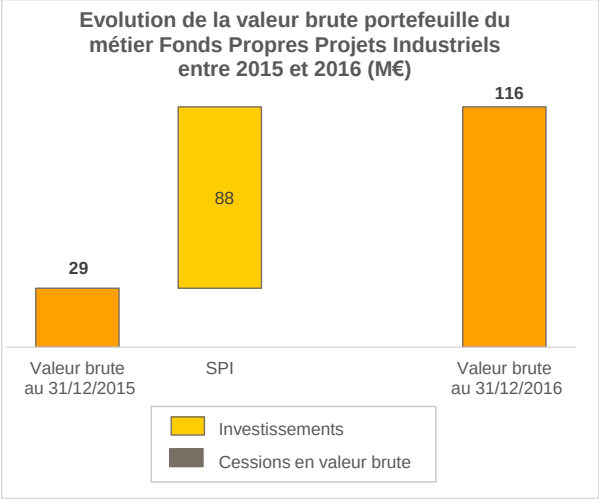

L'activité du métier Fonds Propres Projets Industriels se concentre sur le fonds SPI levé en 2015. En effet, à fin 2016, les autres fonds du métier, FABS (fonds co-géré avec les équipes Innovation et Fonds de fonds) et SPI BEI, n'ont pas encore réalisé d'opération.

Au cours de l'année 2016, le fonds SPI a pris pour 198,6 M€ d'engagements de souscriptions dans 4 entreprises contre 40,0 M€ dans 2 entreprises en 2015. Par ailleurs, le fonds a décaissé 87,9 M€ suite aux différents engagements de souscriptions pris contre 28,5 M€ en 2015. Le fonds est en phase de construction de son portefeuille, aucune cession n'a été réalisée en 2016.

e) Métier Mid & Large Cap

Activité des fonds sous gestion

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par les équipes du métier Mid & Large Cap de Bpifrance Investissement (hors participations directement détenues par Bpifrance Participations) entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Les flux du FAA (ex FMEA) sont retraités des flux dans le FMEA Rang 2 qu'il détient à 50 %.

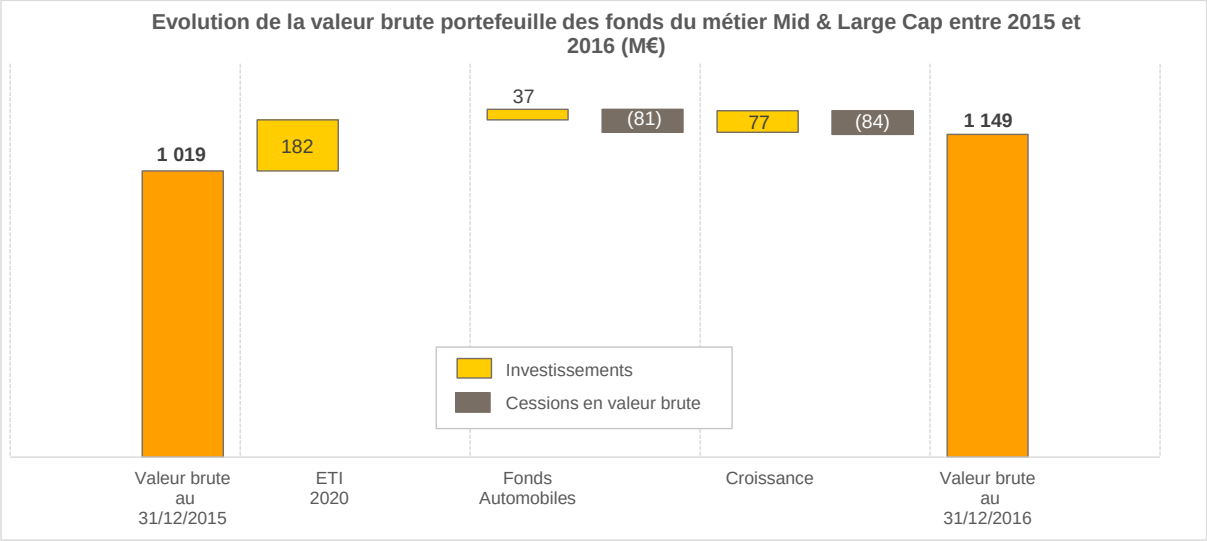

Les investissements (montants décaissés) des fonds gérés par la direction Mid & Large Cap s'inscrivent en hausse à 295,1 M€ en 2016 contre 198,2 M€ en 2015. La hausse porte principalement sur le fonds ETI 2020 qui avait investi 132,1 M€ dans 4 entreprises en 2015 contre 181,6 M€ dans 13 entreprises en 2016. Cette hausse porte également sur les fonds automobiles (FAA et FMEA rang 2) qui ont investi 37,0 M€ dans 3 entreprises en 2016 contre 2,9 M€ dans 3 entreprises en 2015. Les fonds France Investissement Croissance ont investi 76,5 M€ dans 15 entreprises dont 5 sont des réinvestissements (contre 63,2 M€ dans 12 entreprises en 2015).

Les cessions opérées par les fonds Mid & Large Cap s'élèvent à 165,4 M€ en valeur brute pour un montant encaissé de 131,2 M€. Elles se concentrent sur les fonds France Investissement Croissance qui réalisent 21 cessions dont 9 partielles pour 65,1 M€ encaissés (84,0 M€ en cessions en valeur brute) et sur les fonds automobiles qui réalisent 6 cessions dont 3 totales pour 66,1 M€ encaissés (correspondant à une sortie en valeur brute de 81,4 M€). Le fonds ETI 2020 est en cours de constitution de son portefeuille, aucune opération de cession n'a été réalisée en 2016.

Activité des participations directement détenues par Bpifrance Participations

L'activité de « direct » de la direction Mid & Large Cap se traduit par des investissements d'un montant de 807,8 M€ en 2016 concentrés sur des réinvestissements significatifs dans certaines Grandes Entreprises du portefeuille dont Vallourec (254,3 M€), Technip (170,6 M€) et STMicroelectronics (123,7 M€) et sur de nouvelles acquisitions d'ETI (Etablissements de Taille Intermédiaire). Ce montant est en hausse par rapport aux années 2015 et 2014, où les investissements du métier s'élevaient respectivement à 579,0 M€ et à 234,8 M€.

A noter que les investissements et réinvestissements en ETI réalisés par le fonds ETI 2020 ou directement par Bpifrance Participations s'élèvent à 358 M€ en 2016 contre près de 187 M€ en 2015.

Les cessions opérées durant l'année 2016 font ressortir un produit de cession total de 1 536,4 M€ qui se concentre sur 7 Grandes Entreprises dont 3 ont été totalement cédées : VALEO (montant encaissé de 188,5 M€), ERAMET (montant encaissé de 245,6 M€), UBISOFT (montant encaissé de 122,5 M€). Les principales cessions partielles ont été opérées sur les participations dans EIFFAGE (montant encaissé de 504,1 M€) et SCHNEIDER ELECTRIC (montant encaissé de 182,7 M€).

Les opérations de cessions d'ETI réalisées en 2016 ont généré un produit encaissé de 132,8 M€. Sur l'année, 11 cessions ont été opérées dont 6 cessions totales. Les principales opérations concernent : CARSO (46,0 M€ encaissés), GROUPE GORGE (20,5 M€ encaissés), AD INDUSTRIE (13,6 M€ encaissés) et QOSMOS (7,4 M€ encaissés).

Enfin, les parts de fonds détenus et gérés par des tiers ont distribué à Bpifrance Participations 116,3 M€ (dont 100,3 M€ correspondant à l'amortissement et 16,0 M€ de plus-value)

3.3.4. La structure financière de Bpifrance SA (comptes consolidés)

Le total du bilan au 31 décembre 2016 s'élève à 68,5 Md€, en progression de 7,4% par rapport à l'an dernier.

A l'actif, les principaux emplois retracent les différents métiers de Bpifrance :

- L'activité de financement représente un encours de 33 Md€ de crédits aux entreprises, dont 12,4 Md€ de crédit d'équipement en progression sensible (+14%) à raison de la forte croissance des prêts de développement (+20%), 6,1Md€ de crédit-bail mobilier et immobilier et 5 Md€ de crédits de trésorerie ; auquel il faut associer le portefeuille de 6,6 Md€, essentiellement composé de de titres d'Etat, qui a été constitué dans le cadre de la gestion de la position de taux et de la position de liquidité de cette activité ;
- Les divers actifs relatifs aux aides à l'innovation s'élèvent à 0,5 Md€ ;
- L'activité de garantie représente un engagement hors-bilan de 11,7 Md€ qui se matérialise au bilan par les actifs financiers en représentation des fonds de garantie qui en assument le risque, soit 3,6 Md€, dont 3 Md€ sous forme de dépôts à terme à l'Agence France Trésor, le solde étant placé en obligations et en certificats de dépôts émis par des émetteurs de premier rang ;
- L'activité d'investissement représente un total de 17,4Md€ d'emplois, dont 15 Md€ de titres en portefeuille et 2,4 Md€ de prêts et créances sur les banques et la clientèle, représentatifs des placements de trésorerie effectués auprès des actionnaires de Bpifrance et de la trésorerie des fonds chez les dépositaires. Les principales catégories de titres composant le portefeuille recoupent les différents métiers de l'investissement de Bpifrance :
    - Les « actifs à la juste valeur par le résultat », qui s'élèvent à 3,8 Md€ en fin d'année, correspondent pour 2,6 Md€ aux fonds des métiers « fonds de fonds », « Innovation » et « Fonds propres PME », dont Bpifrance Investissement assure la gestion ou dont elle gère les souscriptions pour le compte de Bpifrance. Le reliquat, soit 1,2 Md€, se rattache au métier « Mid & Large Cap », dont les fonds automobiles (FAA et FMEA rang 2, le fonds ETI 2020, les fonds France Investissement Croissance et des souscriptions dans des parts de fonds gérés par des tiers ;

- Les « actifs financiers disponibles à la vente », d'un montant global de 9 Md€, sont essentiellement des actifs du métier « Mid & Large Cap » et du métier « Innovation Large Venture » : les investissements directs dans les grandes entreprises représentent 7,5 Md€; les investissements directs dans des ETI s'élèvent pour leur part à près de 1 Md€, principalement dans des participations non cotées. Le montant des « actifs financiers disponibles à la vente » ressort en hausse par rapport à fin 2015, principalement du fait :
  - des réinvestissements opérés dans cette catégorie sur des titres de grandes entreprises (dont Vallourec, Technip FMC et CGG) et d'entreprises de taille intermédiaire pour un montant total de près de 1 Md€ ;
  - et des dépréciations enregistrées pour 0,4 Md€.
- Les « participations mises en équivalence » s'établissent à 2,1 Md€, dont Eutelsat pour 1,3 Md et STMicroelectronics pour 0,7 Md€.

Le passif de Bpifrance permet de faire l'inventaire des ressources dont elle dispose pour financer ses différentes activités. La plus importante est constituée des capitaux propres, avec un total de 223 Md€; ils représentent 33,6% du total du bilan, ce qui assure notamment la totalité du financement de l'activité d'investissement.

Le refinancement à moyen et long terme des concours à la clientèle, représente au 31 décembre 2016 un montant de 26,9 Md€ qui se décompose de la manière suivante :

- 17,6 Md€, soit 66%, de ressources recrutées sur le marché financier dans le cadre des programmes EMTN (15,9 Md€) ou BMTN (1,7 Md€) ;
- 4,2 Md€, soit 16%, d'emprunts contractuels auprès d'institutions financières disposant de ressources provenant des dépôts LDD ;
- 1,9 Md€, soit 7%, de ressources publiques provenant essentiellement du Programme « Investissements d'Avenir », par l'intermédiaire de l'EPIC Bpifrance ;
- 0,2 Md€ de ressources provenant d'institutions financières internationales ;
- 3 Md€, soit 11 %, de refinancement à moyen terme auprès de la BCE (TLTRO).

Ce financement à moyen et long terme est complété par des refinancements interbancaires à court terme : les certificats de dépôts représentent au 31 décembre 2016 un encours de 3,1 Md€, soit une progression de 35% par rapport au 31 décembre 2015, tandis que les encours de titres donnés en pension livrée sont restés stables à 4,8 Md€.

Entre décembre 2015 et décembre 2016, on enregistre une stabilité tant des ressources adossées à l'activité de garantie exercée par Bpifrance Financement et Bpifrance Régions, à un montant de 6,2 Md€, que de celles qui financent l'activité d'innovation, à un montant de 0,8 Md€.

Le solde du passif est constitué de divers comptes, dont notamment les comptes créditeurs de la clientèle et les provisions d'exploitation, qui apportent, par leur relative stabilité, une contribution positive à l'équilibre financier de Bpifrance.

3.3.5. Les résultats sociaux et consolidés de Bpifrance SA

- Résultats sociaux

Bpifrance est une société holding qui détient, depuis les opérations d'apport de début juillet 2013 et la dernière augmentation de capital en 2015 de Bpifrance Financement, une participation dans Bpifrance Participations (100%), dans Bpifrance Financement (90,58%) et une dans Bpifrance Assurance Export (100%) pour respectivement 17,9 Md€, 2,7Md€ et 30 M€.

Les composantes principales du résultat net de Bpifrance en 2016 (223 M€) sont, en ce qui concerne les produits, des dividendes perçus en 2016 de Bpifrance Financement pour près de 9,5 M€ et de Bpifrance Participations pour 224,9 M€ et, en ce qui concerne les charges des frais d'exploitation de 12,7 M€.

Ces frais d'exploitation correspondent pour près de 55 % à la taxe sur les dividendes payée à l'occasion du versement du dividende et d'un acompte sur dividende pour un montant total de 235 M€ et pour le solde principalement à des coûts salariaux de personnels refacturés ou de ceux de la direction générale.

Bpifrance a une situation nette de 21,4 Md€ après distribution d'un acompte mais avant déduction du capital non libéré de 2,3 Md€.

- Résultats consolidés

Le produit net bancaire s'élève à 1 251,9 M€. Il se répartit :

- à hauteur de 53% sur l'activité du pôle « financement » qui comprend majoritairement les revenus nets de l'activité de prêteur (534 M€), les commissions facturées sur les financements bancaires couverts par la garantie de Bpifrance Financement (99 M€) et les ressources de son activité d'aide à l'innovation (32 M€) ;
- à hauteur de 47% sur l'activité du pôle « investissement » dont le résultat est composé notamment de la rémunération perçue sur les actifs financiers (412 M€), des commissions au titre de la gestion des opérations (38 M€), des plus-values sur les cessions de lignes de titres (439 M€), des dépréciations sur le portefeuille (-413 M€) et de la variation de valeur des actifs à la juste valeur par le résultat (104 M€).

Les frais généraux (542,4 M€) sont composés à hauteur de 275,8 M€ de frais de personnel, de taxes pour 59 M€ et pour le solde de frais d'exploitation et de charge d'amortissement. Ils sont engagés à :

- près de 68% par le pôle « financement » ;
- de l'ordre de 29 % par le pôle « Investissement » ;
- à hauteur de 2% pour les dépenses propres de Bpifrance et notamment la taxe sur les dividendes ;
- et pour moins de 1% pour les coûts engagés par Bpifrance Assurance Export.

Le coût du risque, qui s'élève à (33,8 M€), est affecté :

- à hauteur de 5,8 M€ sur le pôle « financement », à raison de contentieux avérés largement compensés par la reprise de provisionnement d'anticipation sur des risques futurs ;
- à hauteur de 28 M€ sur le pôle « investissement » à raison de provisions sur dépréciation sur les obligations convertibles détenues, pour l'essentiel.

Le résultat d'exploitation s'élève donc à 675,6 M€ avant la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et la plus-value de cession de certains de ces titres dont la contribution s'établit à un montant total de 281 M€.

Le résultat net Part du groupe ressort ainsi à 723,2 M€ après impôt.

3.3.6. Les perspectives pour 2017

3.3.6.1. Le plan stratégique 2016-2019

Le plan 2016-2019 de Bpifrance présente les axes de développement et les objectifs stratégiques que Bpifrance se met en capacité d'atteindre à horizon 2019, sans préjuger de l'obtention des moyens budgétaires associés. Ce plan a été actualisé le 25 juillet 2016. Celui-ci s'articule autour de trois priorités :

Bpifrance confortera son positionnement de banque stable et structurante, aux côtés de ses partenaires, avec comme priorité la reprise de l'investissement des entreprises, condition *sine qua none* d'une croissance durable. Ainsi l'activité sera globalement stable sur les différents métiers, sauf sur les segments de marché où les banques et investisseurs ne sont pas encore significativement présents. L'effort spécifique d'appui à l'internationalisation des entreprises sera accru, en lien avec une capacité d'action démultipliée par l'intégration des garanties publiques de Bpifrance AE, et un ancrage plus fort auprès des grandes entreprises exportatrices. Pour mettre en œuvre ces priorités, Bpifrance mobilisera des dotations de l'Etat, des Régions et de l'Europe, tout en maintenant son excellence opérationnelle dans un contexte de taux bas. Le groupe devra par ailleurs conforter sa génération de résultat pour stocker de la puissance en anticipation d'une rupture de cycle statistiquement probable. Un portefeuille d'investissement équilibré et une politique de cession dynamique seront dès lors nécessaires.

Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, Bpifrance sera la banque du soutien à la compétitivité des entreprises. En particulier, la compétitivité « hors coûts » constituera un enjeu déterminant, sur lequel le groupe apportera des réponses ciblées via une offre d'accompagnement étoffée, un plan d'action pour la digitalisation des PME et ETI, et une action sectorielle renforcée, en particulier sur les secteurs clés pour la croissance de demain.

Enfin, Bpifrance consolidera son positionnement de banque de place optimiste, mobilisant au service des entreprises l'ensemble des acteurs de l'écosystème au travers de réseaux dynamiques et toujours plus décloisonnés. Organisation de taille modeste et qui a vocation à le rester, Bpifrance maximisera l'impact de son action et sécurisera la pérennité de ses moyens par une collaboration systématique avec ses partenaires régionaux et européens. Il intensifiera également son action de transformation en profondeur des pratiques du marché, en particulier concernant le financement et l'investissement responsable.

3.3.6.2. Perspectives par métier 2017

- **Pôle Financement**

Le financement des investissements et du cycle d'exploitation

Promouvoir l'export et encourager les entreprises à aller à l'international demeure notre priorité en 2017, de façon cohérente avec l'arrivée du mandat public de Coface dans le giron de Bpifrance, et un partenariat toujours fort avec Business France. Très concrètement, au sein du réseau Bpifrance seront regroupés les trois métiers essentiels pour permettre aux entreprises d'exporter : l'accompagnement, le financement (mobilisation créances export, crédit acheteur, etc.) et l'assurance export.

On prévoit pour 2017 une capacité d'intervention de 6,8 Md€ pour le financement à moyen et long terme, c'est-à-dire une stabilisation de l'intervention de Bpifrance sur un marché sur lequel les banques sont complètement revenues. Le financement classique à long et moyen terme devrait s'établir à 4,4 Md€, avec une part croissante attendue en faveur de la TEE (800 M€) et sur l'international, grâce notamment au Crédit Export (objectif de 150 M€). Les Prêts Sans Garanties devraient atteindre 2,4 Md€ d'engagements en 2017, dont plus de 600 M€ via la gamme "Industrie du futur" soutenue par le Commissariat Général à l'investissement dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

Le financement du court terme visera quant à lui 8,2 Md€ d'engagements en 2016 (+4%), qui se décomposeront en 4,4 Md€ (+3%) pour le préfinancement du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE), et 3,8 Md€ (+6%) pour la mobilisation de créances, dont la part des créances nées à l'étranger devrait représenter 200 M€.

Garantie et financement délégué aux banques

Une croissance d'activité est attendue en 2017, notamment en création. Ceci résulte de l'impact du déploiement des conventions de partenariat achevé dans le courant du premier semestre 2016 et qui jouera pleinement dès le début de l'exercice.

Innovation

Conformément aux orientations du plan stratégique 2016-18, Bpifrance continuera de soutenir les entreprises en amont, poursuivra le déploiement du Prêt d'Amorçage investissement en accompagnement des levées de fonds, et confortera la dynamique du Prêt Innovation pour les entreprises plus matures. Un effort similaire sera fait sur les entreprises les plus jeunes et les plus petites

Après la très forte croissance des deux dernières années, 2017 sera marquée par une stabilisation des moyens tant de la part de l'Etat (Programme 192 comme PIA). L'activité de prêts innovation sera encore en forte croissance suite au renouvellement de la convention de garantie avec le FEI. Des efforts importants seront déployés pour attirer les moyens du nouveau Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) en préservant les caractéristiques des dispositifs qui ont fait leurs preuves (attractivité, réponse aux besoins des entreprises et réactivité).

Les activités relatives à l'accompagnement des entreprises seront encore développées en reposant sur des principes communs et une gestion simplifiée.

- **Pôle Investissement**

a) Métier Mid & Large Cap

La direction Mid & Large Cap poursuivra l'accompagnement du développement et de la transmission des ETI, en s'appuyant notamment sur l'accélérateur ETI lancé en 2016 et dont la deuxième promotion sera mise en place en 2017. La dynamique de diversification du portefeuille d'ETI sera poursuivie durant l'année. La direction confortera par ailleurs son rôle d'investisseur souverain au capital de certaines grandes entreprises.

Mid & Large Cap continuera à réinvestir au capital de certaines de ses participations afin de leur permettre lorsque c'est opportun de saisir des opportunités d'acquisition ou de renforcer leurs fonds propres afin de conforter leurs perspectives de développement.

L'objectif de la direction est de stabiliser son niveau d'investissement pour l'année 2017 au niveau de celui atteint en 2016.

b) Métier Fonds propres PME

Les fonds PME de Bpifrance devraient connaître une activité soutenue en 2017, portée par les éléments suivants :

- Le contexte économique dans les PME plutôt favorable à l'investissement ;
- De plus en plus d'opérations de capital développement qui concernent les premières ouvertures de capital et les croissances externes, axes prioritaires pour les équipes ;
- La reconnaissance de Bpifrance dans ses missions d'accompagnement et notamment l'Accélérateur PME et l'Accélérateur ETI ;
- Le déploiement du « Pass Repreneur » qui facilite les transmissions d'entreprises ;
- La dynamique portée par les co investisseurs qui reconnaissent l'expertise de Bpifrance et nous sollicitent de plus en plus activement sur de nouveaux projets ;
- Le déploiement du fonds France Investissement Tourisme qui vise à renforcer ses opérations en région et favoriser l'émergence de nouveaux concepts ou de jeunes pousses solutions pour le tourisme ;
- Le lancement du fonds Patrimoine & Création 3 (ou Fonds French Touch, fonds successeur de Patrimoine & Création 2), d'une taille de 100 M€ (capacité de + gros deals et de plus petits dans les médias disruptifs) ;
- L'étude Industries Créatives et Culturelles, le Prêt Industrie Créatives et le fonds P&C 3 offrent aux équipes un moment fort de communication vis-à-vis du marché et de la communauté French Touch.

La direction FPPME travaillera par ailleurs au renforcement de son dispositif en faveur des entreprises de la Transition Energétique et Ecologique, afin de répondre aux besoins peu ou mal couverts par le marché.

Pour ces opérations, Bpifrance Investissement continuera de privilégier toujours le co-investissement.

Enfin, la direction FPPME intensifiera son effort de maîtrise du nombre de lignes en portefeuille tout en poursuivant l'augmentation du ticket moyen, et continuera de mener une politique active de cessions.

c) Métier Innovation

Pour 2017, les équipes d'investisseurs des Fonds Innovation ont un objectif très ambitieux d'investissement à hauteur de 230 M€. Il est prévu le déploiement de deux nouveaux fonds en 2017 : InnoBio 2 sur le modèle d'InnoBio, le fonds PSIM pour financer en capital les lauréats de la phase 3 du Concours Mondial d'Innovation; un troisième nouveau fonds pourrait voir le jour dans le cadre du PIA 3.

Large Venture a pour objectif d'investir de l'ordre de 70 M€ en refinancement et en nouveaux investissements avec le souhait de poursuivre le rééquilibrage de son portefeuille en faveur des entreprises du numérique.

Les Fonds Numériques ont des objectifs stables pour 2016 à 50 M€, tandis que les Fonds en Sciences de la vie, Ecotechnologies et French Tech affichent une progression de 57 à 73 M€.

Depuis avril 2015, le HUB est la plateforme de connexion de Bpifrance, le tech deal maker et tiers de confiance, au service des grandes entreprises et des meilleures startups françaises pour l'accélération de leur croissance. Le Hub crée des ponts entre économie traditionnelle et innovation et accompagne les entrepreneurs dans leur business développement et leurs problématiques stratégiques. En 2016, 36 start-up ont été sélectionnées et sont accélérées au Hub Start-up. Les 11 premières startups accompagnées au HUB sur la période 2015-2016 présentent des résultats remarquables: 178 % de croissance, 45 relations engagées avec des grands groupes, développement dans 10 pays, 51 emplois créés, près de 90 M€ levés.

Aujourd'hui Le Hub compte plus de 50 clients corporates (CAC40, SBF 120, ETI), plus de 300 mises en relation d'affaires entre grands groupes et entreprises innovantes, plus de 20 partenariats (contrats commerciaux, contrats de co-développement, POC) créés, a contribué à la réalisation de levées de fonds pour près de 130 M€ d'euros et a accueilli et/ou organisé 450 événements accueillis et/ou organisés dans son espace dédié au centre de Paris, soit 40 000 participants depuis l'ouverture du lieu.

Le développement de l'accompagnement à l'international s'est accéléré en 2016 avec le renforcement d'Impact USA (ex UBI I/O) et le lancement d'Impact China en partenariat avec Business France.

Au service des scale ups et des entreprises traditionnelles en recherche de partenaires innovants, le Hub prépare 2017 pour consolider et développer ses activités, notamment sur l'aspect fusions et acquisitions, et verra le lancement du versant digital de son activité, pour rendre plus impactante et plus accessible à toutes les entreprises françaises son activité de créateur de partenariats commerciaux ou capitalistiques à forte valeur ajoutée.

d) Métier Fonds de fonds

Le dynamisme de l'activité du métier Fonds de fonds devrait se confirmer en 2017. En effet, les souscriptions attendues des fonds gérés devraient s'élever au total à près de 1 023 M€. L'accélération des distributions devrait également se confirmer en 2017 avec un montant prévisionnel de 269 M€.

- Montée en puissance des souscriptions : l'objectif de décisions de souscription (exprimé en montant d'autorisations d'engagement) pour l'année 2017 s'élève à 1 000 M€ pour l'activité « Fonds de Fonds » et atteint 23 M€ pour l'équipe Afrique et Méditerranée ;

- Le dynamisme des souscriptions prévues en 2017 s'inscrit par ailleurs via le Fonds FFI4 (créé fin 2015 pour succéder au fonds FFFI 3 entièrement souscrit) qui devrait afficher un niveau élevé de souscriptions (majoritairement dans de nouveaux fonds), soit plus de 712 M€ au total sur l'année 2017 ;

Parallèlement, les fonds de fonds dont la gestion a été confiée à Bpifrance par le Commissariat Général à l'Investissement seront également déployés :

- Le fonds FFMC2, fonds de fonds multicap croissance, de 650 M€, dont la taille a été augmentée de 150 M€ en 2016, devrait souscrire 82 M€ ;
- Concernant le Fonds National d'Amorçage, Bpifrance pourrait souscrire près de 100 M€ avant la fin de la période d'investissement du fonds;
- Le fonds French Teh Accélération créé en fin 2015, en co-gestion avec la direction de l'innovation, devrait souscrire 32 M€ dans des entités ayant une stratégie d'accélération ;
- Le Fonds de Fonds de Retournement, pourrait souscrire jusqu'à 35 M€ dans 3 fonds de retournement qui seront abondés d'autant par FFI4 ;
- Le Fonds de Fonds Quartier Prioritaire créé fin 2016, devrait souscrire dans 2 fonds pour un montant de 15 M€ ;

Enfin, l'accélération des distributions devrait se confirmer en 2017 sous l'impulsion des fonds issus du programme PMEI (essentiellement le FPMEI) et des fonds du programme FSI France Investissement (essentiellement le FFI A, FFI II et des fonds de fonds privés).

e) Métier fonds propres Projets Industriels

En 2017, le deal flow actif devrait permettre de maintenir un niveau élevé d'engagements. A ce rythme, la dotation du fonds devrait ainsi être totalement consommée sur la durée de sa période d'investissement.

Le secteur de la transition énergétique et écologique, intégrant désormais un volet agro-alimentaire dynamique, devrait continuer de concentrer la majorité des investissements.

Enfin, la direction de fonds propres Projets Industriels continuera de porter le discours sur la possibilité d'un renouveau industriel et la force de la French Fab.

- **Pôle Assurance Export**

La mise en place de l'activité d'Assurance Export viendra compléter l'offre export existante de Bpifrance (prêt Croissance International, crédit acheteur, accompagnement international en partenariat avec Business France, fonds d'investissement cross border, etc.) avec une gamme étendue de produits de garantie (assurance-crédit, assurance prospection, garantie de cautions et de préfinancements, etc.), permettant ainsi de couvrir l'ensemble des besoins des entreprises souhaitant se développer à l'international. Le maintien de l'excellence du service précédemment proposé par Coface à ses clients est garanti par le transfert des 240 collaborateurs et des systèmes dédiés à cette activité vers Bpifrance Assurance Export. Le déploiement de cette nouvelle activité pourra s'appuyer sur l'efficacité opérationnelle des équipes siège et réseau de Bpifrance, pour un service encore amélioré en direction des PME et ETI à fort potentiel.

3.3.7. Rapport de Responsabilité Sociétale de Bpifrance

Le présent rapport RSE s'inscrit dans une démarche volontaire d'information de ses parties prenantes ; le périmètre couvert est constitué de Bpifrance SA et de ses filiales métiers directement ou indirectement contrôlées par Bpifrance SA : Bpifrance Financement, Bpifrance Investissement, Bpifrance Participations, et Bpifrance Régions ; Bpifrance Assurance Export, intégré à la date du 31 décembre 2016, n'est pas pris en compte.
Des précisions sont apportées, en tant que de besoin, à certaines informations ou indicateurs communiqués, lorsqu'ils concernent un périmètre différent ou comportent des spécificités.

3.3.7.1 La stratégie de Responsabilité sociétale du groupe Bpifrance

Bpifrance s'est fixé quatre priorités, qui constituent le pivot de son engagement :

- développement de l'emploi ;
- qualité de la gouvernance et du management ;
- promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- transition écologique et énergétique ;

et reposent sur la conviction, confirmée par les études les plus récentes, que la performance RSE crée de la valeur[5].

La responsabilité sociétale de Bpifrance réside, par priorité, dans l'efficacité de son action pour créer et maintenir une croissance durable des entreprises, pérenne et créatrice de valeur économique.

Bpifrance met au service de cette ambition, depuis sa création, le déploiement d'un accompagnement des besoins financiers des entreprises et des entrepreneurs, à tous les stades de leur développement ; et en démultipliant l'effet de ses interventions dans son fonctionnement d'établissement de place.
Conscient, par son implication étroite avec les entrepreneurs, de leurs besoins complémentaires, Bpifrance a développé une offre complémentaire d'accompagnement, pour apporter aux entrepreneurs conseil, formation, et mise en relation, en prenant en compte les grands enjeux de leur responsabilité sociétale comme l'emploi, la transition énergétique, le changement climatique, l'innovation, le dynamisme des territoires, le numérique.

Bpifrance, soucieux de l'exercice de ses activités dans une dynamique de croissance responsable des entreprises, prend soin également de les exercer en toute transparence et responsabilité, dans le respect et le développement des compétences de ses collaborateurs, et la maîtrise de ses impacts.

Cette implication, l'organisation et le modèle économique de Bpifrance ont un impact positif sur les effectifs, la croissance du chiffre d'affaires et la pérennité des entreprises soutenues, ce qui contribue au renforcement économique des territoires et à la cohésion sociale[6], et répondent de façon satisfaisante aux attentes de ses clients et partenaires : les résultats de l'enquête menée en 2015 par l'institut CSA, de façon anonyme, auprès de plus d'un millier de ceux-ci (entreprises financées et investies, banques, fonds d'investissement, Régions) afin de suivre les attentes des clients et d'élaborer des plans d'actions pour mieux les satisfaire, confortent les orientations stratégiques volontaristes de Bpifrance.

---

[5] Une étude publiée par France Stratégie en novembre 2014 examine le lien entre la RSE et la performance économique sur environ 8 500 entreprises françaises, incluant les PME, et chiffre à 13 % le bonus de compétitivité qu'enregistrent en moyenne les entreprises ayant adopté une démarche RSE.
[6] Etude 2015 d'évaluation des actions de Bpifrance

3.3.7.2 Gouvernance et organisation du groupe Bpifrance

Bpifrance SA contrôle, directement ou indirectement, depuis le 12 juillet 2013, la totalité des structures sociales du Groupe qui exercent les métiers du financement et de l'investissement.

Le conseil d'administration de Bpifrance SA est composé à parité d'hommes et de femmes, représentant les parties prenantes majeures du groupe Bpifrance ; il est composé de représentants des actionnaires, (l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations), et des Régions, de trois personnalités qualifiées (deux chefs d'entreprises et le Directeur général, Nicolas Dufourcq), ainsi que de deux administrateurs représentant les salariés du groupe Bpifrance.

Les comités d'audit et des risques et le comité des nominations et rémunérations (le « CNR ») complètent ce dispositif, qui assure la transparence des décisions et le respect de la réglementation.

Le tableau ci-après résume, pour chaque société contrôlée par Bpifrance, les modes de gouvernance en vigueur.

Dénomination	Forme sociale	Instances de direction	Représentant légal	Nombre d'administrateurs	Nombre d'administrateurs actionnaires majoritaires	Nombre de personnes qualifiées	Administrateurs représentant les salariés	Comités spécialisés	Parité
Bpifrance SA	SA	CA	Présidence et Direction générale dissociées	15	8	3	2	comités d'audit et des risques ; CNR	oui
Bpifrance Financement [7]	SA	CA	PDG	12	6	3	2	comités d'audit et des risques ; CNR ; comités métiers Financement-Garantie et Innovation	non
Bpifrance Investissement	SAS	CA	Président	10	6	3	0	CNR	non
Bpifrance Participations	SA	CA	PDG	10	6	3	0	comité d'audit et des risques ; comité d'investissement	non
Bpifrance Régions	SA	CA	Présidence et Direction générale dissociées	13		0	0		non

Les règlements intérieurs des conseils d'administration de Bpifrance SA, Bpifrance Financement, Bpifrance Participations et Bpifrance Investissement précisent le fonctionnement et les prérogatives de chacun de ces conseils d'administration, ainsi que ceux des comités, et comportent une charte d'administrateur, qui définit les devoirs des administrateurs en matière notamment d'assiduité, de confidentialité, et de déontologie.

Le contrôle interne, organisé conformément aux exigences des autorités de tutelle, veille à la régularité et à la conformité des opérations et au respect, par Bpifrance SA et ses filiales, de leurs obligations réglementaires. Celles-ci sont strictement respectées, notamment en matière d'élaboration et transmission de documents aux autorités de tutelle et agences de notation, consultées en tant que de besoin. Les personnels de toutes les structures sont sensibilisés et formés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, et exercent leurs activités dans le cadre d'une charte de déontologie commune dont chaque membre du personnel a été invité à prendre connaisssance et à s'engager à exercer ses activités en se conformant strictement à ses dispositions.

[7] Les administrateurs représentant les actionnaires minoritaires et le Président - Directeur général ont été classés dans les personnalités qualifiées

Le Comité National et les Comités Régionaux d'Orientation[8], qui représentent toutes les parties prenantes du groupe Bpifrance, sont régulièrement réunis et informés des actions déployées sur les territoires et par les métiers, en cohérence avec les missions d'intérêt général dévolues à **Bpifrance** et les orientations de son plan stratégique.

3.3.7.3 La déclinaison de la stratégie RSE dans les métiers

Toutes les équipes de Bpifrance se sont mobilisées, au siège comme en régions, dans le réseau, pour mieux encore soutenir et accompagner les entreprises dans leurs besoins et leur croissance, en France comme à l'international, pour développer l'emploi, soutenir la transition écologique et énergétique, promouvoir la qualité de la gouvernance et du management et l'entrepreneuriat féminin.
L'organisation interne de Bpifrance et la structuration de toute son offre sont définis pour servir au mieux ses objectifs de dynamiser la croissance durable des entreprises et les coméptences et la confiance des entrepreneurs.

L'organisation décentralisée est structurée autour de 50 implantations implantées sur l'ensemble du territoire et les départements d'outre mer, dont 47 accueillent les activités des équipes en charge de l'étude et de la mise en place des dossiers de financement et d'aide à l'innovation, majoritairement décidées en région ; selon la taille des implantations, des équipes dédiées à l'étude et la décision de garantie des partenaires et un interlocuteur de l'activité fonds propres sot également à la disposition des entrepreneurs, qui disposent ainsi d'un d'un interlocuteur de proximité sur l'ensemble des métiers.
La démarche d'amélioration continue, engagée en 2014, a été finalisée sur l'ensemble des directions métiers de Bpifrance Financement ; elle a permis de fluidifier les processus et fonctionnements internes, et de lancer de nouveaux modes de management des équipes ; le programme de transformation digitale annoncé fin 2015 et lancé en février avec une enquête à destination des collaborateurs, contribue aux mêmes objectifs d'amélioration des conditions d'exercice des métiers et d'optimisation de la relation avec les clients .

Le financement de la croissance des entreprises première priorité de Bpifrance, a poursuivi sa croissance pour la quatrième année de croissance consécutive, dans tous les métiers ; cette croissance consacre la réussite de l'engagement de Bpifrance fondé sur les valeurs de proximité, simplicité, volonté, et optimisme pour toujours mieux accompagner les entreprises, leurs besoins en France, comme dans leurs stratégies de déploiement à l'international, avec une offre adaptée et conçue pour répondre à toutes les phases de leur vie et de leur évolution.

Les prêts octroyés sans garantie, particulièrement appréciés des entreprises , ont, en particulier crû de 20% dans le contexte d'une croissance de 10 % de l'ensemble des crédits à l'investissement. L'activité de fonds propres a pour sa part augmenté de 31 %. Le montant moyen des crédits garantis, en hausse, ou encore la baisse relative du financement de la trésorerie, peuvent être analysés comme autant de signes de l'amélioration globale de la santé des PME.

Acteur engagé dans le financement de la Transition Ecologique et Energétique, et signataire de la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique, les engagements de Montréal et de Paris et la Financial Institutions' Declaration of Intent on Energy Efficiency, Bpifrance s'inscrit dans une action dynamique de lutte contre le changement climatique : maintient le niveau élevé de ses concours, évalués pour l'année 2016 à 1 250 millions d'euros dont plus de la moitié en crédit[9].

Les prêts sans garantie dans les financements de la Transition Ecologique et Energétique (TEE) représentent un poids croissant, de 183M€ en 2016 (129 en 2015), sur plus de 850 millions d'euros de crédits.

Des produits dédiés cofinancent les projets d'énergie renouvelable, et les programmes des entreprises de la TEE ou intégrant des enjeux liés à la TEE ; cette offre spécifique est complétée par les prêts sans garantie aux entreprises de la TEE, l'accompagnement des projets innovants et les garanties accordées aux partenaires de Bpifrance pour leurs financements relevant de la TEE.
L'empreinte carbone mesurée sur 27 lignes cotées du portefeuille au 31 décembre 2015, s'élève à 0,212$t_{éq}CO_2$ par million d'euros investi.[10]

---

[8] Prévus par l'article 6 de la loi 2012-1559 relative à la création de Bpifrance. Le CNO est chargé d'exprimer un avis sur les orientations stratégiques, la doctrine d'intervention et les modalités d'exercice par la société et ses filiales de leurs missions d'intérêt général et sur la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique. Les CRO sont chargés de formuler un avis sur les modalités d'exercice par la société anonyme BPI-Groupe et ses filiales de ses missions au niveau régional et sur la cohérence de ses orientations stratégiques avec la stratégie régionale de développement économique. Il adresse ses avis aux organes régionaux de direction de la société anonyme BPI-Groupe.
[9] L'activité de Bpifrance Financement dépasse 1Md d'euros par an de 2014 à 2016, majoritairement au profit de PME et TPE.
[10] Il s'agit du 2ème exercice de mesure d'empreinte carbone d'un part du portefeuille coté, effectuée sur un périmètre élargi de 27 lignes contre 19 investies au 31/12/2014 ; l'empreinte carbone de ces 19 lignes passe 0,190 $t_{éq}CO_2$, à 0,220 $t_{éq}CO_2$, à corriger de variations de taux de détention.

Les enjeux de la TEE, mais également ceux liés à la gouvernance, à l'insertion dans le territoire et à leur responsabilité sociale et sociétale sont en outre abordés, en termes de risques et d'opportunités, dans les questions d'**évaluation de la RSE des entreprises**, obligatoirement au-delà de certains seuils, pour l'activité Financement. Ces enjeux sont systématiquement examinés préalablement à toute décision d'investissement en fonds propres directs, et les *due diligences* sur les Fonds investis comportent un questionnaire sur leur poilitique RSE. **L'enquête annuelle sur les pratiques ESG** des sociétés de gestion partenaires et sur la RSE des entreprises investies (tant directement qu'indirectement) a été reconduite pour la 5ème année consécutive. Des informations ont ainsi été recueillies auprès de 44 % des sociétés de gestion et 24 % des entreprises en portefeuille[11] (contre respectivement 69 % et 35 % en 2014), et font l'objet, après synthèse, d'une restitution auprès des équipes d'investissement.

Des formations en ligne sont proposées aux collaborateurs de tous les métiers pour les accompagner dans cette démarche d'évaluation, et systématiquement assurées aux sessions de formation des nouveaux arrivants. Des interventions d'experts externes ont en outre été réalisées auprès des équipes Fonds Propres PME et Mid&Large Cap, pour mieux les sensibiliser.
Un programme de rencontres de sensibilisation des équipes en région est prévu pour l'année 2017, ainsi que l'accélération du nombre de sessions de formation des entrepreneurs à la RSE (jusqu'à la définition et le déploiement d'un plan d'actions adapté à leurs enjeux) et la réalisation de nouveaux modules sur Bpifrance Université en ligne, après les premiers lancés en septembre 2016.
Les représentants de Bpifrance qui participent aux instances de gouvernance des entreprises investies en direct reçoivent une formation spécifique, qui intègre un volet sur la démarche de Responsabilité Sociétale de Bpifrance et ses objectifs, ainsi que les outils de déploiement, pour leur permettre de s'impliquer pleinement dans cette fonction.

Les partenariats aves les Régions autour de dispositifs communs constituent un axe majeur d'implication dans et avec les territoires ; en proposant à chaque Région des outils qui s'adaptent aux priorités de sa stratégie de développement économique et d'innovation, et qui répondent aux besoins des entreprises aux différents stades de leur développement, l'accès aux financements disponibles est simplifié pour celles-ci, tout en limitant le besoin de dotation publique.
Bpifrance a fortement consolidé en 2016 ses partenariats avec les nouvelles Régions, et de nouveaux partenariats renforcés ont été mis en place.
Les entreprises ont ainsi pu mobiliser plus de 1 milliard d'euros de financements adossés à des partenariats régionaux.
Un nouveau "prêt croissance", dédié au développement des TPE, a notamment été lancé en partenariat avec les Régions Ile-de-France et Bretagne.
Bpifrance a également engagé en 2016 le déploiement d'une nouvelle offre d'"accélérateurs régionaux", destinés à renforcer le développement des entreprises en partenariat avec les Régions.

Enfin, Bpifrance a poursuivi et intensifié en 2016 ses actions d'accompagnement indirect de la **croissance des entreprises en Afrique**, par le partage de connaissances, la mise à disposition de la plateforme de e-learning de Bpifrance Université, et le transfert de technologies, pour mettre en place, des outils structurés et modélisés d'aide à la décision de garantie ou d'accompagnement à l'innovation, assortis de dispositifs de gouvernance contrôlés. Par ailleurs, via les fonds AVERROES, dont le troisième, doté de 75M€ par Bpifrance, est doté d'un ESMS[12] qui répond aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de la BFI, Bpifrance intervient, via les fonds souscrits, dotés également d'un ESMS, pour financer les besoins en fonds propres d'entreprises qui exercent leurs activités dans une démarche de responsabilité sociétale affirmée.

L'accompagnement non financier des entrepreneurs
2016 a été marquée par la très forte montée en puissance des métiers de l'accompagnement, non financier des entrepreneurs, qui constitue le second volet de la responsabilité sociétale de Bpifrance dans sa dimension économique. Cette montée en puissance répond aux tendances dégagées des réponses à l'enquête annuelle de satisfaction des clients et partenaires[13], menée par l'institut CSA, selon laquelle 72% des entreprises financement, 84% des entreprises innovation et des entreprises investissement ont exprimé des besoins d'accompagnement.

---

[11] Soit plus de 1000 entreprises sur les 3000 en portefeuille
[12] Environnemental & Social Management System,
[13] Auprès d'un échantillon de 1246 clients, dont :
1000 Entreprises Financement (722 Entreprises Financement-Financement et 557 Entreprises Financement-Innovation)
100 Entreprises Investissement
100 Banques
31 Fonds d'investissement
15 Régions

Construite en appui des initiatives portées par d'autres acteurs publics ou par les collectivités territoriales, cette offre s'adresse principalement aux entreprises de Bpifrance et est structurée autour de trois piliers : le conseil, la formation, la mise en réseau. Des sessions « d'accélérateur» sont en outre adressées spécifiquement à des start up, des PME et des ETI sélectionnées.

Près de 5500 entreprises ont bénéficié de cette offre d'accompagnement :

- 137 missions de conseil ont été réalisées en 2016 (outre 290 missions Business France, 150 Connexions Le Hub Start-Up/Grand Groupe, 1000 Visios Business France et 100 Missions d'Accélération à l'International) pour 1737 entreprises ;
- 45 sessions de formation de Bpifrance Université ont été dispensées, au bénéfice de 499 entreprises et 524 participants ;
- les programmes des accélérateurs entraînent 189 entreprises ;
- 252 évènements de mise en réseau ont été organisés pour 3629 entreprises et 30750 participants ; ces évènements sont notamment organisés par Bpifrance Excellence pour les membres de sa communauté (4000 membres désormais), Bpifrance LE HUB, EUROQUITY (2 734 sociétés, 636 investisseurs, 433 structures d'accompagnement et près de 6000 utilisateurs à fin décembre), Welcome International (Mouvement global d'entrepreneurs pour les entrepreneurs, qui permet d'établir une connexion entre les start-up et les PME/ETI), la Bourse de la Transmission, « Tous nos Projets », Portail de la finance participative, avec un moteur de recherche unique répertoriant les projets des plates-formes partenaires). Les 40 partenariats sur des activités de sports collectif conclus par Bpifrance contribuent fortement à dynamiser le tissu écononomique sur l'ensemble du territoire, en créant lieux et évènements de networking, tout comme les rencontres de la Niaque.

S'y ajoutent, à fin 2016, 13 000 apprenants inscrits sur Bpifrance Université, qui s'est enrichi de 24 modules e-learning sur l'année, soit 128 séquences vidéos, et un total d'heures de vue de 3000 heures pour l'année 2016[14].
Les équipes se mobilisent, enfin, pour promouvoir, dans leurs interventions, **l'entrepreneuriat féminin**, en combattant les stéréotypes, dans les évènements de mise en réseau, leurs interventions dans les écoles et universités, leurs participations à des jurys ou remises de trophées.

[14] Lancé courant 2015, cette plateforme E-learning totalisait fin 2015 62 vidéos en ligne et 7 400 inscrits pour 900 heures de formation.

3.3.7.4 La responsabilité sociétale dans le groupe Bpifrance

Ressources humaines

A fin 2016, le Groupe compte 2 356 collaborateurs en activité en CDI représentant 2 265 équivalents temps plein, en augmentation de 2,5 % par rapport à 2015.
Cet effectif est constitué à 84% de cadres avec 62% des collaborateurs dans le réseau commercial et en supports métier, répartis sur 47 implantations en métropole, dont 3 outre-mer, confirmant la position de partenaire de proximité, au plus près des entreprises et de leur écosystème local.

Quelques éléments et chiffres-clés retracent la politique de ressources humaines de Bpifrance en 2016 :

- Un niveau de recrutement toujours soutenu, avec 235 recrutements en CDI en 2016, dont près de 32% âgés de moins de 25 ans à leur date d'embauche, maintenant le taux de renouvellement des CDI à plus de 10%, et amenant l'âge moyen des collaborateurs à un peu plus de 42 ans ;

- une politique toujours active d'accompagnement et de montée en compétences des jeunes en formation par l'intermédiaire de sa politique Ecoles et Université : à fin 2016, 111 étudiants sont ainsi accueillis par Bpifrance dans le cadre de contrats d'alternance et de stages de fin d'études) ;

- une politique de formation dynamique, à laquelle Bpifrance consacre 4,6% de sa masse salariale ; près de 60 000 heures de formation ont ainsi été dispensées, et près de 80% des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation dans l'année ;

- un taux de turn-over qui demeure toujours bas à 2,5% ;

- un nombre faible moyen de jours d'absence pour maladie (hors longue maladie) au niveau de 3,6 jours ;

- un dialogue social marqué par la signature de 18 accords, dont, le 17 mai, au niveau du groupe Bpifrance, de deux accords relatifs à la Qualité de Vie au Travail, l'un en faveur de l'amélioration des conditions de vie au travail, l'autre en faveur d'une meilleure conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.Ils ont été déclinés en des mesures concrètes en matière de parentalité (« berceaux » et dispositif de garde d'urgence), dons de jours de repos, expérimentation du télétravail, financement de chèques emplois service. Ces accords ont été complétés par l'élaboration d'une Charte du « bien vivre ensemble » et d'un guide des bonnes pratiques en matière de technologie de l'information et de la communication (TIC).

Soucieux d'accompagner l'insertion des jeunes, en sus de son implication dans les écoles, universités et forums, Bpifrance s'est engagé par ailleurs, depuis 2015 dans le soutien à :

- Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)[15], projet de démocratisation culturelle centré sur la musique, dont la philosophie est de permettre à des enfants de pratiquer la musique en orchestre et de favoriser leur accès au répertoire classique. Le projet est destiné à des enfants issus de quartiers relevant de la « politique de la ville » ou de territoires ruraux éloignés des lieux de pratique ;
- l'association « Nos Quartiers ont du Talent », qui vise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac+3 et plus (Bac+4 et plus pour l'Île-de-France, avec expérimentation Bac+3 en QPV) âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes et dont certains résident en quartiers, grâce à un système de parrainage par des cadres, assimilés, voire des dirigeants d'entreprises expérimentés en activité (conseils sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, les entretiens, aide à la constitution du réseau…).

Gestion des impacts environnementaux des activités

La Direction des Moyens Généraux de Bpifrance assure la gestion des implantations du siège et du réseau de Bpifrance, ainsi que des moyens logistiques de l'ensemble du groupe depuis la fin de l'année 2013.
Ce pilotage opérationnel, coordonné avec l'ensemble des directions, a permis d'élargir la mesure des impacts environnementaux des activités, qui résultent essentiellement des consommations d'énergie des implantations, des déplacements des collaborateurs et de la consommation de papier, à l'ensemble des composantes du Groupe.

---

[15] Par une subvention annuelle de 85 000 euros

La certification « HQE bâtiment tertiaire en exploitation » du siège social « Le Vaisseau », où travaillent 42% des effectifs, obtenue en 2014, a été reconduite en 2016, au regard des travaux d'amélioration continue, destinés notamment à améliorer sa performance énergétique[16] ; ce site est ainsi qualifié comme disposant de caractéristiques certifiées de mise en oeuvre d'un système de management et atteinte d'un niveau de performance énergétique, environnementale, de santé, de confort d'un bâtiment en exploitation selon trois axes : « Bâtiment Durable », « Gestion Durable » et « Utilisation Durable ».

En parallèle, les surfaces ou sites créés ou déménagés sont systématiquement équipés d'éclairages basse consommation et à détecteur de présence, et des matériaux acoustiques performants sont utilisés pour les barrières phoniques entre bureaux, des interventions au cas par cas étant réalisées dans la volonté de meilleures performances (climatisation du site de Paris par exemple).

Bpifrance mène une politique d'achats responsables (papier éco labellisé, enveloppes réalisées par un CET, copieurs économes en énergie) ; la flotte de véhicules utilisés par les personnels amenés à se déplacer à titre professionnel est essentiellement constituée de véhicules diesels émetteurs de moins de 120g de CO_2[17], et s'enrichit progressivement de véhicules hybrides et électriques ; les émissions de CO_2 constituent la principale source d'émissions de gaz à effet de serre de Bpifrance SA.

L'élaboration d'un plan de déplacements d'entreprise a été lancée au 3ème trimestre 2016, dans l'objectif d'optimiser les trajets domicile –travail et professionnels des collaborateurs, et donc d'améliorer la qualité de vie au travail et réduire les émissions de gaz à effet de serre de ces déplacements. Piloté par la Direction du développement durable, en coordination avec les directions des ressources humaines, de la communication et des moyens généraux, le projet a débuté par une enquête électronique de consultation des collaborateurs, parallèlement à l'analyse des données matérielles des déplacements ; une phase d'échange en ateliers est en cours, avec un objectif de propositions et de déploiement avant l'été 2017.

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux s'appuie par ailleurs sur le déploiement d'une plateforme lancée à l'été 2016 « Votre geste au compteur », qui leur permet de mesurer les économies d'émissions de CO_2 réalisées par des engagements simples au quotidien.

L'implantation de compacteurs trieurs de gobelets, canettes…etc.. à proximité des distributeurs automatiques de boissons et la mise en exploitation d'un déshydratateur des déchets alimentaires du restaurant d'entreprise du siège social ont fait l'objet d'une animation de sensibilisation incitative. Le tri des déchets de ce restaurant a été renforcé, et l'anti gaspillage alimentaire a été encouragé par affichage.

Le tri sélectif est en voie de mise en place sur plusieurs sites du réseau, ainsi que le déploiement progressif de compacteurs trieurs sur les sites équipés de distributeurs.
Les rejets dans l'eau sont inexistants, et ceux dans les sols peu significatifs, de par la nature même des activités de Bpifrance Financement, qui n'est pas de nature à en générer. De même, les impacts directs de ses activités sont sans incidence constatée en matière de nuisances sonores, de pollution ou érosion des sols ou de biodiversité ; afin de les minimiser encore, l'entretien des espaces verts étant réalisé sans pesticides sur le site principal de Bpifrance SA à Maisons-Alfort.

Aucune provision ou garantie pour risques en matière d'environnement n'a été constituée en 2016.
La procédure des achats invite les collaborateurs concernés à acheter « responsable » en privilégiant les produits éco conçus, en interrogeant les fournisseurs sur leurs politiques RSE, et en veillant à la transparence des pratiques, sans que pour autant les contrats passés avec les fournisseurs excèdent les dispositions réglementaires en matière de protection de la main d'œuvre et des conditions de travail, ainsi que de protection de l'environnement. Le recours à la sous-traitance est marginal eu égard à la nature et la localisation des activités, et n'a suscité aucune action spécifique en faveur des droits de l'homme.

---

[16] Poursuite des remplacements d'éclairage par les LED à détecteur
[17] A une exception près

3.3.7.5 Indicateurs RSE

- **Indicateurs complémentaires ressources humaines Bpifrance SA**

Evolution des effectifs au 31 décembre[18]	2016	2015
Effectif total	2358	2301
Dont CDI	2356	*2298*
Dont CDI Bpifrance Financement	1995	*1955*
Dont CDI Bpifrance Investissement	361	*343*
Dont cadres	1989	*1920*
% de cadres	84%	*83%*

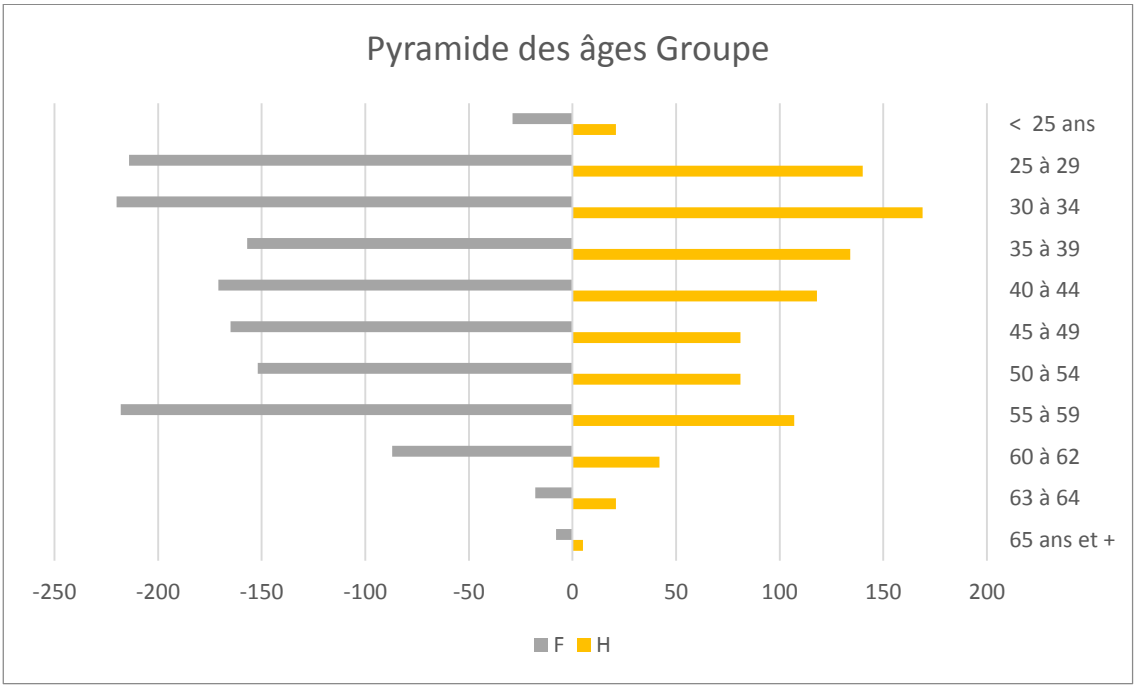

[18] Nombre de CDI, CDD, dont détachés et congés sans solde, à temps plein ou partiel aux 31/12/2016 et 2015, hors CFC et stagiaires

Départs hors détachés					
2016			2015		
Nombre	dont CDI	dont licenciements	Nombre	dont CDI	dont licenciements
181[19]	155	3	143	136	18

Montant des rémunérations[20] (en euros)		
2016	2015	Evolution
149 878 740	140 547 219	6,6 %

Réunions des instances représentatives du personnel		
	2016	2015
Comité d'entreprise	26	29
Délégués du personnel	24	24
Organisations syndicales et délégués syndicaux	33	27
Comité d'hygiène et sécurité	17	12

- Indicateurs environnementaux

ENERGIE et émissions de CO_2

Les consommations d'énergie sont mesurées sur l'ensemble des implantations, à savoir l'immeuble abritant le siège social à Maisons Alfort en totalité et des locaux contigus en location, dédiés aux activités de siège et d'appui aux équipes de front et middle office, réparties sur 47 sites, dont 3 outre-mer et un bureau de représentation à Bruxelles La surface totale des locaux est ainsi passée de 79 219m² à 87 363m² de fin 2015 à fin 2016, soit une augmentation de 10,3%. Les données de consommations d'énergie n'étant pas disponibles sur les sites d'outremer et Bruxelles, leur surface totale de 105m² n'a pas été prise en compte.

Les données ci-après appellent quelques précisions et commentaires :

- Les données de consommations 2015 ont été corrigées des régularisations de factures reçues en 2016 et d'une facture omise ; l'écart entre les données présentées dans le rapport 2015 et les données actualisées est de +3,95% sur les consommations d'énergie et +5,2% sur les émissions ;
- Les données 2016 sont fournies sur le périmètre des factures reçues à la date du 7 février 2017; au prorata des consommations de l'année 2015 de ces sites, le volume non pris en compte est évalué à 71 852,3 kWh et 5 891,9 $kg_{éq}$ CO_2, soit moins de 1% de la consommation totale d'énergie ;
- le périmètre « autres implantations » comprend, notamment, en m², la totalité des consommations et émissions du site de Paris rue Drouot, dont une partie des surfaces non occupées par Bpifrance, sont gérées par la SCI Bpifrance;
- Les émissions appréciées au m² occupé sont en faible diminution, du fait notamment des prélèvements du chantier du Campus Formation, mis à disposition début 2017 sur le siège social (Le Vaisseau), rendant ainsi l'incidence des mesures d'amélioration continue d'efficacité énergétique peu visibles.

[19] *Dont 24 départs en pré retraite*
[20] 2015 a été retraité des "congés de fin de carrière" en cohérence avec l'indicateur "Effectif total" qui est hors "congés de fin de carrière".

CONSOMMATIONS D'ENERGIE sur les implantations immobilières[1]			
(kWh)	2016	2015	Evolution
SIEGE SOCIAL (Le Vaisseau)	4 990 901	5 008 536	- 0,4 %
Ramenée au m² occupé	*178,3*	*179*	
AUTRES IMPLANTATIONS	3 825 729	3 122 264	+22,5%
TOTAL	**8 816 630**	**8 130 800**	**+8,4%**
Ramenée au m²	***101***	***102,7***	***-1,7%***

EMISSIONS DE CO_2 (en $kg_{éq}$ CO_2) liées à la consommation d'énergie facturée[21] sur les implantations immobilières[1]			
	2016	2015	Evolution
Emissions de CO_2 Siège social (Le Vaisseau)	525 038	504 786	+ 4 %
AUTRES IMPLANTATIONS	354 544	301 833	+17,5%
TOTAL	**879 572**	**806 618**	**+9 %**
Ramenées au m²	*10*	*10,2*	***-1,1%***

Déplacements professionnels :

EMISSIONS DE CO_2 (en $kg_{éq}$ CO_2) résultant des déplacements professionnels Bpifrance[22]						
	Bpifrance Financement		Bpifrance Investissement		TOTAL (dont Bpifrance)	EVOLUTION Bpifrance 2016-2015
	2016	**2015**	**2016**	**2015**	**2016**	
TRAIN[23]	21 041	17 500	9 491	9 491	31 654	**NS**
AERIEN	500 808	527 100	101 372	293 561	613 155	**NS**
Flotte véhicules	1 396 991	1 364 216	156 033	143 013	1 553 024	**+ 3 %**
Taxis/Locations	3 486	4 258	9 276	3306	13 362	+ 80,6%
TOTAL	**1 932 939**	**1 913 074**	**290 294**	**449 371**	**2 211 996**	**NS**

La comparaison entre 2016 et 2015 est non significative pour les déplacements professionnels par rail et air, en raison de la rupture dans la collecte des informations et des méthodologies, et ne doit être prise en compte que comme porteuse de tendances pour les déplacements par rail et air.
En effet, les informations détaillées des déplacements professionnels n'ont pas été fournies par le prestataire unique de voyages de Bpifrance, pour le 1er semestre de l'année ; le nouveau prestataire n'applique pas la même méthodologie de calcul des émissions que le précédent ; enfin, aucune de ces agences n'applique les méthodologies des opérateurs.

[21] Ces données correspondent aux données facturées des consommations d'électricité (kWh) et de gaz (kWh PCS) auxquelles des facteurs d'émissions (source Base Carbone) ont été appliqués. La consommation de fuel, non significative, n'est pas prise en compte dans le calcul.

[22] Hors utilisation de véhicules personnels, de location, et hors déplacements par rail hors SNCF.

Le parti pris suivant a été retenu pour l'année 2016 :

- Transport par rail : informations collectées pour l'année auprès de la SNCF, ce qui exclut les déplacements hors territoire national y compris au départ ou à l'arrivée ; la comparaison des facteurs d'émission retenus par la SNCF et ceux appliqués par l'agence de voyages prestataire pour les exercices précédents fait apparaître une large sous-estimation des émissions de CO_2 pour les années 2013 à 2015 ;
- Transports aériens : les données ont été recueillies, pour la période de janvier à juillet 2016, auprès d'Air France, et pour juillet à décembre 2016, auprès du nouveau prestataire de voyages, sans que les méthodologies soient comparables. La comparaison entre les méthodologies aboutit à constater une large surestimation des émissions sur les années 2013 à 2015, et une relative comparabilité entre celles du nouveau prestataire et d'Air France.

En revanche, les émissions des déplacements professionnels automobiles sont calculées à l'identique, en appliquant aux consommations de carburant de la flotte les facteurs d'émissions des carburants (essentiellement diesel) ; ces émissions sont en augmentation proportionnelle à celle de l'effectif réseau et support métier (3%), et correspondent aux déplacements générés par la relation de proximité avec ses clients et partenaires au cœur du fonctionnement de Bpifrance.

Papier :

Consommation de papier[24] (tonnes) Bpifrance SA			
	2016	2015	Evolution
Bpifrance Financement	111,6	124,6	
Bpifrance Investissement	14,8	15,5	
TOTAL	**126,4**	**140.1**	**-9,8%**
Consommation par personne[25] (kg)	53,6	60 ,9	-12%

La consommation de papier diminue très sensiblement, de 9,8% en tonnage, et, ramené à l'effectif global au 31 décembre 2016, de 12%. Cette évolution très positive est le résultat conjugué de la dématérialisation croissante, de la sensibilisation des collaborateurs, et de la mesure incitative de passage en recto verso par défaut de tous les copieurs multifonctions.

Eau :

Le périmètre mesuré est toujours limité à la consommation d'eau du siège social à Maisons Alfort, les modalités de facturation constatées sur les autres sites ne permettant pas de disposer des données. La consommation d'eau relevée, ramenée au m² occupé par Bpifrance, est en faible diminution apparente, ce qui s'explique par le prélèvement, sur l'année 2016, de l'eau utilisée dans le cadre du chantier du Campus de la Formation, réceptionné et inauguré début 2017.

EAU			
	2016	2015	Evolution
Consommation relevée en m^3	11 268	11 726	-3,9%
Surface occupée	27 989	27 989	
Consommation en m^3 par m²	0,40	0,42	-3,9%

[24] Papier d'impression et de reproduction, hors papier à en-tête et travaux confiés à des imprimeurs
[25] Effectif total

Déchets :

Le périmètre mesuré est toujours limité au siège social à Maisons Alfort.
Une étude des modalités de tri et de suivi des déchets sur les autres sites, en fonction des modalités de leur utilisation et de l'organisation des locaux, sera réalisée sur 2016, en vue de l'élargissement du périmètre.

DECHETS SIEGE SOCIAL			
Type de déchets (en tonnes)	2016	2015	Evolution
Déchets d'activité	149,8	159,96	-6,4%
Déchets de maintenance	0	0	
Déchets travaux	0	0	
TOTAL	149,8	159,96	-6,4%

% de valorisation des déchets LE VAISSEAU		
	2016	2015
Matière	50	50
Energétique	50	50

3.3.8. Autres informations

3.3.8.1. Périmètre du groupe, filiales et participations

Un organigramme décrivant les principales filiales et participations de Bpifrance SA figure au paragraphe 5.1.

Par ailleurs, une liste des filiales et participations au 31 décembre 2016 respectivement de Bpifrance Financement, de Bpifrance Investissement, de Bpifrance Participations et de FSI PME Portefeuille (filiale à 100 % de Bpifrance Participations) figure en **Annexe 1**.

3.3.8.2. Rémunérations des administrateurs et du directeur général de Bpifrance SA

Selon l'article 3 de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement, le montant des rémunérations des administrateurs et du directeur général de Bpifrance SA sont rendues publiques sur une base annuelle.

- *Rémunérations des administrateurs de Bpifrance SA*

Les administrateurs de Bpifrance SA perçoivent des jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateur et de membre de comités (étant précisé que les administrateurs représentant l'Etat et ceux représentant la Caisse des Dépôts reversent à leur employeur le montant de leurs jetons de présence). L'enveloppe globale des jetons de présence (225 000 euros au titre de l'exercice 2015) a été fixée par l'assemblée générale de Bpifrance SA en date du 17 mai 2016.

Ces jetons de présence sont répartis par le Conseil d'administration en fonction de la présence aux séances du Conseil d'administration ou des comités auxquels appartiennent les administrateurs concernés sur la base de la clé de répartition (la « **Clé de Répartition** ») suivante :

- 10 000 € par administrateur ;
- 12 500 € en plus pour le président du comité d'audit et pour celui du comité des risques ;
- 7 500 € en plus pour les autres membres du comité d'audit et pour ceux du comité des risques ;
- 6 250 € en plus pour le président du comité des nominations et pour celui du comité des rémunérations ;
- 3 750 € en plus pour les autres membres du comité des nominations et pour ceux du comité des rémunérations.

Les jetons de présence alloués au titre des séances tenues au cours d'un exercice sont versés au cours de l'exercice suivant.

- Jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2015 et perçus en 2016 :

Les jetons de présence dus aux administrateurs de Bpifrance SA au titre de l'exercice 2015 ont été versés le 23 septembre 2016. D'un montant global de 141 814,33 euros, ils étaient répartis selon ce qui est indiqué ci-après, sur la base de la Clé de Répartition.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux de Bpifrance SA en euros, montants bruts		
Mandataires sociaux	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016
Monsieur Nicolas Dufourcq		
Jetons de présence	/	/
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Pierre-René Lemas		
Jetons de présence	/	6 363,64
Autres rémunérations	/	/

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux de Bpifrance SA en euros, montants bruts		
Mandataires sociaux	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016
Monsieur Franck Silvent		
Jetons de présence	/	17 500
Autres rémunérations	/	/
Madame Agnès Pannier-Runacher		
Jetons de présence	/	9 352,25
Autres rémunérations	/	/
Madame Virginie Chapron-du Jeu		
Jetons de présence	/	12 876,71
Autres rémunérations	/	/
Madame Florence Mas		
Jetons de présence	/	7 298,63
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Régis Turrini		
Jetons de présence	/	9 982,88
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Martin Vial		
Jetons de présence	/	2 739,73
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Louis Schweitzer		
Jetons de présence	/	9 090,91
Autres rémunérations	/	/
Madame Delphine d'Amarzit		
Jetons de présence	/	7 990,87
Autres rémunérations	/	/
Madame Sandrine Duchêne		
Jetons de présence	/	2 602,74
Autres rémunérations	/	/
Madame Maud Bailly-Turchi		
Jetons de présence	/	10 000
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Eric Lombard		
Jetons de présence	/	21 697,80
Autres rémunérations	/	/

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux de Bpifrance SA en euros, montants bruts		
Mandataires sociaux	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016
Madame Amélie Faure		
Jetons de présence	/	20 681,82
Autres rémunérations	/	/
Madame Marie-Guite Dufay Roubaud		
Jetons de présence	/	1 818,18
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Jean-Paul Huchon		
Jetons de présence	/	1 818,18
Autres rémunérations	/	/
Madame Elisabeth Henry Perez		
Jetons de présence	/	/
Autres rémunérations	/	/
Monsieur Eric Verkant		
Jetons de présence	/	/
Autres rémunérations	/	/
Total des jetons de présence	/	**141 814,33**

- Jetons de présence alloués au titre de l'année 2016 (à percevoir en 2017) :

Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'année 2016 sera arrêté courant juillet 2017 par le Conseil d'administration, sur la base de la Clé de Répartition et d'une enveloppe de 255 000 euros qui sera soumise au vote des actionnaires de Bpifrance SA dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2017.

- *Rémunération du Directeur général de Bpifrance SA*

Par décision du Conseil d'administration en date du 21 février 2013 et conformément à l'article 3 III du décret n°53-707 du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social, la rémunération annuelle de Monsieur Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance SA, est plafonnée à 450 000 euros bruts.

Au cours de l'exercice 2016, Nicolas Dufourcq a reçu la rémunération brute suivante :

(En euros) **2016**

Nom	Titre	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	TOTAL
Nicolas Dufourcq	Directeur Général	400 000	49 500	/	449 500

Monsieur Nicolas Dufourcq ne perçoit aucune rémunération (en ce compris jetons de présence) au titre des mandats qu'il exerce au sein des sociétés du groupe Bpifrance autres que Bpifrance SA.

3.3.8.3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Le 16 mars 2017, le Conseil d'administration a décidé de reporter l'examen de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à la plus prochaine séance. La proposition d'affectation de ce résultat sera intégrée en annexe 2 du présent rapport dans les jours suivant cette réunion du conseil. Elle sera publiée sur le site internet de la société dans les mêmes délais. Le texte des résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 16 mai 2017 sera amendé en conséquence.

3.3.8.4. Délais de paiement des fournisseurs

Le solde du compte fournisseurs s'élève au 31 décembre 2016 à 85 082,89 euros. Ce solde est analysé en fonction des échéances de la dette dans le tableau qui suit :

En euros	Echues	Échéance à moins de 30 jours	Échéance à moins de 60 jours et à plus 30 jours	Échéance à plus de 60 jours	Total	Factures non parvenues
Dettes fournisseurs au 31-12-2016	-	55 778,89	29 304,00	-	**85 082,89**	-
	0,00%	65,56%	34,44%	0,00%		
Dettes fournisseurs au 31-12-2015	-	55778,89	-	-	**55 778,89**	-
	0,00%	65,56%	0,00%	0,00%		

3.3.8.5. Charges non déductibles fiscalement

Les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par Bpifrance SA au cours de l'année 2016 s'élèvent à 691,79 euros.

3.3.8.6. Conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce

Le rapport spécial des commissaires aux comptes de Bpifrance SA sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce au titre de l'exercice 2016 figure au paragraphe 9.

3.3.8.7. Examen des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice 2016

Le Conseil d'administration de Bpifrance SA a examiné, lors de sa séance du 15 mars 2017, les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice 2016.

3.3.8.8. Conventions visées au dernier alinéa de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce

Bpifrance SA a mis en place des procédures de recensement adéquates pour identifier les conventions visées au dernier alinéa de l'article L 225-102-1 du Code de commerce. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, trois conventions, visées au dernier alinéa de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, ont été conclues entre d'une part un actionnaire de Bpifrance SA disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une filiale de Bpifrance SA. Ces conventions sont les suivantes :

- Modification pour prise en compte du *bail in* du contrat de garantie, par l'EPIC Bpifrance, des émissions de titres de créance moyen long terme de Bpifrance Financement. Cette modification a été autorisée préalablement par le Conseil d'administration de Bpifrance Financement du 15 décembre 2016 sur la base de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;

- Convention relative à la cession, au prix plancher de 36 euros, des actions composant le capital de FSI Equation conclue entre l'Etat Français (cessionnaire) et Bpifrance Participations (cédant). Cette convention, en date du 1er août 2016, a été autorisée préalablement par le Conseil d'administration de Bpifrance Participations le 20 juin 2016 sur la base de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;

- Convention relative à l'acquisition, au prix de 123,5 millions d'euros, d'une participation détenue dans FT1CI conclue entre l'Etat Français (cédant) et Bpifrance Participations (cessionnaire). Cette convention, en date du 16 novembre 2016, a été autorisée préalablement par le Conseil d'administration de Bpifrance Participations le 14 novembre 2016 sur la base de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

3.3.8.9. Activités en matière de recherche et développement

Bpifrance SA n'exerce pas d'activité en matière de recherche et développement.

3.3.8.10. Actions gratuites, options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salariés et aux dirigeants de Bpifrance SA

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucun plan n'a été mis en place en vue d'attribuer des actions gratuites ou des options de souscription (ou d'achat) d'actions au personnel salarié et aux dirigeants de Bpifrance SA.

3.3.8.11. Participation des salariés au capital de Bpifrance SA

Au 31 décembre 2016, aucun salarié ne détient d'actions de Bpifrance SA.

3.3.8.12. Mode d'exercice de la direction générale de Bpifrance SA

Selon l'article 17.1 des statuts de Bpifrance SA, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de Bpifrance SA sont dissociées.

3.3.8.13. Délégations en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale des actionnaires n'a accordé aucune délégation au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

3.3.8.14. Renouvellement du mandat d'un administrateur

Le mandat de Monsieur Franck SILVENT arrive à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il est proposé de renouveler ce mandat pour une durée de cinq ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.

3.3.8.15. Projet d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription réservée aux salariés des Entités Liées, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

Nous vous rappelons qu'en application du deuxième alinéa de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, lorsque le rapport de gestion d'une société fait apparaître que les actions détenues collectivement par le personnel de cette société et des entités qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce (les « **Entités Liées** ») représentent moins de 3% du capital social, une résolution doit être soumise aux actionnaires de cette société dans le cadre d'une Assemblée générale extraordinaire de cette société tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de ces entités.

En conséquence, nous soumettons à votre vote une résolution relative à un projet d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription dont la souscription sera réservée aux salariés des Entités Liées, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous proposons de déléguer au Conseil d'administration la compétence, conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce, afin qu'il procède, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L 3332-20 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 3% du capital de la société au 31 décembre 2016, réservée aux salariés des Entités Liées. La présente délégation serait consentie pour une durée de 26 mois à compter de la décision prise par l'Assemblée générale.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-20 du Code du travail.

Nous vous demandons également de déléguer à votre Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de :
-

- prévoir la mise en place d'un plan d'épargne d'entreprise,
- fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales, et, le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié,
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre, leur prix d'émission et les modalités de leur libération et de leur jouissance,
- fixer, dans la limite légale, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de la ou des augmentations de capital, établir tout rapport complémentaire, procéder aux modifications corrélatives des statuts et aux formalités consécutives,
- et d'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de la ou des augmentations de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Le rapport spécial de votre Commissaire aux comptes vous donnera son avis sur les modalités de suppression du droit préférentiel de souscription.

Nous vous proposons de rejeter cette résolution.

3.3.8.16. Contrôleurs légaux des comptes

- Commissaires aux comptes titulaires

Mazars Représenté par Matthew BROWN et Charles de BOISRIOU 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles. Le mandat du Cabinet Mazars a été renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2014, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.
PwC Audit Représenté par Anik CHAUMARTIN 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles. Le Cabinet PwC Audit a été nommé par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 12 juillet 2013, pour une durée de six exercices. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

- Commissaires aux comptes suppléants

Anne VEAUTE 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles. Le mandat de Madame Anne VEAUTE a été renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2014, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.
Etienne BORIS 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles. Monsieur Etienne BORIS a été nommé par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 12 juillet 2013, pour une durée de six exercices. Son mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Un tableau relatif aux honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux figure au paragraphe 13.2 de l'annexe aux comptes consolidés (page 178).

4. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE

[Le texte de la deuxième résolution a été approuvé par le Conseil d'administration de Bpifrance SA le 28 avril 2017. Il a été inséré dans le présent rapport à cette date].

A titre ordinaire

- **Première résolution (**approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que des rapports des commissaires aux comptes :

- approuve l'inventaire et les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 222 993 789,25 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ;

- approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice (résultat net part du groupe) de 723 239 271,10 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale prend acte que les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élèvent à 691,79 euros. Le montant de l'impôt correspondant supporté est de 238,21 euros.

L'Assemblée générale donne quitus aux dirigeants et membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- **Deuxième résolution (**affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**)**

L'Assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 222 993 789,25 euros et que, compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de 293 152 797,19 euros, le bénéfice disponible s'élève à 516 146 586,44 euros.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, l'Assemblée générale approuve la proposition présentée par le Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice disponible de la manière suivante :

Euros	
Bénéfice de l'exercice à répartir	222 993 789,25
Report à nouveau	293 152 797,19
Soit un solde disponible de	***516 146 586,44***
Dotation à la réserve légale	-11 149 689,46
Soit un bénéfice distribuable de	***504 996 896,98***
Distribution d'un acompte sur dividende (environ 0,057 € par action)	-120 000 000,00
Distribution du solde du dividende (environ 0,063 € par action)	-133 000 000,00
Soit un dividende de (environ 0,12 € par action)	***253 000 000,00***
Dotation aux autres réserves	
Dotation au report à nouveau	251 996 896,98

L'Assemblée générale, constatant que le Conseil d'administration du 16 décembre 2016 a décidé la mise en paiement, avant le 1er janvier 2017, d'un acompte sur dividende global de 120 M€ (soit un acompte unitaire d'environ 0,057 euro), approuve la mise en distribution de cet acompte.

L'Assemblée générale décide la mise en distribution du solde du dividende d'un montant global de 133 M€ (soit environ 0,063 euro par action).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2013 et que des dividendes de respectivement 1 153 977 337,70 euros (correspondant à un montant unitaire de 0,55 euro) et 441 415 203,23 euros (correspondant à un montant unitaire d'environ 0,21 euro) ont été distribués au titre des exercices 2014 et 2015.

L'Assemblée générale décide que le solde du dividende au titre de l'exercice 2016 sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2017

- **Troisième résolution (**approbation du contrat de prêt en cas de stress de trésorerie de Bpifrance Financement conclu le 21 décembre 2016 entre Bpifrance SA, Bpifrance Participations et Bpifrance Financement**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve le contrat de prêt en cas de stress de trésorerie de Bpifrance Financement, autorisé par le Conseil d'administration du 16 décembre 2016, conclu le 21 décembre 2016 entre Bpifrance SA, Bpifrance Participations et Bpifrance Financement.

- **Quatrième résolution (**approbation de la convention de contre-garantie (et de son avenant) conclue le 20 décembre 2016 avec Bpifrance Financement**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve la convention de contre-garantie, autorisée par le Conseil d'administration du 16 décembre 2016, conclue le 20 décembre 2016 avec Bpifrance Financement et son avenant autorisé par le Conseil d'administration du 16 mars 2017.

- **Cinquième résolution (**fixation du montant global des jetons de présence**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide l'attribution de jetons de présence au Conseil d'administration pour un montant global annuel fixé à la somme de 255 000 euros, au titre de l'exercice 2016 et des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision, à charge pour le Conseil d'administration de répartir cette somme entre ses membres.

- **Sixième résolution (**renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Franck SILVENT**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Franck SILVENT, pour une durée de cinq ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.

A titre extraordinaire

- **Septième résolution** (Délégation de compétence en vue d'une augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription réservée aux salariés des sociétés et entités qui sont liées à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan d'épargne groupe)

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, en application des articles L.225-129-6 alinéa 2 et L.225-138-1 du Code de Commerce et des articles L. 3332-18 et L. 3332-20 du Code du Travail :

1. délègue au Conseil d'Administration, sur sa seule, et unique décision, la compétence, en vue de procéder ou non, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux article L. 3332-18 et L. 3332-20 du Code du Travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 3 % du capital au 31 décembre 2016 réservée aux salariés des sociétés et entités qui sont liées à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne groupe (les « Bénéficiaires »);

2. décide que le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du Travail ;

3. décide de supprimer, en faveur des Bénéficiaires, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seront émises dans le cadre de la présente délégation ;

4. confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente délégation et, à cet effet :

   - prévoir la mise en place d'un plan d'épargne d'entreprise,
   - fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales, et, le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié,
   - fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre, leur prix d'émission et les modalités de leur libération et de leur jouissance,
   - fixer, dans la limite légale, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération des actions nouvelles,
   - constater la réalisation de la ou des augmentations de capital, établir tout rapport complémentaire, procéder aux modifications corrélatives des statuts et aux formalités consécutives,
   - et d'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de la ou des augmentations de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

5. fixe à 26 mois à compter de ce jour la durée de validité de la présente délégation de compétence.

- **Huitième résolution (**pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du procès-verbal de la présente Assemblée générale mixte pour accomplir toutes formalités de dépôts et de publicité requises.

5. ORGANIGRAMMES DE BPIFRANCE

5.1. Structure simplifiée de l'actionnariat du groupe Bpifrance

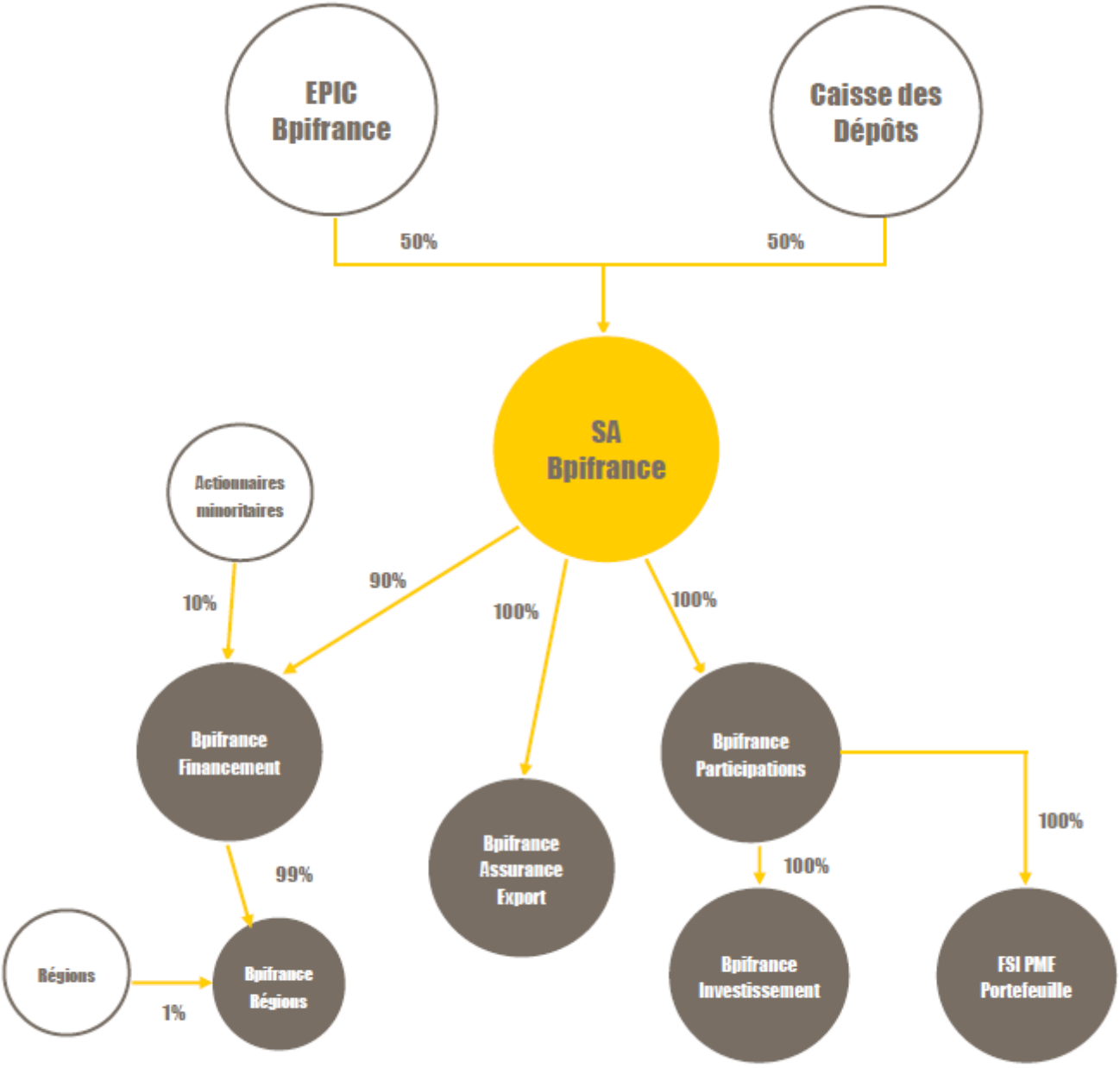

5.2. Organigramme fonctionnel

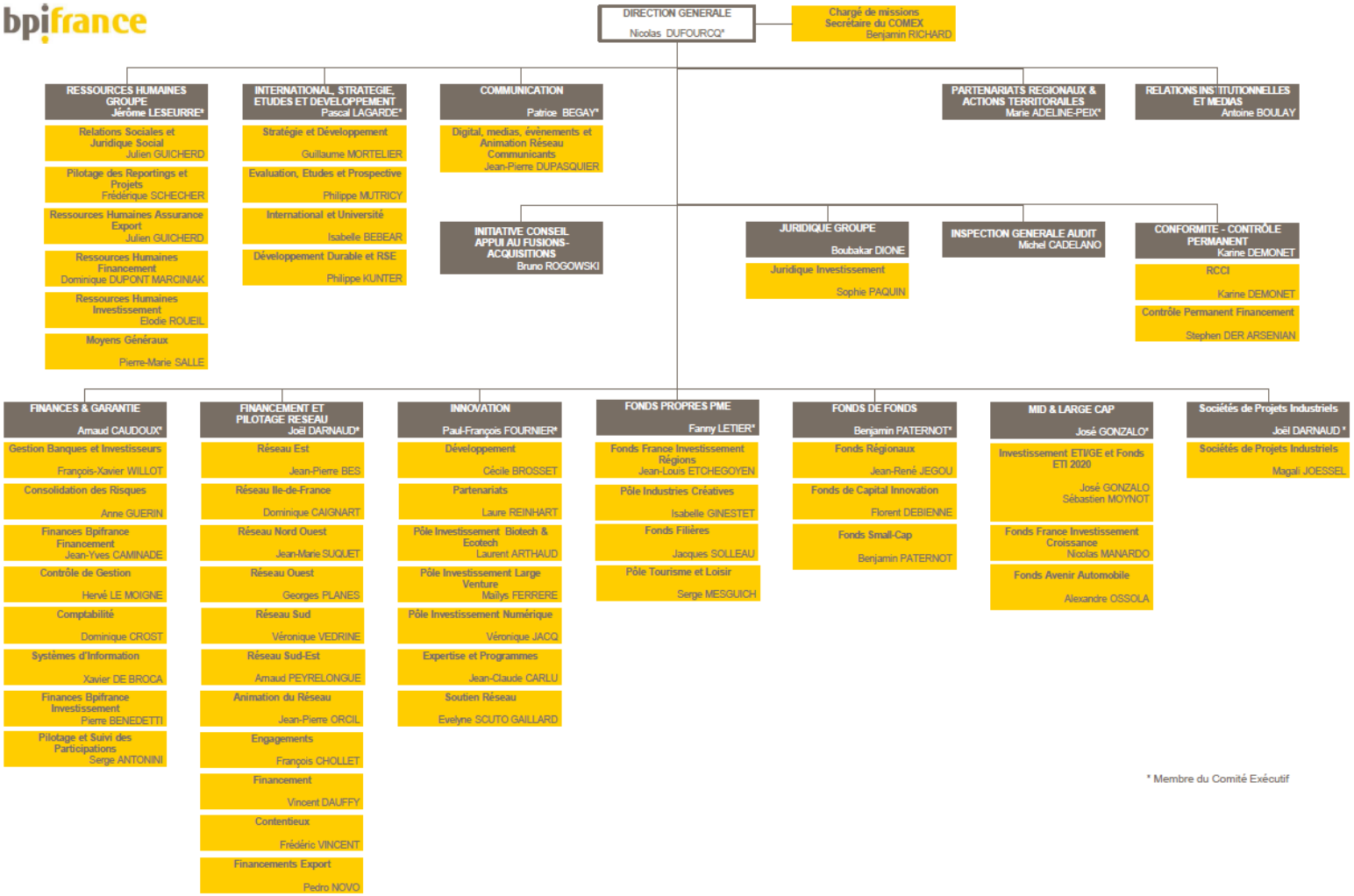

5.3. Organigramme du réseau

Joël Darnaud
Directeur Exécutif

Jean-Pierre Orcil
Directeur de l'Animation du Réseau

Pedro Novo
Directeur Financements Export

43 IMPLANTATIONS REGIONALES - 6 DIRECTIONS DE RÉSEAU - 26 DIRECTIONS RÉGIONALES - 17 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

ILE DE FRANCE / DROM

- **Dominique Caignart** – Directeur de Réseau
  - **Didier Bois** – Directeur Gestion Opérations
  - **Delphine Jarnier** – Interrégionale Fonds Propres
- **Angelina Simoni** – Directrice Régionale – **Paris**
- **Jérôme Rousseau** – Directeur Régional – **Ile de France Est**
- **Hervé Bazin** – Directeur Régional – **Ile de France Ouest**

OUTRE-MER

- **Christian Quere** – Directeur Interrégional – **Réunion-Mayotte**
- **Michèle Papalia** – Directrice Interrégionale – **Guadeloupe-Martinique-Guyane**

NORD OUEST

- **Jean-Marie Suquet** – Directeur de Réseau
  - **Philippe Giffard** – Directeur Gestion Opérations
  - **Vincent Stievenard** – Interrégional Fonds propres
- **Hervé Lelarge** – Directrice Régionale – **Caen**
- **Philippine Lucille** – Directrice Régionale – **Rouen**
- **Bertrand Fontaine** – Directeur Régional – **Lille**
- **Yvan Demars** – Directeur Régional – **Amiens**
- **Thierry Martignon** – Directeur Régional – **Orléans**
  - **Tanguy Roudaut** – Délégué Territorial – **Tours**

EST

- **Jean-Pierre Bes** – Directeur de Réseau
  - **Didier Pichot** – Directeur Gestion Opérations
  - **Olivier Lévy** – Interrégional Fonds Propres
- **Christian Theriot** – Directeur Régional – **Strasbourg**
- **Mathieu Defresne** – Directeur Régional – **Dijon**
  - **Stéphane Clerget** – Délégué Territorial – **Besançon**
- **Jérôme Bouquet** – Directeur Régional – **Reims**
  - Délégation Territoriale – **Troyes**
- **Pierre Couturier** – Directeur Régional – **Nancy**
  - **Sébastien Schmitt** – Délégué Territorial – **Metz**

SUD-EST

- **Arnaud Peyrelongue** – Directeur de Réseau
  - **Pascale Veber** – Directrice Gestion Opérations
  - **Isabelle Galamand** – Interrégional Fonds Propres
- **Caroline Georges** – Directrice Régionale – **Clermont Ferrand**
- **Laurent Bouquerel** – Directeur Régional – **Lyon**
  - **Lauriane Guastini** – Déléguée Territoriale – **Saint-Etienne**
  - **Marc Auloge** – Délégué Territorial – **Valence**
  - **Ludovic Pouget** – Délégué Territorial – **Bourg en Bresse**
- **Bernard Nicaise** – Directeur Régional – **Grenoble**
  - **Charles-Eric Baltoglu** – Délégué Territorial – **Annecy**

SUD

- **Véronique Védrine** – Directrice de Réseau
  - **Christian Semard** – Directeur Gestion Opérations
  - **Thierry Decker** – Interrégional Fonds Propres
- **Cécile Donsimoni** – Directrice Régionale – **Corse**
- **Nadine Faedo** – Directrice Régionale – **Montpellier**
  - **Albert Badia** – Délégué Territorial – **Perpignan**
- **Laurent De Calbiac** – Directeur Régional – **Toulouse**
- **Pierre Villefranque** – Directeur Régional – **Marseille**
  - **Olivier Vincent** – Délégué Territorial – **Nice**
  - **Stéphane Lo Piccolo** – Délégué Territorial – **Avignon**

OUEST

- **Georges Planes** – Directeur de Réseau
  - **Jacques Peres** – Directeur Gestion Opérations
  - **Marc Prevot** – Interrégional Fonds Propres
- **Eric Versey** – Directeur Régional – **Rennes**
  - **Nicolas Magenties** – Délégué Territorial – **Rennes / St-Brieuc**
  - **Christophe Seillier** – Délégué Territorial – **Brest / Lorient**
- **Annie Chanteloube-Lambert** – Directrice Régionale – **Limoges**
- **Jean-Marc Ducimetière** – Directeur Régional – **Nantes**
  - **Marie Poussin** – Déléguée Territoriale – **Le Mans**
  - **Fabien Bernard** – Délégué Territorial – **La Roche sur Yon**
- **Mame Dieye** – Directeur Régional – **Poitiers**
  - Délégation Territoriale – **La Rochelle**
- **Bruno Heuclin** – Directeur Régional – **Bordeaux**
  - **Nicolas Roche** – Délégué Territorial – **Pau**

IdF Est : I. Nguyen – M.Pelletier – K. Thouément
IdF Ouest : E. Treussard-Canard – S. Calgaro – J. Forquin
IdF Paris : D. Dabin – T. Barde
M. Bousso – A. Drondoe – N. Gherbi

Lille : S. Hanoca – M. Durand – X. Fraval de Coatparquet
Hte Normandie : O. Thiard - F. V Noir
B. Normandie : O. Thiard
Picardie: O. Milheiro

Strasbourg : Emilie Luong-Le
Dijon : D. Blanc
Reims : S. Chamy
Lorraine : B. Gallrein – L. Laurent
Franche-Comté : M. Villegas
Nancy : B. Gallrein
Annecy : M. Maison

Clermont-Ferrand : P. Coste
Lyon : J.-B. Bodin - Ch. Desplanches – L. Malatrait
St-Etienne : F. Ligier
Grenoble : S. Misson

Aquitaine : S. Larrègle
Languedoc-R. : J. Coustans
Midi-Py.: P. De Oliveira – A. Charrieau – J. Revole
PACA : R.Richard – C. Louys

Rennes : L Charmel
Centre : Ch. Colas – J. Remaud
PdL : Th. Penguilly – L. Laguierce
Poitou-Ch. : Ch. Colas
J.-D. François
Pau : V. Larrecq
Brest : A. Le Belenger-Xia
Le Mans : S. Oriol

6. RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
I - Capital en fin d'exercice (en €)					
a) Capital (en contre-valeur euros)	37 000	20 981 406 140	20 981 406 140	20 981 406 140	20 981 406 140
b) Nombre d'actions émises	3 700	2 098 140 614	2 098 140 614	2 098 140 614	2 098 140 614
II - Opérations et résultats de l'exercice (en €)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		192 542	523 956	431 767	363 043
b) Résultat avant impôts, participation ou intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 444	2 417 643	1 236 995 943	768 383 716	222 072 300
c) Impôt sur les bénéfices			18 173 143	1 669 512	-921 489
d) Participation ou intéressement des salariés dû au titre de l'exercice					
e) Résultat après impôts, participation ou intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 444	2 417 643	1 218 822 800	766 714 204	222 993 789
f) Résultat distribué					
III - Résultats par action (en €)					
a) Résultat après impôts, participation ou intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,66	0,00	0,58	0,37	0,11
b) Résultat après impôts, participation ou intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,66	0,00	0,58	0,37	0,11
c) Dividende attribué à chaque action					
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés au 31 décembre	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale (en €)	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) (en €)	0	0	0	0	0

Bilan consolidé publiable du Groupe Bpifrance

ACTIF *(en millions d'euros)*	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales	6.1	882,3	579,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	3 854,0	3 179,5
Instruments dérivés de couverture	6.3	93,0	519,9
Actifs financiers disponibles à la vente	6.4	9 502,0	8 976,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6.5	1 775,2	2 284,3
Prêts et créances sur la clientèle	6.6	33 323,2	28 216,1
Opérations de location financement et assimilées	6.7	6 005,1	5 963,6
Aides au financement de l'innovation	6.8	534,1	488,4
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		424,8	434,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6.9	6 699,5	6 737,2
Actifs d'impôts courants et différés	6.10	45,4	60,7
Comptes de régularisation et actifs divers	6.12	2 993,6	3 239,3
Actifs non courants destinés à être cédés		0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6.11	2 119,4	2 974,4
Immeubles de placement		0,0	0,0
Immobilisations corporelles	6.13	121,8	118,1
Immobilisations incorporelles	6.13	103,4	60,6
Ecarts d'acquisition		0,5	0,5
TOTAL DE L'ACTIF		68 477,3	63 834,1

Bilan consolidé publiable du Groupe Bpifrance

P A S S I F *(en millions d'euros)*	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales	6.1	**0,0**	**0,0**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	**8,5**	**1,6**
Instruments dérivés de couverture	6.3	**122,4**	**544,5**
Dettes envers les établissements de crédit	6.14	**12 298,3**	**11 371,3**
Dettes envers la clientèle	6.15	**3 813,4**	**3 167,9**
Dettes représentées par un titre	6.16	**20 654,6**	**17 031,5**
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**435,3**	**392,2**
Passifs d'impôts courants et différés	6.10	**429,9**	**459,1**
Comptes de régularisation et passifs divers	6.12	**1 888,6**	**2 531,7**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		**0,0**	**0,0**
Provisions	6.17	**1 872,5**	**1 653,7**
Ressources nettes d'intervention à l'innovation	6.18	**805,4**	**793,8**
Fonds de garantie publics	6.19	**3 135,0**	**3 288,9**
Dettes subordonnées	6.20	**7,3**	**14,3**
Capitaux propres		**23 006,1**	**22 583,6**
Capitaux propres part du Groupe		**22 674,6**	**22 255,1**
- Capital et réserves liées		*20 981,4*	*20 981,4*
- Réserves consolidées		*-1 305,0*	*-1 770,9*
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		*2 275,0*	*2 378,9*
- Résultat		*723,2*	*665,7*
Intérêts minoritaires		**331,5**	**328,5**
- Réserves		*314,0*	*318,4*
- Résultat		*17,5*	*10,1*
TOTAL DU PASSIF		**68 477,3**	**63 834,1**

Compte de résultat consolidé publiable du Groupe Bpifrance

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	7.1	1 518,6	1 440,2
Intérêts et charges assimilées	7.1	-851,1	-818,2
Commissions (produits)		46,5	39,6
Commissions (charges)		-2,2	-2,5
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	7.2	146,0	160,1
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	7.3	359,9	494,1
Produits des autres activités	7.4	157,5	56,8
Charges des autres activités	7.4	-123,3	-38,7
PRODUIT NET BANCAIRE		**1 251,9**	**1 331,4**
Charges générales d'exploitation	7.5	-508,3	-474,1
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7.6	-34,2	-30,0
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**709,4**	**827,3**
Coût du risque	7.7	-33,8	-81,1
RESULTAT D'EXPLOITATION		**675,6**	**746,2**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7.8	26,8	59,0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7.9	254,2	51,8
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0,0	0,0
RESULTAT AVANT IMPOT		**956,6**	**857,0**
Impôts sur les bénéfices	7.10	-215,9	-181,2
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0,0	0,0
RESULTAT NET		**740,7**	**675,8**
Intérêts minoritaires		17,5	10,1
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		**723,2**	**665,7**
* Résultat par action (en euros)		0,34	0,32
* Résultat dilué par action (en euros)		0,34	0,32

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres du Groupe Bpifrance

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT NET	**740,7**	**675,8**
Eléments pouvant être reclassés en résultat net		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-115,9	182,5
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0,0	0,0
Ecarts de conversion	21,4	83,8
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	-5,6	29,1
Eléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net		
Réévaluation des immobilisations	0,0	0,0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	17,1	-3,4
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	0,0	0,0
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**-83,0**	**292,0**
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**657,7**	**967,8**
* Dont part du groupe	640,3	957,9
* Dont part des intérêts minoritaires	17,4	9,9

Variation des capitaux propres (part du groupe)

(en millions d'euros)	Capital et réserves liées	Réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Affectation	Total
Situation au 31 décembre 2014	**20 981,4**	**-2 347,6**	**2 170,5**	**0,0**	**20 804,3**
Résultat 2014				**1 264,7**	**1 264,7**
Résultat affecté aux réserves	0,0	1 264,7	0,0	-1 264,7	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	211,6	0,0	211,6
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	*0,0*		*662,1*	*0,0*	*662,1*
Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat	*0,0*		*-450,5*	*0,0*	*-450,5*
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0		-3,2	0,0	-3,2
Distribution de dividendes	0,0	-710,8		0,0	-710,8
Ecarts de conversion		83,8		0,0	83,8
Transfert de situation nette	0,0	21,5		0,0	21,5
Augmentation de capital	0,0	-21,5		0,0	-21,5
Autres mouvements dont MEE	0,0	-62,5		0,0	-62,5
Divers	0,0	1,5		0,0	1,5
Situation au 31 décembre 2015	**20 981,4**	**-1 770,9**	**2 378,9**	**0,0**	**21 589,4**
Résultat 2015				**665,7**	**665,7**
Résultat affecté aux réserves	0,0	665,7	0,0	-665,7	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	-121,1	0,0	-121,1
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	*0,0*		*170,6*	*0,0*	*170,6*
Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat	*0,0*		*-291,7*	*0,0*	*-291,7*
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0		17,2	0,0	17,2
Distribution de dividendes	0,0	-235,5		0,0	-235,5
Ecarts de conversion		21,4		0,0	21,4
Transfert de situation nette	0,0	-6,4		0,0	-6,4
Cession titres hybrides	0,0	3,9		0,0	3,9
Autres mouvements dont MEE	0,0	16,9		0,0	16,9
Divers	0,0	-0,1		0,0	-0,1
Situation au 31 décembre 2016	**20 981,4**	**-1 305,0**	**2 275,0**	**0,0**	**21 951,4**
Résultat 2016				**723,2**	**723,2**

Variation des intérêts minoritaires

Intérêts minoritaires au 31 décembre 2014	**315,7**
Entrée de périmètre	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	*0,0*
Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat	*0,0*
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	*-0,2*
Quote-part des minoritaires dans les dividendes versés	*0,3*
Transfert de situation nette	-21,5
Augmentation de capital	28,1
Annulation juste valeur FCPR	-3,2
Divers	-0,8
Quote-part de résultat au 31 décembre 2015	10,1
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2015	**328,5**
Entrée de périmètre	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	*0,0*
Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat	*0,0*
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	*-0,1*
Quote-part des minoritaires dans les dividendes versés	*-3,7*
Transfert de situation nette	-11,1
Cession titres hybrides	0,4
Quote-part de résultat au 31 décembre 2016	17,5
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2016	**331,5**

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe y compris les actifs recensés dans le portefeuille de placements détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans ce compartiment.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

Tableau des flux de trésorerie du Groupe Bpifrance

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts	956,6	857,0
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	34,2	30,0
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions	-226,2	-225,0
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-26,8	-59,0
Perte nette/gain net des activités d'investissement	127,6	-17,0
Autres mouvements	303,5	174,5
Autres mouvements (spécifiques aux fonds de garantie)	110,2	923,2
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	322,5	826,7
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	893,6	547,3
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-5 000,4	-4 306,6
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-972,4	403,7
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	140,0	-716,1
Flux liés aux autres opérations affectant l'activité de l'innovation	-34,1	196,3
Impôts versés	-133,3	-80,5
Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-5 106,6	-3 955,9
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-3 827,5	-2 272,2
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	287,9	277,9
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-80,8	-38,6
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	207,1	239,3
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-235,9	-708,1
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	3 616,1	3 146,8
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	3 380,2	2 438,7
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-240,2	405,8
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-3 827,5	-2 272,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	207,1	239,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	3 380,2	2 438,7
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 659,5	2 253,7
Caisse, banques centrales (actif & passif)	579,9	375,1
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 079,6	1 878,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 419,3	2 659,5
Caisse, banques centrales (actif & passif)	882,3	579,9
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 537,0	2 079,6
Variation de la trésorerie nette	-240,2	405,8

Annexe comptable

- NOTE 1 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 87
- NOTE 2 - NORMES COMPTABLES APPLICABLES 87
- NOTE 3 - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION 89
- NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 92
- NOTE 5 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION 94
- NOTE 6 - NOTES RELATIVES AU BILAN 112
- NOTE 7 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 130
- NOTE 8 - EXPOSITION, GESTION ET MESURE DES RISQUES 134
- NOTE 9 - INFORMATIONS A FOURNIR SUR LES INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES ENTITES 158
- NOTE 10 - AVANTAGES AU PERSONNEL ET AUTRES REMUNERATIONS 165
- NOTE 11 - INFORMATION SECTORIELLE 171
- NOTE 12 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 172
- NOTE 13 - AUTRES INFORMATIONS 173

Note 1 - Faits significatifs de l'exercice et évènements postérieurs a la clôture

1.1. Faits significatifs de l'exercice

L'Etat a annoncé le 23 févier 2015 avoir lancé l'étude du transfert à Bpifrance de l'activité de gestion, pour le compte de l'Etat, de procédures de garanties publiques destinées à couvrir les exportations françaises, mission qui avait été directement confiée à la COFACE par des dispositions législatives et réglementaires.

Dans ce cadre, Bpifrance Assurance Export, intégralement détenue par Bpifrance SA, a été créé en décembre 2015 avec un capital de départ de 10 000 €. En novembre 2016, ce capital a été porté à 30 000 000 €.

Conformément à la convention de successeur du 18 avril 2016 puis d'un avenant du 23 novembre 2016, le transfert d'activité a eu lieu le 31 décembre 2016.

1.2. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

Note 2 - Normes comptables applicables

2.1. Normes comptables applicables au 31 décembre 2016

Les états financiers consolidés 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable au 31 décembre 2016.

L'entrée en vigueur des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2016 n'a pas eu d'incidence matérielle sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2016.

Le groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est qu'optionnelle à ce jour.

2.2. Normes comptables que le groupe appliquera dans le futur

IFRS 9 « Instruments financiers »

Contexte

La norme actuelle IAS 39 relative à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers sera remplacée par la norme IFRS 9 « Instruments financiers », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018.

La norme IFRS 9 comprend trois phases distinctes :
- Le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- La dépréciation du risque de crédit des actifs financiers ;
- La comptabilité de couverture (application non obligatoire au 1er janvier 2018).

Un projet distinct en matière de macro-couverture reste à venir.

Principaux changements apportés par la norme IFRS 9

Classement et évaluation :

La norme IFRS 9 définit trois catégories d'actifs financiers : le coût amorti, la juste valeur par capitaux propres et la juste valeur par résultat. Le classement comptable des actifs financiers dépendra des caractéristiques contractuelles des instruments et du modèle de gestion.

Les instruments de dettes (prêts, créances et titres) pourront être enregistrés dans les trois catégories précitées en fonction du modèle de gestion, lorsque les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts.

Les actions seront classées en juste valeur par résultat ou, sur option, en juste valeur par capitaux propres (option à la main du groupe, à exercer titre par titre). Dans ce dernier cas, lors des cessions, les gains et pertes latents précédemment comptabilisés ne pourront pas être « recyclés » au sein du compte de résultat, contrairement aux instruments de dettes. Les parts non consolidées de fonds d'investissement seront comptabilisées en juste valeur par résultat.

Dépréciation :

Le nouveau modèle de dépréciation du risque de crédit instauré par la norme IFRS 9 impose de comptabiliser les pertes attendues dès l'entrée au bilan des opérations concernées (instruments de dettes au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres). Dès l'origine, les pertes attendues seront déterminées sur un horizon de 12 mois. Lorsqu'une dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sera constatée, les pertes attendues devront être calculées sur la durée de vie résiduelle de l'instrument.

Mise en œuvre au sein du groupe Bpifrance Financement

Organisation du projet de transition d'IAS 39 vers IFRS 9 :

Le groupe a organisé la transition d'IAS 39 vers IFRS 9 en mode projet. Celui-ci a démarré par un diagnostic et l'analyse des impacts de la norme. Il se poursuit avec le développement et l'adaptation des systèmes d'information et des process pour une mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2018.

Les travaux sont menés sous deux angles :

- métier (prêts, garantie, innovation…) ;
- volet de la norme (classement et évaluation, dépréciation, couverture, information financière transverse).

Des comités sont organisés périodiquement avec les différents responsables métier, Finances/risques et commissaires aux comptes.

Principales incidences attendues :

- Classement et évaluation : compte tenu des caractéristiques des produits et du modèle de gestion du groupe, la quasi-totalité des actifs financiers de type instruments de dettes devraient être comptabilisés au coût amorti. Les impacts comptables du choix quant au classement comptable des actions (juste valeur par résultat ou juste valeur par capitaux propres sur option) sont en cours d'analyse. Le choix définitif sera effectué lors de la transition.

- Dépréciation : le modèle actuel de dépréciation collective des opérations de crédit du groupe est en cours d'adaptation pour prendre en compte les nouvelles exigences de la norme. Globalement, le nouveau modèle devrait conduire à une diminution des dépréciations collectives constituées. Comme la norme IFRS 9 le permet, le groupe prévoit de mettre en œuvre une méthodologie simplifiée de type Low Credit Risk (pertes attendues à 12 mois) pour la détermination des dépréciations relatives aux instruments de dettes (prêts/créances financières et titres) dont le risque de défaut est faible.

- Couverture : dans l'attente du prochain texte IFRS 9 complémentaire spécifique à la macro-couverture, le groupe continuera à appliquer le dispositif IAS 39 de couverture globale cantonnée (dit « carve out »).

- Passifs financiers : le groupe ne prévoit pas d'appliquer de manière anticipée les dispositions relatives au risque de crédit propre des dettes enregistrées à la juste valeur sur option.

- Transition : les phases 1 et 2 de la norme IFRS 9 seront appliquées rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018. Le groupe ne prévoit pas de retraiter les exercices présentés en comparatif (information pro-forma non requise par la norme).

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 relative aux produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients remplacera les normes actuelles relatives aux revenus, et sera d'application obligatoire au 1er janvier 2018. Cette norme ne couvre pas les revenus issus des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers. Les analyses de la norme IFRS 15 et les études d'impact sont en cours au sein du groupe. Compte tenu des activités du groupe, les incidences financières attendues de cette norme ne devraient pas être significatives à l'échelle du groupe.

IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location remplacera la norme actuelle IAS 17, et sera d'application obligatoire au 1er janvier 2019. En tant que bailleur, l'impact attendu sur le groupe devrait être limité. En tant que preneur, le groupe devra désormais comptabiliser au bilan tous les contrats de location, sous forme d'un droit d'utilisation d'un actif loué enregistré au sein des immobilisations, et d'une dette financière au titre des loyers et autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Les impacts comptables, qui resteront limités en termes de résultat net, seront affinés en 2017.

Note 3 - Principes et méthodes de consolidation

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes consolidés du groupe sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne au 31 décembre 2016.

3.1. Principes de consolidation

Principe général

Les états financiers consolidés du Groupe Bpifrance regroupent l'ensemble des entreprises que le groupe contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe. En application de ce principe général, le caractère matériel de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Notion de contrôle

La notion de contrôle s'apprécie quelle que soit la nature des liens entre le groupe et l'entité faisant l'objet d'un investissement. Le contrôle se caractérise lorsque le groupe est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient.
Par conséquent le groupe contrôle une filiale si et seulement si tous les éléments suivants sont réunis :

- Le groupe dispose du pouvoir, lorsque qu'il est en possession des droits effectifs à diriger les activités pertinentes de la filiale,
- Le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables, lorsque les rendements peuvent varier selon la performance de la filiale,
- Le groupe a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements variables qu'il obtient.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle exercé sur un partenariat qui peut être soit une activité conjointe soit une coentreprise. Ce contrôle conjoint n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entreprise associée, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Cette situation est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote. Elle peut également résulter, par exemple, d'une représentation au sein du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, d'une participation au processus d'élaboration des politiques, de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise associée, d'échange de personnel de direction ou de fourniture d'informations techniques essentielles.

3.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation résultent de la nature du contrôle exercé par le groupe sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité.

Les comptes des entreprises sous contrôle exclusif, y compris les entreprises à structure de comptes différente, sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

Les participations sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence.

3.3. Cas particuliers

L'activité de capital-risque

Lorsqu'une participation dans une entreprise associée (influence notable) ou une coentreprise (contrôle conjoint) est détenue via un organisme de capital-risque, le groupe a choisi d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat, dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par le résultat », conformément à la norme IAS 39 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe sont présentés en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Toutes les différences de conversion résultant de la conversion sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Participations dans les entreprises mises en équivalence

La méthode de mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part que le groupe détient dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats des entreprises mises en équivalence.

Le groupe applique les dispositions de la norme IAS 39 pour déterminer s'il est nécessaire d'enregistrer une perte de valeur. S'il existe un indicateur de dépréciation selon les critères de la norme IAS 39, la totalité de la participation mise en équivalence fait l'objet d'un test de dépréciation selon la norme IAS 36 relative à la dépréciation d'actifs. La valeur comptable de la participation mise en équivalence est principalement comparée à sa valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés ou des méthodes multi-critères.

Lorsqu'une dépréciation est constatée, elle est affectée à la participation mise en équivalence au bilan, ce qui autorise la reprise ultérieure de la dépréciation en cas d'amélioration de la valeur d'utilité ou de la valeur de marché.

3.4. Règles de consolidation

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils sont significatifs.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale. Les dividendes intragroupes, les provisions sur titres consolidés, les plus-values d'opérations de cession interne et les amortissements dérogatoires sont neutralisés en totalité pour les entreprises intégrées de manière globale et à hauteur de la quote-part détenue pour les entreprises mises en équivalence.

- **Ecarts d'acquisition**

Le coût d'acquisition est égal au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, nets des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés en charges, à l'exception des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis qui sont déduits des capitaux propres, ainsi que des coûts directs de transaction liés aux dettes financières contractées dans le cadre de l'opération qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs, passifs, passifs éventuels et éléments de hors-bilan identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale peut être affinée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé, sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsque l'entité acquise est intégrée globalement, au sein de la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » lorsque l'entreprise acquise est mise en équivalence. Lorsque l'écart est négatif, il est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire des titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat. La valeur recouvrable est généralement évaluée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

3.5. Présentation des états financiers et date de clôture

- **Présentation des comptes consolidés**

La présentation des états de synthèse utilisée est conforme à celle proposée par la recommandation n°2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales.

- **Date de clôture**

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels à la date du 31 décembre, sauf mention contraire en Note 9.

Note 4 - Périmètre de consolidation

Le tableau ci-dessous identifie les entreprises consolidées, la fraction de leur capital détenu directement et indirectement, ainsi que leur méthode de consolidation.

Dénomination	Méthode de consolidation	31/12/2016 % d'intérêt	31/12/2016 % de droit de vote	31/12/2015 % de droit de vote
Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Assurance Export - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	-
Bpifrance Financement - MAISONS-ALFORT	Globale	90,76%	90,76%	90,60%
Bpifrance Régions - MAISONS-ALFORT	Globale	89,84%	98,99%	98,99%
Auxi-Conseil - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	100%
Auxi-Finances - MAISONS-ALFORT	Globale	90,76%	100%	100%
FCT Proximité PME - PANTIN	Globale	-	-	50%
Compagnie Auxiliaire Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	90,76%	100%	100%
SCI Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	90,76%	100%	100%
Bpifrance Participations - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FSI PME Portefeuille - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts A - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI Parts B - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFIB PRIME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI3 PRIME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FPMEI - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Mezzanine - MAISONS-ALFORT	Globale	66,84%	66,84%	66,84%
Avenir Entreprise Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI2020 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
CDC Entreprises Capital Investissement - PARIS	Globale	100%	100%	100%
Part'Com - PARIS	Globale	-	-	100%
FCPR Part'Com - PARIS	Globale	100%	100%	100%
FT1CI - MAISONS-ALFORT	Globale	95,11%	95,11%	79,23%
FSI Equation - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	100%
CDC E -1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Alsabail - STRASBOURG	Equivalence	36,93%	40,69%	40,69%
Gras Savoye Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Equivalence	30,86%	34,00%	34,00%
Eiffage - PARIS	Equivalence	-	-	14,54%
Soprol - PARIS	Equivalence	18,75%	18,75%	18,75%
Tyrol Acquisition (Groupe TDF) - Luxembourg	Equivalence	23,99%	23,99%	23,99%
Eutelsat Communications - PARIS	Equivalence	26,47%	26,47%	26,47%
Daher - ORLY	Equivalence	17,19%	17,19%	17,19%
STConso (Palier avec STM Consolidé à 28,69%) - GENEVE	Equivalence	47,56%	47,56%	39,62%
Eramet - PARIS	Equivalence	-	-	25,87%

- **Note 5 - Principes comptables et méthodes d'évaluation**

5.1. Détermination de la juste valeur

La norme IFRS 13 établit le cadre de la détermination de la juste valeur et fournit des indications sur la manière d'évaluer la juste valeur des actifs et des passifs, tant financiers que non financiers. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur est donc basée sur le prix de sortie.

Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Lors des évaluations ultérieures, la juste valeur des actifs et passifs doit être estimée et déterminée en ayant recours en priorité à des données de marché observables, tout en s'assurant que l'ensemble des paramètres qui composent cette juste valeur est convergeant avec le prix que les « intervenants de marché » utiliseraient lors d'une transaction.

5.1.1 Hiérarchie des justes valeurs

- **Les trois niveaux de juste valeur**

La norme définit trois niveaux de juste valeur pour les instruments financiers et non financiers :

Niveau 1 : évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide. Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs.

Niveau 2 : évaluation utilisant des données de marché observables. Ce niveau de juste valeur regroupe les instruments cotés sur un marché inactif et les instruments évalués à partir d'une technique de valorisation utilisant des paramètres observables soit directement (prix), soit indirectement (dérivé de prix).

Niveau 3 : évaluation utilisant des données de marché non observables. Ce niveau regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation.

- **Transferts de niveaux de juste valeur**

Les transferts entre les niveaux de juste valeur peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les évènements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en fin de période.

5.1.2 Techniques d'évaluation

Cadre général

La meilleure estimation correspond au prix de marché de l'instrument lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés et diffusés). Le groupe utilise le prix offert pour la juste valeur d'une position longue (actif) et le prix demandé pour une position courte (dette).
En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée par une méthode appropriée conforme aux méthodologies d'évaluations pratiquées sur les marchés financiers : référence à la valeur de marché d'un instrument comparable, modèles d'évaluation, et plus généralement actualisation des flux futurs estimés.

Les montants de juste valeur des actifs et passifs financiers représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs. Les calculs effectués se basent sur un certain nombre d'hypothèses. Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers ne fera pas l'objet d'une réalisation immédiate pour la valeur estimée.

La prise en compte du risque de non-exécution sur les dérivés passifs (*Debit Value Adjustment*) et de l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Value Adjustment*) n'a pas d'incidence significative sur l'évaluation à la juste valeur des dérivés du groupe.

Cas particulier des actions non cotées

La valeur de marché des actions non cotées est déterminée par comparaison avec des transactions récentes portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (multiples d'EBIT ou d'EBITDA), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Cas particulier des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Par ailleurs, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable dans un certain nombre de cas :

- des actifs ou des passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché ;
- des opérations pour lesquelles la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, ce qui peut notamment concerner les actions non cotées.

5.2. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union européenne le 19 novembre 2004 (CE n° 2086/2004) et complétée par le règlement du 15 novembre 2005 (CE n° 1864/2005) relatif à l'utilisation de l'option de la juste valeur.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Le groupe comptabilise les prêts et emprunts au bilan à la date de règlement. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation.

5.2.1. Prêts et créances

Les prêts et créances qui ne sont pas détenus à des fins de transaction ou qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi sont enregistrés au bilan parmi les « Prêts et créances sur les établissements de crédit » ou les « Prêts et créances sur la clientèle » suivant la nature de la contrepartie. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Les intérêts courus sur les créances sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Dépréciation des créances**

Les créances sont dépréciées lorsqu'il existe, après la mise en place du prêt, un ou plusieurs indices objectifs de dépréciation, dont l'impact sur les flux de trésorerie futurs peut être mesuré de manière fiable.

Dépréciation sur base individuelle

L'appréciation du caractère avéré du risque s'effectue sur base individuelle. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Les critères retenus pour considérer un encours présentant un risque de crédit avéré correspondent aux situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins,
- l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de la contrepartie, laquelle se traduit par un risque de non recouvrement,
- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables, en tenant compte de l'effet des garanties. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en « Coût du risque » au compte de résultat, et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation.

Dépréciation sur base collective

L'existence d'un risque de crédit sur un ensemble homogène de créances donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation, sans attendre que le risque ait individuellement affecté une ou plusieurs créances.

La méthodologie mise en place par le groupe repose principalement sur l'analyse des notations internes du portefeuille. Le modèle d'estimation des dépréciations collectives est basé sur des simulations de scénarii stochastiques qui associent à chaque contrepartie une date éventuelle de défaut et un taux de perte en cas de défaut.

5.2.2. Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

- **Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction**

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et portés au bilan dans la rubrique « Actifs ou Passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

- **Actifs et passifs financiers évalués en juste valeur sur option**

Aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers que le groupe a désigné dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. L'application par le groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers,
- l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers hybrides sans séparation des dérivés incorporés,
- l'activité de capital-risque (cf. note 3.3)

Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

5.2.3. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus et courus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

5.2.4. Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des portefeuilles précédents.

Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction et coupon couru inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres (« Gains ou pertes latents ou différés »). Lors de la cession ou de la dépréciation des titres (en cas de dépréciation durable), ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique «Gains ou pertes net sur actifs financiers disponibles à la vente».

Les revenus courus sur les titres à revenu fixe sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus et courus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les revenus des titres à revenu variable sont enregistrés dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

5.2.5. Opérations de pensions

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée (« Dettes envers les Etablissements de crédit » ou « Dettes envers la clientèle »).

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances ».

5.3. Dettes

Les dettes émises par le groupe et qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués en contrepartie du compte de résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit », en « Dettes envers la clientèle » ou en « Dettes représentées par un titre ».

- **Dettes envers les établissements de crédit et Dettes envers la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (emprunts au jour le jour, comptes ordinaires) et emprunts à terme pour les établissements de crédit ; emprunts à terme, dépôts de garantie et comptes ordinaires pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : titres du marché interbancaire, titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en « Intérêts et charges assimilées » au compte de résultat.

5.4. Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, les intérêts courus attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Ce poste regroupe également les dépôts de garantie à caractère mutuel.

5.5. Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Le groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ont expiré, ou que ces droits contractuels ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été transférés. Les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont, le cas échéant, comptabilisés séparément en actifs ou passifs.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, un gain ou une perte de cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur de la contrepartie reçue, corrigée le cas échéant de tout profit ou perte latent qui aurait été antérieurement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

5.6. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. A chaque arrêté comptable, quelle que soit l'intention de gestion qui préside à leur détention (transaction ou couverture), ils sont évalués à leur juste valeur.

A l'exception des dérivés qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les instruments financiers dérivés sont classés en deux catégories :

- **Dérivés de transaction**

Les dérivés de transaction sont inscrits au bilan dans la rubrique « Actifs ou Passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Les gains et pertes réalisés et latents sont portés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

- **Dérivés de couverture**

Les variations de juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts sont comptabilisées dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Afin de pouvoir qualifier comptablement un instrument dérivé d'instrument de couverture, il est nécessaire de documenter dès l'initiation la relation de couverture (stratégie de couverture, nature du risque couvert, désignation et caractéristiques de l'élément couvert et de l'instrument de couverture). Par ailleurs, l'efficacité de la couverture doit être démontrée à l'origine et vérifiée rétrospectivement à chaque arrêté comptable.

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi. A ce jour, le groupe n'applique que la comptabilité de couverture de juste valeur.

Couverture de juste valeur

La couverture de juste valeur a pour objectif de réduire le risque de variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif du bilan ou d'un engagement ferme (notamment, couverture du risque de taux des actifs et passifs à taux fixe).

La réévaluation de l'élément couvert est inscrite en résultat symétriquement à la réévaluation du dérivé. L'éventuelle inefficacité de la couverture apparaît ainsi directement en résultat.
Les intérêts courus du dérivé de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

S'agissant de la couverture d'un actif ou d'un passif identifié, la réévaluation de la composante couverte est rattachée au bilan par nature à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture (non-respect des critères d'efficacité ou vente du dérivé ou de l'élément couvert avant échéance), le dérivé de couverture est transféré en portefeuille de transaction. Le montant de la réévaluation inscrit au bilan au titre de l'élément couvert est amorti sur la période restant à courir par rapport à la durée de vie initiale de la couverture, tant que l'ancien élément couvert reste comptabilisé au bilan.

Couverture globale cantonnée

Le groupe privilégie l'application des dispositions de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite « carve-out ») pour les opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe.

Ces dispositions permettent de couvrir le risque de taux associé aux crédits avec la clientèle ou à des portefeuilles de titres et d'emprunts. Les instruments de macro-couverture sont, pour l'essentiel, des swaps de taux désignés en couverture de juste valeur des emplois à taux fixe ou des ressources à taux fixe et à taux révisable du groupe.

Le traitement comptable des dérivés de couverture globale cantonnée se fait selon les mêmes principes que ceux décrits précédemment dans le cadre de la couverture de juste valeur. Toutefois, la réévaluation de la composante couverte est portée globalement dans le poste « Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ». L'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés en date de leur mise en place doivent avoir pour effet de réduire le risque de taux du portefeuille de sous-jacents couverts.

Compensation au bilan

Depuis l'application en 2016 des obligations définies par le règlement EMIR, la juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt sur les opérations soumises à EMIR est compensée au bilan, conformément à IAS 32.

- **Dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat « hybride », financier ou non, qui répond à la définition d'un produit dérivé. Il doit être extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément dès lors que l'instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat et que les caractéristiques économiques et les risques associés du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

5.7. Dépréciations des titres

Les titres, autres que ceux qui sont classés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat », sont dépréciés dès lors qu'il existe un indice objectif de dépréciation.

Les indicateurs de dépréciation pour les titres de dette sont, quel que soit leur portefeuille de destination, identiques à ceux retenus dans l'appréciation du risque avéré pour la dépréciation des créances sur base individuelle.

- **Cas particulier des « Actifs financiers disponibles à la vente »**

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat.
Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le groupe inscrit en compte de résultat la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres. Elle est comptabilisée en « Coût du risque » pour les instruments de dettes et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dettes, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

Concernant les instruments de capitaux propres cotés, une décote supérieure à 50% du cours de clôture à la date d'arrêté par rapport au coût d'acquisition ou l'observation d'une moins-value par rapport au coût d'acquisition supérieure à 36 mois caractérisent un indicateur objectif de dépréciation durable se traduisant par la constatation d'une dépréciation, sauf élément exceptionnel justifiant l'absence de dépréciation. Ces critères sont complétés par l'examen des lignes subissant une baisse de plus de 30% du cours de clôture par rapport au coût historique ou de plus de 20% du cours moyen sur les 6 derniers mois, qui font l'objet d'une analyse multicritères à l'issue de laquelle le jugement d'expert s'exerce pour déterminer si une dépréciation doit être constatée.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, une analyse multicritères à l'issue de laquelle le jugement d'expert s'exerce est réalisée sur les titres pour lesquels est observée une baisse de plus de 30% de la valeur calculée en utilisant un multiple d'EBITDA de comparables côtés, ou de la valeur liquidative pour les FPCI (Fonds Professionnels de Capital Investissement).

Pour les instruments de dettes, les critères de dépréciations sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel.

5.8. Engagements de financement donnés et reçus

Les engagements de financement vis-à-vis de la clientèle ne figurent pas au bilan.

Sur la période d'engagement, une provision de passif est comptabilisée en cas de probabilité de défaillance de la contrepartie.

5.9. Distinction entre dettes et capitaux propres

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dettes ou de capitaux propres selon qu'il existe ou non une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs des titres.

○ Titres subordonnés à durée indéterminée

Au regard des conditions fixées par la norme IAS 32 relative à la présentation des instruments financiers pour analyser la substance de ces instruments, et compte tenu de leurs caractéristiques intrinsèques, les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le groupe sont qualifiés d'instruments de dettes.

Fonds de réserve de Bpifrance Financement

Le fonds de réserve a été constitué par les actionnaires de l'ex-OSEO garantie ; cette avance a pour vocation d'assurer la couverture des encours de prêts garantis qui lui sont adossés.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de verser un intérêt aux porteurs, ainsi que de son remboursement sur décision des actionnaires, le fonds de réserve de Bpifrance Financement est qualifié d'instrument de capitaux propres.

5.10. Opérations en devises

Les règles d'enregistrement comptable dépendent du caractère monétaire ou non monétaire des éléments concourant aux opérations en devises réalisées par le groupe.

○ Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe, qui est l'euro. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte toutefois deux exceptions :

- seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti des actifs financiers disponibles à la vente est comptabilisée en résultat, le complément est enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres,

- les écarts de change sur les éléments monétaires désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère sont comptabilisés en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

  - **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires comptabilisés au coût amorti sont évalués au cours de change du jour de la transaction. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont évalués au cours de change à la date de clôture. Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

5.11. Opérations de location financement et assimilées

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont en substance pour effet de transférer au locataire les risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les créances de location financement figurent au bilan dans le poste « Opérations de location financement et assimilées » et représentent l'investissement net du groupe dans le contrat de location, égal à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan à la date de règlement livraison.

Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat de façon à dégager un taux de rentabilité périodique constant sur l'investissement net. En cas de baisse des valeurs résiduelles non garanties retenues pour le calcul de l'investissement brut du bailleur dans le contrat de location financement, une charge est enregistrée afin de corriger le montant des produits financiers déjà constatés.

Les Immobilisations Temporairement Non Louées (ITNL) issues d'opérations de location financement sont assimilées à des stocks et sont comptabilisées à l'actif du bilan dans la rubrique « Comptes de régularisation et actifs divers ». Elles sont évaluées à la valeur nette financière à la date de résiliation, nette des éventuelles dépréciations constatées lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur nette financière à la date de résiliation.

5.12. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément aux normes IAS 16 relative aux immobilisations corporelles et IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles, une immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise,
- le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leur sont directement attribuables.

Le groupe applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immeubles.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus, qui correspond en général à la durée de vie du bien. Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une durée d'utilisation différente ou procurent des avantages économiques différents, ces composants sont amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les durées d'amortissement suivantes ont été retenues :

- logiciels : de 1 à 5 ans,
- immeubles : de 25 à 55 ans,
- agencement, mobilier et matériel de bureau : de 4 à 10 ans,
- matériel informatique : 4 ans.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. Dans l'affirmative, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en résultat.

Cette dépréciation est reprise en cas de modification de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de perte de valeur.

5.13. Immeubles de placement

Conformément à la norme IAS 40 relative aux immeubles de placement, un bien immobilier est comptabilisé en « Immeubles de placement » dès lors qu'il est détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital. Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations de placement sont inscrites en résultat sur les lignes « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités » de même que les autres produits et charges afférents (loyers et dotations aux amortissements notamment).

La juste valeur des immeubles de placement communiquée à titre d'information est quant à elle estimée « à dire d'expert ».

5.14. Avantages du personnel

Le Groupe Bpifrance accorde à ses salariés différents types d'avantages classés en quatre catégories :

- **Avantages à court terme**

Ils recouvrent principalement les salaires, les congés, l'intéressement, la participation, les primes payées dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice. Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice, y compris pour les montants restant dus à la clôture.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Ils recouvrent les indemnités de fin de carrière, les compléments de retraite bancaire et les frais de santé postérieurs à l'emploi.

Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement à provisionner pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi selon lequel une entité verse des cotisations définies (en charge) à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel pendant les périodes considérées.

Régime à prestations définies

Les obligations sont évaluées selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation (taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité).
Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetés). La comptabilisation des obligations tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des obligations et des éléments actuariels.

Les charges relatives aux régimes à prestations définies sont constituées du coût des services rendus de l'année, des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies (au taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité), des cotisations aux régimes de l'employeur et des prestations payées.
Les éventuels écarts actuariels (réévaluations), les rendements des actifs du régime (hormis les intérêts) et les conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

- **Autres avantages à long terme**

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice. Il s'agit en particulier des primes pour médaille du travail.
Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Pour les autres avantages à long terme, le coût des services, les intérêts nets sur le passif (l'actif) et les réévaluations du passif (de l'actif) sont comptabilisés en résultat net.

- **Indemnités de cessation d'emploi**

Il s'agit des indemnités accordées aux salariés lors de la résiliation de leur contrat de travail avant le départ en retraite, que ce soit en cas de licenciement ou d'acceptation d'un plan de départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat de travail font l'objet d'une provision.

5.15. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

5.16. Impôts courants, différés et situation fiscale

Impôt courant

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur en France, les sociétés du groupe étant exclusivement situées en France.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif.

La méthode du calcul global, qui consiste à appréhender tous les décalages temporaires quelle que soit la date à laquelle l'impôt deviendra exigible ou récupérable, est retenue pour le calcul des impôts différés.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable et exigible.

Les impositions différées sont compensées entre elles au niveau de chaque entité fiscale du groupe consolidé. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Situation fiscale

Bpifrance Financement est société mère d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés Auxifinances et Compagnie Auxiliaire Bpifrance.

5.17. Produits et charges d'intérêts

Conformément à la recommandation ANC n°2013-04 du 7 novembre 2013, les postes « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » enregistrent les intérêts des titres à revenu fixe comptabilisés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle (y compris sur les opérations de location financement et assimilées). Ce poste enregistre également les intérêts sur les « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » et sur les « Instruments dérivés de couverture » ainsi que les commissions de garantie calculées prorata temporis.

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.18. Commissions

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché.

Les commissions rémunérant une prestation de service immédiate sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation.

Les commissions perçues dans le cadre d'une prestation de service continue et les commissions de gestion sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation.
Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci, lorsque celles-ci sont jugées significatives. Ces commissions figurent donc en « Intérêts et produits assimilés » et non au poste « Commissions ».

5.19. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs et passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou de juste valeur sur option. Il comprend donc essentiellement les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, non affectés à de la couverture. Il en est de même pour les variations de juste valeur des instruments dérivés affectés à de la couverture de juste valeur, intérêts exclus.

5.20. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres et les pertes de valeur sur titres à revenu variable.

5.21. Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les salaires et traitements ainsi que des avantages au personnel.

5.22. Coût du risque

Les dotations nettes de reprises des dépréciations et des provisions, les créances passées en perte sur l'exercice, les récupérations sur créances amorties constituent la charge du risque sur opérations de crédit et des titres à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente ».

5.23. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

L'intégralité des entités consolidées par la méthode de la mise en équivalence est considérée comme ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe.

Par conséquent, la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence est présentée après le résultat d'exploitation, conformément à la recommandation ANC n°2013-04 du 7 novembre 2013.

5.24. Activité de garantie

5.24.1. Les engagements de garantie

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié.

L'essentiel des engagements de garantie du groupe sont portés par Bpifrance Financement et Bpifrance Régions et sont adossés à des fonds de garantie. Les informations sur l'évolution du risque de crédit dont dispose le groupe lui sont principalement fournies par ses partenaires bancaires. Depuis 2015, les encours des clients déclarés en défaut par la banque partenaire sont classés en encours sains sous surveillance (*watchlist*).

Les encours en souffrance correspondent aux encours pour lesquels le groupe détient une information de défaut sur la contrepartie. Une provision est calculée à partir des données statistiques d'évaluation de la perte avérée.

Les encours dépréciés correspondent aux encours pour lesquels le groupe est informé de la mise en jeu de sa garantie pour déchéance du terme ou survenance d'une procédure collective. Une provision est calculée et fait l'objet d'ajustements pour tenir compte du potentiel de récupération sur la base d'observations statistiques.

Les contrats de garantie financière sont, conformément à la norme IAS 39, évalués initialement à la juste valeur. Puis, conformément aux dispositions de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les contentieux non avérés sont provisionnés. La juste valeur des garanties est évaluée à partir des modèles internes de sinistralité pour les garanties de prêts bancaires ou à partir d'un taux d'indemnisation maximum pour les opérations de garantie de fonds propres. A l'exception des risques sur les opérations de fonds propres, cette évaluation est actualisée afin de tenir compte de l'effet temps.

Il n'est pas fait application de la norme IFRS 4 sur les contrats d'assurance.

La juste valeur des garanties est comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique « Provisions ».

L'impact sur le résultat du groupe est nul tant que les fonds de garanties associés ne sont pas épuisés, les contentieux futurs et non avérés étant imputés sur les fonds de garantie.

5.24.2. Les fonds de garantie

Les fonds de garantie sont assimilés à des éléments de dettes remboursables dont la juste valeur est évaluée par déduction des pertes attendues au titre des garanties délivrées par le groupe.

Compte tenu de leur spécificité et de leur importance pour le groupe, ils sont classés au passif du bilan dans une rubrique spécifique intitulée « Fonds de garantie publics ».
L'évaluation des fonds de garantie tient également compte :

- de l'évaluation des contentieux futurs et non avérés représentatifs de la juste valeur des garanties, ces derniers étant imputés sur les fonds de garantie jusqu'à leur épuisement,
- de l'actualisation des commissions à recevoir,

- des impacts IFRS sur l'évaluation des titres à revenu fixe adossés aux fonds de garantie. Classés pour l'essentiel en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », l'évaluation au coût amorti de ces titres conduit en effet à des écarts par rapport au référentiel en normes françaises. Cet impact est imputé sur les fonds de garantie, puisque, par convention, 90 % des produits et des charges associés à ces titres reviennent aux fonds de garantie.

Tous les flux associés aux fonds de garantie sont comptabilisés en produits et en charges, sans impact toutefois sur le résultat du groupe.

Cas particulier des titres adossés aux fonds de garantie et classés en « Actifs financiers disponibles à la vente »

Par principe, les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur d'un exercice sur l'autre étant comptabilisées en capitaux propres recyclables.

Toutefois, comme 90 % des revenus tirés des titres reviennent par convention aux fonds de garantie, seuls 10 % de ces variations de juste valeur sont comptabilisés dans les capitaux propres recyclables du groupe, les 90 % restant étant comptabilisés dans une rubrique spécifique du bilan passif, dans le poste « Comptes de régularisation et passifs divers ».

5.25. Activité d'innovation

L'activité d'innovation consiste à attribuer des subventions, des prêts à taux zéro ou des avances remboursables pour le compte de l'Etat ou de partenaires publics. Cette activité est intégralement financée par :

- une dotation dite « dotation d'intervention » de l'Etat structurée en Fonds de garantie d'intervention,
- des dotations des collectivités publiques.

Ces dotations sont comptabilisées dans la ligne « Ressources nettes d'intervention à l'innovation ».

Ces aides prennent la forme de subventions, de prêts à taux zéro ou d'avances remboursables en cas de réussite du projet, dont l'effet en compte de résultat est compensé par la reprise de la dotation d'intervention.

Au total, tant par le mode de ressources, que par l'absence de rémunération ainsi que par le mode de fonctionnement retenu des dépréciations, le compte d'exploitation de l'activité d'innovation devrait être équilibré, traduisant le fait que la totalité du risque est portée par l'Etat ou les collectivités publiques.

Ainsi, la norme IAS 20 : « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique » est adaptée aux opérations d'innovation.

Figurent à l'actif du bilan les avances remboursables dans le poste « Aides au financement de l'innovation » et les dotations à recevoir dans le poste « Autres actifs – Créances Etat et Partenaires Innovation ». Les avances remboursables non décaissées ne sont pas comptabilisées au bilan, elles figurent dans les engagements de hors-bilan.

Les subventions sont comptabilisées directement en charges dans le poste « Charges des autres activités ». Celles accordées aux entreprises mais non encore décaissées figurent au passif du bilan dans le poste « Comptes de régularisation et passifs divers » ou sont enregistrées en hors-bilan tant que leur octroi n'a pas été contractualisé.

Les dotations d'intervention (Etat et financements partenaires) sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste « Ressources nettes d'intervention à l'innovation » dès la signature des conventions par l'Etat ou par les autres partenaires.

Elles servent à financer les subventions et les avances remboursables et sont reprises en résultat au fur et à mesure de l'octroi des subventions aux bénéficiaires et de la survenance de constats d'échecs ou de la comptabilisation de dépréciations et pertes sur les avances remboursables ou sur les prêts à taux zéro.

Des dépréciations individuelles sont comptabilisées en diminution des avances remboursables dès lors qu'il apparaît un risque avéré de non recouvrement de tout ou partie des engagements souscrits par la contrepartie.

Des dépréciations collectives sont par ailleurs calculées sur la production d'avances remboursables ou de prêts à taux zéro financés sur la dotation d'intervention de l'Etat, lesquelles correspondent à un indicateur financier permettant d'apprécier ce que pourrait être le montant des avances remboursables susceptibles de passer en charges dans les comptes de résultat futurs. Lorsque le risque devient avéré, un reclassement est opéré entre la dépréciation collective et la dépréciation individuelle.

Les dépréciations individuelles et collectives ainsi constituées sont comptabilisées en charges au compte de résultat (« Charges des autres activités »). Symétriquement la dotation d'intervention de l'Etat et des financements partenaires est reprise en contrepartie de ce poste.

Les reprises des dépréciations individuelles et collectives interviennent :

- lorsque les avances remboursables dépréciées deviennent définitivement irrécupérables et sont comptabilisées en charges,
- lorsque la reprise de la dépréciation est motivée par un remboursement de l'avance.

Dans le cas d'une reprise de dépréciation, le passif est reconstitué à due concurrence.

Au titre de la norme IAS 20, les produits et charges affectés aux Fonds de garantie sont compensés au sein du compte de résultat dans la rubrique « charges des autres activités ». Figurent en note 6.19 et en note 7.4 le montant des charges et produits concernés.

5.26. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et dépôts à vue, les placements à court terme (inférieurs à 3 mois), très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Les équivalents de trésorerie sont composés des comptes à vue, des emprunts et prêts au jour le jour, des comptes de caisse et banque centrale.

5.27. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires. Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, …

Les évaluations suivantes nécessitent entre autre la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- la juste valeur des instruments financiers, notamment celle relative aux actions non cotées classées en « Actifs financiers disponibles à la vente » et celle relative aux instruments négociés de gré à gré classés en « Actifs ou Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat » (swaps de taux notamment), ainsi que plus généralement celle relative aux instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers,

- les valorisations relatives aux participations mises en équivalence et à leurs éventuels écarts d'acquisition,

- les contentieux futurs et non avérés associés aux garanties financières données par Bpifrance Financement et Bpifrance Régions,

- les dépréciations de l'activité crédit calculées sur base individuelle qui sont estimées sur base actualisée en fonction d'un certain nombre de paramètres (estimation d'un échéancier de recouvrement par exemple) ou de facteurs économiques,

- les dépréciations de l'activité crédit calculées sur base collective qui font notamment appel à des estimations de probabilité de défaillance et au jugement d'expert,

- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel, d'évolution des salaires,

- les provisions font également par nature l'objet d'estimations, s'agissant de passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise,

- le montant des impôts différés, un actif d'impôt différé n'étant comptabilisé qu'à la condition que soit jugée probable la disponibilité future d'un bénéfice imposable sur lequel ces actifs d'impôts différés pourront être imputés.

- **Note 6 - Notes relatives au bilan**

Pour certaines catégories comptables du bilan (en particulier sur celles regroupant des instruments financiers), des informations sur les termes contractuels sont communiquées sous les références « Courant » et « Non courant ».

Par référence à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », la ventilation entre « Courant » et « Non courant » s'effectue au regard des maturités résiduelles contractuelles ainsi que de l'intention de gestion.

Ainsi un actif ou passif est classé en « Courant » pour les réalisations ou les règlements qui s'effectueront notamment dans les douze mois à compter de la date de clôture. A l'inverse les réalisations et les règlements qui s'effectueront plus de douze mois après la date de clôture sont classés en « Non courant ».

6.1. Caisse et banques centrales (actif et passif)

(en millions d'euros)	2016	2015
Actif		
Caisse, Banques centrales	882,3	579,9
Total actif	**882,3**	**579,9**
Passif		
Banques centrales	0,0	0,0
Total passif	**0,0**	**0,0**

6.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	2016	2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	**0,0**	**0,0**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Obligations et autres titres à revenu fixe	604,0	472,6
Actions et autres titres à revenu variable	3 223,8	2 651,0
Autres actifs financiers	0,0	0,0
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	**3 827,8**	**3 123,6**
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat (*)		
Instruments dérivés de taux d'intérêt	0,0	0,0
Instruments dérivés de cours de change	9,8	46,4
Instruments dérivés sur actions et indices	16,4	9,5
Total instruments dérivés à la juste valeur par résultat	**26,2**	**55,9**
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	**3 854,0**	**3 179,5**

(*) ne faisant pas l'objet d'une comptabilité de couverture

Ventilation des Actifs financiers à la juste valeur par résultat entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	229,7	154,9
Non courant	3 624,3	3 024,6
Total	**3 854,0**	**3 179,5**

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	2016	2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	**0,0**	**0,0**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Dettes envers les établissements de crédit	0,0	0,0
Dettes envers la clientèle	0,0	0,0
Autres passifs financiers	0,0	0,0
Total passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	**0,0**	**0,0**
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat		
Instruments dérivés de taux d'intérêt	0,0	0,0
Instruments dérivés de cours de change	3,7	1,6
Instruments dérivés sur actions et indices	4,8	0,0
Total instruments dérivés à la juste valeur par résultat	**8,5**	**1,6**
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	**8,5**	**1,6**

Ventilation des Passifs financiers à la juste valeur par résultat entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	4,8	0,0
Non courant	3,7	1,6
Total	**8,5**	**1,6**

Risque de crédit associé aux passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros) 31/12/2016	Valeur comptable	Montant cumulé des variations de juste valeur attribuables au risque de crédit	Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	**8,5**	**0,0**	**34,7**
- Instruments dérivés de taux d'intérêt	0,0	0,0	0,0
- Instruments dérivés de cours de change	3,7	0,0	-0,6
- Instruments dérivés sur actions et indices	4,8	0,0	35,3
Total instruments dérivés à la juste valeur par résultat	**8,5**	**0,0**	**34,7**
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	**8,5**	**0,0**	**34,7**

6.3. Instruments dérivés de couverture (actif et passif)

Instruments dérivés de couverture actif

(en millions d'euros)	2016	2015
Instruments dérivés de couverture de juste valeur	**93,0**	**519,9**
Instruments dérivés de taux d'intérêt (*)	93,0	519,9
Instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0
Instruments dérivés sur actions et indices	**0,0**	**0,0**
Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	**0,0**	**0,0**
Total instruments dérivés de couverture (actif)	**93,0**	**519,9**
Instruments dérivés de couverture	**93,0**	**519,9**
Couverture individuelle	0,0	1,8
** dont couverture de juste valeur*	0,0	1,8
** dont couverture de flux de trésorerie*	0,0	0,0
Couverture en taux de portefeuille (couverture globale cantonnée de juste valeur)	93,0	518,1
Couverture en taux de portefeuille (couverture de flux de trésorerie)	0,0	0,0
Total des instruments dérivés de couverture (actif)	**93,0**	**519,9**

(*) cf note 5.6 - Compensation au bilan

Instruments dérivés de couverture passif

(en millions d'euros)	2016	2015
Instruments dérivés de couverture de juste valeur	**122,4**	**544,5**
Instruments dérivés de taux d'intérêt (*)	122,4	544,5
Instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0
Instruments dérivés sur actions et indices	**0,0**	**0,0**
Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie		**0,0**
Total instruments dérivés de couverture (passif)	**122,4**	**544,5**
Instruments dérivés de couverture	**122,4**	**544,5**
Couverture individuelle	0,0	0,0
** dont couverture de juste valeur*	*0,0*	*0,0*
** dont couverture de flux de trésorerie*	*0,0*	*0,0*
Couverture en taux de portefeuille (couverture globale cantonnée de juste valeur)	122,4	544,5
Couverture en taux de portefeuille (macro-couverture de flux de trésorerie)	0,0	0,0
Total des instruments dérivés de couverture (passif)	**122,4**	**544,5**

(*) cf note 5.6 - Compensation au bilan

Ventilation de l'inefficacité de la couverture en juste valeur

(en millions d'euros)	2016	2015
Variation de juste valeur de l'élément couvert	0,2	0,2
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	0,0	0,0
Total	**0,2**	**0,2**

6.4. Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	2016	2015
Titres de créances négociables	20,0	233,6
Obligations	422,2	429,0
Obligations d'Etat	*0,0*	*0,0*
Autres obligations	*422,2*	*429,0*
Actions et autres titres à revenu variable	10 820,7	9 715,9
dont Orange	*3 669,7*	*3 936,6*
Dépréciation sur actifs disponibles à la vente	-1 760,9	-1 401,6
Total des actifs financiers disponibles à la vente	**9 502,0**	**8 976,9**

Tableau de variation des dépréciations

(en millions d'euros)	2016	2015
Solde au 1er janvier	**1 401,6**	**1 167,1**
Dépréciation de l'exercice	**359,3**	**234,5**
Charge de dépréciation	418,8	267,8
Reprise de dépréciation	-59,5	-33,1
Autres mouvements	0,0	-0,2
Solde au 31 décembre	**1 760,9**	**1 401,6**

Ventilation des Actifs financiers disponibles à la vente entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	164,4	244,4
Non courant	9 337,6	8 732,5
Total	**9 502,0**	**8 976,9**

6.5. Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en millions d'euros)	2016	2015
Comptes ordinaires débiteurs	1 542,0	2 086,2
Prêts au jour le jour	0,0	0,0
Prêts à terme	232,4	197,5
Dépréciations individuelles des prêts et créances	0,0	0,0
Dépréciations collectives des prêts et créances	0,0	0,0
Créances rattachées	0,8	0,6
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	**1 775,2**	**2 284,3**

Ventilation des Prêts et créances sur les établissements de crédit entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	1 561,8	2 136,8
Non courant	213,4	147,5
Total	**1 775,2**	**2 284,3**

6.6. Prêts et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	2016	2015
Comptes ordinaires débiteurs, avances sur TAP	57,6	48,4
Créances commerciales	422,0	260,5
Crédits de trésorerie	5 024,2	4 234,9
Crédits à moyen et long terme	12 548,0	11 019,4
Prêts subordonnés	389,8	333,1
Autres crédits	8 817,2	7 038,8
Dépréciations individuelles des prêts et créances	-476,9	-374,0
Dépréciations collectives des prêts et créances	-583,1	-587,5
Créances rattachées	88,6	42,3
Comptes ouverts auprès de l'Etat - Agence France Trésor	7 035,8	6 200,2
Total des prêts et créances sur la clientèle	**33 323,2**	**28 216,1**

Tableaux de variation des dépréciations individuelles

	2016			
(en millions d'euros)	PLMT (1)	FCT (2)	Autres	Total
Solde au 1er janvier	**315,6**	**29,4**	**29,0**	**374,0**
Dépréciation de l'exercice	**69,3**	**11,0**	**22,6**	**102,9**
Charge de dépréciation individuelle	63,8	9,5	22,8	**96,1**
Reprise de dépréciation individuelle	-40,8	-2,8	-0,2	**-43,8**
Effet de désactualisation	-0,8	0,0	0,0	**-0,8**
Autres mouvements (3)	47,1	4,3	0,0	**51,4**
Solde au 31 décembre	**384,9**	**40,4**	**51,6**	**476,9**

(1) Activité de cofinancement Prêts à Moyen et Long Terme

(2) Activité de Financement Court Terme

(3) Les autres mouvements concernent principalement les fonds de garantie affectés

	2015			
(en millions d'euros)	PLMT (1)	FCT (2)	Autres	Total
Solde au 1er janvier	**242,3**	**15,7**	**27,6**	**285,6**
Dépréciation de l'exercice	**73,3**	**13,7**	**1,4**	**88,4**
Charge de dépréciation individuelle	45,6	14,0	1,2	**60,8**
Reprise de dépréciation individuelle	-49,4	-2,0	0,0	**-51,4**
Effet de désactualisation	-1,1	0,0	0,0	**-1,1**
Autres mouvements (3)	78,2	1,7	0,2	**80,1**
Solde au 31 décembre	**315,6**	**29,4**	**29,0**	**374,0**

Tableaux de variation des dépréciations collectives

(en millions d'euros)	2016			
	PLMT	FCT	Autres	Total
Solde au 1er janvier	**573,1**	**14,4**	**0,0**	**587,5**
Dépréciation de l'exercice	**-10,0**	**5,6**	**0,0**	**-4,4**
Dotation aux dépréciations nettes des reprises disponibles	5,3	13,8	0,0	**19,1**
Reprise de dépréciation collective	-41,5	-8,2	0,0	**-49,7**
Autres mouvements (*)	26,2	0,0	0,0	**26,2**
Solde au 31 décembre	**563,1**	**20,0**	**0,0**	**583,1**

(*) Les autres mouvements concernent principalement les mouvements imputés aux ressources nettes d'intervention à l'innovation

(en millions d'euros)	2015			
	PLMT	FCT	Autres	Total
Solde au 1er janvier	**484,8**	**11,7**	**0,0**	**496,5**
Dépréciation de l'exercice	**88,3**	**2,7**	**0,0**	**91,0**
Dotation aux dépréciations nettes des reprises disponibles	87,1	18,1	0,0	**105,2**
Reprise de dépréciation collective	-18,5	-15,4	0,0	**-33,9**
Autres mouvements (*)	19,7	0,0	0,0	**19,7**
Solde au 31 décembre	**573,1**	**14,4**	**0,0**	**587,5**

Ventilation des Prêts et créances sur la clientèle entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	14 428,0	12 344,3
Non courant	18 895,2	15 871,8
Total	**33 323,2**	**28 216,1**

6.7. Opérations de location financement et assimilées

(en millions d'euros)	2016	2015
Crédit-bail immobilier (CBI) et opérations assimilées	4 304,6	4 302,8
Crédit-bail mobilier (CBM) et opérations assimilées	1 764,7	1 747,5
Créances rattachées	38,7	27,7
Dépréciations individuelles	-46,4	-50,6
Dépréciations collectives	-56,5	-63,8
Total des opérations de location financement et assimilées	**6 005,1**	**5 963,6**

Tableau de variation des dépréciations individuelles

(en millions d'euros)	2016		
	CBI	CBM	Total
Solde au 1er janvier	**30,2**	**20,4**	**50,6**
Dépréciation de l'exercice	**-4,7**	**0,5**	**-4,2**
Charge de dépréciation individuelle	5,9	5,3	**11,2**
Reprise de dépréciation individuelle	-9,8	-5,2	**-15,0**
Autres mouvements (*)	-0,8	0,4	**-0,4**
Solde au 31 décembre	**25,5**	**20,9**	**46,4**

(*) Les autres mouvements concernent principalement les fonds de garantie affectés

(en millions d'euros)	2015		
	CBI	CBM	Total
Solde au 1er janvier	**35,2**	**20,9**	**56,1**
Dépréciation de l'exercice	**-5,0**	**-0,5**	**-5,5**
Charge de dépréciation individuelle	10,0	6,4	**16,4**
Reprise de dépréciation individuelle	-8,0	-5,2	**-13,2**
Autres mouvements (*)	-7,0	-1,7	**-8,7**
Solde au 31 décembre	**30,2**	**20,4**	**50,6**

Tableau de variation des dépréciations collectives

(en millions d'euros)	2016		
	CBI	CBM	Total
Solde au 1er janvier	**48,0**	**15,8**	**63,8**
Dépréciation de l'exercice	**-3,0**	**-4,3**	**-7,3**
Dotation aux dépréciations nettes des reprises disponibles	-3,4	-2,6	**-6,0**
Reprise de dépréciation collective	0,4	-1,7	**-1,3**
Solde au 31 décembre	**45,0**	**11,5**	**56,5**

(en millions d'euros)	2015		
	CBI	CBM	Total
Solde au 1er janvier	**75,3**	**23,3**	**98,6**
Dépréciation de l'exercice	**-27,3**	**-7,5**	**-34,8**
Dotation aux dépréciations nettes des reprises disponibles	-19,6	-2,4	**-22,0**
Reprise de dépréciation collective	-7,7	-5,1	**-12,8**
Solde au 31 décembre	**48,0**	**15,8**	**63,8**

Ventilation des Opérations de location financement entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	948,8	922,5
Non courant	5 056,3	5 041,1
Total	**6 005,1**	**5 963,6**

6.8. Aides au financement de l'innovation

(en millions d'euros)	2016	2015
Avances remboursables innovation	1 151,3	1 171,2
Dépréciations individuelles	-255,5	-288,0
Dépréciations collectives	-361,7	-394,8
Total des aides au financement de l'innovation	**534,1**	**488,4**

6.9. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

(en millions d'euros)	2016	2015
Titres de créances négociables	153,2	137,6
Obligations	6 546,3	6 599,6
Obligations d'Etat	6 287,3	6 343,2
Autres obligations	259,0	256,4
Dépréciations sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	**6 699,5**	**6 737,2**

Ventilation des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	613,9	306,1
Non courant	6 085,6	6 431,1
Total	**6 699,5**	**6 737,2**

6.10. Actifs et passifs d'impôts courants et différés

(en millions d'euros)	2016	2015
Impôts courants	9,9	37,2
Impôts différés	35,5	23,5
Total des actifs d'impôts courants et différés	**45,4**	**60,7**
Impôts courants	55,9	25,1
Impôts différés	374,0	434,0
Total des passifs d'impôts courants et différés	**429,9**	**459,1**

6.11. Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en millions d'euros)	2016	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
Soprol	88,0	0,0
Eutelsat	1 285,3	574,2
Daher	61,1	31,6
STMicroelectronics	673,4	0,0
Autres	11,6	0,8
Total des participations dans les entreprises mises en équivalence	**2 119,4**	**606,6**

(en millions d'euros)	2015	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
Eiffage	613,5	122,5
Soprol	126,7	0,0
Eutelsat	1 276,1	591,8
Daher	57,8	31,1
STMicroelectronics	549,6	0,0
ERAMET	339,5	0,0
Autres	11,2	0,8
Total des participations dans les entreprises mises en équivalence	**2 974,4**	**746,2**

6.12. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

Comptes de régularisation actif

(en millions d'euros)	2016	2015
Valeur actualisée des commissions à recevoir revenant aux fonds de garantie (activité garantie)	132,2	118,0
Charges constatées d'avance	58,8	65,1
Autres produits à recevoir	13,7	6,6
Prélèvements en instance sur crédits moyen et long terme	3,1	4,8
Autres	23,2	28,7
Total des comptes de régularisation actif	**231,0**	**223,2**

Autres actifs

(en millions d'euros)	2016	2015
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0,0	0,1
Marges de garantie versées sur opérations de pension livrée et contrats d'échanges de taux d'intérêt	213,3	227,6
Créances Etat et Partenaires innovation	109,0	140,4
Fonds de garantie à recevoir	17,1	252,5
Capital souscrit appelé non versé	2 302,3	2 302,3
Autres débiteurs divers	103,1	72,6
Comptes de stocks et emplois divers	17,8	20,6
Total des autres actifs	**2 762,6**	**3 016,1**

Comptes de régularisation passif

(en millions d'euros)	2016	2015
Subventions à verser (innovation)	116,6	132,7
Commissions de garantie constatées d'avance	250,9	220,9
Autres produits constatés d'avance	16,6	14,1
Autres charges fiscales et sociales à payer	71,7	69,2
Autres charges à payer	38,1	26,4
Autres	222,7	185,3
Total des comptes de régularisation passif	**716,6**	**648,6**

Autres passifs

(en millions d'euros)	2016	2015
Versements restant à effectuer sur titres non libérés	0,0	0,0
Dépôts de garantie reçus	1,3	2,1
Clients commissions de garantie perçus d'avance	0,4	1,7
Autres garanties reçues	62,2	230,5
Contentieux à payer sur risques avérés relatifs aux engagts de garantie	938,1	949,9
Fonds publics affectés - Avances du FDES	3,1	3,2
Factures à payer sur opérations de crédit-bail	46,9	48,6
Fonds de garantie à capital préservé (activité garantie) (*)	0,0	539,7
Autres dettes fiscales et sociales	68,2	57,6
Créditeurs divers	51,8	49,8
Total des autres passifs	**1 172,0**	**1 883,1**

(*) Les dettes adossées au FGKP ont été reclassées en Dettes envers la clientèle (cf note 6.15)

6.13. Immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	2016	2015
1 - Immobilisations corporelles		
1.1 - Terrains et constructions	186,9	179,5
Amortissements et dépréciations	-77,3	-71,5
Montant net	**109,6**	**108,0**
1.2 - Autres immobilisations corporelles	36,0	30,7
Amortissements et dépréciations	-23,8	-20,6
Montant net	**12,2**	**10,1**
Total des immobilisations corporelles	**121,8**	**118,1**
2 - Immobilisations incorporelles		
2.1 - Logiciels	219,6	186,6
Amortissements et dépréciations	-152,2	-127,2
Montant net	**67,4**	**59,4**
2.2 - Autres immobilisations incorporelles	36,0	1,2
Amortissements et dépréciations	0,0	0,0
Montant net	**36,0**	**1,2**
Total des immobilisations incorporelles	**103,4**	**60,6**

	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Autres immobilisations corporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles
Montant brut au 31/12/2015	**179,5**	**30,7**	**186,6**	**1,2**
Acquisitions	11,8	4,5	30,3	0,0
Sorties	-4,4	0,0	-0,9	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,8	3,6	34,8
Montant brut au 31/12/2016	**186,9**	**36,0**	**219,6**	**36,0**
Amortissements cumulés au 31/12/2016	-77,3	-23,8	-152,2	0,0
Montant net au 31/12/2016	**109,6**	**12,2**	**67,4**	**36,0**

6.14. Dettes envers les établissements de crédit

(en millions d'euros)	2016	2015
Dettes à vue et au jour le jour	**4,9**	**6,6**
Dépôts et comptes ordinaires	4,9	6,6
Emprunts et comptes au jour le jour	0,0	0,0
Dettes à terme	**12 256,8**	**11 316,4**
Emprunts et comptes à terme	7 403,3	6 537,6
. dont ressources Codevi/Livret Développement Durable	*4 137,8*	*4 402,6*
. dont ressources BEI, KfW et BDCE	*218,9*	*1 081,7*
. dont refinancement auprès de la Banque Centrale Européenne	*3 000,0*	*1 000,0*
Titres donnés en pension livrée à terme	4 853,5	4 778,8
Dettes rattachées	**36,6**	**48,3**
Total des dettes envers les établissements de crédit	**12 298,3**	**11 371,3**

Ventilation des Dettes envers les établissements de crédit entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	5 925,9	5 173,4
Non courant	6 372,4	6 197,9
Total	**12 298,3**	**11 371,3**

6.15. Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	2016	2015
Dettes à vue et au jour le jour	**243,0**	**425,2**
Dépôts et comptes ordinaires	243,0	425,2
. dont emprunts EPIC Bpifrance	*163,5*	*345,4*
Comptes et emprunts au jour le jour	0,0	0,0
Dettes à terme	**3 254,3**	**2 425,2**
Emprunts et comptes à terme	2 679,9	2 425,2
. dont emprunts EPIC Bpifrance	*1 883,0*	*1 749,0*
Fonds de garantie à capital préservé (*)	574,4	0,0
Titres donnés en pension livrée à terme	0,0	0,0
Dettes rattachées	**16,1**	**17,5**
Avance d'actionnaire de l'Etat	**300,0**	**300,0**
Dettes rattachées de l'avance d'actionnaire	**0,0**	**0,0**
Total des dettes envers la clientèle	**3 813,4**	**3 167,9**

(*) Les dettes adossées au FGKP ont été reclassées en Dettes envers la clientèle (cf note 6.12)

Ventilation des Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	2016	2015
Courant	737,5	1 085,2
Non courant	3 075,9	2 082,7
Total	**3 813,4**	**3 167,9**

6.16. Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Emissions obligataires	15 809,4	13 168,8
EMTN 2011	*1 200,0*	*1 200,0*
EMTN 2012	*2 614,0*	*2 613,9*
EMTN 2013	*2 300,0*	*2 300,0*
EMTN 2014	*1 600,0*	*3 323,3*
EMTN 2015	*3 550,0*	*3 550,0*
EMTN 2016	*4 267,0*	*0,0*
Réévaluation des emprunts micro-couverts (net des frais d'émission)	*278,4*	*-25,8*
FCT Proximité PME décembre 2010 Euribor	*0,0*	*103,7*
FCT Proximité PME mars 2011 Euribor	*0,0*	*103,7*
Titres de créances négociables	4 735,1	3 782,1
Dettes rattachées	110,1	80,6
Total des dettes représentées par un titre	**20 654,6**	**17 031,5**

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Courant	5 785,3	4 782,6
Non courant	14 869,3	12 248,9
Total	**20 654,6**	**17 031,5**

6.17. Dépréciations et provisions

Provisions

(en millions d'euros)	2016	2015
Provisions pour risques de crédit	2,8	2,8
Provisions pour restructuration	4,4	2,1
Provisions pour autres engagements sociaux	19,1	22,2
Juste valeur des garanties données	1 689,6	1 471,1
Engagements hors-bilan innovation	124,0	136,1
Autres	32,6	19,4
Total des provisions	**1 872,5**	**1 653,7**

Tableau de flux des dépréciations et des provisions

(en millions d'euros)	Dépréciations et Provisions au 31/12/16	Dotations aux Dépréciations et Provisions	Reprises de Dépréciations et Provisions Disponibles	Reprises de Dépréciations et Provisions utilisées (1)	Autres variations (2)	Dépréciations et Provisions au 31/12/16	Risques imputés sur les Fonds de garantie	Créances irrécupérables non couvertes par des provisions	Récupérations sur créances amorties	Impact sur le résultat (3)
Dépréciations et provisions pour créances douteuses et risques de crédit - Juste valeur des garanties données	**2 607,8**	**957,1**	**425,6**	**258,5**	**37,7**	**2 918,5**	**497,4**	**6,6**	**6,9**	**-33,8**
- Dépréciations pour créances douteuses	*482,8*	*112,7*	*40,9*	*18,3*	*50,2*	*586,5*	*0,0*	*6,5*	*6,9*	*-71,4*
. Prêts Interbancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	-0,5
. Crédits à la clientèle	374,0	96,1	26,3	17,5	50,6	476,9	0,0	5,4	3,9	-71,3
. Opérations de crédit-bail (hors intérêts)	50,7	11,2	14,3	0,8	-0,4	46,4	0,0	0,6	3,0	5,5
. Opérations sur titres	57,7	5,3	0,3	0,0	0,0	62,7	0,0	0,0	0,0	-5,0
. Débiteurs divers	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	-0,1
- Provisions pour risques de crédit	*2,8*	*612,8*	*333,8*	*240,2*	*-38,8*	*2,8*	*278,9*	*0,1*	*0,0*	-0,2
- Juste valeur des garanties	*1 471,1*	*218,5*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*1 689,6*	*218,5*	*0,0*	*0,0*	0,0
- Dépréciations collectives	*651,1*	*13,1*	*50,9*	*0,0*	*26,3*	*639,6*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	37,8
Provisions pour risques et charges divers d'exploitation	**19,4**	**13,2**	**0,3**	**1,8**	**2,1**	**32,6**				
Dépréciations aides au financement de l'innovation	**682,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**-65,6**	**617,2**				
Provisions pour engagements d'aides à l'innovation	**136,1**	**-12,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**124,0**				
Autres provisions	**24,3**	**6,3**	**2,9**	**2,7**	**-1,5**	**23,5**				
- Provisions pour restructuration	2,1	3,3	0,0	1,0	0,0	4,4				
- Provisions pour engagements sociaux	22,2	3,0	2,9	1,7	-1,5	19,1				

(1) Les reprises correspondent à des passages en pertes

(2) Variations de périmètre, de change et reclassements de provisions

(3) -/+ Dotations ou reprises nettes

+ Risques imputés sur les fonds de garantie

- Créances irrécupérables

+ Récupérations sur créances amorties

6.18. Ressources nettes d'intervention à l'innovation

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Aides à l'innovation - ISI (Innovation Stratégie Industrielle)	303,6	280,4
PMII - ISI 2008 (Programme Mobilisateur pour l'Innovation Industrielle)	121,8	96,0
FNI-FISO (Fonds National Innovation - Fonds Innovation Sociale)	4,9	10,0
Aides sur financement partenaires	302,1	339,3
FRGI (Fonds Régionaux de Garantie de l'Innovation)	73,0	68,1
Total des ressources nettes d'intervention à l'innovation	**805,4**	**793,8**

Ressources nettes d'intervention à l'innovation

(en millions d'euros)

Ressources nettes d'intervention à l'innovation au 31/12/2015	**793,8**
Dotations 2016 (solde net)	179,8
Subventions	-105,3
Remboursements et redéploiements	0,4
Provisions, pertes et constats d'échec	-60,4
Produits et charges financiers	-2,0
Produits divers	2,2
Expertises et charges diverses	-3,1
Ressources nettes d'intervention à l'innovation au 31/12/2016	**805,4**

6.19. Fonds de garantie publics

(en millions d'euros)	2016	2015
Fonds de réserve et de mutualisation	1 165,4	1 360,2
AFT (Agence France Trésor)	1 488,4	1 444,6
CDC	7,5	10,2
Actifs cantonnés	6,3	14,3
Autres Fonds	109,7	96,8
Fonds Bpifrance Régions	357,7	362,8
Total des fonds de garantie publics	**3 135,0**	**3 288,9**

Fonds de garantie publics

(en millions d'euros)

Fonds de garantie publics au 31/12/2015	**3 288,9**
Dotations aux fonds de garantie 2016 (solde net)	218,1
Remboursements des fonds de garantie	-42,9
Commissions de garantie	120,4
Produits financiers et récupérations	44,1
Coût du risque	-493,6
Actualisation des provisions	0,0
Fonds de garantie publics au 31/12/2016	**3 135,0**

6.20. Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0,0	0,0
Dépôts de garantie à caractère mutuel	7,3	14,3
Dettes rattachées	0,0	0,0
Total des dettes subordonnées	**7,3**	**14,3**

Ventilation des Dettes subordonnées entre éléments courants et non courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Courant	6,9	14,0
Non courant	0,4	0,3
Total	**7,3**	**14,3**

6.21. Juste valeur des actifs et des passifs

	2016			
(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**9,8**	**3 844,2**	**3 854,0**
- Obligations et autres titres à revenu fixe			*604,0*	*604,0*
- Actions et autres titres à revenu variable			*3 223,8*	*3 223,8*
- Instruments dérivés de taux d'intérêt			*16,4*	*16,4*
- Instruments dérivés de cours de change		*9,8*		*9,8*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**93,0**	**0,0**	**93,0**
- Instruments dérivés de taux d'intérêt		*93,0*		*93,0*
Actifs financiers disponibles à la vente	**7 781,6**	**339,6**	**1 380,8**	**9 502,0**
- Titres de créances négociables		*20,0*		*20,0*
- Obligations d'Etat				*0,0*
- Autres obligations	*0,7*	*88,2*	*270,6*	*359,5*
- Actions et autres titres à revenu variable	*7 780,9*	*231,4*	*1 110,2*	*9 122,5*
Prêts et créances sur les établissements de crédit		**1 775,2**		**1 775,2**
Prêts et créances sur la clientèle		**34 735,1**		**34 735,1**
Opérations de location financement et assimilées		**6 309,2**		**6 309,2**
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	**7 459,8**	**130,1**	**0,0**	**7 589,9**
- Titres de créances négociables	*23,1*	*130,1*		*153,2*
- Obligations d'Etat	*7 163,2*			*7 163,2*
- Autres obligations	*273,5*			*273,5*
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**3,7**	**4,8**	**8,5**
- Instruments dérivés de cours de change		*3,7*		*3,7*
- Instruments dérivés de taux d'intérêt			*4,8*	*4,8*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**122,4**	**0,0**	**122,4**
- Instruments dérivés de taux d'intérêt		*122,4*		*122,4*
Dettes envers les établissements de crédit		**12 450,4**		**12 450,4**
Dettes envers la clientèle		**4 003,4**		**4 003,4**
Dettes représentées par un titre	**21 019,4**			**21 019,4**

(en millions d'euros)	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**47,4**	**3 132,1**	**3 179,5**
- Obligations et autres titres à revenu fixe		*1,0*	*471,6*	*472,6*
- Actions et autres titres à revenu variable			*2 651,0*	*2 651,0*
- Instruments dérivés de taux d'intérêt			*9,5*	*9,5*
- Instruments dérivés de cours de change		*46,4*		*46,4*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**519,9**	**0,0**	**519,9**
- Instruments dérivés de taux d'intérêt		*519,9*		*519,9*
Actifs financiers disponibles à la vente	**7 688,0**	**400,0**	**888,9**	**8 976,9**
- Titres de créances négociables		*233,6*		*233,6*
- Obligations d'Etat	*0,0*			*0,0*
- Autres obligations	*0,7*	*89,8*	*280,8*	*371,3*
- Actions et autres titres à revenu variable	*7 687,3*	*76,6*	*608,1*	*8 372,0*
Prêts et créances sur les établissements de crédit		**2 284,9**		**2 284,9**
Prêts et créances sur la clientèle		**29 572,6**		**29 572,6**
Opérations de location financement et assimilées		**6 299,7**		**6 299,7**
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	**7 478,4**	**126,7**	**0,0**	**7 605,1**
- Titres de créances négociables	*11,0*	*126,7*		*137,7*
- Obligations d'Etat	*7 190,4*			*7 190,4*
- Autres obligations	*277,0*			*277,0*
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**1,6**	**0,0**	**1,6**
- Instruments dérivés de cours de change		*1,6*		*1,6*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**544,5**	**0,0**	**544,5**
- Instruments dérivés de taux d'intérêt		*544,5*		*544,5*
Dettes envers les établissements de crédit		**11 591,9**		**11 591,9**
Dettes envers la clientèle		**3 392,2**		**3 392,2**
Dettes représentées par un titre	**17 075,7**	**207,4**		**17 283,1**

Aucun transfert significatif entre niveaux de juste valeur n'est intervenu sur l'exercice.

Information quantitative sur les données non observables en 2016 (niveau 3 de juste valeur)

Instruments concernés	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables
Actions non cotées	- Actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Levées de fonds - Coût de l'investissement	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Coût de l'investissement	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 3% 5. Absence d'intervalle
FCPR	Evaluation par la juste valeur, donc : - pour les titres cotés : cours spot ou cours moyen pondéré au jour de l'évaluation avec application éventuelle d'une décote de négociabilité/liquidité - pour les titres non cotés : coût de l'investissement ; multiples (boursiers et/ou de transaction) avec application éventuelle de décotes de négociabilité, taille et comparabilité	1. Coût de l'investissement 2. Décote de négociabilité 3. Décote de taille 4. Décote de comparabilité 5. Flux cash au niveau du fonds	1. Absence d'intervalle 2. 0 à 20% 3. 0 à 30% 4. 0 à 30% 5. Absence d'intervalle
Obligations convertibles en actions	- DCF - Clauses contractuelles (ex : quotité) - Scoring	1. Nominal 2. Intérêts cash 3. Intérêts capitalisés (PIK) 3. Prime de non conversion (PNC) 4. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. 0% à 10% 3. 0% à 10% 4. TRI cible de 0 à 20% 4. 0% à 100%
Bons de souscription d'actions (BSA)	- DCF - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 3% 5. 0% à 100%

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	2016		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 1er janvier	**3 132,1**	**888,9**	**4 021,0**
Gains/pertes de la période	78,4	-46,2	32,2
Comptabilisés en résultat (*)	*78,4*	*-47,5*	*30,9*
Comptabilisés en capitaux propres	*0,0*	*1,3*	*1,3*
Achats de la période	1 056,4	767,7	1 824,1
Ventes de la période	-448,0	-235,0	-683,0
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	25,4	5,3	30,7
Transferts	0,0	0,0	0,0
Vers niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Hors niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Solde au 31 décembre	**3 844,2**	**1 380,8**	**5 225,0**

(*) Les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan à la date de clôture s'élèvent à 30,9 millions d'euros.

(en millions d'euros)	2015		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 1er janvier	**2 710,9**	**831,0**	**3 541,9**
Gains/pertes de la période	114,5	-28,8	85,7
Comptabilisés en résultat (*)	*114,5*	*-34,4*	*80,1*
Comptabilisés en capitaux propres	*0,0*	*5,6*	*5,6*
Achats de la période	688,5	141,6	830,1
Ventes de la période	-385,4	-53,0	-438,4
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	3,6	-1,9	1,7
Transferts	0,0	0,0	0,0
Vers niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Hors niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Solde au 31 décembre	**3 132,1**	**888,9**	**4 021,0**

(*) Les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan à la date de clôture s'élèvent à 80,1 millions d'euros.

Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3

L'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 faisant appel au jugement, un changement d'hypothèses des données non observables entraînerait une variation significative de cette juste valeur.

Au 31 décembre 2016, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs disponibles à la vente aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 25,2 millions d'euros et 6,1 millions d'euros. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement -26,7 millions d'euros et -4,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs disponibles à la vente aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 20,5 millions d'euros et 5,6 millions d'euros. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement -22,1 millions d'euros et -4,0 millions d'euros.

6.22. Contre-valeur en euros des opérations en devises

(en millions d'euros)	2016	2015
Actif	340,9	330,2
Passif	253,5	248,8

Note 7 - Notes relatives au compte de résultat

7.1. Produits et charges d'intérêts

Intérêts et produits assimilés

(en millions d'euros)	2016	2015
Opérations avec les établissements de crédit	**26,3**	**10,7**
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires débiteurs	0,0	0,0
Crédits de trésorerie	56,9	62,5
Crédits à moyen et long terme	358,5	347,8
Crédits divers	443,3	369,7
Créances subordonnées	11,4	10,8
Variation des commissions de garantie futures actualisées	14,2	-15,6
Sous total opérations avec la clientèle	**884,3**	**775,2**
Opérations de location financement		
Loyers	1 111,3	1 073,0
Dotations aux amortissements	-834,4	-790,3
Dotations aux dépréciations spéciales (Art. 64 et Art. 57)	-129,8	-121,6
Mouvements nets sur dépréciations des indemnités de résiliation	-15,5	-10,6
Autres produits (1)	28,5	118,5
Sous total opérations de location-financement	**160,1**	**269,0**
Opérations sur instruments financiers		
Actifs financiers disponibles à la vente	42,0	42,9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	167,0	170,4
Dérivés de couverture	198,4	161,7
Sous total opérations sur instruments financiers	**407,4**	**375,0**
Autres intérêts et produits assimilés	**40,5**	**10,3**
Total des intérêts et produits assimilés (2)	**1 518,6**	**1 440,2**

(1) Les taxes foncières et leur refacturation ont été reclassées en charges et produits des autres activités (cf note 7.4)

(2) Dont intérêts négatifs sur passif pour 46,8 millions d'euros en 2016

Intérêts et charges assimilées

(en millions d'euros)	2016	2015
Opérations avec les établissements de crédit	**-131,4**	**-133,6**
Opérations avec la clientèle	**-268,5**	**-184,4**
dont affectation du résultat des commissions aux fonds de garantie	*-119,4*	*-77,7*
Opérations de location financement		
Dotations aux dépréciations (hors Art. 64 et Art. 57)	0,0	0,0
Autres charges (1)	-5,2	-104,8
Sous-total opérations de location financement	**-5,2**	**-104,8**
Opérations sur instruments financiers		
Dettes représentées par un titre	-239,6	-199,6
Dettes subordonnées	0,0	0,0
Dérivés de couverture	-166,9	-157,3
Sous-total opérations sur instruments financiers	**-406,5**	**-356,9**
Autres intérêts et charges assimilées	**-39,5**	**-38,5**
dont produits financiers affectés aux fonds de garantie	*-39,2*	*-38,4*
Total des intérêts et charges assimilées (2)	**-851,1**	**-818,2**

(1) Les taxes foncières et leur refacturation ont été reclassées en charges et produits des autres activités (cf note 7.4)

(2) Dont intérêts négatifs sur actif pour 27,9 millions d'euros en 2016

7.2. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	2016	2015
Résultat net sur portefeuille de transaction	**0,0**	**0,0**
Résultat net sur portefeuille à la juste valeur sur option	**146,1**	**158,1**
Résultat net sur instruments dérivés et réévaluation des éléments couverts	**2,4**	**1,7**
Couverture individuelle (inefficacité)	-36,5	0,2
Couverture globale cantonnée	0,0	0,0
Swaps isolés	3,0	1,0
Autres	35,9	0,5
Résultat net des opérations de change	**-2,5**	**0,3**
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	**146,0**	**160,1**

7.3. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	2016	2015
Dividendes	**285,8**	**278,0**
Résultats de cession	**487,5**	**477,1**
Plus-values de cession	428,9	446,6
Moins-values de cession	-0,6	-0,9
Reprises de dépréciation	59,2	31,4
Pertes de valeur des titres à revenu variable	**-413,4**	**-261,0**
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	**359,9**	**494,1**

7.4. Produits et charges des autres activités

(en millions d'euros)	2016	2015
Produits		
Dotations d'intervention des partenaires - (activité innovation)	0,8	15,0
Dotations de fonctionnement - (activité innovation)	0,0	0,0
Charges refacturées	1,8	2,1
Refacturation taxes foncières Crédit-Bail immobilier (*)	94,1	0,0
Plus-value de cession sur stocks	1,9	1,8
Autres produits	58,9	37,9
Total des produits des autres activités	**157,5**	**56,8**
Charges		
Taxes foncières activité Crédit-Bail immobilier (*)	-94,1	0,0
Subventions versées sur fonds propres	0,0	0,0
Provisions et pertes sur aides à l'innovation	0,0	-14,0
Moins-value de cession sur stocks	-9,8	-9,6
Autres charges	-19,4	-15,1
Total des charges des autres activités	**-123,3**	**-38,7**

(*) Les taxes foncières et leur refacturation ont été reclassées en charges et produits des autres activités (cf note 7.1)

7.5. Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	2016	2015
Charges de personnel	-275,9	-270,0
Impôts et taxes	-45,9	-55,1
Autres charges d'exploitation	-183,2	-148,3
Coûts liés aux restructurations	-3,3	-0,7
Total des charges générales d'exploitation	**-508,3**	**-474,1**

7.6. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	2016	2015
Dotations aux amortissements	-34,2	-30,0
Dotations pour dépréciation	0,0	0,0
Reprises pour dépréciation	0,0	0,0
Total des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	**-34,2**	**-30,0**

7.7. Coût du risque

	2016				2015
(en millions d'euros)	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Autres Passifs	Total	Total
Dotations ou reprises nettes aux dépréciations et aux provisions	-71,9	37,8	0,0	**-34,1**	**-78,1**
Pertes non provisionnées	-6,5	0,0	-0,1	**-6,6**	**-9,7**
Récupérations des créances amorties	6,9	0,0	0,0	**6,9**	**6,7**
Total coût du risque	**-71,5**	**37,8**	**-0,1**	**-33,8**	**-81,1**

7.8. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

(en millions d'euros)	2016	
	Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence	Dont correction de valeur des écarts d'acquisition
Soprol	-36,1	0,0
Tyrol acquisition - Groupe TDF	74,3	0,0
Eutelsat	75,6	-17,7
Daher	2,4	0,6
STMicroelectronics	24,6	0,0
ERAMET	-114,8	0,0
Autres	0,8	0,0
Total des quote-parts du résultat net des entreprises mises en équivalence	**26,8**	**-17,1**

(en millions d'euros)	2015	
	Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence	Dont correction de valeur des écarts d'acquisition
Eiffage	48,9	0,0
Soprol	37,6	0,0
Tyrol acquisition - Groupe TDF	1,2	0,0
Eutelsat	99,7	0,0
Daher	6,1	3,6
STMicroelectronics	7,9	0,0
ERAMET	-144,5	0,0
Autres	2,1	0,0
Total des quote-parts du résultat net des entreprises mises en équivalence	**59,0**	**3,6**

7.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

Les gains sur autres actifs concernent au 31 décembre 2016 la cession des titres des sociétés Eiffage et Eramet précédemment consolidées par mise en équivalence (cf note 4). Au 31 décembre 2015 ce poste représentait la cession partielle de 5,2% des titres mis en équivalence Eiffage.

7.10. Impôts

Impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2016	2015
Impôt sur les sociétés	-183,1	-133,4
Impôts différés	-32,8	-47,8
Total de l'impôt sur les bénéfices	**-215,9**	**-181,2**

Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)		2016	2015
Résultat net part du groupe		723,2	665,7
Résultat net part des minoritaires		17,5	10,1
Charge nette d'impôt comptabilisée		215,9	181,2
Résultat avant impôt	**(A)**	**956,6**	**857,0**
Taux d'imposition de droit commun français	**(B)**	**34,43**	**34,43**
Charge d'impôt théorique totale	**(C)=(A*B)**	**329,4**	**295,1**
Eléments en rapprochement :			
Plus-values et résultats taxés aux taux réduits ou exonérés		-52,4	-66,9
Autres différences permanentes		-54,7	-25,6
Consommation ou création des déficits reportables		0,9	0,0
Résultat des sociétés mises en équivalence		-9,3	-20,3
Contribution exceptionnelle 10,7% pour 2015		0,0	5,8
Crédits d'impôts		-1,4	-1,6
Autres éléments		3,4	-5,3
Total des éléments en rapprochement	**(D)**	**-113,5**	**-113,9**
Charge nette d'impôt comptabilisée	**(C) + (D)**	**215,9**	**181,2**

- **Note 8 - Exposition, gestion et mesure des risques**

8.1 Organisation générale de la gestion des risques

8.1.1. Objectif et politique de gestion des risques

Le groupe Bpifrance, est constitué de Bpifrance Financement, Bpifrance Participations et de Bpifrance SA leur maison mère. Bpifrance SA fait partie depuis le 4 novembre 2014 des institutions financières directement supervisées par la Banque Centrale Européenne (BCE). La surveillance prudentielle de la maison mère s'exerce sur la base des comptes consolidés de Bpifrance.

La politique de gestion des risques (y compris le suivi du niveau de tolérance au risque) de Bpifrance SA, est définie et supervisée par le Conseil d'Administration de la compagnie financière. Depuis janvier 2016, le groupe Bpifrance s'est doté d'une direction dédiée à la gestion des risques.

La Direction des Risques est rattachée au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint[26] de Bpifrance SA. L'organisation de la Direction des Risques de Bpifrance est structurée autour de :

- un Directeur des Risques

- Quatre Directions :

- Direction des Projets Transverses Risques (dont la veille règlementaire prudentielle)

---

[26] *Double rattachement effectif depuis le 1er janvier 2017*

- Direction du Pilotage Consolidé des Risques (dont le développement des modèles de score)
- Direction des Risques de Contrepartie[27]
- Direction de la Politique des Risques Opérationnels.

Par ailleurs, les activités de « Validation des modèles » et « Risques d'investissement » sont rattachées fonctionnellement au Directeur des Risques. Leurs collaborateurs conservent leurs prérogatives actuelles et restent rattachés à leurs directions d'origine respectives.

La mission de la Direction des Risques consiste à mettre en œuvre la stratégie du groupe en matière de suivi et de gestion des risques. Elle veille à ce que le dispositif des risques soit efficace et que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations du groupe.

Les principaux risques inhérents à l'activité de Bpifrance Financement sont :

- **Le risque de crédit et de contrepartie** : il représente la perte potentielle, matérialisée par la diminution de la valeur d'un actif ou par le défaut de paiement, que Bpifrance peut subir du fait de la détérioration de la solvabilité d'une contrepartie. Le risque de crédit inclut le risque de contrepartie afférent aux opérations de marché (risque de remplacement).

- **Le risque opérationnel** : il représente le risque d'impact financier ou non financier découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus internes, du personnel ou des systèmes, ou encore de facteurs exogènes.

- **Les risques de bilan - ou risques ALM[28] (risques financiers)** : ils comprennent les risques de taux, les risques de liquidité et les risques de change.

- **Les risques relatifs à l'activité d'investissement :** ils englobent les risques inhérents à l'activité de capital-investissement et de fonds de fonds.

8.1.2. Rôle et responsabilités des directions en charge du suivi des risques

Au sein de Bpifrance SA, la gestion des risques s'effectue dans le respect des normes et réglementations européennes applicables. Le Conseil d'Administration de Bpifrance fixe les orientations stratégiques, et l'appétence au risque de Bpifrance, à partir desquels chacune des lignes métiers décline ses priorités d'action et le dispositif de gestion des risques associé sous la supervision de la Direction des risques du groupe Bpifrance. Ces fondamentaux sont déclinés notamment dans la politique de gestion des risques groupe.

Ce dispositif de maîtrise des risques s'articule autour de six Directions opérationnelles et s'inscrit dans les trois lignes de défense qui constituent le cadre général de contrôle interne des institutions financières supervisées.

Les Directions suivantes sont en charge du suivi des risques au sein de Bpifrance :

- La Direction du Financement et du Pilotage du Réseau
- Les Directions métiers Investissement (Fonds de fonds, Fonds propres PME, Mid & Large Cap, Innovation)
- La Direction des Risques
- La Direction Financière
- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent
- L'Inspection Générale - Audit

---

[27] *Fait référence au risque de crédit au sens réglementaire*
[28] *Suivis par la Direction financière*

La Direction du Financement et du Pilotage du Réseau et les Directions métiers de l'Investissement, représentent la première ligne de défense : elles sont en charge du suivi des risques qui découlent de la conduite de leurs activités.

La Direction des Risques, la Direction Financière et la Direction de la Conformité et du Contrôle permanent, représentent la deuxième ligne de défense risque : elles sont responsables de l'identification, de la mesure, du suivi et de la déclaration des risques et du respect des exigences internes et externes sur base individuelle et consolidée de tous les métiers du groupe Bpifrance. Elles sont indépendantes de la première ligne de défense.

L'inspection Générale - Audit, représente la troisième ligne de défense : elle s'assure au moyen de contrôle périodique que les processus et les mécanismes de gouvernance interne sont efficaces et mis en œuvre de façon cohérente. La fonction d'audit interne est également en charge de l'examen indépendant des deux premières «lignes de défense».

Dans les trois lignes de défense, des mécanismes et des procédures de contrôle interne appropriés sont conçus et suivis, et font l'objet d'une évaluation par le Conseil d'Administration.

8.1.3. Gouvernance des risques

La gouvernance de la maîtrise des risques au sein de Bpifrance est assurée au travers de quatre types d'instances : le Conseil d'Administration, les comités faitiers, les comités transverses et les comités opérationnels de suivi des risques. Les comités transverses et les comités opérationnels de suivi des risques correspondent au premier palier d'analyse, de suivi ou d'examen des risques au sein de Bpifrance SA. Les décisions ou orientations qui en découlent sont, lorsqu'elles le nécessitent, soumises à un deuxième palier d'instances, les comités faitiers. Ces derniers émettent des avis sur les sujets devant faire l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration, qui constitue le troisième palier de décisions en matière de risques au sein du groupe.

- **Le Conseil d'Administration**

Les Conseils d'Administration de Bpifrance et ses filiales déterminent les orientations de l'activité du groupe et veillent à leur mise en œuvre dans les conditions prévues par la loi. A cet égard, ces instances s'assurent que l'activité du groupe respecte les contraintes réglementaires en matière de risque qui s'imposent à Bpifrance.

Ainsi, les Conseils d'Administration sont responsables de la mise en œuvre et du suivi des risques de Bpifrance puisqu'ils valident la Politique de Gestion des Risques du groupe et veillent à sa bonne application. Ils approuvent en outre toute la documentation ayant attrait aux risques de Bpifrance et devant être publiée et/ou transmise au superviseur bancaire européen. Ils se réunissent selon une fréquence trimestrielle ou à titre exceptionnel, si des circonstances le justifient.

Dans le cadre de leurs fonctions, les Conseils d'Administration bénéficient de l'analyse de comités dédiés, composés d'experts, qui leur sont rattachés. Il s'agit notamment des Comités d'Audit et des Risques, comités faitiers de suivi des risques.

- **Les comités faitiers**

Les comités faitiers de suivi des risques sont le Comité des Risques du Conseil d'Administration et le Comité de Gestion des Risques Groupe. Ils se réunissent selon une fréquence trimestrielle ou à titre exceptionnel, si des circonstances le justifient.

- Comité des Risques de Bpifrance SA

  Le Comité des Risques a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur la stratégie globale de l'établissement et l'appétence en matière de risques et d'assister le Conseil dans le contrôle de la mise en œuvre de cette stratégie par les Dirigeants Effectifs. A cet effet, il est périodiquement informé de l'évolution de situation de liquidité, du respect des limites, des principales opérations concernant la politique de refinancement, et de l'appétit au risque de la banque. Il valide annuellement la mise en œuvre et l'organisation de la politique de liquidité. Par ailleurs, il émet un avis sur le plan de redressement de la banque et l'ensemble de la documentation concernant l'adéquation du capital (ICAAP, ILAAP, RAF, RAS) qu'il soumet au Conseil d'Administration pour approbation.

- Comité de Gestion des Risques Groupe

  Le Comité de Gestion des Risques Groupe (CGR) est présidé par le Directeur Général de Bpifrance ou l'un des Dirigeants Effectifs. Il est chargé de présenter et d'analyser les risques consolidés et d'effectuer le cas échéant des recommandations. Ce comité se réunit sur une base trimestrielle et, en tant que besoin, à intervalles plus rapprochés. La Direction des Risques assure le secrétariat du Comité de Gestion des Risques Groupe. Elle est à ce titre responsable de préparer la consolidation des contributions des Directions concernées par le pilotage du risque et d'animer ce comité.

  Les membres du comité sont composés des Dirigeants Effectifs, des directeurs exécutifs de Bpifrance et des membres du Comité de Direction de la Direction des Risques.

- **Les comités transverses**

Les comités transverses sont les comités intragroupes de suivi des risques qui concernent à la fois la filière Financement et la filière Investissement du groupe Bpifrance. Ils se réunissent selon une fréquence mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou à titre exceptionnel, si des circonstances le justifient.

Ces comités délibèrent soit sur la mise en place de nouveaux produits ou services (Comité des Nouvelles Activités, Produits et Services, Comité de l'Offre Groupe), soit sur l'application de modèles de risques (Comité Expert de Validation des Modèles), soit sur le suivi de risques spécifiques liés à l'activité de Bpifrance (Comité de suivi des Risques opérationnels, Comité de Sécurité Groupe et Comité de Sécurité DSI).

- **Les comités opérationnels de suivi des risques**

Les comités opérationnels de suivi des risques sont les instances qui évaluent, suivent ou prennent les décisions inhérentes en matière de risque pour chaque métier du groupe. Ils se réunissent selon une fréquence mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou à titre exceptionnel, si des circonstances le justifient.

Chez Bpifrance Financement, il s'agit du Comité des Engagements, du Comité des Risques de Crédit, du Comité de Gestion Financière, du Comité des Risques de contreparties sur transactions financières, du Comité de suivi des Portefeuilles des Crédits, du Comité Watch List / Non Performants, et des Comités ALM.

Chez Bpifrance Investissement et Bpifrance Participations, il s'agit du Comité suivi des Portefeuilles d'Investissements, des Comités Watch List / Non Performants, des Comités d'Investissements, du Comité de Valorisation et du Comité Stratégique de Bpifrance Participations.

Paliers de décisions attachés à la gouvernance des risques de Bpifrance

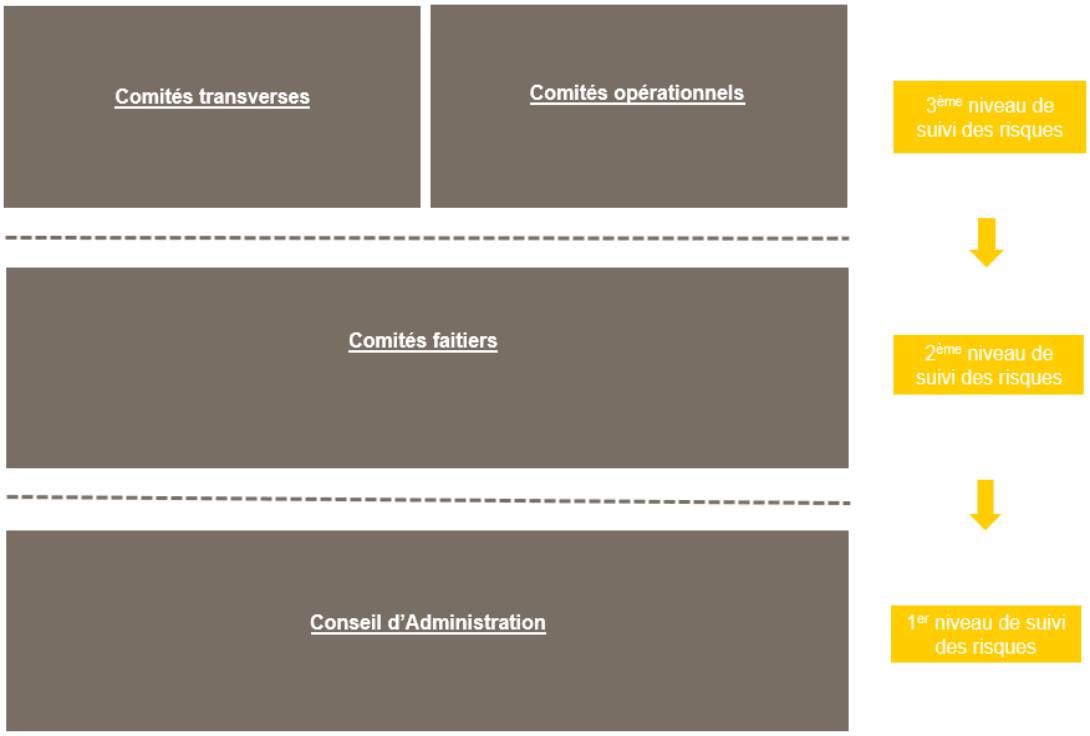

- **Exposition, gestion et mesure des risques de l'activité d'aides à l'innovation**

Financé sur dotations publiques, principalement de l'Etat, des Régions et de l'Europe, Bpifrance Financement intervient dans le financement et l'accompagnement des entreprises innovantes. Investi d'une mission d'intérêt général dans le cadre de la politique économique menée par l'Etat français pour promouvoir et développer l'investissement dans la recherche et l'innovation, il octroie des subventions et des avances remboursables aux entreprises.

Ainsi, les particularités de ses interventions et de son mode de financement ont pour effet de rendre inapplicables chez Bpifrance Financement les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

8.2. Risques de crédit

8.2.1. Dispositif de sélection des opérations

Pour chaque type de concours, des critères d'éligibilité sont définis dans le cadre de la mise en production. Ils peuvent concerner l'âge de l'entreprise bénéficiaire, le secteur d'activité, la nature du projet, la durée de l'opération, le partage avec un établissement bancaire.

L'octroi de crédit fait l'objet d'une instruction annuelle qui précise la politique de risque pour l'exercice, validée par la direction générale.

Elle s'appuie, pour chaque analyse d'opération, sur des notations de la contrepartie, du projet et de la transaction.

Les caractéristiques de la transaction portent essentiellement sur les modalités et la qualité des sûretés et garanties prévues pour réduire l'exposition au risque de crédit. Les sûretés et garanties sont celles habituellement retenues en fonction de la nature et de la durée des opérations de crédit : cessions de créances, hypothèques, nantissements, garanties bancaires et adossement à des fonds de garantie.

La Direction des Risques de Contrepartie procède, pour l'ensemble des activités de financement, de garantie et d'innovation, à la contre-analyse des dossiers excédant le niveau de délégation des Directions de réseau et dont la décision relève du comité des engagements ou des Dirigeants effectifs.

8.2.2. Dispositif de mesure et de surveillance des risques

La surveillance et la maîtrise des engagements sur la clientèle comportent un dispositif de limites tenant compte des fonds propres et des encours de Bpifrance Financement.

Ces limites sont fixées dans le cadre de la politique de gestion des risques groupe validée par le Conseil d'Administration.

Ces limites s'appliquent au montant total constitué des encours, des accords notifiés non encore utilisés (que le contrat soit signé ou non) et des accords internes non encore notifiés.

Elles doivent être respectées lors de l'octroi de toute nouvelle opération ainsi que lors de toute décision de transfert d'encours et s'ajoutent aux règles éventuelles de plafond propres à certains produits.

Toute décision d'octroi entraînant un dépassement de ces limites est présentée au comité des engagements et est de la compétence des Dirigeants responsables.

- **Limites par groupe bénéficiaire**

La première limite est globale et concerne tous les engagements sur un même groupe bénéficiaire. Elle est exprimée en montant net après prise en compte des contre-garanties bancaires et est fixée en fonction de la notation du groupe bénéficiaire par un pourcentage des fonds propres de Bpifrance Financement.

En matière de garantie, la capacité d'intervention de chaque fonds constitue également une limite. Celle-ci est directement suivie par la Direction Financière.

- **Limite sectorielle**

Elle concerne l'activité de financement.

Cette limite s'applique à chaque secteur d'activité, défini par les codes NAF qui lui sont rattachés selon la répartition établie par la Direction des Risques dans son suivi sectoriel.

Elles sont établies sur la base d'une allocation des fonds propres (le capital réglementaire consommé pour les activités de financement).

La surveillance du respect de ces limites est de la responsabilité de la Direction des Risques qui met en œuvre un dispositif d'alerte des Dirigeants effectifs lorsque cette limite est proche d'être atteinte (encours > 90 % de la limite).

Toute décision d'octroi entraînant un dépassement de ces limites est présentée au comité des engagements et est de la compétence des Dirigeants effectifs.

Ces limites sont suivies trimestriellement par le comité de gestion des risques groupe et revues au moins une fois par an. Une présentation annuelle est faite au comité des risques du Conseil d'Administration.

- **Suivi et analyse de la qualité des engagements de crédit**

L'analyse de la qualité de l'encours de crédit est réalisée mensuellement par un exercice de renotation. Un reporting trimestriel est présenté au comité de gestion des risques groupe.

- **Contrôles de second niveau**

Le contrôle a *posteriori* (de second niveau) des décisions (déléguées et centralisées) de l'ensemble des métiers (financement, garantie et innovation) est effectué par le Contrôle Permanent de la Direction Finances.

Les contrôleurs vérifient le respect des procédures et instructions. Les vérifications faites sur pièces et par sondage, concernent l'ensemble des dossiers issus des métiers de Bpifrance Financement (financement, garantie et innovation) et sont étendues au contrôle de la mise en œuvre et du respect des décisions du comité des engagements.

8.2.3. Risque de concentration

Une revue des grands encours (représentant en septembre 2016, 32,6 % de l'encours MLT et 29,4 % de l'encours CT) est réalisée trimestriellement et présentée au comité de gestion des risques.

8.2.4. Système de notation interne au titre du risque de crédit

Le système de notation interne du risque de crédit, « Outil d'Aide à la Décision » (O.A.D.) est utilisé pour toutes opérations de financement MLT et CT, ainsi que pour les opérations de garantie non déléguées.

Le système est géré par le Domaine « Supports et Process » au sein de la Direction des engagements en tant qu'application propriétaire.

Ce Domaine est chargé, pour la partie qualitative, de la conception des systèmes de notation relatifs aux risques de crédit à la clientèle de Bpifrance Financement, de leur évolution et de leur performance.

La Direction du Pilotage Consolidé des Risques est en charge de l'élaboration des modèles statistiques et du rapport annuel de backtesting sur le suivi des modèles.

Un nouveau modèle a été mis en production en décembre 2013.

La notion de « backtesting des modèles » vise l'ensemble des techniques de surveillance des modèles de risque de défaut et plus particulièrement les méthodes statistiques, l'analyse des taux de défaut observés par rapport aux probabilités de défaut prévues et le benchmarking des modèles de notation.

Par ailleurs, une procédure de validation des nouveaux modèles a été mise en œuvre par l'équipe de Validation des modèles rattachée fonctionnellement à la Direction des Risques.

Elle repose sur un comité technique qui élabore un projet de décision incluant l'avis de la Direction du Contrôle Permanent Risques, soumis pour validation aux Dirigeants effectifs qui décident du déploiement opérationnel des modèles.

8.2.5 Suivi des opérations contentieuses

Des critères stricts encadrent les procédures de prise en charge par la Direction du contentieux, ainsi que le traitement des dossiers par cette même direction. Ces règles ont été actualisées dans le cadre de la note de service 2016/0007 qui rappelle à la fois les critères de transfert à la Direction du Contentieux, les modalités de recensement et de transfert ainsi que les modalités d'enregistrement, d'information et d'orientation. Par ailleurs, l'entrée des dossiers au Contentieux a fait l'objet d'une description précise dans le Portail des Processus de Bpifrance Financement.

Le traitement opérationnel des dossiers est assuré dans le cadre de règles de procédures qui permettent à la fois de veiller à l'efficacité des mesures de recouvrement ou de recommercialisation, de chiffrer les estimations de recouvrement et de valider les dépréciations.

Un schéma délégataire fixe des limites de compétence en fonction de la nature des décisions.

Les estimations de recouvrement sont examinées à chaque événement du dossier et selon une périodicité au moins annuelle. Pour chaque type de produit, les encours les plus importants font l'objet d'une révision quadrimestrielle assurée par le Comité du Contentieux composé du Directeur du Contentieux, du Responsable du domaine opérationnel concerné, du Responsable des Fonctions Supports.

8.3. Risque de contrepartie sur activités financières

8.3.1. Exposition au risque de contrepartie

Origine

L'exposition du groupe au risque de contrepartie sur activités financières prend son origine dans trois types d'opérations :

- les opérations de placement des fonds de garantie ;
- les opérations de gestion à long terme de la position de liquidité et de taux sur les activités de prêts ;
- les opérations de replacement à court terme de la trésorerie du groupe temporairement disponible.

Mesure

Le risque sur un prêt est égal au capital restant dû, le risque sur un titre est égal au nominal du titre et le risque sur un produit dérivé est évalué à 0,75 % par année restant à courir du nominal du sous-jacent, après abattement de 67 % pour tenir compte des mécanismes de remise en garantie d'espèces. Ce calcul fournit une évaluation du risque qui se rapproche de la méthode d'évaluation réglementaire au prix de marché.

8.3.2. Politique de risque

En raison du caractère public de la majorité des capitaux gérés, l'accent est mis sur la diversification des risques et la recherche de la plus grande sécurité des opérations :

- les contreparties autorisées bénéficient au moins d'une notation de niveau A des agences spécialisées ;
- les opérations sur instruments financiers font systématiquement l'objet de conventions de collatéral ;
- les opérations en numéraire sont régies par des règles strictes de durées.

Il en résulte que les placements à long terme sont essentiellement réalisés auprès des administrations publiques, notamment pour les fonds de garantie, les placements à court terme et les opérations sur instruments financiers étant pour leur part effectués avec des établissements de crédit.

8.3.3. Méthode de gestion

La gestion du risque de contrepartie est effectuée par un dispositif de limites fondées sur les notations attribuées à chaque contrepartie par les agences de notation spécialisées. Les contreparties sont classées en 8 catégories et à chacune d'entre elles sont associées :

1°) Une limite en montant d'engagements calculée, à partir d'un modèle interne, sur la base :

a) d'une allocation théorique de fonds propres de Bpifrance Financement à la couverture globale de ses risques de contrepartie ;
b) du besoin de fonds propres correspondant à la probabilité de défaut de la contrepartie ;
c) d'une règle de division des risques limitant l'exposition sur une même signature ;
d) d'une prise en compte du montant des fonds propres de base de la contrepartie.

Le suivi de l'évolution de la qualité des contreparties est effectué par la Direction des Opérations Financières à un double niveau : entités juridiques et groupes économiques. Pour chaque contrepartie et chaque groupe, il est défini par le comité des risques de contrepartie des limites, qui sont distinctes pour les métiers de Financement et de Garantie.

2°) Une limite en durée d'engagement définie par référence à la consommation de fonds propres au titre du ratio de solvabilité, en méthode standard, pour une contrepartie bancaire.

Ces différents paramètres peuvent faire l'objet d'actualisations en fonction de l'évolution de l'environnement ou de la politique de risque de l'établissement.

8.3.4. Contrôle et comptes rendus

La Direction des Opérations Financières effectue un contrôle quotidien des limites et de leur utilisation et établit un compte rendu des éventuelles entrées, sorties et variations de dépassements enregistrées par contrepartie. Les destinataires sont les responsables de la Direction des Opérations Financières, de la Direction Financière, et les opérateurs de la salle des marchés.

Il est produit également un tableau mensuel qui rend compte des principales évolutions. Il est diffusé aux membres de la direction générale de Bpifrance Financement ainsi qu'aux membres du comité financier.

Ce suivi des limites s'intègre dans le dispositif de suivi des risques mis en place au niveau du groupe Bpifrance, repris dans la politique de gestion des risques validée par le Conseil d'Administration.

8.4. Analyses quantitatives des risques de crédit et de contrepartie sur activités financières

Exposition maximum au risque de crédit

(en millions d'euros)	2016	2015
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	630,2	528,5
Instruments dérivés de couverture actif	93,0	519,9
Actifs financiers disponibles à la vente	822,5	635,4
Prêts et créances envers les établissements de crédit	1 775,2	2 284,3
Prêts et créances envers la clientèle	33 323,2	28 216,1
Opérations de location financement et assimilées	6 005,1	5 963,6
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 699,5	6 737,2
Engagements de garantie donnés et engagements par signature	11 734,7	11 444,1
Octroi de lignes de crédits irrévocables	4 981,7	4 755,2
Total	**66 065,1**	**61 084,3**

Informations quantitatives sur le risque de crédit

Conformément à la norme IFRS 7, le Groupe Bpifrance a défini au sein des catégories comptables d'instruments financiers d'IAS 39, des classes d'actifs adaptées à son activité et à son mode de reporting interne. Ainsi, à la catégorie « Prêts et créances envers la clientèle », correspondent les classes d'actifs suivantes :

- PLMT (Prêts à Long et Moyen Terme),
- FCT (Financement Court Terme),
- Autres.

La catégorie « Opérations de location financement » se détaille selon les classes d'actifs suivantes :

- CBI (Crédit Bail Immobilier),
- CBM (Crédit Bail Mobilier).

Ventilation par nature des crédits

(en millions d'euros)	2016				2015			
Nature des prêts et créances envers la clientèle	**PLMT**	**FCT**	**Autres**	**Total**	**PLMT**	**FCT**	**Autres**	**Total**
Prêts et créances envers la clientèle	20 850,8	4 997,7	7 474,7	**33 323,2**	17 482,3	4 240,8	6 493,0	**28 216,1**
Octroi de lignes de crédits irrévocables	1 898,9	2 124,6	10,3	**4 033,8**	1 672,9	2 223,0	10,2	**3 906,1**

(en millions d'euros)	2016			2015		
Nature des opérations de location financement	**Crédit bail immobilier**	**Crédit bail mobilier**	**Total**	**Crédit bail immobilier**	**Crédit bail mobilier**	**Total**
Opérations de location financement	4 262,0	1 743,1	**6 005,1**	4 245,3	1 718,3	**5 963,6**
Octroi de lignes de crédits irrévocables	399,3	548,6	**947,9**	308,9	540,2	**849,1**

Concentration des risques par secteur d'activité économique

L'activité de groupe Bpifrance est exclusivement concentrée sur le territoire français.

(en millions d'euros)	2016					
Secteurs d'activité économique	**Commerce**	**Industrie**	**Services**	**BTP**	**Tourisme**	**Total**
Prêts et créances envers la clientèle	**5 028,0**	**6 500,0**	**19 363,1**	**1 086,5**	**1 345,6**	**33 323,2**
PLMT	*4 725,4*	*5 830,3*	*8 318,2*	*703,7*	*1 273,2*	*20 850,8*
FCT	*302,6*	*662,2*	*3 577,7*	*382,8*	*72,4*	*4 997,7*
Autres	*0,0*	*7,5*	*7 467,2 **	*0,0*	*0,0*	*7 474,7*
Opérations de location financement	**1 201,9**	**1 113,1**	**3 129,5**	**191,3**	**369,3**	**6 005,1**
CBI	*1 035,9*	*693,2*	*2 134,2*	*60,0*	*338,7*	*4 262,0*
CBM	*166,0*	*419,9*	*995,3*	*131,3*	*30,6*	*1 743,1*
Total	**6 229,9**	**7 613,1**	**22 492,6**	**1 277,8**	**1 714,9**	**39 328,3**

* dont comptes ouverts auprès de l'Etat - Agence France Trésor - pour 7 035,8 millions d'euros

(en millions d'euros)	2015					
Secteurs d'activité économique	**Commerce**	**Industrie**	**Services**	**BTP**	**Tourisme**	**Total**
Prêts et créances envers la clientèle	**4 366,1**	**5 685,3**	**15 994,4**	**983,5**	**1 186,8**	**28 216,1**
PLMT	*4 091,6*	*5 058,4*	*6 586,3*	*617,7*	*1 128,3*	*17 482,3*
FCT	*274,5*	*626,9*	*2 915,1*	*365,8*	*58,5*	*4 240,8*
Autres	*0,0*	*0,0*	*6 493,0 **	*0,0*	*0,0*	*6 493,0*
Opérations de location financement	**1 188,0**	**1 146,1**	**3 071,9**	**197,6**	**360,0**	**5 963,6**
CBI	*1 041,4*	*707,6*	*2 110,5*	*57,1*	*328,7*	*4 245,3*
CBM	*146,6*	*438,5*	*961,4*	*140,5*	*31,3*	*1 718,3*
Total	**5 554,1**	**6 831,4**	**19 066,3**	**1 181,1**	**1 546,8**	**34 179,7**

* dont comptes ouverts auprès de l'Etat - Agence France Trésor - pour 6 200,2 millions d'euros

(en millions d'euros)	2016					
Secteurs d'activité économique	**Commerce**	**Industrie**	**Services**	**BTP**	**Tourisme**	**Total**
Engagements de garantie donnés et engagements par signature	2 024,5	2 286,6	5 528,9	683,6	1 211,1	**11 734,7**

(en millions d'euros)	2015					
Secteurs d'activité économique	**Commerce**	**Industrie**	**Services**	**BTP**	**Tourisme**	**Total**
Engagements de garantie donnés et engagements par signature	2 004,5	2 351,2	5 221,3	671,1	1 196,0	**11 444,1**

Concentration des risques par type de contrepartie

(en millions d'euros)	2016						
Type de contrepartie/émetteur	**Banques centrales**	**Administrations publiques**	**Etablissements de crédit**	**Autres entreprises financières**	**Entreprises non financières**	**Ménages**	**Total**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	9,8	0,0	620,4	0,0	**630,2**
Instruments financiers dérivés de couverture actif	0,0	0,0	93,0	0,0	0,0	0,0	**93,0**
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	0,0	35,5	421,0	366,0	0,0	**822,5**
Prêts et créances envers les établissements de crédit	0,0	0,0	1 775,2	0,0	0,0	0,0	**1 775,2**
Prêts et créances envers la clientèle	0,0	7 459,4	0,0	4,5	25 856,3	3,0	**33 323,2**
PLMT	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*20 850,8*	*0,0*	*20 850,8*
FCT	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*4 997,7*	*0,0*	*4 997,7*
Autres	*0,0*	*7 459,4*	*0,0*	*4,5*	*7,8*	*3,0*	*7 474,7*
Opérations de location financement	0,0	0,0	0,0	0,0	6 005,1	0,0	**6 005,1**
CBI	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*4 262,0*	*0,0*	*4 262,0*
CBM	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*1 743,1*	*0,0*	*1 743,1*
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0,0	6 340,5	359,0	0,0	0,0	0,0	**6 699,5**
Total	**0,0**	**13 799,9**	**2 272,5**	**425,5**	**32 847,8**	**3,0**	**49 348,7**

(en millions d'euros)	2015						
Type de contrepartie/émetteur	**Banques centrales**	**Administrations publiques**	**Etablissements de crédit**	**Autres entreprises financières**	**Entreprises non financières**	**Ménages**	**Total**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	47,4	0,0	481,1	0,0	**528,5**
Instruments financiers dérivés de couverture actif	0,0	0,0	519,9	0,0	0,0	0,0	**519,9**
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	0,0	247,6	9,0	378,8	0,0	**635,4**
Prêts et créances envers les établissements de crédit	0,0	0,0	2 284,3	0,0	0,0	0,0	**2 284,3**
Prêts et créances envers la clientèle	0,0	6 463,1	0,0	4,7	21 744,7	3,6	**28 216,1**
PLMT	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*17 482,3*	*0,0*	*17 482,3*
FCT	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*4 240,8*	*0,0*	*4 240,8*
Autres	*0,0*	*6 463,1*	*0,0*	*4,7*	*21,6*	*3,6*	*6 493,0*
Opérations de location financement	0,0	0,0	0,0	0,0	5 963,6	0,0	**5 963,6**
CBI	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*4 245,3*	*0,0*	*4 245,3*
CBM	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*1 718,3*	*0,0*	*1 718,3*
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0,0	6 393,2	336,9	7,1	0,0	0,0	**6 737,2**
Total	**0,0**	**12 856,3**	**3 436,1**	**20,8**	**28 568,2**	**3,6**	**44 885,0**

(en millions d'euros)	2016						
Type de contrepartie/émetteur	Banques centrales	Administrations publiques	Etablissements de crédit	Autres entreprises financières	Entreprises non financières	Ménages	Total
Engagements de garantie donnés et engagements par signature	3,2	0,0	0,0	0,0	11 731,5	0,0	**11 734,7**

(en millions d'euros)	2015						
Type de contrepartie/émetteur	Banques centrales	Administrations publiques	Etablissements de crédit	Autres entreprises financières	Entreprises non financières	Ménages	Total
Engagements de garantie donnés et engagements par signature	1,9	0,0	0,0	0,0	11 442,2	0,0	**11 444,1**

○ Informations quantitatives sur les encours sains, les encours en souffrance et les encours dépréciés

Ventilation des prêts et créances par qualité des crédits

(en millions d'euros)	2016				2015			
	Sains	En souffrance	Dépréciés	Total	Sains	En souffrance	Dépréciés	Total
Prêts et créances envers les établissements de crédit	**1 775,2**	**0,0**	**0,0**	**1 775,2**	**2 284,3**	**0,0**	**0,0**	**2 284,3**
Prêts et créances envers la clientèle	**32 784,0**	**338,2**	**201,0**	**33 323,2**	**27 711,1**	**328,9**	**176,1**	**28 216,1**
PLMT	*20 532,3*	*138,2*	*180,3*	*20 850,8*	*17 178,1*	*143,9*	*160,3*	*17 482,3*
FCT	*4 777,3*	*200,0*	*20,4*	*4 997,7*	*4 040,3*	*185,0*	*15,5*	*4 240,8*
Autres	*7 474,4*	*0,0*	*0,3*	*7 474,7*	*6 492,7*	*0,0*	*0,3*	*6 493,0*
Opérations de location financement	**5 810,6**	**148,9**	**45,6**	**6 005,1**	**5 732,9**	**170,8**	**59,9**	**5 963,6**
CBI	*4 091,0*	*135,1*	*35,9*	*4 262,0*	*4 035,8*	*163,9*	*45,6*	*4 245,3*
CBM	*1 719,6*	*13,8*	*9,7*	*1 743,1*	*1 697,1*	*6,9*	*14,3*	*1 718,3*
Total	**40 369,8**	**487,1**	**246,6**	**41 103,5**	**35 728,3**	**499,7**	**236,0**	**36 464,0**

Ventilation des prêts et créances sains par classes d'instruments financiers (non dépréciés, ni en souffrance)

(en millions d'euros)	2016						
Notation interne	Prêts et créances envers la clientèle				Opérations de location financement		
	PLMT	FCT	Autres	Total	CBI	CBM	Total
Sans risque (*)	0,0	0,0	7 051,4	**7 051,4**	0,0	0,0	**0,0**
Risque faible	12 890,6	1 639,4	0,0	**14 530,0**	2 318,1	1 006,3	**3 324,4**
Risque moyen	5 746,3	2 403,8	0,0	**8 150,1**	1 330,9	616,2	**1 947,1**
Risque élevé	385,7	616,1	0,0	**1 001,8**	99,7	37,4	**137,1**
Non noté	1 509,7	118,0	423,0	**2 050,7**	342,3	59,7	**402,0**
Total des prêts et créances sains	**20 532,3**	**4 777,3**	**7 474,4**	**32 784,0**	**4 091,0**	**1 719,6**	**5 810,6**

(*) comptes ouverts auprès de l'Etat - Agence France Trésor - pour 7 035,8 millions d'euros

(en millions d'euros)	2015						
Notation interne	Prêts et créances envers la clientèle				Opérations de location financement		
	PLMT	FCT	Autres	Total	CBI	CBM	Total
Sans risque (*)	0,0	0,0	6 229,8	**6 229,8**	0,0	0,0	**0,0**
Risque faible	10 563,9	1 429,1	0,0	**11 993,0**	2 253,7	1 011,8	**3 265,5**
Risque moyen	4 655,6	2 020,6	0,0	**6 676,2**	1 309,2	592,3	**1 901,5**
Risque élevé	485,4	473,9	0,0	**959,3**	138,5	34,2	**172,7**
Non noté	1 473,2	116,7	262,9	**1 852,8**	334,4	58,8	**393,2**
Total des prêts et créances sains	**17 178,1**	**4 040,3**	**6 492,7**	**27 711,1**	**4 035,8**	**1 697,1**	**5 732,9**

(*) comptes ouverts auprès de l'Etat - Agence France Trésor - pour 6 200,2 millions d'euros

Ventilation des autres actifs sains par catégories comptables (non dépréciés, ni en souffrance)

(en millions d'euros)	2016				
Notation Echelle Moody's	Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances envers les établissements de crédit	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Total
Aaa	0,0	0,0	0,0	129,0	**129,0**
Aa3 à Aa1	0,0	0,0	1 164,7	6 447,4	**7 612,1**
A3 à A1	9,8	435,4	301,2	103,2	**849,6**
<A3	0,0	0,0	0,0	19,9	**19,9**
Non notés	620,4	387,1	309,3	0,0	**1 316,8**
Total des actifs sains	**630,2**	**822,5**	**1 775,2**	**6 699,5**	**9 927,4**

(en millions d'euros)	2015				
Notation Echelle Moody's	Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances envers les établissements de crédit	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Total
Aaa	0,0	0,0	0,0	127,9	**127,9**
Aa3 à Aa1	0,0	83,0	1 578,2	6 457,1	**8 118,3**
A3 à A1	47,4	152,0	205,6	131,5	**536,5**
<A3	0,0	0,0	0,2	20,7	**20,9**
Non notés	481,1	400,4	500,3	0,0	**1 381,8**
Total des actifs sains	**528,5**	**635,4**	**2 284,3**	**6 737,2**	**10 185,4**

Actifs financiers en souffrance non dépréciés par antériorité de défaut

(en millions d'euros)	2016				
	Inférieur à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Supérieur à 1 an	Total
Prêts et créances envers les établissements de crédit	0,0	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prêts et créances envers la clientèle	145,7	51,3	48,4	92,8	**338,2**
PLMT	*60,1*	*18,7*	*18,9*	*40,5*	*138,2*
FCT	*85,6*	*32,6*	*29,5*	*52,3*	*200,0*
Autres	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Opérations de location financement	72,6	28,1	22,3	25,9	**148,9**
CBI	*63,8*	*26,4*	*20,4*	*24,5*	*135,1*
CBM	*8,8*	*1,7*	*1,9*	*1,4*	*13,8*
Total	**218,3**	**79,4**	**70,7**	**118,7**	**487,1**

(en millions d'euros)	2015				
	Inférieur à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Supérieur à 1 an	Total
Prêts et créances envers les établissements de crédit	0,0	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prêts et créances envers la clientèle	150,7	51,1	50,0	77,1	**328,9**
PLMT	*59,0*	*27,1*	*20,1*	*37,7*	*143,9*
FCT	*91,7*	*24,0*	*29,9*	*39,4*	*185,0*
Autres	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Opérations de location financement	103,6	9,7	32,4	25,1	**170,8**
CBI	*102,8*	*9,3*	*29,6*	*22,2*	*163,9*
CBM	*0,8*	*0,4*	*2,8*	*2,9*	*6,9*
Total	**254,3**	**60,8**	**82,4**	**102,2**	**499,7**

Actifs financiers individuellement dépréciés par secteur d'activité économique

(en millions d'euros)	2016															
	Prêts et créances envers les établissements de crédit		Prêts et créances envers la clientèle								Opérations de location financement					
			PLMT		FCT		Autres		Total		CBI		CBM		Total	
Secteurs d'activité	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Commerce	0,0	0,0	81,2	33,4	12,0	3,5	0,0	0,0	**93,2**	**36,9**	14,6	10,5	3,5	1,4	**18,1**	**11,9**
Industrie	0,0	0,0	130,9	50,2	4,6	1,3	0,0	0,0	**135,5**	**51,5**	10,0	6,4	11,6	3,6	**21,6**	**10,0**
Services	0,0	0,0	207,7	83,2	28,3	10,4	52,6	0,3	**288,6**	**93,9**	27,0	16,8	9,7	3,5	**36,7**	**20,3**
BTP	0,0	0,0	24,4	10,0	15,7	5,2	0,0	0,0	**40,1**	**15,2**	0,9	0,5	3,3	1,0	**4,2**	**1,5**
Tourisme	0,0	0,0	11,7	3,5	0,2	0,0	0,0	0,0	**11,9**	**3,5**	3,2	1,7	0,3	0,2	**3,5**	**1,9**
Total	**0,0**	**0,0**	**455,9**	**180,3**	**60,8**	**20,4**	**52,6**	**0,3**	**569,3**	**201,0**	**55,7**	**35,9**	**28,4**	**9,7**	**84,1**	**45,6**

(en millions d'euros)	2015															
	Prêts et créances envers les établissements de crédit		Prêts et créances envers la clientèle								Opérations de location financement					
			PLMT		FCT		Autres		Total		CBI		CBM		Total	
Secteurs d'activité	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Commerce	0,0	0,0	83,1	36,7	5,6	0,8	0,0	0,0	**88,7**	**37,5**	15,2	10,6	5,8	3,0	**21,0**	**13,6**
Industrie	0,0	0,0	93,4	39,9	6,8	4,5	0,0	0,0	**100,2**	**44,4**	5,9	3,6	10,6	4,7	**16,5**	**8,3**
Services	0,0	0,0	178,5	73,2	20,2	8,9	30,1	0,3	**228,8**	**82,4**	40,7	26,9	13,3	5,8	**54,0**	**32,7**
BTP	0,0	0,0	18,7	8,9	12,1	1,3	0,0	0,0	**30,8**	**10,2**	0,8	0,5	2,7	0,8	**3,5**	**1,3**
Tourisme	0,0	0,0	8,8	1,6	0,2	0,0	0,0	0,0	**9,0**	**1,6**	7,6	4,0	0,5	0,0	**8,1**	**4,0**
Total	**0,0**	**0,0**	**382,5**	**160,3**	**44,9**	**15,5**	**30,1**	**0,3**	**457,5**	**176,1**	**70,2**	**45,6**	**32,9**	**14,3**	**103,1**	**59,9**

Compensation des actifs et des passifs financiers

(en millions d'euros)	2016					
	Montants bruts comptabilisés	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants se rattachant aux instruments financiers non compensés sur le bilan		
				Impact des accords de compensation	Collatéraux donnés/reçus	Montants nets
ACTIF						
Instruments dérivés de couverture (*)	572,0	479,0	93,0	76,9	60,5	-
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires	-	-	-	-	-	-
PASSIF						
Instruments dérivés de couverture (*)	533,3	410,9	122,4	76,9	37,3	8,2
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	4 844,2	-	4 844,2	-	60,8	4 783,4

(*) cf note 5.6 - Compensation au bilan

(en millions d'euros)	2015					
	Montants bruts comptabilisés	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants se rattachant aux instruments financiers non compensés sur le bilan		
				Impact des accords de compensation	Collatéraux donnés/reçus	Montants nets
ACTIF						
Instruments dérivés de couverture	518,1	-	518,1	372,4	222,3	-
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires	-	-	-	-	-	-
PASSIF						
Instruments dérivés de couverture	544,5	-	544,5	372,4	166,6	5,5

Information quantitative relative aux garanties détenues

L'effet financier des garanties détenues sur les opérations de prêts et avances (hors activité innovation) est mesuré par le montant maximum de sûretés ou garanties pouvant être pris en considération selon la directive européenne CRD4 et le règlement européen CRR entrés en vigueur au 1er janvier 2014.
Le montant des sûretés et garanties reçues s'élève à 18 956 millions d'euros au 31 décembre 2016.

8.5. Risques de marché

Les risques financiers sont définis comme les risques de pertes de valeur économique provoqués par l'évolution défavorable des paramètres de marché, affectant l'ensemble des positions de bilan et de hors-bilan. Les paramètres de marché auxquels est soumis le Groupe Bpifrance sont principalement les taux d'intérêt, les cours actions et d'indices, les cours de change.

Le Groupe Bpifrance est exposé à deux grandes familles de risques liées à la nature de ses activités :

- **Les risques structurels** de taux et de change générés par les produits de taux qui sont essentiellement portés par le pôle Financement ;
- **Les risques actions** et assimilés générés par l'activité du pôle Investissement.

8.5.1. Acteurs, objectifs et suivi des risques financiers du Groupe Bpifrance

L'organe exécutif prend des décisions relatives à la gestion des risques financiers dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus par le conseil d'administration. Il décide également des dépassements ponctuels de limites ou des actions correctrices à entreprendre pour résorber ces dépassements.

La Direction des Risques, rattachée à la direction du groupe, est responsable du pilotage de la fonction Gestion des Risques et coordonne tous les dispositifs qui y participent. Elle organise notamment un Comité des Risques Groupe trimestriel qui rend compte de son action de mesure, surveillance et maîtrise des risques consolidés du Groupe et de ses filiales.

Périmètre des risques structurels de bilan

La gestion financière conduite par le Groupe Bpifrance vise à assurer le maintien des équilibres financiers en termes de liquidité, de taux d'intérêt et de position de change.

Le Groupe Bpifrance gère son bilan de telle sorte que sa structure soit globalement équilibrée en taux et change. Les adossements recherchés entre emplois et ressources visent à limiter l'exposition de l'établissement aux risques financiers. Les risques de taux et de change sont mesurés globalement chaque mois et encadrés par un système de limites. La couverture des risques de taux et de change est obtenue via des instruments financiers à terme négociés sur les marchés organisés et de gré à gré (principalement contrat d'échange de taux d'intérêt et de devises) ou par des opérations sur titres d'Etat.

Le comité ALM examine les risques de taux d'intérêt et de change et s'assure également du respect des limites fixées. En dehors de ces réunions périodiques, le comité ALM peut être réuni, notamment si les paramètres de marché varient brutalement ou si les limites fixées sont dépassées.

Périmètre du risque actions et assimilés

Le Groupe Bpifrance possède d'importants portefeuilles de titres composés essentiellement d'actions cotées et non cotées ainsi que de parts dans des fonds d'investissements. La constitution de ces portefeuilles s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la doctrine d'investissement du groupe qui privilégie des prises de participations minoritaires, opérées dans une approche avisée et dans une logique de capital « patient ». Les investissements s'effectuent de façon sélective, en tenant compte du potentiel de création de valeur des entreprises ou des fonds. Aucun portefeuille action du Groupe Bpifrance n'est consacré dans ce contexte à des opérations de « trading ».

L'organisation des métiers de l'investissement du Groupe Bpifrance s'articule autour d'une société de gestion dont le fonctionnement s'inscrit dans le cadre des règles fixées par l'AMF et d'une société de participation dotée d'une gouvernance impliquée dans le choix et le suivi des investissements.

Le risque actions est pris en charge *ab initio* au moment des décisions d'investissements qui font l'objet d'autorisations motivées des comités d'investissements des fonds et, en fonction du montant, des comités d'investissements et conseil d'administration de la société de participation. Pour les investissements d'une taille exceptionnelle, la décision ultime revient au conseil d'administration de Bpifrance.

Le risque actions fait ensuite l'objet d'un suivi périodique dans le cadre des comités de valorisation des fonds et du comité de « provisions » de la société de participations. Ces comités se réunissent a minima sur un rythme semestriel et pour certains au trimestre. Ils examinent la situation des entreprises et fonds détenus ainsi que l'évolution de la valeur des investissements.

Ce dispositif est complété pour les principales lignes directement détenues par un comité de revue des participations à fréquence bi-mensuelle, et par le suivi opéré par la fonction Gestion des Risques, sous l'égide de la Direction des Risques et du Comité de Gestion des Risques Groupe trimestriel.

Le risque actions fait également l'objet d'un suivi global qui vise à mesurer et apprécier le risque de perte maximale pour l'ensemble des portefeuilles détenus ainsi que les besoins en fonds propres qui pourraient en résulter sur un horizon déterminé et dans un intervalle de confiance choisi, dans des conditions normales de marché et de poursuite d'activité, d'une part et dans des conditions de stress, d'autre part. Ce suivi global est appréhendé selon une méthodologie VaR par la Direction Financière et fait l'objet d'une présentation au comité ALM et au Comité de Gestion des Risques groupe.

8.5.2. Mesure des risques et limites

Bien que les risques financiers soient présentés de façon agrégée, et conformément à la demande de l'Etat, la spécificité des missions d'intérêt général menées dans le cadre des fonds de garantie exige une gestion cantonnée et spécifique des risques financiers des fonds de garantie.

Le risque de taux

Le Groupe Bpifrance gère globalement le risque de taux : l'ensemble des positions de taux est suivi en macro et en micro couverture au niveau du domaine ALM de la Direction Financière. A ce titre, les instruments de couverture sont logés dans des portefeuilles de gestion et l'évaluation de leur contribution à la réduction du risque de taux de l'établissement est intégrée au dispositif de suivi.

Le risque de taux de l'établissement est apprécié à travers les variations de deux indicateurs, la sensibilité de la marge d'intérêt à court terme dans le cas du risque de revenu et la sensibilité de la situation nette du bilan dans le cas du risque de valeur. Les graphiques des impasses par maturité complètent ce dispositif.

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une diminution du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées rester constantes.

(en millions d'euros)	Hausse de 100 points de base	Baisse de 100 points de base
31 décembre 2016		
Sensibilité de la marge d'intérêt 2016	46,3	0,0
Sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan 2016	138,5	-166,8
31 décembre 2015		
Sensibilité de la marge d'intérêt 2015	17,3	0,0
Sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan 2015	35,0	-52,0

Le risque de change

Compte tenu des caractéristiques de ses concours aux entreprises, le Groupe Bpifrance n'intervient que ponctuellement sur le marché des changes. Les limites fixées visent à insensibiliser l'établissement au risque de variation des cours des devises.

Pour une devise, la mesure du risque de change est la perte de change due à une variation immédiate de +/-15 % du cours de la devise (hors impact de la position structurelle). Le risque de change global est la somme des risques par devise. Il n'est pas tenu compte d'éventuelles corrélations entre devises.

Analyse de sensibilité

Une augmentation de 15 % des taux de conversion USD/EUR et GBP/EUR, au 31 décembre 2016, aurait eu pour conséquence une diminution du résultat à hauteur de 0,303 M€. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes.

Une diminution de 15 % des taux de conversion USD/EUR et GBP/EUR, au 31 décembre 2016, aurait eu les mêmes impacts, mais de sens contraire, que ceux présentés précédemment, en faisant l'hypothèse que toutes les autres variables restent constantes.

8.5.3 Risque actions

Le risque actions est suivi avec des indicateurs de Value At Risk (VaR). Au 31 Décembre 2016, la VaR à un an pour un intervalle de confiance à 99,99% s'élève à 12 529 M€.

8.6. Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité de la banque d'honorer ses obligations à un prix acceptable en un endroit et devise donnés. Ce risque peut survenir en cas de non concomitance dans les cash flows. Le risque de refinancement (faisant partie intégrante du risque de liquidité) survient lorsque les fonds nécessaires pour financer des actifs non liquides ne peuvent être obtenus dans des délais et à des prix acceptables.

Le risque de liquidité du groupe est suivi dans le cadre d'une politique de gestion du risque de liquidité définie dans la Politique de Gestion des Risques Groupe. La situation de liquidité du Groupe Bpifrance est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

8.6.1. Objectifs de la politique de gestion du risque de liquidité

Le dispositif en place défini précisément dans le cadre de l'ILAAP *(Internal Liquidity Adequacy Assessment Process)* permet d'assurer à Bpifrance les liquidités requises pour répondre à ses obligations à court terme et à moyen-long terme en matière de liquidité. Ces mesures doivent permettre à Bpifrance de remplir les obligations règlementaires auxquelles il est soumis.

L'appétit au risque de Bpifrance repose sur les grands principes suivants :

- l'autonomie annuelle vis-à-vis des marchés en cas de crise
- la réduction de la production nouvelle en cas de crise
- la gestion cantonnée des réserves de liquidité en gestion normale

Sous l'angle de la gestion de la liquidité, l'activité financière du Groupe Bpifrance consiste à recruter les ressources nécessaires et à les gérer au mieux au regard des emplois dans le cadre d'un objectif général d'équilibre de l'exploitation du Groupe Bpifrance et de préservation de ses fonds propres. Elle vise enfin à satisfaire les normes imposées par le superviseur bancaire.

L'établissement mesure globalement son besoin de financement à moyen et long terme sur la base de l'échéancier des opérations, d'hypothèses d'activité nouvelle et de conventions d'écoulement pour les opérations sans échéance. Sur ces bases, l'impasse de financement est extériorisée.

Les prévisions du besoin de financement avec activité nouvelle sont réactualisées chaque mois, sur une base mensuelle sur les douze mois à venir, puis sur une base annuelle au-delà de cet horizon.

Les limites portent sur les coefficients de liquidité à un mois.

8.6.2. Acteurs intervenant dans la gestion du risque de liquidité

Le Comex prend des décisions relatives à la gestion du risque de liquidité dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus par le conseil d'administration. Il décide également des dépassements ponctuels de limites ou des actions correctrices à entreprendre pour résorber ces dépassements.

Le comité ALM réunissant le directeur exécutif responsable du pôle Finances et dirigeant effectif ainsi que les responsables concernés examine le risque de liquidité et s'assure également du respect des limites fixées. Ce comité, qui se réunit mensuellement, fait des propositions en matière de gestion des risques financiers à partir de dossiers préparés par le domaine ALM de la Direction Financière.

En dehors de ces réunions périodiques, le comité ALM peut être réuni, notamment si les paramètres de marché varient brutalement ou si les limites fixées sont dépassées.

8.6.3. Principe fondamental de la politique de liquidité

L'établissement mesure globalement les risques de liquidité. Un dispositif de limites est défini.

L'organisation du pôle finances est fondée sur le principe de séparation des fonctions d'opérations de marché, de celles de pilotage, de planification, de contrôle et de reporting puisque :

- les fonctions opérationnelles sont assurées par la Direction des Opérations Financières, via le département des Marchés ;
- les fonctions de pilotage et de suivi sont exercées par la Direction Financière.

8.6.4. Sources de refinancement

Le Groupe Bpifrance gère son bilan de telle sorte que sa structure soit globalement équilibrée en liquidité. Les adossements recherchés entre emplois et ressources visent à limiter l'exposition de l'établissement aux risques financiers.

Le Groupe Bpifrance intervient sur les marchés financiers, notamment sur le marché obligataire domestique. Il dispose également d'un accès aux ressources LDD centralisées à la Caisse des dépôts. Par ailleurs, il nourrit un portefeuille de titres d'Etat dont la mise en pension sécurise l'accès à la liquidité interbancaire dans les meilleures conditions de taux. Enfin, il dispose d'un stock de créances privées mobilisables éligibles au refinancement auprès de la BCE.

8.7. Risques financiers et risques de liquidité des fonds de garantie

8.7.1. Objectifs de la gestion financière des fonds de garantie

Les dotations reçues des pouvoirs publics sont cantonnées dans des fonds de garantie qui sont eux-mêmes regroupés dans des blocs de gestion financière dont le critère de différenciation s'établit désormais en fonction du bailleur des fonds. Les blocs de gestion financière correspondent à des portefeuilles d'actifs financiers gérés de manière semblable.
On distingue trois principaux blocs de gestion financière :

- Le bloc AFT (Agence France Trésor) qui regroupe l'ensemble des fonds dotés par l'Etat. Il concentre l'essentiel de l'actif géré des fonds de garantie ;
- Le bloc CDC au titre du fonds France Investissement ;
- Le bloc « Actifs Cantonnés » regroupant les autres petits fonds dotés par les autres bailleurs dont FEDER Ile de France, UIMM, textile, Garantie de Valeur Liquidative.

Il est à noter que d'autres blocs de gestion financière existent dans les procédures du Groupe Bpifrance. Ainsi, les fonds de garantie régionaux sont gérés de manière comparable avec deux blocs de gestion financière.

8.7.2. Acteurs intervenant dans la gestion financière des fonds de garantie

Le Comité Métier financement garantie

Le comité métier Financement-Garantie rapporte au Conseil d'Administration de Bpifrance Financement. Son rôle est de valider les orientations générales et les modalités de gestion des actifs en matière de placement des fonds de garantie.

Le Comité de Gestion Financière

Sur la base des orientations prises par le comité métier financement garantie, le comité de gestion financière se réunit trimestriellement pour mettre en œuvre la politique de placement des fonds de garantie.

8.7.3. Mesure des indicateurs de la gestion financière des fonds de garantie

La gestion financière des fonds de garantie consiste à analyser, pour le portefeuille adossé à l'activité des fonds de garantie, l'activité financière de la période, la liquidité des portefeuilles, leurs performances comptables et financières et les risques financiers qui y sont attachés.

L'évolution des portefeuilles

L'évolution des portefeuilles inventorie toutes les opérations et trace l'évolution de la composition du portefeuille au cours de la période considérée. Les titres sont classés conformément aux textes réglementaires en vigueur.

La liquidité

Les fonds de garantie sont pour l'essentiel répartis en trois blocs (bloc AFT, CDC et « Actifs cantonnés ») dont le critère de différenciation s'établit en fonction du bailleur des fonds. L'analyse de la liquidité consiste à s'assurer que les actifs disponibles d'un bloc de gestion financière (capital et intérêt des titres) sont supérieurs aux indemnisations attendues.

Les performances comptables et financières

Les tableaux d'analyse des performances ont pour but de rendre compte de la rentabilité comptable et financière des portefeuilles au cours de la période considérée et de comparer leurs performances financières avec les taux et indices de marché.

Les performances sont analysées en classant les titres en portefeuille selon les normes comptables et selon des normes internes (risque obligataire, Etat, monétaire, autres).

Les risques financiers

Le risque de taux des actifs en emploi des fonds de garantie est mesuré à l'aide de deux indicateurs :

- Le risque de valeur : perte de valeur du portefeuille d'actifs à taux fixe en cas de hausse des taux de 1 % ;
- La sensibilité des produits financiers aux évolutions de taux au cours des douze prochains mois : perte de produits financiers des actifs en cas de baisse des taux de 1 %.

8.8. Flux de trésorerie payables par le Groupe Bpifrance relatifs à ses dettes financières ventilées par maturité contractuelle résiduelle

Flux annuels (en millions d'euros)	2016						
	Valeur comptable	Total des flux entrants (sortants)	A demande	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 1 an et 5 ans	Après 5 ans
Remboursement des emprunts à terme	**26 820**	**-28 962**	**-91**	**-1 144**	**-2 490**	**-14 513**	**-10 724**
Emprunts obligataires garantis par l' EPIC Bpifrance	15 809	-17 565	0	-14	-2 044	-5 975	-9 532
Emprunts et comptes à terme établissements de crédit	7 440	-7 648	0	-1 009	-164	-6 439	-36
Emprunts et comptes à terme clientèle	3 570	-3 750	-91	-121	-283	-2 099	-1 156
Remboursement des refinancements court terme	**9 837**	**-9 814**	**-248**	**-2 567**	**-6 188**	**-810**	**0**
Comptes ordinaires	248	-248	-248	0	0	0	0
Emprunts JJ	0	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôts et BMTN	4 735	-4 732	0	-1 180	-2 741	-810	0
Titres donnés en pension livrée	4 854	-4 834	0	-1 387	-3 447	0	0
Instruments dérivés							
Dérivés hors couverture: flux sortants		0	0	0	0	0	0
Dérivés hors couverture: flux entrants		4	0	4	0	0	0
Dérivés de couverture: flux sortants		-33	0	0	0	0	-33
Dérivés de couverture: flux entrants		77	0	0	37	40	0

Flux annuels (en millions d'euros)	2015						
	Valeur comptable	Total des flux entrants (sortants)	A demande	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 1 an et 5 ans	Après 5 ans
Remboursement des emprunts à terme	**22 497**	**-24 674**	**-105**	**-659**	**-2 273**	**-12 041**	**-9 596**
Emprunts obligataires garantis par l' EPIC Bpifrance	13 169	-14 672	0	-522	-1 510	-4 577	-8 064
Emprunts et comptes à terme établissements de crédit	6 586	-7 023	0	-116	-380	-6 005	-522
Emprunts et comptes à terme clientèle	2 743	-2 979	-105	-21	-383	-1 460	-1 010
Remboursement des refinancements court terme	**8 993**	**-8 989**	**-432**	**-4 293**	**-3 418**	**-845**	**0**
Comptes ordinaires	432	-432	-432				
Emprunts JJ	0	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôts et BMTN	3 783	-3 784	0	-1 681	-1 258	-845	0
Titres donnés en pension livrée	4 779	-4 773	0	-2 612	-2 161	0	0
Instruments dérivés							
Dérivés hors couverture: flux sortants		0	0	0	0	0	0
Dérivés hors couverture: flux entrants		9	0	3	5	2	0
Dérivés de couverture: flux sortants		-54	0	-8	0	0	-46
Dérivés de couverture: flux entrants		34	0	0	17	17	0

Les engagements de financement donnés de 5,3 Md€ à fin 2016 contre 5,1 Md€ à fin 2015 n'ont pas d'échéancier contractuel. Après signature du contrat, ils sont décaissables à la demande du client. Les engagements de garantie donnés (11,7 Md€ à fin 2016 contre 11,4 Md€ à fin 2015) peuvent se matérialiser par des flux de décaissement si l'entreprise bénéficiaire du prêt garanti est défaillante et au terme du processus de recouvrement opéré par l'établissement garanti.

Face à ces passifs financiers, le groupe Bpifrance dispose d'un encours de titres mobilisables, soit auprès de la BCE, soit par mise en pension livrée, selon les conditions de taux les plus favorables.

- **Note 9 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

9.1. Hypothèses et jugements importants

Certaines filiales et entreprises associées n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation compte tenu de leur caractère négligeable ou de dispositions contractuelles stipulant que le contrôle est exercé par un autre investisseur.

Hormis ces exclusions, le groupe n'est pas en situation d'exercer un contrôle sur une filiale non négligeable dont il détient moins de la moitié des droits de vote ou d'exercer une influence notable sur des entreprises associées dont il détient moins de 20% des droits de vote.

9.2. Intérêts détenus dans des filiales

Intérêts minoritaires dans les activités du groupe

Le groupe détient une participation dans une filiale ayant des intérêts minoritaires considérés comme significatifs.
Les montants sont présentés avant élimination des comptes et opérations réciproques.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
	Bpifrance Financement	
Etablissement principal	France	France
Pourcentage des droits de vote des minoritaires	9,24%	9,40%
Résultat net attribué aux minoritaires	17,0	10,5
Réserves accumulées des minoritaires	300,9	296,2
Dividendes versés aux minoritaires	0,0	0,0

Bilan consolidé de Bpifrance Financement en 2015 et en 2016

ACTIF (en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales	882,3	579,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9,8	47,4
Instruments dérivés de couverture	93,0	518,1
Actifs financiers disponibles à la vente	463,7	264,7
Prêts et créances sur les établissements de crédit	577,6	419,3
Prêts et créances sur la clientèle	32 065,7	28 019,8
Opérations de location financement et assimilées	6 005,1	5 963,6
Aides au financement de l'innovation	534,1	488,4
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	424,8	434,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 699,5	6 737,2
Actifs d'impôts courants et différés	5,4	20,6
Comptes de régularisation et actifs divers	661,4	930,5
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	11,5	11,1
Immeubles de placement	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	116,4	113,9
Immobilisations incorporelles	56,9	54,0
Ecarts d'acquisition	0,5	0,5
TOTAL DE L'ACTIF	**48 607,7**	**44 603,7**

PASSIF (en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3,7	1,6
Instruments dérivés de couverture	122,4	544,5
Dettes envers les établissements de crédit	12 298,3	11 371,3
Dettes envers la clientèle	4 029,3	3 789,7
Dettes représentées par un titre	20 654,6	17 031,5
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	435,3	392,2
Passifs d'impôts courants et différés	19,6	12,8
Comptes de régularisation et passifs divers	1 825,7	2 478,3
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Provisions	1 853,0	1 642,8
Ressources nettes d'intervention à l'innovation	805,4	793,8
Fonds de garantie publics	3 135,0	3 288,9
Dettes subordonnées	7,3	14,3
Capitaux propres	3 418,1	3 242,0
Capitaux propres part du Groupe	3 417,9	3 241,8
- Capital et réserves liées	*2 031,8*	*2 031,8*
- Réserves consolidées	*1 202,5*	*1 089,6*
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	*-0,2*	*1,2*
- Résultat	*183,8*	*119,2*
Intérêts minoritaires	0,2	0,2
- Réserves	*0,2*	*0,2*
- Résultat	*0,0*	*0,0*
TOTAL DU PASSIF	**48 607,7**	**44 603,7**

Compte de résultat consolidé de Bpifrance Financement en 2015 et 2016

RESULTAT (en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	1 450,2	1 398,2
Intérêts et charges assimilées	-822,3	-818,0
Commissions (produits)	7,2	7,2
Commissions (charges)	-0,8	-0,6
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3,8	1,7
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	0,1	2,2
Produits des autres activités	166,7	63,9
Charges des autres activités	-122,9	-40,1
PRODUIT NET BANCAIRE	**682,0**	**614,5**
Charges générales d'exploitation	-357,3	-328,2
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-29,6	-26,9
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**295,1**	**259,4**
Coût du risque	-5,9	-72,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	**289,2**	**187,0**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1,0	2,1
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,1	7,7
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0
RESULTAT AVANT IMPOT	**290,3**	**196,8**
Impôts sur les bénéfices	-106,5	-77,6
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0
RESULTAT NET	**183,8**	**119,2**
Intérêts minoritaires	0,0	0,0
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	**183,8**	**119,2**
* Résultat par action (en euros)	1,75	1,13
* Résultat dilué par action (en euros)	1,75	1,13

Tableau de flux de trésorerie simplifié de Bpifrance Financement en 2015 et 2016

Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts	290,3	196,8
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	125,4	866,6
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-3 561,6	-4 443,4
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	**-3 145,9**	**-3 380,0**
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	2,2	0,0
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-35,0	-31,6
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	**-32,8**	**-31,6**
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-10,0	285,6
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	3 616,1	3 146,7
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	**3 606,1**	**3 432,3**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C)	**427,4**	**20,7**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	794,4	773,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 221,8	794,4
Variation de la trésorerie nette	**427,4**	**20,7**

Nature et étendue des restrictions importantes

Le groupe ne dispose pas de restrictions importantes de nature légale, réglementaire ou contractuelle, limitant sa faculté à accéder aux actifs du groupe ou à régler les passifs du groupe.

9.3. Intérêts détenus dans des partenariats et entreprises associées

Intérêts dans des entreprises associées

Le Groupe Bpifrance, par le biais de sa filiale Bpifrance Participations, a vocation à entrer au capital de sociétés porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française en vue de stabiliser leur actionnariat et d'apporter les fonds propres nécessaires à leur développement.

Le groupe détient des intérêts dans des entreprises associées considérées comme individuellement significatives. Ces intérêts sont présentés après les ajustements liés à l'application de la méthode de la mise en équivalence.

Tableau des intérêts dans les entités mises en équivalence 2015 et 2016

(en millions d'euros) au 31 décembre 2016	ST (**) Microelectronics	Eramet	Eiffage	Tyrol Acquisition 1 Cie SCA (*)	Eutelsat (*) Communications
Etablissement principal	Suisse	France	France	Luxembourg	France
Pourcentage de détention ultime	13,64%			23,99%	26,47%
Méthode de consolidation	MEE	MEE	MEE	MEE	MEE
Dividendes reçus	32,0				67,7
Actif	**8 659,5**	**-**	**-**	**2 720,8**	**8 882,1**
Actifs non courants	4 292,8			2 720,8	6 936,3
Actifs courants	4 366,8				1 945,8
Actifs destinés à être cédés	-		-		
Passif	**8 659,5**	**-**	**-**	**2 720,8**	**8 882,1**
Capitaux Propres	5 010,9			283,5	2 734,8
Passifs non courants	2 111,8			2 436,8	4 911,3
Passifs courants	1 536,9			0,6	1 236,0
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés			-		
Résultat part du groupe	**117,0**			**-**	**352,7**
Produit des activités opérationnelles	6 267,0				1 529,0
EBITDA					
Résultat opérationnel	41,7				662,0
Résultat financier	- 26,6				- 123,0
IS	9,5				- 199,8
Résultat de l'ensemble consolidé	22,8				362,8
Juste valeur (s'il existe un prix coté)	**1 284,6**			**NA**	**1 132,4**
Rapprochement avec la valeur comptable de ces intérêts					
Capitaux propres part du groupe	4 988,4			2 480,8	2 686,6
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt	680,6	-	-	595,2	711,1
Ecart d'acquisition		-		-	574,2
Retraitements de consolidation	- 7,1	-	-	- 595,2	
Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée	673,5	-	-	-	1 285,3
Elimination des titres	- 819,3			- 396,2	- 1 213,4
Valeur de mise en équivalence en capitaux propres	- 145,9	-	-	- 396,2	71,9

(*) Tyrol Acquisition 1 Cie SCA et Eutelsat Communications cloturent leur exercice respectivement le 31 mars et le 30 juin.
(**) Informations financières IFRS détaillées au 31/12/2016 non disponibles, données au 30/06/2016 ajustées sur les capitaux propres et le résultat

(en millions d'euros) au 31 décembre 2015	ST (**) Microelectronics	Eramet	Eiffage	Tyrol Acquisition 1 Cie SCA (*)	Eutelsat (*) Communications
Etablissement principal	Suisse	France	France	Luxembourg	France
Pourcentage de détention ultime	11,37%	25,87%	14,54%	23,99%	26,47%
Méthode de consolidation	MEE	MEE	MEE	MEE	MEE
Dividendes reçus	31,0		21,6		64,4
Actif	**9 034,6**	**5 077,0**	**28 114,4**	**2 720,8**	**7 888,8**
Actifs non courants	4 471,4	2 886,0	18 634,4	2 720,8	6 904,9
Actifs courants	4 532,9	2 191,0	9 480,0		983,9
Actifs destinés à être cédés	30,3		-		
Passif	**9 034,6**	**5 077,0**	**28 114,4**	**2 720,8**	**7 888,8**
Capitaux Propres	4 841,6	1 788,0	3 472,3	283,5	2 642,8
Passifs non courants	2 281,6	2 109,0	14 633,0	2 436,8	4 688,7
Passifs courants	1 911,5	1 180,0	10 009,1	0,6	557,3
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés			-		
Résultat part du groupe	**113,3**	**- 714,0**	**311,7**	**-**	**382,5**
Produit des activités opérationnelles	6 332,3	3 015,0	14 060,4		1 528,0
EBITDA	1 829,7	92,0	1 431,1		
Résultat opérationnel	9,2	- 744,0	1 337,1		697,3
Résultat financier	- 40,4	- 74,0	- 653,3		- 123,2
IS	- 69,8	- 9,0	- 220,5		- 197,8
Résultat de l'ensemble consolidé	60,6	- 905,0	457,9		397,6
Juste valeur (s'il existe un prix coté)	**613,9**	**200,9**	**785,5**	**NA**	**1 699,2**
Rapprochement avec la valeur comptable de ces intérêts					
Capitaux propres part du groupe	4 859,4	1 466,0	3 197,5	2 480,8	2 585,5
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt	552,3	379,3	464,9	595,2	684,4
Ecart d'acquisition		-	122,5	-	591,8
Retraitements de consolidation	- 2,7	- 39,8	26,1	- 595,2	
Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée	549,6	339,5	613,5	-	1 276,1
Elimination des titres	- 695,9	- 779,1	- 529,3	- 765,1	- 1 213,4
Valeur de mise en équivalence en capitaux propres	- 146,3	- 439,7	84,3	- 765,1	62,8

(*) Tyrol Acquisition 1 Cie SCA et Eutelsat Communications cloturent leur exercice respectivement le 31 mars et le 30 juin.
(**) Informations financières IFRS détaillées au 31/12/2015 non disponibles, données au 30/06/2015 ajustées sur les capitaux propres et le résultat

Intérêts dans des entreprises associées considérées comme non significatives

Le groupe détient des intérêts dans des entreprises associées considérées comme individuellement non significatives.

Tableau des intérêts dans des entreprises associées non significatives

(en millions d'euros)	2016 Intérêts dans des entreprises associées considérées comme non significatives	2015 Intérêts dans des entreprises associées considérées comme non significatives
Valeur comptable globale	155,5	190,9
Montant global des quotes-parts		
Résultat net des activités poursuivies	-33,2	5,9
Résultat net après impôt des activités abandonnées	0,0	0,0
Autres éléments du résultat global	0,1	-12,3
Résultat global	-33,1	-6,4

9.4. Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

(en millions d'euros)	2016	2015
Nature et évolution des risques dans les entités structurées non consolidées		
Valeur comptable des actifs / passifs	411,9	499,0
Poste des états financiers où sont comptabilisés ces actifs / passifs	AFS & JVR & Prêts et avances	AFS & JVR & Prêts et avances
Montant de l'exposition maximale (bilan et hors bilan) de risque de perte (*)	650,9	775,5
Différence entre la valeur comptable et le risque maximum de perte	-239,0	-276,5

(*) Le montant d'exposition maximal de risque de perte a été évalué en additionnant les encours au bilan à ceux des engagements hors bilan, considérant que la somme des montants déjà engagés et ceux devant être décaissés représentent le mieux le risque de perte maximal dans les entités structurées non consolidées.

9.5. Sociétés exclues de la consolidation et titres de participation non consolidés significatifs au 31 décembre 2016

Société exclues de la consolidation (> 20% droits de vote et montant brut > à 0,5% du capital de Bpifrance)

Nom	Siège social	% détention	Motif de non consolidation
PAPREC	PARIS	33,52%	Comptes IFRS non disponibles, ligne de titre provisionnée à hauteur de 28%

Titres de participation non consolidés significatifs (% < 20% et montant brut > 1% du capital Bpifrance)

(en millions d'euros)

Nom	Siège social	% détention	Capitaux Propres	Résultat
CGG Veritas	PARIS	9,35%	1 358,4	-1 446,2
Eiffage	PARIS	5,67%	4 265,0	777,0
Ingenico Group	PARIS	5,50%	1 511,0	235,0
ORANGE	PARIS	9,56%	33 174,0	3 263,0
Schneider Electric SE	RUEIL	1,54%	20 653,0	1 811,0
Technip	PARIS	7,83%	4 536,4	45,1
Vallourec	BOULOGNE - BILLANCOURT	14,78%	3 037,0	-898,0
Vivendi SA	PARIS	1,20%	19 612,0	1 275,0

Note 10 - Avantages au personnel et autres rémunérations

10.1. Charges de personnel

(en millions d'euros)	2016	2015
Salaires et traitements	-157,3	-148,5
Autres charges sociales	-65,9	-62,9
Charges fiscales	-20,2	-19,4
Charges de retraite à cotisations définies	-13,2	-12,4
Charges de retraite à prestations définies	-4,0	-4,9
Intéressement et participation	-16,9	-14,8
Dotations/reprises provisions pour engagements vis-à-vis du personnel	1,6	-7,1
Total des charges de personnel	**-275,9**	**-270,0**

10.2. Autres avantages du personnel

○ Avantages postérieurs à l'emploi : régime à prestations définies

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont calculés conformément à IAS 19 « Avantages du personnel » et sont couverts par des provisions ou des contrats d'assurance groupe.

Le groupe contribue à deux régimes à prestations définies l'un relatif aux indemnités de fin de carrière et l'autre relatif aux frais de santé des retraités.

Indemnités de fin de carrière

Toutes les obligations relatives aux indemnités de fin de carrière ont été estimées à partir des engagements actés pour les salariés ayant opté pour un congé de fin de carrière et d'hypothèses relatives aux modalités de départ en retraite pour les autres salariés.

Frais de santé des retraités

Les engagements évalués au titre des frais de santé des retraités ont été provisionnés conformément à l'accord du 20 décembre 2006 de Bpifrance Financement relatif à la prévoyance santé.

Caractéristiques et risques

Le groupe s'est appuyé sur la pyramide des âges des salariés, leur date d'entrée dans la vie active et sur une première approche de la politique sociale qui pourrait se dessiner au vu des dispositions de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites et de la loi de Financement de la Sécurité Sociale en vigueur.
Ces hypothèses devront être revues en fonction de la pratique constatée et, pour l'établissement de crédit du groupe, Bpifrance Financement, de l'accord de branche de la Fédération Bancaire Française du 29 mars 2005.

Les avantages du régime des indemnités de fin de carrière sont acquis tout au long de la carrière en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise.

Les avantages du régime des frais de santé couvrent les salariés de Bpifrance Financement, et leurs ayants droit, ayant liquidé leur retraite avant le 31 décembre 2006. Ils bénéficient d'une participation mensuelle fixe de l'employeur d'un montant de 27,54 euros.

Ces régimes à prestations définies exposent le groupe à un risque actuariel lié notamment au risque de longévité (plus particulièrement pour le régime des frais de santé), au risque de taux d'intérêt et aux risques de marché en ce qui concerne les actifs en couverture.

Le fonds constitué par Bpifrance Financement en couverture des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière a été contractuellement externalisé auprès de la compagnie d'assurance CNP. Il est géré par la CNP dans le cadre d'une orientation fixée par le groupe qui en assure la gouvernance.

Les actifs du fonds

La ventilation de la juste valeur des actifs du régime entre différentes catégories fondées sur la nature des actifs et les risques qui s'y rattachent est la suivante :

(en %)	2016	2015
OPCVM		
Monétaire	3%	4%
Actions	20%	21%
Obligations	77%	75%
	100%	**100%**

Hypothèses actuarielles importantes

Les hypothèses actuarielles de mortalité se basent sur les tables statistiques de mortalité publiques.

Les modalités de rotation de l'emploi (turnover) évoluent principalement en fonction de l'âge du salarié et ont été estimées statistiquement à partir des données historiques observées. Le taux de rotation de l'emploi est ainsi estimé pour, Bpifrance Financement, la principale filiale du Groupe Bpifrance.

	2016		2015	
	Cadre	Non cadre	Cadre	Non cadre
Moins de 35 ans	5,1%	3,7%	5,1%	3,9%
Entre 35 et 44 ans	2,3%	1,4%	2,1%	0,8%
Entre 45 et 54 ans	0,9%	0,5%	1,0%	0,6%
55 ans et plus	0,9%	1,7%	0,9%	1,4%

Le taux d'actualisation, taux des obligations de première catégorie, a été déterminé en fonction de la durée de portage des engagements concernés.
Les hypothèses économiques concernant le taux annuel de progression des salaires et le taux de revalorisation des engagements de médaille du travail font également partie des hypothèses actuarielles.

Financement du fonds

Le fonds produit trimestriellement une analyse de la politique d'investissement. Selon un principe de prudence, il est investi majoritairement en OPCVM obligataires.

Les régimes à prestations définies sont intégralement alimentés par le groupe. Les obligations contributives sont déterminées par les dispositions contractuelles basées sur des éléments actuariels.

Le groupe estime à 2,2 millions d'euros sa contribution aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2016, la duration moyenne de l'obligation relative aux régimes à prestations définies était de 18 ans pour les indemnités de fin de carrières et de 14 ans pour les frais de santé.

Une variation à la hausse de 0,5 % des taux d'actualisation conduirait à une diminution de l'engagement de l'ordre de 2,2 millions d'euros ; et une baisse de 0,5 % conduirait à une hausse de l'ordre de 2,4 millions d'euros.

- **Autres avantages à long terme**

Prime de médaille d'honneur du travail

Les salariés du Groupe Bpifrance se voient octroyer des primes pour l'obtention de médailles d'honneur du travail. Ces engagements sont provisionnés sur la base des accords d'entreprise.

Retraite complémentaire

L'accord professionnel AFB du 13 septembre 1993 sur la réforme des régimes de retraite de la profession bancaire s'applique au personnel de Bpifrance Financement. Le paiement d'un complément de pension bancaire et d'abattements non pris en charge par les caisses d'accueil au titre des droits acquis par ce personnel au 31 décembre 1993 est assuré par un fonds de réserve dont le montant est suffisant pour couvrir les besoins de l'espèce.

Départs anticipés

Au titre des départs anticipés, le groupe est engagé vis-à-vis de son personnel. Ces engagements sont provisionnés.

Variation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Variation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Indemnités de fin de carrière			Frais de santé	Médailles du travail	Total 2016		
(en millions d'euros)	Obligations au titre des prestations définies	Actifs du régime	Passif / (actif) net	Obligations au titre des prestations définies	Obligations sur les autres avantages à long terme	Obligations	Actifs du régime	Passif / (actif) net
Solde d'ouverture	**34,9**	**24,5**	**10,4**	**2,3**	**2,5**	**39,7**	**24,5**	**15,2**
Impacts en compte de résultat	**- 0,1**	**2,5**	**- 2,6**	**- 0,1**	**- 0,3**	**- 0,5**	**2,5**	**- 3,0**
- Coût des services rendus au cours de la période	2,1	-	2,1	-	0,2	2,4	-	2,4
- Intérêts sur le passif / l'actif au titre des prestations définies	0,4	-	0,4	0,0	0,0	0,4	-	0,4
- Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-
- Effet des variations du cours des monnaies étrangères (n/a)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cotisation au régime de l'employeur	-	4,8	- 4,8	-	-	-	4,8	- 4,8
- Cotisation au régime du participant	-	-	-	-	-	-	-	-
- Profit ou perte résultat de la liquidation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prestations payées	- 2,6	- 2,3	- 0,3	- 0,2	- 0,1	- 2,9	- 2,3	- 0,6
- Ecarts actuariels (sur les autres avantages à long terme)	-	n/a	n/a	-	- 0,4	- 0,4	n/a	- 0,4
Variation de périmètre	**4,8**	**-**	**4,8**	**-**	**-**	**4,8**	**-**	**4,8**
Impacts en gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	**2,1**	**- 0,3**	**2,4**	**0,0**	**n/a**	**2,1**	**- 0,3**	**2,4**
- Ecarts actuariels	2,1	- 0,3	2,4	0,0	n/a	2,1	- 0,3	2,4
> dont écarts actuariels de la période liés à l'expérience	1,1	-	1,1	- 0,0	-	1,1	-	1,1
> dont écarts actuariels sur ajustements liés aux hypothèses démographiques	- 0,0	-	- 0,0	-	-	- 0,0	-	- 0,0
> dont écarts actuariels sur ajustements des hypothèses financières	1,0	- 0,3	1,3	0,1	-	1,1	- 0,3	1,3
Solde de clôture	**41,7**	**26,7**	**14,9**	**2,2**	**2,2**	**46,1**	**26,7**	**19,4**

Variation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Indemnités de fin de carrière			Frais de santé	Médailles du travail	Total 2015		
(en millions d'euros)	Obligations au titre des prestations définies	Actifs du régime	Passif / (actif) net	Obligations au titre des prestations définies	Obligations sur les autres avantages à long terme	Obligations	Actifs du régime	Passif / (actif) net
Solde d'ouverture	**30,7**	**23,1**	**7,6**	**2,3**	**2,5**	**35,5**	**23,1**	**12,4**
Impacts en compte de résultat	**- 0,1**	**0,6**	**- 0,7**	**- 0,1**	**- 0,0**	**- 0,3**	**0,6**	**- 0,9**
- Coût des services rendus au cours de la période	1,8	-	1,8	-	0,2	2,0	-	2,0
- Intérêts sur le passif / l'actif au titre des prestations définies	0,6	-	0,6	0,0	-	0,7	-	0,7
- Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-
- Effet des variations du cours des monnaies étrangères (n/a)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cotisation au régime de l'employeur	-	2,9	- 2,9	-	-	-	2,9	- 2,9
- Cotisation au régime du participant	-	-	-	-	-	-	-	-
- Profit ou perte résultat de la liquidation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prestations payées	- 2,5	- 2,3	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 2,9	- 2,3	- 0,6
- Ecarts actuariels (sur les autres avantages à long terme)	-	n/a	n/a	-	- 0,0	- 0,0	n/a	- 0,0
Impacts en gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	**4,3**	**0,8**	**3,5**	**0,2**	**n/a**	**4,5**	**0,8**	**3,7**
- Ecarts actuariels	4,3	0,8	3,5	0,2	n/a	4,5	0,8	3,7
> dont écarts actuariels de la période liés à l'expérience	1,0	0,0	1,0	- 0,0	-	1,0	-	1,0
> dont écarts actuariels sur ajustements liés aux hypothèses démographiques	- 0,3	-	- 0,3	-	-	- 0,3	-	- 0,3
> dont écarts actuariels sur ajustements des hypothèses financières	3,7	0,8	2,9	0,2	-	3,9	0,8	3,1
Solde de clôture	**34,9**	**24,5**	**10,4**	**2,3**	**2,5**	**39,7**	**24,5**	**15,2**

10.3. Effectifs

L'effectif moyen des entreprises consolidées par intégration globale s'établit à 2 429 salariés en 2016, dont 81% de cadres.

10.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations versées au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se sont élevées à 450 milliers d'euros.

Les jetons de présence versés aux administrateurs s'établissent à 142 milliers d'euros.

- **Note 11 - Information sectorielle**

Le Groupe Bpifrance exerce principalement les métiers suivants :

- Les prêts à long et moyen terme : il s'agit de financements à long et moyen terme sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier et immobilier et de location financière ; ils comprennent également les prêts à taux zéro innovation,
- le financement court terme regroupe notamment les opérations de financement des créances publiques en métropole et dans les DROM-COM, soit directement, soit par signature,
- les interventions en garantie couvrent les banques et les organismes d'intervention en fonds propres des risques de défaillance des bénéficiaires de financement,
- les aides au financement de l'innovation sous forme d'avances remboursables ou de subventions,
- l'assurance export : nouvelle filiale de Bpifrance SA, depuis le 31 décembre 2016, Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom et pour le compte de l'Etat,
- les activités d'investissement en fonds propres sous forme d'investissements en direct, d'investissements en fonds directs ou d'investissements en fonds de fonds.

En 2016, la rubrique "Autres" comprend l'activité essentiellement réalisée par les structures immobilières (SCI Bpifrance, Auxi-Finances) ainsi que l'activité d'accompagnement.

(en millions d'euros)

2016	Financement	Garantie	Innovation	Investissement	Assurance Export	Autres	Total
PNB	533,3	99,4	32,4	585,1	0,0	1,7	1 251,9
Frais généraux	-228,4	-53,7	-79,7	-148,2	-4,2	-28,3	-542,5
Coût du risque	-1,0	0,0	-4,9	-27,9	0,0	0,0	-33,8
Résultat d'exploitation	303,9	45,7	-52,2	409,0	-4,2	-26,6	675,6

2015	Financement	Garantie	Innovation	Investissement	Autres	Total
PNB	489,3	92,9	22,0	727,0	0,3	1 331,4
Frais généraux	-206,5	-53,0	-88,0	-134,4	-22,3	-504,1
Coût du risque	-66,1	0,0	-6,3	-8,7	0,0	-81,1
Résultat d'exploitation	216,7	39,9	-72,4	583,9	-22,0	746,2

(en millions d'euros)

Encours bruts	2016	2015
Prêts à long et moyen terme	27 906,8	24 449,0
. dont prêts à taux zéro Innovation	*862,3*	*709,1*
Financement court terme	5 058,1	4 284,6
Aides au financement de l'innovation	534,1	488,4
Garanties données	11 734,7	11 444,1

Pour mémoire :
Les fonds de garantie s'élèvent à 3 135,0 millions d'euros en 2016 contre 3 288,9 millions d'euros en 2015.
Les subventions accordées au titre de l'activité innovation s'élèvent à 105,3 millions d'euros en 2016 contre 95,6 millions d'euros en 2015.
Les actifs gérés par le pôle Investissement s'élèvent à 14 990,5 millions d'euros en 2016 contre 14 807,5 millions en 2015 ; la trésorerie disponible s'élève à 2 450,0 millions d'euros en 2016 contre 2 418,7 millions en 2015.

Note 12 - Engagements de financement et de garantie

(en millions d'euros)	2016	2015
Engagements donnés	**17 024,5**	**16 528,3**
Engagements de financement de crédits	4 981,7	4 755,2
en faveur des établissements de crédit	*10,0*	*10,0*
en faveur de la clientèle	*4 971,7*	*4 745,2*
Engagements de financement d'aides à l'innovation	308,1	329,0
Engagements de garantie	11 734,7	11 444,1
en faveur des établissements de crédit	*0,0*	*0,0*
en faveur de la clientèle	*11 734,7*	*11 444,1*
Engagements sur titres (titres à livrer)	0,0	0,0
Engagements reçus	**2 224,7**	**2 296,1**
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	1 413,2	1 495,3
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	811,4	800,7
Engagements sur titres (titres à recevoir)	0,1	0,1

- **Note 13 - Autres informations**

13.1. Parties liées

Les parties liées au Groupe Bpifrance sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation présenté en note 4, les participations non consolidées, ainsi que les sociétés exerçant un contrôle sur le groupe.

Informations relatives aux sociétés liées

Les transactions communes aux sociétés intégrées globalement se trouvent éliminées dans les comptes consolidés.

Les transactions avec les sociétés exerçant un contrôle sur le groupe sont reprises dans la colonne « Sociétés exerçant un contrôle conjoint ». Il s'agit des transactions réalisées avec l'EPIC Bpifrance et avec la CDC.

Les transactions avec les sociétés intégrées par mise en équivalence sont reprises dans la colonne « Entreprises associées ».

Les transactions avec d'autres entités liées non consolidées sont reprises dans la colonne « Autres parties liées ».

31 décembre 2016

Bilan

(en millions d'euros)	Sociétés-mères exerçant un contrôle conjoint	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Actif				
Prêts et avances	1 164,7	179,9	0,0	**1 344,6**
Instruments de capitaux propres	25,9	6,4	1,0	**33,3**
Autres créances	2 346,9	0,0	0,3	**2 347,2**
Total des actifs	**3 537,5**	**186,3**	**1,3**	**3 725,1**
Passif				
Dépôts	163,5	0,0	0,3	**163,8**
Emprunts à terme	5 147,9	0,0	0,0	**5 147,9**
Autres passifs	13,8	0,1	0,0	**13,9**
Total des passifs	**5 325,2**	**0,1**	**0,3**	**5 325,6**
Informations diverses				
Garanties émises par le groupe	0,0	11,5	0,0	**11,5**
Garanties reçues par le groupe	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Dépréciations des créances douteuses	0,0	0,0	0,2	**0,2**

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Sociétés-mères exerçant un contrôle conjoint	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	**183,6**	**0,0**	**0,0**	**183,6**
Charges d'intérêts	183,6	0,0	0,0	**183,6**
Honoraires et commissions	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prestations de services reçues	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Autres	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Total des produits dont :	**1,5**	**4,3**	**0,0**	**5,8**
Produits d'intérêts	1,1	2,2	0,0	**3,3**
Honoraires et commissions	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prestations de services données	0,4	1,6	0,0	**2,0**
Produits de dividendes	0,0	0,5	0,0	**0,5**
Autres	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Autres informations				
Charges de l'exercice au titre des créances douteuses	0,0	0,0	0,0	**0,0**

31 décembre 2015

Bilan

(en millions d'euros)	Sociétés-mères exerçant un contrôle conjoint	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Actif				
Prêts et avances	1 578,2	132,4	0,0	**1 710,6**
Instruments de capitaux propres	25,9	6,4	1,0	**33,3**
Autres créances	2 357,2	0,0	0,2	**2 357,4**
Total des actifs	**3 961,3**	**138,8**	**1,2**	**4 101,3**
Passif				
Dépôts	345,4	0,0	0,3	**345,7**
Emprunts à terme	5 265,5	0,0	0,0	**5 265,5**
Autres passifs	4,2	0,6	0,0	**4,8**
Total des passifs	**5 615,1**	**0,6**	**0,3**	**5 616,0**
Informations diverses				
Garanties émises par le groupe	0,0	11,8	0,0	**11,8**
Garanties reçues par le groupe	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Dépréciations des créances douteuses	0,0	0,0	0,1	**0,1**

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Sociétés-mères exerçant un contrôle conjoint	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	**181,6**	**0,0**	**0,0**	**181,6**
Charges d'intérêts	181,6	0,0	0,0	**181,6**
Honoraires et commissions	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prestations de services reçues	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Autres	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Total des produits dont :	**1,2**	**3,7**	**0,1**	**5,0**
Produits d'intérêts	1,1	1,8	0,0	**2,9**
Honoraires et commissions	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Prestations de services données	0,1	1,4	0,0	**1,5**
Produits de dividendes	0,0	0,5	0,0	**0,5**
Autres	0,0	0,0	0,1	**0,1**
Autres informations				
Charges de l'exercice au titre des créances douteuses	0,0	0,0	0,0	**0,0**

13.2. Honoraires versés aux commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux

	Mazars		PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit	
(en milliers d'euros)	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Certification des comptes	983	756	737	728	325	294
Autres services	103	142	61	83	192	79
Total	1 086	898	798	811	517	373

13.3. Activités pour compte de tiers

Les opérations gérées par Bpifrance Financement (mandataire) pour le compte de tiers (mandant) ne figurent pas au bilan consolidé du Groupe Bpifrance.

(en millions d'euros)	31/12/2016							
	Actif				Passif			Hors bilan
	Créances	Compte du mandant	Disponibilités	Total	Dettes	Compte du mandant	Total	
Activité de financement								
ARI (*)	141,7	0,0	0,0	141,7	0,0	141,7	141,7	93,5
Fonds de dettes	196,9	0,0	0,0	196,9	0,0	196,9	196,9	0,0
Activité de garantie								
Fonds gérés DROM	0,0	0,0	62,9	62,9	0,0	62,9	62,9	0,0
Camulor	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0
FGRU (*)	0,0	0,0	10,1	10,1	0,0	10,1	10,1	0,0
Prêts étudiants	0,0	0,0	23,1	23,1	0,0	23,1	23,1	169,2
Activité d'aides à l'innovation								
Atout	0,0	0,0	42,7	42,7	0,0	42,7	42,7	0,0
FSN(*)	54,1	538,5	10,4	603,0	267,1	335,9	603,0	102,7
PSIM(*)	9,5	93,7	4,8	108,0	18,1	89,9	108,0	13,7
PSPC(*)	92,8	356,6	4,7	454,1	97,0	357,1	454,1	176,0
Filières stratégiques	0,4	79,2	7,7	87,3	56,6	30,7	87,3	0,0
FUI(*)	0,1	332,4	24,2	356,7	235,4	121,3	356,7	34,4
FNI-PRI(*)	14,8	27,9	0,0	42,7	8,3	34,4	42,7	8,5
PIAVE(*)	7,5	272,6	20,4	300,5	53,5	247,0	300,5	110,5
Total	**517,8**	**1 700,9**	**211,2**	**2 429,9**	**736,0**	**1 693,9**	**2 429,9**	**708,5**

(*) ARI : Aides à la réindustrialisation

FGRU : Fonds de Garantie pour le Renouvellement Urbain

FSN : Fonds national pour la Société Numérique

PSIM : Programme de Soutien à l'Innovation Majeure

PSPC : Projet de recherche et de développement Structurants des Pôles de Compétitivité

FUI : Fonds Unique Interministériel

FNI-PRI : Fonds National d'Innovation - Partenariats régionaux d'avenir

PIAVE : Projets industriels d'avenir

(en millions d'euros)	31/12/2015							
	Actif				Passif			Hors bilan
	Créances	Compte du mandant	Disponibilités	Total	Dettes	Compte du mandant	Total	
Activité de financement								
ARI (*)	92,4	0,0	0,0	92,4	0,0	92,4	92,4	119,8
Fonds de dettes	186,5	0,0	0,0	186,5	0,0	186,5	186,5	0,0
Activité de garantie								
Fonds gérés DROM	0,0	0,0	63,1	63,1	0,0	63,1	63,1	0,0
Camulor	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0
FGRU (*)	0,0	0,0	10,6	10,6	0,0	10,6	10,6	0,0
Prêts étudiants	0,0	0,0	21,2	21,2	0,0	21,2	21,2	186,5
Activité d'aides à l'innovation								
Atout	0,0	0,0	42,6	42,6	0,0	42,6	42,6	0,0
FSN(*)	42,1	268,5	0,8	311,4	311,4	0,0	311,4	87,3
PSIM(*)	6,7	5,6	6,8	19,1	19,1	0,0	19,1	18,6
PSPC(*)	61,0	4,2	19,0	84,2	84,2	0,0	84,2	193,8
Filières stratégiques	0,0	87,1	0,0	87,1	87,1	0,0	87,1	0,0
FUI(*)	0,2	241,5	26,7	268,4	268,4	0,0	268,4	36,6
FNI-PRI(*)	1,1	0,0	3,1	4,2	0,7	3,5	4,2	3,0
PIAVE(*)	1,9	0,0	15,7	17,6	6,7	10,9	17,6	34,3
Total	**391,9**	**606,9**	**209,8**	**1 208,6**	**777,6**	**431,0**	**1 208,6**	**679,9**

8. COMPTES SOCIAUX + ANNEXES

BILAN PUBLIABLE Bpifrance SA

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
Capital souscrit non appelé	3	2 299 500,0	0,0	2 299 500,0	2 299 500,0
Actif Immobilisé		20 720 452,9	0,0	20 720 452,9	20 685 811,1
Immobilisations financières		20 720 452,9	0,0	20 720 452,9	20 685 811,1
- Participations	4	20 720 452,9	0,0	20 720 452,9	20 685 811,1
- Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0	0,0
Actif circulant		229 466,3	0,0	229 466,3	642 856,7
- Autres créances	5	14 111,5	0,0	14 111,5	18 509,9
- Disponibilités	6	215 354,8	0,0	215 354,8	624 346,8
Total de l'actif		23 249 419,2	0,0	23 249 419,2	23 628 167,8

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres	7	**21 476 949,8**	**21 489 371,2**
- Capital (dont versé 18 681 906,1)		20 981 406,1	20 981 406,1
- Primes d'émission		0,0	0,0
- Report à nouveau		293 152,8	6 189,5
- Réserve Légale		99 397,1	61 061,4
- Acomptes sur dividendes répartis en instance d'affectation		-120 000,0	-326 000,0
- Résultat de l'exercice		222 993,8	766 714,2
Dettes financières		**0,0**	**359 992,5**
- Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédits	8	0,0	359 992,5
Dettes d'exploitation		**3 677,7**	**10 012,4**
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	85,1	394,4
- Dettes fiscales et sociales	10	3 592,6	9 618,0
Dettes diverses		**1 768 791,7**	**1 768 791,7**
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	1 768 791,7	1 768 791,7
- Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)		0,0	0,0
Total du passif		**23 249 419,2**	**23 628 167,8**

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE Bpifrance SA

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		**363,0**	**431,7**
- Prestations de services	12	363,0	431,7
Charges d'exploitation	13	**-12 735,1**	**-25 285,3**
- Autres achats et charges externes		-4 623,7	-3 680,1
- Impôts, taxes et versements assimilés		-7 350,7	-21 032,6
- Salaires et traitements		-463,8	-431,0
- Charges sociales		-155,1	-141,6
- Autres charges		-141,8	0,0
Résultat d'exploitation		**-12 372,1**	**-24 853,6**
Produits financiers		**234 473,7**	**793 237,3**
- De participation	14	234 426,4	793 207,9
- Autres intérêts et produits asssimilés	15	47,3	29,4
Charges financières		**-29,3**	**0,0**
- Autres intérêts et charges asssimilés	16	-29,3	0,0
Résultat financier		**234 444,4**	**793 237,3**
Produits Exceptionnels		**0,0**	**0,0**
- Sur opérations en capital		0,0	0,0
Charges Exceptionnelles		**0,0**	**0,0**
- Sur opérations de gestion		0,0	0,0
- Sur opérations en capital		0,0	0,0
Résultat exceptionnel		**0,0**	**0,0**
Résultat courant avant impôts		**222 072,3**	**768 383,7**
- Impôts sur les bénéfices	17	921,5	-1 669,5
Résultat de l'exercice		**222 993,8**	**766 714,2**

Annexe comptable

- NOTE 1 - FAITS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 182
- NOTE 2 - REGLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION 182
- NOTE 3 - CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE 183
- NOTE 4 - PARTICIPATIONS 183
- NOTE 5 - AUTRES CREANCES 185
- NOTE 6 - DISPONIBILITES (CREANCES RATTACHEES INCLUSES) 185
- NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES 186
- NOTE 8 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS 186
- NOTE 9 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 186
- NOTE 10 - DETTES FISCALES ET SOCIALES 187
- NOTE 11 - DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES 187
- NOTE 12 - PRESTATIONS DE SERVICES 187
- NOTE 13 - CHARGES D'EXPLOITATION 187
- NOTE 14 - DIVIDENDES 188
- NOTE 15 - INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 188
- NOTE 16 - INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 188
- NOTE 17 - IMPOTS SUR LES BENEFICES 188
- NOTE 18 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN 189
- NOTE 19 - EFFECTIFS 189
- NOTE 20 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION 189
- NOTE 21 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES 190

- **Note 1 - Faits significatifs et événements postérieurs à la clôture**

1.1. Faits significatifs de l'exercice

Le 20 décembre 2016, Bpifrance SA a octroyé une garantie autonome à première demande inconditionnelle au profit de Bpifrance Financement. Celle-ci permet à Bpifrance Financement de couvrir son engagement au titre de son activité de garantie dans l'hypothèse où le montant des fonds de garantie se révèlerait insuffisant pour couvrir ses engagements.
Le montant enregistré dans les comptes individuels de Bpifrance SA au titre de cet engagement de garantie donné s'élève à 15 971 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le 31 décembre 2016, l'activité de gestion des garanties publiques à l'exportation a été transférée de Coface à Bpifrance Assurance Export, filiale intégralement détenue par Bpifrance SA.
Le transfert opérationnel de cette activité a été préparé au cours de l'exercice 2016 et le capital de la filiale a été porté en novembre 2016 à un montant de 30 millions d'euros.

1.2. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

- **Note 2 - Règles de présentation et d'évaluation**

Les comptes annuels de Bpifrance SA sont établis et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

- **Bilan**

Les créances et dettes rattachées sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif à raison desquels les intérêts correspondants sont acquis ou sont dus.

La rubrique capitaux propres regroupe les postes de capital souscrit, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

Dans le poste "Immobilisations Financières", les participations recensent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'usage. Cette dernière est déterminée notamment en fonction de la valeur de l'actif net ou des perspectives d'activité.

- **Compte de résultat**

Les produits et les charges sont classés par catégorie.

Les intérêts et commissions de garantie sont enregistrés en résultat financier selon la méthode des produits et charges courus.

Les dividendes sont enregistrés dès la décision de répartition prise par l'organe habilité de la société distribuant.

Note 3 - Capital souscrit non appelé

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé Caisse des dépôts et consignations	1 149 750,0	1 149 750,0
Capital souscrit non appelé EPIC Bpifrance	1 149 750,0	1 149 750,0
Total	**2 299 500,0**	**2 299 500,0**

Note 4 - Participations

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Acquisitions 2016	Cessions 2016	Amortissements Provisions	31/12/2016
Participation Bpifrance Participations	17 963 981,7	0,0	0,0	0,0	17 963 981,7
Participation Bpifrance Financement (1)	2 721 819,4	4 651,8	0,0	0,0	2 726 471,2
Participation Bpifrance AE (2)	10,0	29 990,0	0,0	0,0	30 000,0
Montant net	**20 685 811,1**	**34 641,8**	**0,0**	**0,0**	**20 720 452,9**

(1) Achat de titres à la filiale Auxi-Conseil
(2) Souscription au capital de Bpifrance Assurance Export

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2016

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Informations financières				
	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
A-Filiales dont plus de 50% du capital est détenu par la société					
1) Filiales françaises	20 720 453	20 720 453	210 243	15 971 000	234 426
2) Filiales étangères	0	0	0	0	0
B-Participations dont 10% à 50% du capital est détenu par la société					
1) Participations dans les sociétés françaises	0	0	0	0	0
2) Participations dans les sociétés étangères	0	0	0	0	0

Note 5 - Autres créances

	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients	7,1	22,9
TVA à récupérer	950,3	725,7
Créances fiscales (impôts sur les bénéfices)	0,0	16 518,7
Débours pour le compte de Bpifrance Assurance Export	13 106,3	1 242,6
Fournisseurs débiteurs	0,5	0,0
Produits à recevoir de Bpifrance Financement	47,3	0,0
Total	**14 111,5**	**18 509,9**

Ventilation des autres créances selon la durée restant à courir au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	D ≤ 1 an	D>1 an
Autres créances	14 111,5	0,0
14 111,5		

Note 6 - Disponibilités (créances rattachées incluses)

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Compte Banque Bred	5 112,0	2 592,2
Compte courant Bpifrance Financement	210 242,8	121 732,8
Dépôt à terme	0,0	500 000,0
Créances rattachées	0,0	21,8
Total	**215 354,8**	**624 346,8**

Note 7 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Acomptes sur dividendes	Affectation du résultat	Résultat	31/12/2016
Capital	20 981 406,1				20 981 406,1
Report à nouveau	6 189,5		286 963,3		293 152,8
Réserve Légale	61 061,4		38 335,7		99 397,1
Acomptes sur dividendes en instance d'affectation	-326 000,0	-120 000,0	326 000,0		-120 000,0
Résultat de l'exercice	766 714,2		-766 714,2	222 993,8	222 993,8
Total	**21 489 371,2**	**-120 000,0**	**-115 415,2**	**222 993,8**	**21 476 949,8**

Note 8 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Emprunt auprès de Bpifrance Financement	0,0	360 000,0
Dettes rattachées	0,0	-7,5
Total	**0,0**	**359 992,5**

Note 9 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs factures non parvenues Bpifrance Financement	0,0	180,0
Fournisseurs factures non parvenues Bpifrance Investissement	0,0	120,0
Fournisseurs factures non parvenues autres	85,1	94,4
Total	**85,1**	**394,4**

Ventilation des dettes fournisseurs selon la durée restant à courir au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85,1	0,0	0,0
85,1			

Note 10 - Dettes fiscales et sociales

Ces dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.

Note 11 - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Il s'agit du capital souscrit non appelé de Bpifrance Participations.

Note 12 - Prestations de services

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Mise à disposition du personnel	342,0	408,8
Produits des activités annexes	21,0	22,9
Total	**363,0**	**431,7**

Note 13 - Charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Charges externes(1)	-4 623,7	-3 680,1
Sous Total	-4 623,7	-3 680,1
Charges de personnel		
- Salaires et traitements	-463,8	-431,0
- Charges de retraites	-51,9	-47,1
- Autres charges sociales	-103,2	-94,5
Sous Total	-618,9	-572,6
Impôts, taxes et versements assimilés(2)	-7 350,7	-21 032,6
Autres charges	-141,8	0,0
Sous Total	-7 492,5	-21 032,6
Total	**-12 735,1**	**-25 285,3**

(1)Les charges externes sont composées de refacturation de personnel, d'honoraires, de locations immobilières, et de voyages et déplacements,
(2) dont 7 062,5 de taxes sur les dividendes

- **Note 14 - Dividendes**

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dividendes Bpifrance Participations	224 916,3	784 675,5
Dividendes Bpifrance Financement	9 510,1	8 532,4
Total	**234 426,4**	**793 207,9**

- **Note 15 - Intérêts et Produits assimilés**

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Compte à vue Bred	0,0	0,1
Intérêts dépôt à terme	0,0	21,8
Intérêts prêts auprès de Bpifrance Financement	0,0	7,5
Autres produits (*)	47,3	0,0
Total	**47,3**	**29,4**

(*) Commissions de garantie sur les engagements donnés à Bpifrance Financement

- **Note 16 - Intérêts et charges assimilées**

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts dépôt à terme	-21,8	0,0
Intérêts prêts auprès de Bpifrance Financement	-7,5	0,0
Total	**-29,3**	**0,0**

- **Note 17 - Impôts sur les bénéfices**

La comptabilisation de l'impôt s'effectue selon la méthode de l'impôt exigible. Bpifrance SA bénéficie du régime mère/fille pour les dividendes reçus en 2016 de Bpifrance Participations et de Bpifrance Financement.

Bpifrance SA est la mère du groupe d'intégration fiscale constitué avec Bpifrance Investissement, Bpifrance Participations, la SA CDCE-1 et Bpifrance Assurance Export.
Bpifrance SA bénéficie de l'économie globale d'impôt, produit ou charge, réalisée par le groupe d'intégration fiscale du fait de l'application du régime de l'intégration.

Le résultat fiscal s'élève à - 2 580,7 milliers d'euros, la base comptable est de 222 993,8 milliers d'euros.
Le principal écart est dû à la déduction des dividendes perçus.

Au titre de l'intégration fiscale, Bpifrance SA a enregistré une économie d'impôt de 921 489 euros ; chaque filiale intégrée fiscalement acquitte auprès de Bpifrance SA l'impôt calculé comme si elle était imposée individuellement.

Note 18 - Engagements hors-bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement		
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie		
. Engagements d'ordre d'établissements de crédit (1)	15 971 000,0	0,0
. Engagements d'ordre de la clientèle		
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou reprise		
. Autres engagements donnés		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
. Engagements reçus d'établissements de crédit (2)	10 000,0	10 000,0
Engagements de garantie		
. Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements sur titres		
. Titres vendus avec faculté de rachat ou reprise		
. Autres engagements reçus		

(1) Les engagements de garantie sont des engagements donnés à Bpifrance Financement dont 3 544 678,8 milliers d'euros ne sont pas encore utilisés (cf note 1.1).
(2) Pour les engagements reçus, il s'agit d'une autorisation de découvert sur le compte courant Bpifrance Financement.

Note 19 - Effectifs

L'effectif moyen payé s'élève à un salarié.

Note 20 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

Les jetons de présence versés aux administrateurs s'établissent à 141,8 milliers d'euros.

- **Note 21 - Eléments concernant les entreprises et parties liées**

Les opérations avec les parties liées sont négociées à des conditions de marché.

9. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

9.1. Rapport sur les comptes consolidés

Bpifrance SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
Bpifrance SA
27-31 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons Alfort

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du groupe Bpifrance, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 5.1 « Détermination de la juste valeur » de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de détermination de la juste valeur des actifs et passifs, tant financiers que non financiers. Les notes 5.2 « Actifs et Passifs financiers » à 5.7 « Dépréciations des titres » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les méthodes comptables relatives aux actifs et passifs financiers, et les notes 5.24 « Activité de garantie » et 5.25 « Activité d'innovation » exposent les méthodes comptables relatives aux activités de garantie et d'innovation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence :

Votre Groupe procède à un test de dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence selon les modalités décrites à la note 5.7 « Dépréciations des titres» de l'annexe aux comptes consolidés. Ces tests de dépréciation ont conduit à la constatation de dépréciations telles que présentées en note 6.11 « Participations dans les entreprises mises en équivalence ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Dépréciation relatives aux actifs financiers disponibles à la vente :

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur les actifs financiers disponibles à la vente selon les modalités décrites au niveau de la note 5.7 « Dépréciations des titres » de l'annexe aux comptes consolidés et qui sont détaillées au dans la note 6.4 « Actifs financiers disponibles à la vente ».
Nous avons examiné le processus d'identification d'indices de perte de valeur, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Couverture du risque de crédit :

Votre Groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir le risque de crédit inhérent à ses activités, tel que décrit dans la note 5.2.1 « Prêts et créances » de l'annexe aux comptes consolidés.
Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation du risque de non recouvrement et à sa couverture à l'actif par des dépréciations déterminées sur base individuelle et collective.

Valorisation des instruments financiers :

Votre Groupe détient des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur. La note 5.1 « Détermination de la juste valeur » de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes d'évaluation relatives aux instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes.

Provisionnement des engagements sociaux :

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les notes 5.14 « Avantages du personnel » et 10.2 « Autres avantages du personnel » de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 3 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars	
Anik Chaumartin-Roesch	Charles De Boisriou	Matthew Brown

9.2. Rapport sur les comptes sociaux

Bpifrance SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
Bpifrance SA
27-31 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons Alfort

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bpifrance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Les immobilisations financières

Votre société évalue les immobilisations financières à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient et de leur valeur d'utilité, tel que décrit dans le paragraphe « Bilan » de la note 2 « Règles de présentation et d'évaluation de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination des paramètres utilisés pour la détermination des valeurs d'utilité ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 3 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars	
Anik Chaumartin-Roesch	Charles De Boisriou	Matthew Brown

9.3. Rapport spécial sur les conventions réglementées

Bpifrance SA

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers 92 208 Neuilly-sur-Seine

Mazars
61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires,
Bpifrance SA
27-31 rue du Général Leclerc
94 700 Maisons Alfort

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que sur les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Convention de prêt en cas de stress de trésorerie

Parties cocontractantes :

Bpifrance Financement et Bpifrance Participations

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

Nicolas Dufourcq
E. Henry-Perez
E. Verkant

Nature et objet :

Contrat de prêt signé entre Bpifrance Participations et Bpifrance SA d'une part et Bpifrance Financement d'autre part permettant aux premières de mobiliser de la trésorerie au profit de Bpifrance Financement en cas de difficultés avérées ou d'impossibilité de refinancement.

. Elle a été autorisée par votre Conseil d'administration du 16 décembre 2016.

Modalités :

Lorsque les conditions sont réunies, l'appel à la trésorerie disponible de Bpifrance SA et Bpifrance Participations se fera à l'initiative du Comité ALM de Bpifrance Financement et à destination des actionnaires de Bpifrance dans un délai maximum de 2 jours ouvrés après ledit Comité.

Les prêts consentis au titre de la Convention feront l'objet d'un décaissement en une seule fois uniquement et leur durée ne pourra excéder douze (12) mois. Le montant des prêts ne pourra excéder la somme des avoirs bancaires de Bpifrance SA détenus deux jours ouvrés avant la date de mise à disposition des fonds, en pleine propriété, non gagés et disponibles auprès d'établissements bancaires, de la Caisse des dépôts ou de l'Agence France Trésor. Une réserve de sécurité d'au moins 500 millions d'euros sera également déduite.

Les fonds prêtés porteront intérêt au taux de l'EONIA, auquel s'ajoutera un spread moyen de refinancement de Bpifrance Financement de 3 mois.

Le rythme de remboursement de ces facilités sera décidé après concertation des parties à la convention.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Cette convention a pour but exclusif pour Bpifrance SA d'assister sa filiale Bpifrance Financement en cas de tension de trésorerie. Cette mobilisation se fera contre une rémunération et pour une durée déterminée, en attente d'une solution pérenne.

La convention a été signée le 21 décembre 2016, pour une durée de cinq (5) ans et n'a pas eu d'effet financier sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

2. Convention de contre-garantie

Partie cocontractante :

Bpifrance Financement
Bpifrance SA

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

Nicolas Dufourcq
E. Henry-Perez
E. Verkant

Nature et objet :

Convention de contre-garantie de Bpifrance SA à Bpifrance Financement. Elle a été autorisée par votre Conseil d'administration du 16 décembre 2016.

Modalités :

Cette convention a pour objet d'instaurer une contre-garantie de Bpifrance Financement par Bpifrance SA, en contrepartie d'une rémunération, portant sur les engagements de garantie donnés par Bpifrance Financement sur des opérations de financement bancaire. Il s'agit d'un engagement de hors-bilan mentionné dans l'annexe. En application de cette convention, au titre de l'exercice 2016, l'effet financier est de 47 000 euros et un engagement hors bilan a été comptabilisé pour 15 971 M€

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

La signature de cette convention par Bpifrance SA doit permettre à sa filiale Bpifrance Financement d'améliorer ses ratios de solvabilité dès le 31 décembre 2016 de façon à respecter, à compter du 1er janvier 2017, les nouvelles exigences réglementaires minimum de solvabilité imposées dans le cadre du « processus de surveillance et d'évaluation prudentielle » (Supervisory Review and Evaluation Process, SREP).

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention d'échanges de données conclue entre la CDC et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) en date du 20 décembre 2013

Partie cocontractante :

La Caisse des Dépôts et Consignations

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

M. Jean-Pierre Jouyet, M. Franck Silvent et Mme Aline Morancho

Nature et objet :

La Convention d'échanges de données conclue entre la CDC et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) dans le cadre de l'intégration des données de Bpifrance SA et de ses filiales dans le modèle prudentiel de la CDC a été autorisée par votre Conseil d'administration du 20 décembre 2013.

Modalités :

Dans le cadre de la constitution de Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA), la convention définit les modalités pratiques de coopération entre les parties et de communication par Bpifrance SA à la CDC de certaines informations et données nécessaires au respect, par cette dernière, de ses obligations comptables, financières et prudentielles.

- Transmission par Bpifrance SA et/ou ses filiales à la CDC des informations nécessaires à l'application du modèle prudentiel de la CDC à Bpifrance SA.
- Communisation par la CDC à Bpifrance SA des informations nécessaires pour la réalisation de son calcul prudentiel autonome et les conditions applicables à la CDC des prestations de simulations prudentielles au titre des deux premiers exercices suivant la constitution de BPI-Groupe et de ses filiales.

Les échanges de données sont organisés à titre mensuel, pour le suivi chaque mois de la situation de la solvabilité sur un périmètre englobant Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) et ses filiales et à titre annuel, pour la prise en compte de la contribution de Bpifrance SA et ses filiales dans le Plan Stratégique à Moyen Terme (PSMT) de la CDC.

En application de cette convention, aucun impact financier n'a été constaté dans les comptes de Bpifrance SA au titre de l'exercice 2016.

2. Avenant et contre garantie relatifs au pacte d'actionnaires de TDF conclus entre la CDC et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) le 25 juin 2013

Partie cocontractante :

La Caisse des Dépôts et Consignations

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

M. Jean-Pierre Jouyet, M. Franck Silvent

Nature et objet :

L'avenant au pacte d'actionnaires de TDF, conclu, notamment, entre le Fonds Stratégique d'Investissement (ci-après FSI et aujourd'hui Bpifrance Participations), la CDC, CDC Infrastructure et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) en date du 25 juin 2013, ayant en particulier pour objet de résilier l'obligation de cession, à la CDC, de la participation détenue par le FSI dans TDF et applicable si le FSI n'est plus contrôlé par la CDC a été autorisé par votre Conseil d'administration du 25 juin 2013. La contre garantie conclue entre la CDC et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) le 25 juin 2013 relative à l'avenant au pacte d'actionnaires de TDF ci-avant a été autorisée par votre Conseil d'administration du 25 juin 2013.

Modalités :

Le pacte d'actionnaire de TDF prévoit une obligation de cession de cette participation à la CDC si le FSI vient à ne plus être contrôlé directement ou indirectement par la CDC, en excluant expressément la notion de contrôle conjoint de la définition du contrôle.

L'avenant au pacte d'actionnaire conclu, dans le cadre de la création de Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA), avec les autres parties au pacte, prévoit :

- Les parties existantes reconnaissent et acceptent que la transaction envisagée n'aura pas pour effet d'entraîner l'obligation pour le FSI de rétrocéder sa participation dans Tyrol Acquisition 1 & Cie SA à la CDC.

- A compter de la réalisation de la transaction, et sous réserve que la CDC reconnaisse et accepte qu'elle demeure garante du respect par le FSI de ses obligations au titre du pacte et qu'elle reste tenue de ses obligations au titre de l'article 17 du pacte, Bpifrance se substitue dans l'intégralité des droits et obligations de la CDC au titre du pacte.

- Dans l'hypothèse où, à la suite de la transaction, Bpifrance Participations ou toute entité apparentée auquel elle se substituerait, cesserait directement ou indirectement d'être contrôlée par la CDC, Bpifrance Participations sera tenue de rétrocéder sa participation dans Tyrol Acquisition 1 1 Cie SA à la CDC.

En complément à l'accord de la CDC de demeurer garante du respect par le FSI de ses obligations au titre du pacte, une contre-garantie a été signée entre Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe SA) et la CDC en date du 25 juin 2013, et prévoit que Bpifrance SA s'engage à tirer indemne la CDC au cas où cette dernière serait mise en cause au titre de l'engagement pris dans le cadre de l'avenant.

En application de cette convention, aucun impact financier n'a été constaté dans les comptes de Bpifrance SA au titre de l'exercice 2016.

3. Convention de coopération et d'échanges d'information

Partie cocontractante :

La Caisse des Dépôts et Consignations

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

M. Jean-Pierre Jouyet, M. Franck Silvent, Mme Aline Morancho

Nature et objet :

Convention de coopération et d'échanges d'information en date du 12 juillet 2013.

Modalités :

En application de cette convention, aucun impact financier n'a été constaté dans les comptes de Bpifrance SA au titre de l'exercice 2016.

4. Convention relative aux affaires européennes, conclue entre la CDC et Bpifrance SA (anciennement BPI-Groupe) le 25 mars 2014

Partie cocontractante :

La Caisse des Dépôts et Consignations

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

M. Jean-Pierre Jouyet, M. Franck Silvent, Mme Aline Morancho et Mme Agnès Pannier-Runacher

Nature et objet :

Dans le cadre de la mise en place d'une représentation commune Bpifrance/CDC auprès des institutions européennes à Bruxelles, la convention relative aux affaires européennes a été autorisée par votre Conseil d'administration en date du 25 mars 2014.

Modalités :

Le protocole d'accord prévoit une représentation commune Bpifrance/CDC à Bruxelles, un comité de pilotage semestriel et des actions conjointes sur les domaines d'intérêt commun.

Leur objectif commun de servir la compétitivité et le développement économique de la France à long terme, nécessite une action à l'échelle européenne, qu'elles entendent développer selon une approche unifiée qui s'inscrit dans le cadre des principes établis par la charte du lobbying communautaire du groupe CDC du 27 mai 2013.

Bpifrance apportera à la CDC, une contribution budgétaire, fixée par un accord financier annuel déterminant le partage des coûts, à l'issue de la première année d'application du protocole.

En application de cette convention, aucun impact financier n'a été constaté dans les comptes de Bpifrance SA au titre de l'exercice 2016.

5. Convention de prêt à terme

Partie cocontractante :

Bpifrance Financement

Dirigeants et/ou administrateurs concernés :

Nicolas Dufourcq

Nature et objet :

Convention de prêt à terme conclue avec Bpifrance Financement pour un montant de 360 millions d'euros jusqu'au 30 juin 2016. Elle a été autorisée par votre Conseil d'administration du 18 décembre 2015.

Modalités :

Le prêt a été consenti jusqu'au 30 juin 2016 pour un montant de 360 millions d'euros. Le montant des intérêts a été calculé chaque jour par le produit du solde du compte ouvert auprès de Bpifrance Financement par le taux EONIA majoré de 15 points de base (en OIS et jours exacts/360). Au cas où le résultat serait négatif, les intérêts sont réputés nuls. Le versement des intérêts et le remboursement du principal sont intervenus le 30 juin 2016.

En application de cette convention, au titre de l'exercice 2016, les charges financières enregistrées dans les comptes de Bpifrance SA s'élèvent à 7 502 € au titre des intérêts.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 3 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars	
Anik Chaumartin-Roesch	Charles De Boisriou	Matthew Brown

9.4. Rapport d'examen sur une sélection d'indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le rapport de gestion 2016 de Bpifrance SA

MAZARS SAS

BPIFRANCE SA

Rapport d'assurance modérée de l'un des commissaires aux comptes sur une sélection d'indicateurs de développement durable publiés dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport d'assurance modérée de l'un des commissaires aux comptes sur une sélection d'indicateurs de développement durable publiés dans le rapport de gestion

Aux actionnaires,

À la suite de votre demande et en notre qualité de commissaire aux comptes de Bpifrance SA, nous avons effectué des travaux visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur une sélection d'indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le rapport de gestion de l'exercice 2016 de Bpifrance SA.

Les indicateurs sociaux et environnementaux sélectionnés par Bpifrance SA (les « Indicateurs ») sont les suivants :

- Informations sociales :
  - Effectif total ;
  - Montant des rémunérations ;

- Informations environnementales :
  - Consommation de papier ;
  - Consommations énergétiques des bâtiments et émissions de CO2 liées.

Ces Indicateurs sociaux et environnementaux pour l'exercice 2016 ont été préparés sous la responsabilité de la Direction des ressources humaines et de la direction du développement durable de Bpifrance SA conformément au référentiel (ci-après le « Référentiel »), disponible sur demande au siège du groupe.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur les indicateurs sélectionnés. Les conclusions formulées dans notre rapport portent sur ces seuls Indicateurs et non sur l'ensemble des données de performance environnementale et sociale figurant au sein du rapport de gestion de Bpifrance SA, ni a fortiori sur l'ensemble des informations du rapport de gestion.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit nos travaux conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et selon la norme IFAC - ISAE 3000 « *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information* ».

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à une assurance modérée sur le fait que les indicateurs sociaux et environnementaux sélectionnés ne comportent pas d'anomalie significative. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux plus étendus.

- Au niveau du groupe, nous avons examiné les procédures de reporting élaborées par Bpifrance SA au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible.
- Nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données permettant la production des indicateurs sociaux et environnementaux. Ces travaux se sont notamment appuyés sur des entretiens avec les personnes de la direction des ressources humaines groupe et de la direction du développement durable de Bpifrance SA, responsables de l'application des procédures ainsi que de la consolidation des données.
- Nous avons sélectionné un échantillon d'entités : la filiale Bpifrance Financement à Maisons-Alfort.

Cette sélection a été réalisée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs appliqués aux indicateurs.

- Au niveau de l'entité sélectionnée :
    - nous avons vérifié, sur la base d'entretiens avec les personnes en charge de la préparation des données, la bonne compréhension et la correcte application des procédures ;
    - nous avons effectué des tests de détail, sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs et à rapprocher les données avec les pièces justificatives.

La contribution de cette entité aux indicateurs sociaux de Bpifrance SA représente 85% des effectifs et entre 86% et 95% des indicateurs environnementaux. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, à nos équipes spécialisées en matière de développement durable.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Indicateurs sociaux et environnementaux examinés ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux référentiels utilisés par Bpifrance SA et applicables à l'exercice 2016.

Fait à Courbevoie, le 3 avril 2017

L'un de Commissaires aux Comptes

MAZARS

Matthew BROWN

Associé

Charles DE BOISRIOU

Associé

Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable

ANNEXE :

ANNEXE 1 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2016 211

ANNEXE 2 - AFFECTATION DU RESULTAT 215

Annexe 1

Liste des filiales et participations au 31 décembre 2016

a) Filiales et participations de Bpifrance Financement

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Informations financières				
	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
A - Filiales dont plus de 50% du capital est détenu par la société 1) Filiales françaises 2) Filiales étrangères	70 342	70 192	18 773	0	1 000
B - Participations dont 10 à 50% du capital est détenu par la société 1) Participations dans des sociétés françaises 2) Participations dans des sociétés étrangères	22 445	21 489	179 290	10 000	528

b) Filiales et participations de Bpifrance Participations

Filiales et participations (en K€)				Informations financières										
				Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Date de clôture ou d'arrêté intermédiaire des comptes sociaux
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations représentant au moins 1% du capital de la société														
Filiales françaises (plus de 50% du capital détenu)														
FSI PME Portefeuille	Siren 492670260	27 av du Gl Leclerc - 94710 Maisons Alfort	(1)	2 740 000	(222 824)	100,0%	2 698 762	2 658 718	-	-	-	33 109	-	31/12/2016
FT1CI	Siren 385129036	27 av du Gl Leclerc - 94710 Maisons Alfort	(1)	68 163	84 609	95,1%	820 105	820 105	-	-	-	25 159	32 044	31/12/2016
Participations dans des sociétés françaises (10 à 50% du capital détenu)														
Eutelsat Communications	Siren 481043040	70 rue Balard - 75015 Paris	(2)	232 800	1 682 700	26,5%	1 195 845	1 195 845	-	-	1 529 000	348 500	67 721	30/06/2016
Avril Pole Végétal	Siren 328319033	11 rue Monceau - 75008 Paris	(2)	102 576	870 365	18,8%	288 000	88 000	-	-	4 173 919	(17 139)	-	31/12/2016
Vallourec	Siren 552142200	27 av du Gl Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt	(2) (3)	889 276	1 117 438	14,8%	694 262	436 857	-	-	1 433 723	(415 338)	-	30/06/2016
B - Renseignements globaux concernant les filiales et les participations représentant moins de 1% du capital de la société														
Filiales (plus de 50% du capital détenu)							259 830	256 382	-	-			-	
Participations (10 à 50% du capital détenu)							1 448 604	944 431	50 692	-			247 500 816	

(1) Chiffres issus des comptes sociaux de la société
(2) Chiffres issus des comptes consolidés, le montant du résultat correspond au résultat net part du Groupe
(3) Pour l'essentiel, données basées sur une situation semestrielle

c) Filiales et participations de Bpifrance Investissement

Filiales et participations (en K€)	Informations financières										
	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Date de clôture ou d'arrêté intermédiaire des comptes sociaux
				Brute	Nette						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations représentant au moins 1% du capital de la société											
- Participations dans des sociétés françaises dont 10 à 50% du capital est détenu par la société											
Consolidation et Développement Gestion 59 rue de la Boétie 75008 Paris - Siren : 517624979	1 287	12	33,10%	426	426			6 729	811		31/12/15
B - Renseignements globaux concernant les filiales et les participations représentant moins de 1% du capital de la société											
- Filiales françaises											
- Filiales étrangères											
- Participations dans les sociétés françaises				6	1	0	0			0	31/12/15
- Participations dans les sociétés étrangères											

d) Filiales et participations de FSI PME Portefeuille

Filiales et participations / Informations financières	Capital (en k€)	Capitaux propres autres que le capital social (en k€)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus (en k€)	Obligations prêts et avances consentis (en k€)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en k€)	Résultat du dernier exercice (en k€)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (en k€)	Date de clôture ou d'arrêté intermédiaire des comptes sociaux
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE FSI PME PORTEFEUILLE LORS DE LA CLOTURE DU DERNIER EXERCICE CLOS											
Filiales françaises (plus de 50% du capital détenu)											
Participations dans des sociétés françaises (10 à 50% du capital détenu)											
Participations dans des sociétés étrangères (10 à 50% du capital détenu)											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE N'EXCEDE PAS 1% DU CAPITAL DE FSI PME PORTEFEUILLE											
Filiales françaises (ensemble)											
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											

Annexe 2

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 de la manière suivante :

Euros	
Bénéfice de l'exercice à répartir	222 993 789,25
Report à nouveau	293 152 797,19
Soit un solde disponible de	***516 146 586,44***
Dotation à la réserve légale	-11 149 689,46
Soit un bénéfice distribuable de	***504 996 896,98***
Distribution d'un acompte sur dividende (environ 0,057 € par action)	-120 000 000,00
Distribution du solde du dividende (environ 0,063 € par action)	-133 000 000,00
Soit un dividende de (environ 0,12 € par action)	***253 000 000,00***
Dotation aux autres réserves	
Dotation au report à nouveau	251 996 896,98

Bpifrance SA
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 20 981 406 140 €
507 523 678 RCS Créteil

Siège social
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort cedex
Tél. : 01 41 79 80 00 - Fax : 01 41 79 80 01

www.bpifrance.fr